

# MERCURE

DE

## FRANCE

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



AMBROISE GOT.....	<i>La Réforme électorale.....</i>	289
MARCEL COULON.....	<i>Un Regard sur Philéas Lebesgue....</i>	306
RENÉE FRACHON.....	<i>Banderoles pour Flûtes persanes, poème.....</i>	332
PAUL VULLIAUD.....	<i>Un Prétendant à la Couronne de Ronsard.....</i>	338
J. BRUNA.....	<i>Les Vieux de la Montagne et le Culte sexuel des Ismaéliens de Syrie....</i>	364
LÉON et FRÉDÉRIC SAISSET.....	<i>Un Type de l'ancienne Comédie. Le Valel.....</i>	390
ARMAND LODS.....	<i>Les premières Editions de Verlaine..</i>	402
GEORGE SOULIÉ DE MORANT.....	<i>Bijou-de-Ceinture, acteur-actrice (ro- man, II).....</i>	425

**REVUE DE LA QUINZAINE.** — EMILE MAGNÉ : Littérature, 447 |  
ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 453 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 457 |  
P. MASSON-OURSSEL : Philosophie, 463 | MARCEL BOLL : Le Mouvement  
scientifique, 467 | DOCTEUR MADRINE BOIGEY : Hygiène, 470 | HENRI MAZEL :  
Sciences sociales, 473 | PAUCE HUBERT : Société des Nations, 478 | LOUIS  
CARIG : Science financière, 481 | ALBERT LANOE : Questions fiscales, 485 |  
M. HENON : Enseignement, 488 | P. O. : Folklore, 496 | A. VAN GENNEP :  
Préhistoire, 500 | CARL SIGER : Questions coloniales, 504 | CHARLES-HENRY  
HIRSCH : Les Revues, 510 | H. DE BURY : Les Journaux, 516 | JEAN MAR-  
NOLD : Musique, 524 | MICHEL PUY : Publications d'Art, 531 | CHARLES  
MERKI : Archéologie, 535 | PIERRE DUFAY : Notes et Documents littéraires,  
539 | PAUL GUITON : Régionalisme, 544 | GEORGES MARLOW : Chronique de  
Belgique, 548 | PHILÉAS LEBESGUE : Lettres portugaises, 553 | J.-W. BIENS-  
TOCK : Lettres russes, 557 | DIVERS : Bibliographie politique, 562 |  
MERCURE : Publications récentes, 565 | Echos, 567.

Reproduction et traduction interdites

### PRIX DU NUMÉRO

France..... 3 fr. 50 | Étranger..... 4 fr.

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI  
PARIS-VI<sup>e</sup>

---

**ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE**

RUE DE CONDÉ, 26 — PARIS (VI<sup>e</sup>) (R. C. Seine 80.493)

---

**FRANCIS JAMMES**

Le Troisième  
**Livre des Quatrain**

Un volume in-8 écu sur beau papier. — Prix..... 5 fr.

*Il a été tiré :*

100 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 100, à... 15 fr. »  
550 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 101 à 650, à..... 10 fr. »

*L'ouvrage ne sera jamais réimprimé sous cette forme.*

---

**LAURENT TAILHADE**

**Laurent Tailhade intime**

*CORRESPONDANCE PUBLIÉE ET ANNOTÉE*

**PAR MADAME LAURENT TAILHADE**

Un volume in-16. — Prix..... 7 fr. 50

*Il a été tiré :*

15 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 15, à... 40 fr. »  
110 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 16 à 125, à..... 15 fr. »

---

*BIBLIOTHÈQUE CHOISIE*

**OEuvres de Henri de Régnier**

IV

**LES LENDEMAINS. APAISEMENT. SITES.  
ÉPIISODES. SONNETS**

Un vol. in-8 écu sur beau papier. — Prix..... 18 fr.

*Il a été tiré :*

39 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 39, à... 50 fr. »  
275 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 40 à 314, à..... 30 fr. »

# BULLETIN FINANCIER

---

Que seront les nouveaux impôts et qui frapperont-ils ? Voilà deux questions qui ont fait naître un sentiment d'inquiétude bien loin d'être calmé. La crainte plus ou moins justifiée ne peut que paralyser les affaires ; aussi est-il bien difficile, au cours de cette quinzaine, de discerner la moindre tendance d'un marché dépourvu de toute activité et qui est resté insensible à la tension des devises appréciées. On doit cependant remarquer que la clientèle est peu disposée à vendre aux cours actuels, et que si, aux avis plus satisfaisants des places étrangères, s'ajoutait quelque apaisement donné aux porteurs de valeurs mobilières, une reprise pourrait vite remplacer l'atonie actuelle.

La dépréciation du franc impressionne défavorablement nos rentes, qui finissent au-dessous de leurs cours précédents ; les emprunts de guerre sont les moins résistants, les obligations du Crédit National subissent moins l'influence de l'ambiance. Parmi les emprunts étrangers, nous trouvons les russes un peu plus faibles avec des transactions étroites ; les fonds ottomans sont également peu traités ; les emprunts mexicains ont été recherchés, bénéficiant des espoirs que la venue du président Calles en Europe fait naître. Les établissements de crédit sont en tendance très calme. La Banque de France est en nouvelle avance à 7.555, son dernier bilan faisant apparaître une augmentation de 94 millions dans la circulation financière. Le Crédit Lyonnais, ex-coupon de 31 francs, fléchit à 1.606, le Crédit Foncier à 1.535 ; le Comptoir d'Escompte et la Société Générale sont sans changement. En banques étrangères, nous trouvons le Crédit Foncier égyptien bien tenu à 2.240, la Banque Ottomane à 806, le Turc 4 % à 56,10. Recherchée pour les mêmes raisons que les fonds publics, la Banque du Mexique progresse à 650. Le compartiment métallurgique est bien tenu avec un marché assez restreint ; bonnes dispositions des charbonnages en sympathie avec la hausse des changes qui exerce aussi son influence sur les valeurs de cuivre : Rio 2.911. Mines métalliques généralement calmes : Peñarroya 1.562, valeurs de zinc et d'étain en réaction. Marché actif, mais très agité sur les sucrières ; Say, après diverses alternatives, est lourde à 2124 ; les Sucreries d'Égypte, les Sucreries Brésiliennes sont inactives. Le groupe des produits chimiques a des tendances diverses : recul de Kulhmann et de Péchiney : Air liquide, Pathé, Electro-Chimie restent par contre en bonnes dispositions. Les affaires de phosphates et de Nitrates ne donnent lieu à aucun changement, ces valeurs se présentant aux environs de leurs cours précédents. Fermeté des valeurs de gaz et d'électricité, toujours recherchées au comptant. La Société des compteurs et de matériel d'usines à gaz a réalisé en 1923-1924 un bénéfice net de 18.725.000 francs, en augmentation de près de 4 millions sur le précédent exercice et distribue un dividende de 37,50 contre 32,50. Au marché en banque, les pétrolifères sont plus faibles, les prix du pétrole aux États-Unis étant fort bas : Royal Dutch 23.800 ; Colombia 363. La Mexican Eagle, qui s'était un moment avancée au delà de 95, se replie à 91. Malgré la tension de la livre à 85,07, les mines d'or marquent peu d'animation ; pourtant la Central Minings s'avance vivement à 971. La De Beers, d'abord un peu délaissée, reprend à 987 ; aux valeurs territoriales, la Mozambique termine à 41. On annonce la conclusion à Londres des accords concernant l'emprunt fait par la colonie.

# MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6<sup>e</sup>)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie  
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie  
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercury de France* paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales métho-

diques et claires, le *Mercury de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

## ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
UN AN.....	60 fr.	UN AN.....	75 fr.
SIX MOIS.....	32 »	SIX MOIS.....	40 »
TROIS MOIS.....	17 »	TROIS MOIS.....	21 »

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50; tous les numéros antérieurs se vendent à fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

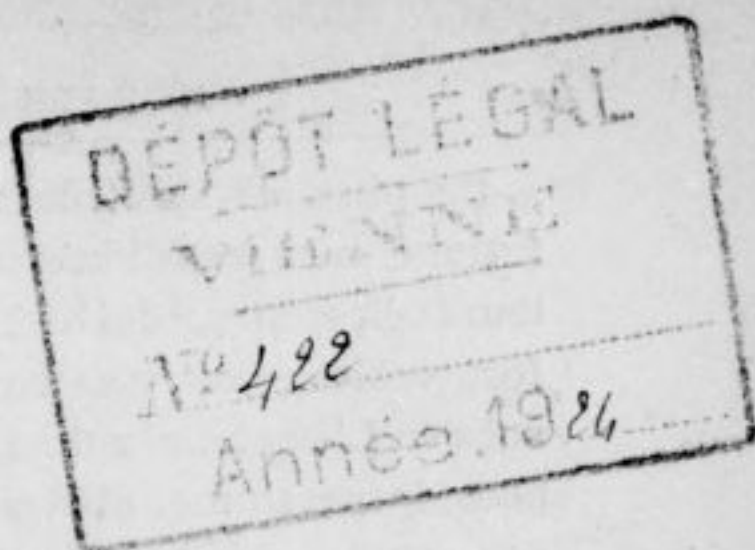
**Chèques postaux.** — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259,31; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : Paris-259-31, Société du *Mercury de France*, rue de Condé, 26, Paris. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les Abonnements étrangers, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

**Manuscrits.** — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

**COMPTES RENDUS.** — Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.



## LA RÉFORME ÉLECTORALE

Le scrutin de liste, actuellement en vigueur, que fit adopter Clemenceau par la Chambre de la guerre est condamné par tous. A dire vrai, ce scrutin a quelque chose de monstrueux, car il comporte les inconvénients flagrants et du scrutin d'arrondissement et du scrutin de liste ; sa prime à la majorité absolue et sa prime à la plus forte moyenne sont autant d'inégalités qui, ainsi qu'on l'a démontré, peuvent aboutir aux résultats les plus paradoxaux. Je ne prends qu'un exemple au hasard : celui du Bas-Rhin où le bloc a fait passer six candidats sur neuf, la gauche ne recueillant que trois sièges ; or, le total des voix recueillies par la gauche, qui avait omis de conclure un cartel, s'élève à plus de 80.000, tandis que la droite n'en obtient que péniblement 65.000. Dans d'autres circonscriptions, des candidats qui n'ont atteint le quotient qu'à grand'peine sont proclamés, alors que leurs rivaux, qui ont la malchance de ne pas venir en tête de liste et qui récoltent pourtant quatre ou cinq fois plus de voix qu'eux, restent sur le carreau.

Si du moins ce scrutin présentait les avantages de la proportionnelle absolue ; mais il n'en est rien, puisque par la prime qui attribue à la plus forte moyenne tous les sièges restants, les résultats d'un scrutin peuvent être radicalement faussés.

De plus, ce système amphibie impose un surcroît de fatigue aux candidats qui, pour prendre contact avec leurs électeurs, doivent parcourir des circonscriptions fort vastes, sans que ce contact soit au demeurant bien solide. L'électeur vote pour la liste beaucoup plus que pour la personne, et il arrive fréquemment que des personnalités de deuxième plan, des médiocres, passent alors que des hommes éminents sont battus.

Tout le monde, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche, est d'accord pour demander la réforme de ce régime électoral, les uns préconisant le retour pur et simple au vieux scrutin d'arrondissement, les autres vantant les avantages de la proportionnelle absolue. Ne serait-il pas possible de trouver entre ces deux systèmes un moyen terme qui réunisse les bons côtés de l'un et de l'autre et tende à se rapprocher de la perfection, pour autant qu'elle soit réalisable ?

Jetons donc d'abord un coup d'œil sur le système électoral en usage chez nos voisins d'outre-Rhin. Peut-être y trouverons-nous quelque enseignement dont nous aurions à tirer profit.

La loi qui régit les élections au Reichstag et qui date de 1919 est loin d'être parfaite, et c'est seulement faute de temps que l'ancienne législature n'a pu la modifier. Le principe du suffrage proportionnel et du scrutin de liste y triomphe intégralement. En effet, la loi s'attache à utiliser tous les restes et à répartir les mandats entre les divers partis aussi équitablement que possible, en raison des bulletins qu'ils ont récoltés.

Sont électeurs tous les Allemands âgés de plus de vingt ans, sans distinction de sexe, sauf les membres de la Reichswehr qui, dans un premier projet, jouissaient du droit de vote. L'Allemagne est divisée en trente-cinq grandes circonscriptions, embrassant chacune de quinze cent mille à deux millions d'habitants. Le nombre des députés à élire est variable : il est en fonction du nombre

des votants, le quotient étant de 60.000. En principe, un parti obtient autant de sièges au Reichstag qu'il recueille de fois 60.000 voix dans tout le Reich ; cela revient à dire qu'un parti qui réunit six millions de suffrages est assuré d'avoir ses cent représentants, sans qu'il ait à s'inquiéter de la façon dont les voix se distribuent par tout le pays.

Bien que les électeurs ne votent qu'une fois, le scrutin est à trois degrés : au premier degré la circonscription simple, au second le groupe de circonscriptions qui en comprend trois ou quatre, et enfin au troisième la *Reichsliste* ou liste du Reich.

Chaque parti présente des listes pour la circonscription simple ; les voix obtenues par chaque liste sont totalisées — le panachage n'existe pas — et, chaque fois que la moyenne de 60.000 est atteinte, un candidat est élu. Toutefois les voix résiduairees ne sont pas perdues : elles sont reportées automatiquement sur une deuxième liste, celle du *Wahlkreisverband*, du groupe de circonscriptions, où l'on procède aux mêmes opérations : addition et division, chaque liste obtenant des sièges en vertu du quotient de 60.000.

Cette deuxième répartition faite, il reste encore des voix en moins ou en surplus ; ces restes ne sont pas perdus puisqu'on les reporte sur la *Reichsliste* ou liste du Reich. Chaque parti présente une *Reichsliste* avec des *Spitzenkandidaten*, ou candidats de tête, qui, de tous les candidats qui se présentent dans le Reich, ont le plus de chances et sont aussi les plus dignes d'être élus. Les chefs de partis que l'on désire mettre à l'abri des aléas d'une élection et auxquels on veut épargner les fatigues d'une campagne électorale y figurent comme chefs de file. Sont également élus sur la *Reichsliste* autant de candidats que la moyenne de 60.000, par l'addition des reports, est atteinte.

Néanmoins, réserve importante, le total des voix res-

tantes attribuées à la liste du Reich ne peut donner droit à plus de mandats que le parti n'en a obtenus dans l'ensemble des circonscriptions. C'est ce qui explique d'une part certains cartels disparates comme celui de l'Union économique allemande et de la Ligue des paysans bava-rois, qui n'ont rien de commun, de l'autre l'échec d'un grand nombre de petits partis qui sont parvenus à réunir plusieurs fois au total le quotient de 60.000 sans faire passer un seul candidat.

Tel est dans ses grandes lignes le scrutin en vertu duquel ont eu lieu les récentes élections au Reichstag. S'il offre de grands avantages, dérivant surtout de la stricte utilisation des restes, il n'est pas sans prêter le flanc à bien des critiques. De ces critiques nous ne retiendrons que deux capitales ; la première, c'est l'étendue énorme des circonscriptions, qui inflige aux candidats une tâche presque irréalisable ; la deuxième, qui découle de la première, c'est le caractère impersonnel des listes ; on ne vote plus pour un candidat, mais pour un parti. Ce sont, encore aggravées, les mêmes objections que l'on formule au sujet de notre scrutin.

D'ores et déjà, l'ancien ministre Koch, député au Reichstag, l'un des chefs du Parti démocratique, a déclaré au nom de son parti qu'il réclamerait la transformation du scrutin actuel.

### §

Nous proposerions de combiner les avantages du scrutin d'arrondissement et du scrutin de liste, du système majoritaire et du système proportionnel. Rétablissons donc le scrutin d'arrondissement, qui aboutit à un contact personnel étroit entre l'électeur et l'élu, qui supprime l'odieuse contrainte de la liste et libère candidats et votants des chaînes du parti.

D'un autre côté, complétons ce scrutin par l'utilisation des voix restantes qui, en nous inspirant du régime



allemand, seront reportées sur des listes régionales, les restes de ces listes étant reversées à leur tour sur une liste nationale.

Tout comme chez nos voisins, le nombre des députés ne sera pas fixe, il variera d'après celui des votants. L'arrondissement de 100.000 habitants de nationalité française élira un député ; cela nous donnera au premier degré environ 380 députés. Donc, plus de prime aux départements ruraux, ni aux départements dépeuplés ; s'il est nécessaire, plusieurs arrondissements, voire plusieurs départements, seront fondus pour réaliser ce total de 100.000 habitants.

L'élection aura lieu en vertu du scrutin uninominal, le candidat qui réunira la majorité absolue étant proclamé élu. En cas de majorité relative ou d'égalité de suffrages, le ballottage interviendra. Il est loisible aux candidats d'être affiliés à un parti ou de faire figure d'indépendants. Toutefois, dans ce dernier cas, les voix qu'ils auraient obtenues en plus ou en moins ne pourraient entrer en ligne de compte dans le report au deuxième degré ; elles seraient annulées. En effet, ne seront reversées sur les listes régionales que les voix résiduelles des candidats présentés officiellement par un parti, c'est-à-dire possédant l'investiture de ce parti et ayant déclaré leur adhésion au moment où ils posaient leur candidature.

Il ne faut pas que les candidats soient exclusivement désignés par les partis ; le scrutin d'arrondissement et les 380 sièges que nous lui accordons — c'est-à-dire presque les quatre cinquièmes des mandats — sauvegardent la liberté des électeurs et celle des candidats. Il fait radicalement échec à l'oligarchie des comités centraux qui, avec le scrutin de liste et le système de l'investiture, peuvent exercer une véritable tyrannie sur le corps électoral et sur le choix des candidats.

En vertu du système de liste, au deuxième et au troi-

sième degré, les mêmes candidats qu'au premier tour se présenteront au second. Cette novation empêchera les tractations louches du ballottage qui déconsidèrent les hommes et les partis. Désormais on se battra jusqu'au bout pour son drapeau en ayant la certitude que l'effort qu'on aura produit n'aura pas été vain puisque, quelle que soit l'issue de la bataille, les voix restantes iront à la liste du parti. C'est la majorité relative qui décidera de l'élection.

On pourrait même à la rigueur supprimer le scrutin de ballottage et faire élire le candidat au premier tour à la majorité relative. Néanmoins, j'estime qu'il est préférable de donner à l'électeur l'occasion de se reprendre, aux différents candidats la possibilité de jouer à nouveau leur chance.

Dix arrondissements — pour être plus exact, il faut les appeler circonscriptions, car par le dénombrement de leur population ils ne correspondront pas absolument aux arrondissements existants — formeront une circonscription régionale, embrassant donc environ un million d'habitants de langue française. Indépendamment de l'Algérie et des vieilles colonies qui pourraient former un ou deux groupes, le territoire français en compterait trente-huit, basées autant que possible sur l'ancienne division provinciale. Les départements superpeuplés comme le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, pourraient constituer un seul groupe, voire se scinder en plusieurs groupes ou secteurs. Au demeurant, peu importe l'étendue de la population du groupe, puisque le chiffre des élus reste basé sur un quotient uniforme. Il faut, dans la mesure du possible, respecter le caractère de la région ou de la province.

Comment établir le quotient pour les élections au deuxième et au troisième degré ? Il est permis d'adopter un quotient invariable ou de choisir un quotient relatif, en dépendance du quotient moyen, obtenu par tous les

élus du scrutin d'arrondissement. Ce quotient moyen serait réalisé par la totalisation des voix récoltées par les élus de ce scrutin, divisées par le nombre des élus, à savoir 380. En Allemagne, où les femmes exercent le droit de vote, le quotient fixe est de 60.000.

En 1914, le total des votants en France a été de 8.111.349 et en 1924 de 8.913.825 pour 584 élus, ce qui nous fournit une moyenne d'environ 15.000 votants pour un élu. Nous ne prendrons pas ce quotient comme chiffre de base, car le nombre des députés doit être sensiblement réduit, et opterions de préférence pour celui de 25.000. L'Allemagne, avec 30 millions de votants (exactement 29.388.391) [1], n'a que 472 députés, mais ce sont presque tous des parlementaires professionnels. Grâce au nouveau régime, nous constituerions également un noyau précieux de professionnels. C'est à la qualité beaucoup plus qu'à la quantité qu'il nous faut viser.

Chaque fois qu'une liste aura totalisé la moyenne de 25.000 voix, un de ses candidats sera mécaniquement élu, par numéro d'ordre sur la liste, les têtes de liste passant naturellement les premiers.

Les restes seront une fois de plus récapitulés sur une liste nationale qui réunirait les chefs de parti, lesquels seraient élus chaque fois que leur liste atteindrait le quotient de 25.000.

Il va de soi que les résultats ne seraient définitifs que lorsque l'issue de tous les ballottages serait connue. Toutefois, dès le lendemain des élections au premier temps, on pourrait se faire une idée approximative, en totalisant les restes pour tout le pays, de la force de chaque parti.

Un exemple illustrera mieux que toute explication le mécanisme de ce scrutin.

Quatre candidats sont en présence dans la circonscription de Strasbourg où il y a 45.000 votants ; la majorité absolue est de 22.501, le royaliste obtient 5.000 voix,

(1) N'oublions pas que les femmes y exercent le droit de vote.

le républicain de gauche 7.500, le radical 6.000 et le socialiste 26.500. Ce dernier est élu à la majorité absolue.

Toutefois il est élu avec un excédent de voix de 3.000 sur cette majorité, excédent qui vient en report sur la liste socialiste de la région, en l'espèce l'Alsace. Toutes les moins-values obtenues par les autres candidats : royaliste, républicain de gauche et radical, sont également reversées sur leur liste respective, où elles viennent grossir le flot des voix restantes, provenant des neuf autres circonscriptions alsaciennes. Supposons que l'addition des restes — en admettant que seuls ces quatre partis figurent sur les listes, hypothèse absurde qui n'a pour but que de faciliter notre démonstration — donne aux royalistes 55.000 voix, aux républicains de gauche 65.000, aux radicaux 35.000 et aux socialistes 85.000 ; deux royalistes, deux républicains de gauche, un radical et trois socialistes seraient élus au deuxième degré.

La division opérée par le quotient de 25.000, il resterait encore un certain nombre de voix non utilisées, respectivement 5.000, 15.000, 10.000 et 10.000, qui afflueraient à la liste nationale, où elles rencontreraient tous les résidus des trente-neuf autres régions, y compris l'Algérie et les vieilles colonies. Il suffirait de se livrer aux mêmes opérations : additions et divisions, pour établir rigoureusement le nombre de sièges qui seraient attribués à la liste nationale de chaque parti.

En somme, la proportionnelle absolue jouerait et le minimum de voix perdues pour un parti serait en toute occurrence inférieur au quotient de 25.000. Une disposition spéciale pourrait formuler le principe selon lequel les partis ne pourraient pas faire élire sur la liste nationale un nombre de députés supérieur à celui qu'ils auraient fait élire au scrutin d'arrondissement et au scrutin régional. Il n'y aurait d'élection de remplacement au cours de la législature, et ceci dérive même du mode de scrutin, que pour les députés d'arrondissement. Les

députés élus au scrutin de liste, au deuxième ou au troisième degré seraient, en cas de décès, de démission ou de déchéance, remplacés automatiquement par leur suivant immédiat sur la liste présentée au moment des élections générales, voire par un candidat que désignerait le parti.

## §

L'adoption d'une loi électorale conforme aux suggestions que nous avons esquissées aurait pour résultat d'introduire dans notre vie parlementaire un facteur d'équilibre, de mesure et d'harmonie dans l'effort, qui lui fait défaut. En effet, les députés de premier plan, qui élaborent les rapports les plus féconds et les projets de loi les plus utiles, ne courraient plus le risque de succomber dans la campagne électorale ; seules les personnalités de deuxième ou de troisième ordre, — pour être plus courtois, disons ceux qui ne se sont pas encore manifestés d'une manière spéciale dans la vie publique — qui affronteraient la lutte du scrutin d'arrondissement, devraient également en subir les aléas.

La Chambre française — tout comme le Reichstag allemand — aurait donc un noyau d'hommes représentatifs, rompus à la vie parlementaire, aptes à donner au pays la nouvelle législation qu'il réclame.

Ne croit-on pas que le prestige du Parlement et du parlementarisme en serait singulièrement rehaussé, le travail de la Chambre facilité et fertilisé ? Le renouvellement du corps législatif est dans la vie nationale une cause de déséquilibre et de trouble ; il provoque à la Chambre même une interruption des travaux, profondément nuisible au pays.

Le métier de député est un métier comme les autres, qui ne s'apprend pas du jour au lendemain, auquel il faut un long apprentissage. C'est une lourde tâche que d'étudier notre budget, d'analyser le mécanisme compliqué et délicat de nos diverses institutions, d'être versé

dans les questions de politique extérieure aussi bien que dans les questions militaires, navales et dans les problèmes commerciaux, de connaître à fond les questions sociales. Ce n'est pas en un jour ni en un mois que l'on s'improvise député, car être député c'est être technicien de la législation, professionnel de la vie publique. Or, à chaque renouvellement de la législature, c'est un flot de novices qui déferle dans la Chambre, de jeunes élus pleins d'ardeur et d'inexpérience, bouillants de faire valoir leurs opinions, mais ignorant l'abécédaire de leur métier, de novices auxquels il faudra le longs mois pour s'aguerrir. Sait-on que la Chambre issue des récentes élections compte 260 nouveaux élus contre 316 réélus (chiffres incomplets), presque la moitié de la députation, et que nombre de professionnels des plus éprouvés ont succombé dans la bataille, victime du suffrage universel ?

La superposition du scrutin de liste proportionnel au scrutin d'arrondissement uninominal obvierait en grande partie à cet inconvénient, puisque les personnalités en vue, qui sont le pivot de la vie parlementaire et les animateurs de la vie nationale, iraient au suffrage avec la quasi-certitude d'être élus, d'aucuns avec cette certitude.

Le vote de ce régime électoral annulerait la nouvelle loi qui a été acceptée en dernière minute par la Chambre défunte et qui porte à six années la durée de la législature, la Chambre étant renouvelée par tranches biennales. Il va sans dire que certaines dispositions de cette loi pourraient être adoptées sans inconvénients.

C'est ainsi que la prolongation à six ans du mandat législatif est susceptible d'être maintenue, sans que sa nécessité s'impose comme dans le régime actuel. Une législature de cinq années nous donnerait toute satisfaction. Pour les raisons de continuité que nous avons développées, nous ne sommes pas partisan du système des séries, qui pourrait pourtant s'adapter au régime

de la liste régionale, aussi bien qu'à celui de la liste nationale.

Le régime de la législature ininterrompue présente non seulement l'avantage de la continuité de l'œuvre entreprise pour les parlementaires, la possibilité de se spécialiser dans certains domaines et d'en faire bénéficier la Chambre et la Nation, mais aussi celui, non moins appréciable, d'une plus grande stabilité des cabinets, qui se succèdent trop rapidement pour pouvoir accomplir de durables réformes.

Du 4 septembre 1870 au 15 janvier 1922 (ministère Poincaré), nous avons eu 68 ministères, au total 1.075 ministres en 52 ans ! Quelle entreprise commerciale, quelle usine pourrait donc résister à un changement de directeur annuel ou semestriel ?

Afin de compléter la réforme électorale, il faudrait emprunter pour le cabinet la méthode anglaise : lorsque le ministère est renversé en Angleterre au cours d'une législature, le chef de l'opposition le remplace et la Chambre est dissoute. C'est au pays qu'il appartient de trancher le différend. Aussi est-il rare qu'une crise ministérielle éclate pendant une session. Les députés y regardent à deux fois avant de suivre les crocs-en-jambistes dont les objurgations ne trouvent que des oreilles incrédules, car la perspective de recommencer une campagne électorale, dispendieuse et pleine d'embûches, ne sourit guère aux juges de camp.

En principe il faudrait qu'un ministère durât aussi longtemps que la législature, et pour cela qu'il y eût moins de groupes dans la Chambre. Or, on en compte encore une dizaine. C'est au moins six foyers d'intrigues de trop !

Malheureusement, nombre de députés, ardents à réclamer une refonte complète de nos services administratifs sont atteints d'une timidité excessive, lorsqu'il s'agit de porter la main sur un règlement intérieur suranné. On

dirait que la collectivité parlementaire leur fait peur. Aussi, les intrigants de couloir ont-ils beau jeu à provoquer des crises continuelles. Il en résulte que les ministres sont ravalés au rang d'intérimaires et que les véritables détenteurs du pouvoir exécutif sont les agents de gestion, les bureaucrates, qui eux sont immuables.

§

En résumé, ce nouveau système électoral s'inspire et du scrutin uninominal français, fortement individuel, qui ne tient compte que de la majorité absolue et qui établit des liens solides entre le mandataire et les mandants, et du scrutin de liste impersonnel, qui ignore l'individu et broie les personnalités, en soumettant les électeurs et les candidats à la discipline du parti.

Nous croyons que le régime que nous préconisons crée une juste balance entre ces deux scrutins et qu'il réalise même des conditions de représentation idéales, puisque le suffrage proportionnel, au deuxième et au troisième temps, est appelé à corriger les passe-droits du scrutin majoritaire, sans qu'il soit besoin pour ce faire de recourir à une nouvelle consultation du corps électoral.

De plus, le nombre des députés — ce qui n'est pas indifférent — sera en fonction du nombre des votants. Plus les électeurs d'une certaine région s'intéresseront à la chose publique, et plus la représentation de cette région à la Chambre sera considérable.

La démocratie adore le jeu de massacre, et de préférence elle s'en prend aux personnalités les plus en vue. C'est ainsi qu'aux dernières élections, elle a frappé d'ostracisme tous ceux qui s'étaient distingués dans la précédente législature, qui y avaient tenu une place prépondérante, soit par leur travail dans les commissions, leur talent d'orateur dans les interpellations ou en général l'idéal qu'ils incarnaient. Nombre de vedettes sont restées sur le carreau, et il serait hasardeux d'affir-



mer qu'elles ont toujours été remplacées par des éléments véritablement représentatifs. Trop souvent, la foule manifeste un goût déplorable pour la médiocrité et se conjoint à renverser les hommes de valeur. C'est un inconvénient qui disparaîtrait avec la nouvelle charte électorale, puisque les chefs de parti et les représentants les plus qualifiés figureraient en flèche sur les listes régionales et sur la liste nationale, ce qui, au surplus, ne les empêcherait nullement de participer au scrutin d'arrondissement, quittes ensuite, en cas d'élection, à se désister sur la liste en faveur de leur colistier immédiat.

Le scrutin de liste tel qu'il est appliqué en Allemagne offre le grand désavantage de ne pas permettre le changement de nom. C'est un système rigide, qui vise à pétrifier la composition du parlement. En France, le système actuel sacrifie l'individu à la liste ou, à rebours, dans le panachage qui, conformément à notre caractère fortement rebelle à toute contrainte non justifiée, a de plus en plus tendance à se généraliser, la liste à l'individu ; il manque de souplesse et est profondément inique et antidémocratique, étant donné qu'il exige les alliances et les compromissions les plus immorales.

Le scrutin dont nous prônons l'application est un système éminemment souple et heureusement approprié, pensons-nous, au caractère du peuple français, à la fois indépendant et discipliné, individualiste à outrance et repoussant d'emblée les arcanes du régime électoral qu'on a voulu lui imposer.

### §

Cette réforme électorale ne serait pas complète, si elle ne s'accompagnait de certaines retouches indispensables. Et en tout premier lieu, le nombre des députés. Ce nombre, qui s'élevait à 624 dans la législation défunte, a été ramené, après force maquignonnages, au chiffre encore beaucoup trop élevé de 584. La France, qui n'a

guère plus de 38 millions d'habitants de nationalité française, compte 584 députés, alors que les 64 millions d'Allemands n'en ont que 472 !

Il conviendrait de ramener à un chiffre voisin de cinq cents le nombre de nos représentants. Le scrutin d'arrondissement, tel que nous l'avons défini, nous en fournirait 380, le scrutin au deuxième degré environ 80 et enfin le scrutin au troisième degré une quarantaine. Mais il ne s'agit ici que d'évaluations approximatives, car, pour établir dès à présent la proportion des élus et des votants, il faudrait se livrer à une mathématique compliquée, dont les données demeureraient encore problématiques.

La réduction du nombre des députés comporterait une meilleure rétribution des survivants. Les émoluments annuels de 27.000 francs qu'ils perçoivent ne correspondent pas au renchérissement énorme du coût de la vie, à leurs frais de représentation, ni surtout à la nécessité où ils se trouvent d'avoir deux logements, l'un en province, et l'autre à Paris. Le traitement annuel du député devrait se monter au maximum à quarante mille francs.

Comme contre-partie, il leur serait interdit, sous peine de déchéance, d'exercer une autre profession. Leur présence, sauf en cas de maladie dûment constatée, serait obligatoire. Des jetons de présence en feraient foi. Toute absence même régulière, en dehors des vacances légales, viendrait en déduction du traitement. Quant au vote par procuration, qui est sans doute l'abus le plus criant de notre Chambre des Députés, il serait formellement prohibé.

Je ne me fais pas beaucoup d'illusions au sujet de ces dernières réformes, qui seraient pourtant indispensables pour relever l'autorité du Parlement. Comme ce sont Messieurs les Députés qui devraient eux-mêmes les adopter, il est douteux qu'ils veuillent s'imposer cette discipline...

Et le suffrage des femmes, qu'en faites-vous ? me demandent de nombreux interlocuteurs.

La femme représenterait dans le corps électoral un élément instable, qui se laisserait guider beaucoup plus par le sentiment que par la raison, par ses impressions du moment que, hormis de rares exceptions, par des convictions enracinées. La femme mariée voterait comme son mari. L'évolution vers les extrêmes, à laquelle nous assistons en Allemagne, est essentiellement une conséquence du suffrage féminin imprudemment accordé, dans un moment d'enthousiasme, par la Constitution de 1919. Les femmes, exaspérées par les difficultés économiques de l'heure, la débâcle du mark-papier et la chasse aux denrées de premières nécessité, ont voté en bloc pour les communistes et les nationalistes. Il n'y a pas d'autre explication plausible au formidable déplacement de voix de la consultation électorale. Des millions d'électeurs notamment, qui avaient donné leur bulletin en 1920 aux socialistes et aux partis dits de milieu, sont venus grossir les rangs des nationalistes et des racistes ou ultranationalistes. Ces millions de suffrages sont des suffrages féminins ! Donc, si nous ne voulons pas introduire dans notre régime républicain un impondérable, gardons-nous d'octroyer à la légère le droit de vote aux femmes.

Créons plutôt le vote plural en faveur des familles nombreuses, les pères de famille ayant droit à deux voix à partir du deuxième enfant, et ainsi de suite.

Pour secouer l'apathie coupable d'un grand nombre d'électeurs, il serait utile d'examiner la possibilité du vote obligatoire, tel qu'il est pratiqué en Belgique et en Suisse, la transformation du droit de vote en un *devoir* de vote. N'est-ce pas dans une démocratie le devoir de chaque citoyen de participer aux affaires du pays, tout comme il doit participer à sa défense et payer le tribut du sang ? Toute abstention est coupable et devrait être,

sauf maladie constatée par certificat de médecin ou absence légitime, sanctionnée par une forte amende. Guerre aux embusqués de l'urne ! Tel devrait être l'un des principes de la nouvelle loi électorale.

Si nous ne sommes pas partisan du vote des femmes, en revanche nous sommes tout acquis à la création d'un Parlement colonial, sur des bases totalement différentes de celles sur lesquelles s'étaient nos institutions législatives.

Il est évident que l'application à nos colonies du suffrage universel — contre lequel il y a beaucoup à redire en France même — serait une absurdité, voire une impossibilité. Certes, le corps électoral indigène doit être représenté, de même que le corps électoral français, mais si l'on doit admettre l'élection directe pour ce dernier, il faut pour celui-là que nous nous entourions de certaines garanties, en tout premier lieu la connaissance de la langue française.

Le parlement colonial devrait être complètement à l'écart et à l'abri de la politique, telle que nous l'entendons : ce devrait être une Chambre économique, le grand conseil d'administration de nos colonies. La métropole y serait représentée par certains organes désignés par le gouvernement, les Chambres de commerce et d'industrie, les grands ports par leurs délégués, pendant que les colonies mêmes y enverraient des mandataires des principales branches de l'activité économique.

Un Parlement bâti sur de tels fondements contribuerait puissamment à l'essor de notre empire colonial et pourrait servir même de modèle à la création future d'un Parlement économique français auquel, croyons-nous, appartient l'avenir, à moins que nous ne voulions croupir indéfiniment dans les mares stagnantes des mesquines compétitions de partis.

Pour faire œuvre utile de décentralisation, ce n'est pas

à Paris que le Parlement colonial tiendrait ses assises, mais à Marseille.

Son rôle serait de préparer la grande Charte coloniale qu'il conviendrait ensuite à notre Chambre des Députés ou au Sénat — une seule juridiction suffirait — de ratifier.

### §

Tels devraient être quelques corollaires de la réforme électorale. D'ores et déjà, la nouvelle Chambre, après le Sénat, manifeste véhémentement son intention d'abolir le système actuel qui est hérissé de difficultés, dépourvu du clair bon sens gaulois et qui, par ailleurs, porte un véritable défi à notre besoin d'équité. La plupart des adversaires du scrutin hybride, dont Clemenceau nous a dotés, réclament le retour pur et simple au désuet scrutin d'arrondissement. Le Sénat l'a déjà voté.

Ce serait une grosse erreur que de les écouter. Le scrutin d'arrondissement a des qualités, mais ses défauts sont pertinents. Nous visons plus haut, nous visons mieux. Réformons donc le scrutin d'arrondissement en le combinant avec le système des listes. Complétons le régime majoritaire par la proportionnelle absolue. Evertuons-nous à sauver des hécatombes du suffrage universel les hommes du premier plan, les plus doués, ceux qui font le relief même du régime parlementaire et qui seuls peuvent l'empêcher de s'écrouler. Faisons en sorte que le Parlement ne devienne pas le refuge de toutes les médiocrités et de tous les arrivistes ! Voilà l'essence de la réforme que nous appuyons.

AMBROISE GOT.

## UN REGARD SUR PHILÉAS LEBESGUE

---

### I

Philéas Lebesgue est un « phénomène », comme on dit; voire un « curieux phénomène » ! Non pas un phénomène de foire, un de ces moutons à cinq pattes ou veaux à deux têtes dont nos tréteaux esthétiques sont grands annoncia-teurs. Fort au contraire; extraordinaire ne signifie pas extravagant, et l'originalité du « laboureur de la Neuville » se développe dans le plan du simple et du naturel. Et, tenez, en l'appelant laboureur, je vous découvre la source de son originalité. Ce qu'il apporte de nouveau à la littérature, d'inouï et d'inédit, c'est la chose la plus commune qui soit en France : *le paysan*. Nous n'en avons pas encore vu. Jusqu'ici, c'est seulement sur la couverture de Lemerre que les écrivains maniaient la bêche. Il a changé ce symbole en réalité.

Un vrai paysan; un professionnel et non pas un amateur de l'agriculture, un bénéficiaire plus ou moins renté de travaux agricoles, capable de mettre la main à la pâte par délassement ou dans les moments de presse. Depuis qu'il a des bras (sauf ses années de lycée), Lebesgue pratique le métier paternel dans la ferme qui le vit naître, à la Neuville-Vault, 15 kilomètres de Beauvais, au point de jonction du Beauvaisis picard et du Bray normand. Et nul travailleur de la glèbe, qu'il soit de Picardie, de Normandie ou d'ailleurs, ne gagne plus que lui son pain à la sueur de son front.

Arme virile et nue, à toi mes plus beaux vers !  
 Loin du fracas sanglant des tumultes divers,  
     Tu rayonnes au soleil vaste,  
 Polie au frottement des sillons entr'ouverts !  
 Invincible, joyeuse, active, enthousiaste,  
 Tu perces, acharnée à ton combat sans fin,  
 Le flanc sacré du sol d'où monte une odeur chaste.  
 Glaive jamais rougi de sang, glaive divin...  
 Oh ! devant le soleil quel long rêve me berce,  
 Lorsque je te conduis au pas des chevaux lourds  
 Par le champ solennel qui se ride et se gerce...

Cet *Hymne à la Charrue*, qui date de ses 19 ans, Philéas Lebesgue n'a cessé une saison d'avoir droit de le chanter, et maintenant il en a 54. — Eh ! bien, ce professionnel de l'agriculture n'est pas un amateur en matière de belles-lettres. Pas un jour il n'a menti à l'affirmation d'un autre hymne qui ouvre, sous le titre de *Prélude*, son recueil initial :

Dans mes bras j'ai saisi la Harpe solennelle.  
 Je tiens la Harpe d'or entre mes bras fervents !

Son œuvre compte entre les volumineuses de notre temps polygraphe; et il ne se contente pas d'être écrivain une fois, il l'est de toutes les façons possibles. Poète, dramaturge, romancier, philosophe, critique; chacune de ces qualifications lui appartient largement — ainsi que le simple feuilleté de ses *Pages Choisies* vous le montrera (1).

(1) *Pages Choisies de Philéas Lebesgue*, assemblées par Marcel Coulon en six chapitres : poésie, drame, roman, critique, philosophie, variétés, précédés chacun d'une glose biographique et critique; 1 volume de 370 pages avec un portrait de l'écrivain, édité par *La République de l'Oise*, place Ernest-Gérard, Beauvais.

A part *Les Servitudes*, volume édité par la Société du Mercure, tous les livres de Lebesgue qui se trouvent encore en librairie ont été édités par Sansot-Chiberre, sauf *Le Roman d'Amadis de Gaule* (qui a paru chez Ameline). C'est chez Chiberre qu'on trouvera notamment *l'Au-delà des Grammaires*, *La grande Pitié*, *La Bûche dans l'Atre* et les deux ouvrages de roman dont il est question plus loin.

## II

Il est poète avec *Décidément*, résumé, à 22 ans (1891), de son abondante production juvénile et qui attache par le lien d'un idéalisme indissoluble ses deux personnages : le travailleur intellectuel et le travailleur manuel, puisque les deux premières pièces sont les hymnes que j'ai cités.

Il est poète avec *Les Folles Verveines* (1903), petite plaquette, mais à retenir par sa note de mélancolie découragée, note assez rare chez ce stoïque et cet optimiste, du moins dans ses vers :

Le ciel fut lourd à mes épaules de poète  
Et j'ai dû me courber sous, son poids effrayant,  
Sans savoir s'il est fait de gloire ou de néant,  
Mais sûr de la douleur dont toute vie est faite...

Il est poète avec *Le Buisson Ardent* (1910), où toutes les flammes qui le brûlent se fondent dans la religion du sol natal :

O mon pays de Bray picard, peuplé de haies,  
Quelle âme aromatique, irrésistible et douce,  
Habite en toi, parmi les myrtils et la mousse,  
Parmi les prés en fleurs et les hautes futaies !...

Avec *Les Servitudes* (1913), où sont décrits, dans leur décor quotidien, les occupations et les préoccupations de son métier, ses gestes, ses instruments, ses auxiliaires :

Voici la saison des labours,  
Des longs labours qui craquent et qui fument,  
Dans la brume,  
A perte de vue !  
Voici la saison des labours,  
A plein soc aigu de charrues...

et aussi les métiers complémentaires du métier de laboureur, et auxquels Lebesgue touche ou assiste :

Forgeron, dans la forge rouge,  
J'ai fait haleter le soufflet ;  
J'ai brandi le marteau farouche.  
J'ai fait geindre le fer qui grince et s'éclabousse  
En papillons violets...



Avec *La grande Pitié* (1920), qui note les réactions de sa sensibilité devant la Guerre :

Ah ! l'effroyable lutte et les millions d'hommes  
Qui s'en vont nuit et jour, rampant, guettant, tirant,  
Faisant luire aux éclairs d'un courage effarant  
La triste loque que nous sommes !

recueil auquel une plaquette de poèmes en prose, *Le Char de Djaggernath* (1919) sert de complément :

A travers cette nuit pesante qui pleure immobile sous le ciel sans étoiles, tu fais rouler ton *char de Djaggernath* — ô Guerre monstrueuse ! — et, sous tes roues sanglantes, j'entends craquer les os broyés, crisser les chairs déchiquetées et pantelantes, se convulser les cœurs rouges qui souffrent.

Le char passe lugubre, impitoyable et sacré.

Il opère les vendanges de la Mort et les dieux satisfaits peuvent humer à leur gré l'odeur du sacrifice...

Avec un volume fraîchement paru, *La Bûche dans l'âtre*, qui est au *Buisson Ardent* comme l'automne à l'été :

La bûche dans l'âtre, la bûche de bouleau  
Rouge et noire, toute enguirlandée de flammes  
Qui tremblent, qui s'agitent, qui se dardent  
Blondes et rousses, diaphanes,  
Avec un léger chant de vent dans les roseaux,  
Un léger chant d'âmes !  
La bûche dans l'âtre, la bûche de bouleau  
Qui luit, qui flambe et qui fume,  
Qui se consume  
Lentement, lentement et qui mêle à petites secousses,  
Aux cendres grises les braises rouges...

Avec un volume, enfin, que Lebesgue tient à la disposition des éditeurs, *Les Travaux et les Songes*, lequel marie la muse des *Servitudes* à celle du *Buisson Ardent*.

Le monde rétréci que les villes enferment  
Dans leur cercle effarant de clartés et de bruits,  
A laissé mes yeux fermes  
Boire à longs traits le Songe aux étoiles des nuits.  
Dédaignant vos poisons, savantes barbaries,  
Du labour de mes mains j'ai préféré les fruits.

Et, comme les roses sourient,  
 Mes lèvres ont chanté pour distraire mes nuits.  
 Mais parfois, écoutant rugir le dur tumulte  
 Des appétits humains que nul dieu n'a détruits,  
 Mon âme implore un nouveau culte  
 Qui mettrait son aurore en l'épaisseur des nuits!

### III

Le chroniqueur régional n'est pas compris dans cette énumération : celui qui a mis en cantates Jeanne Hachette, en sonnets la carrière du Maréchal de Boufflers (1), en fragments d'épopée le « Circuit de l'Est » de l'aviateur picard Alfred Leblanc (2), en épître familière les origines beauvaisiennes de Molière ; celui dont la muse est toujours prête, qu'il s'agisse d'un concert de charité ou d'un monument aux Morts, d'un congrès d'arbalétriers ou d'un banquet d'agriculteurs. Il faudrait un gros volume pour le contenir et je doute que le genre de l'A-propos, si exposé au banal, ait jamais été manié avec plus de distinction que par cette souple et cette sincère main.

... Et moi, qui n'ai pour endormir ma peine  
 Que le sanglot de la fontaine,  
 Ou l'aigre sifflet des bises du Nord,  
 A moins que le pinson ne pépie à ma porte,  
 Humble j'apporte  
 Mon salut paysan au divin Quatuor !  
 Comme il fait vers en haut jaillir les harmonies,  
 Je fais lever les blés nombreux ;  
 Et nos deux tâches sont bénies :  
 Elles font du rêve entre terre et cieux.

Mais il serait plus grave d'oublier le musicien de chansons qui, chez Lebesgue, prolonge le poète lyrique comme l'écho prolonge la voix ; celui qui se répand en trilles

(1) *Monsieur de Boufflers* (Ed. a Phalange, 1908), 33 sonnets.

(2) *A Plein Vol* (Beauvais, hors commerce, 1912). De cet ample poème, j'ai donné, dans la partie des *Pages Choisies* intitulée « Variétés », un important fragment sous le titre *La Horde*.

comme l'oiseau et sans plus de raison que l'oiseau, ou plutôt sans d'autres raisons. Celui-là ne tiendrait pas en, un volume et un volume serait rempli par la série qu'il a publiée, d'octobre 1895 à mai 1896, dans un quotidien de son chef-lieu, sous la rubrique *Une Chanson par semaine*, mais en donnant parfois deux chansons pour une. Et on rencontre ce Lebesgue-là non seulement dans ses recueils de poèmes, mais encore et surtout dans ses drames et ses romans.

La vague qui baise le sable  
Etreint son amour jour et nuit.  
Le cœur est-il comme la vague,  
Retourne-t-il quand il a foi ?

Cherche avec moi, petit berger,  
Mon faucon noir, s'est envolé.

L'arbre noir que le soleil lave  
Sent l'Avril entrer dans son corps...  
Les baisers sont-ils comme l'arbre,  
Renaissent-ils quand ils sont morts ?

Pleure avec moi, beau jardinier  
Mon rosier blanc s'est effeuillé ! (1)

Ce côté de Lebesgue m'a paru assez important, en effet, pour mériter un chapitre, aux *Pages Choisies*, du livre consacré à son lyrisme; et pour le cas où je n'aurais pas le temps d'y revenir, laissez-moi dire que les chansons de ce laboureur intéressent l'histoire de la poésie, dite populaire ou folklorique, et qu'elles aideraient à établir que la prétendue poésie populaire est le fait, non pas d'on ne sait quelle génération spontanée, anonyme, mais de poètes parfaitement cultivés et délicats, à l'existence desquels nous devons croire, si leur nom a été perdu. Ce qui, certes, ne signifie point qu'elle ne soit pas quelque chose de particulier; qu'elle n'exige pas de ses créateurs les qualités de simplicité, naïveté, fraîcheur que nous voyons qui la décorent (2). Ni que cer-

(1) Tiré du *Roman de Ganelon*.

(2) Ces qualités me paraissent exprimées... littéralement, dans un des romans de jeunesse de Lebesgue, *L'Âme du Destin*, dont il est question plus loin et au sujet duquel j'ai écrit : — « Roman ? un poème plutôt, et poème de folklore

taines de ses manifestations, en passant par la tradition orale, n'aient pas gagné parfois quelque déformation qui en accroîtra le caractère...

#### IV

Sur le seul terrain de la poésie lyrique, Lebesgue a donc un apport considérable. Considérable, non pas seulement par la dimension — chose à la portée de tout le monde — mais par la variété. Avec un simple mot de signalement, vous avez jugé que chacun de ses recueils a sa figure particulière, sa « personnalité tranchée ». Que serait-ce si nous avions le loisir de pénétrer dans leur détail ! Nous verrions Lebesgue descriptif :

Au creux de la vallée où la brume légère  
S'évapore et s'irise au soleil,  
Comme un métal qui fond miroite la rivière ;  
L'ardoise des grands toits jette des étincelles,  
Le clocher flambe jusqu'au bec de son coq d'or  
Et, plus haut, la forêt qui ceinture la ferme  
Dans son royal manteau d'automne attend la mort ..

sentimental :

Tu as vieilli, ma Mère ; et quand je vois tes rides,  
Ton dos courbé, tes bras amaigris, ta pâleur,  
Je sens monter du fond de ma poitrine aride,  
Jusqu'à mes tristes yeux, une averse de pleurs...

idéologue :

Où, je suis la maison où les destins demeurent,  
Et mon âme est pareille à l'univers, étant

où les sentiments sont neufs et simples et les images simples et neuves ; où le bouton de rose, l'églantine sur sa haie, le rossignol sur sa branche, le zéphyr, la neige, les rayons de l'aurore ou du couchant, les blancs pétales des pommiers, le voile de la communiant, l'angelus, une source en gazouillis, la fumée qui monte d'un toit de chaume ; où le battement d'un sein virginal, le premier baiser, « l'ivresse » et « la faute » : où tous ces... bijoux d'un sou rendent des effets d'une douceur et d'une profondeur de poésies anachroniques au temps vieilli où nous sommes. Ne cherchons pas de modèle à Lebesgue : un Thibaut de Champagne, un Charles d'Orléans sont encore d'esprit gaulois : celui-ci est *cette*, et, venu après cent ans de romantisme naturaliste, se trouvera pouvoir verser à profusion ce dont eux furent ménagers... » (*Pages Choisies*, III<sup>e</sup> partie, p. 167.)

Le magique miroir où Dieu lui-même attend  
De se voir vivre un jour, lui qui compte les heures !...

prophétique :

Vieux Monde, vieux Monde,  
Tu veux cacher ta peur ;  
Tu veux endormir ta fièvre ;  
Mais tu sens bien que tu t'effondres,  
Voici la rivière qui monte ;  
Voici l'avenir qui crève :  
Tombe !...

Nous le verrions viril, cornélien, fondé sur le devoir et  
le libre arbitre :

Malheur au bras qui ploie  
Car la Nécessité ne fait pas toujours loi.  
On corrige le sort selon que l'on emploie  
Les ressorts de son âme et de sa volonté.  
On n'est homme vraiment que par la liberté...

et puis d'une tendresse féminine, sous le pouce de l'amour :

Mon cœur, ô femme, est un fruit écrasé...

Dans le mouvement pendulaire qui le conduit perpétuel-  
lement du songe à l'action et de l'action au songe, nous le  
verrions, d'un *passéisme* aussi... *celtique*, aussi... harpe de  
Merlin, que le poème dont je détache ces deux strophes :

Ce soir vers la forêt, j'ai dirigé ma course :  
Comme un passant frileux qui saigne et qui grelotte,  
En étendant les bras d'un geste sans ressource.  
Le soleil se roulait parmi les feuilles mortes  
Et les rameaux pensifs murmuraient, désolés,  
L'hymne des vieux printemps et des jours en allés ;  
Au loin tintait le rire éperdu d'une source.

Mon pas se fit plus vif pour gagner la demeure  
De cette fée au lit de glaïeul et de mousse  
Et qui semblait la voix fatidique de l'heure.  
Un vieillard était là, sous un grand chêne, au bord  
De l'onde où se mirait le visage penché.  
Un vieillard chantait là, sur une harpe d'or  
Le chant triste et profond de l'Amour à la Mort.

entrer dans un *futurisme* aussi paroxyste :

Le transformateur ronfle et, sous l'effort des courroies souples,

S'accélérent sourdement les dynamos ;  
 La Cité, l'énorme Cité  
 Des hommes unis, des forces captées...

Nous verrions aussi qu'il n'est monotone ni de rythmique, ni de métrique ; que, bon artisan de la prosodie traditionnelle, il est un des maîtres du vers libre, un des rares écrivains pour qui le vers libre soit autre chose, visiblement, qu'une difficulté déguisée à manier la métrique régulière.

L'eau coule :  
 C'est comme une chair en joie,  
 Comme un corps long et souple  
 Qui s'étire au soleil.  
 Et, quand le moindre souffle  
 Soudain s'éveille,  
 Il court sur elle un friselis de soie.  
 L'eau coule :  
 Aux écluses elle s'écroule,  
 Et sa voix  
 Semble celle du vent qui traverse les bois...

Or cette variété de fond et de forme qui est, je le répète, une qualité cent fois plus intéressante que l'abondance ; qui est (c'est-à-dire) la condition essentielle de l'abondance au vrai sens esthétique de ce mot, Lebesgue la possède dans tous les genres auxquels il s'emploie (1).

## V

Voyez ses drames et ses romans.

La *Tragédie du Grand Ferré*, publiée à 23 ans, est à rapprocher du *Geste de Pallas* — que je m'honore d'avoir extirpée du grenier où son auteur la laissait dormir depuis

(1) Il a même inventé, avec le *tableautin*, un petit genre digue de rester. En voici un exemple pris dans son dernier volume de vers : *La Bûche dans l'Atre* :

Cueillez, cueillez la violette, la pervenche  
 Qui sont couleur de ses beaux yeux clos à jamais.  
 Vous ne la verrez plus garder sa vache blanche.  
 Elle était de mon âge à peine : je l'aimais  
 Pour son sourire espiègle et pour son front qui penche.  
 Elle dort maintenant là-bas sous les cyprès.  
 Nous ne danserons plus ensemble, le dimanche !

quatre lustres. Tous deux célèbrent le devoir patriotique — et en 3.000 vers chacun, s'il vous plaît ! Mais tandis que le premier ressortit au Moyen Age de la Guerre de Cent Ans, l'autre nous conduira sur le rivage de Salamine. Ceci dit, le *Grand Ferré* combine à quantités égales (sinon à qualités, car Lebesgue, lyrique déjà assuré, est un dramaturge encore hésitant) le lyrique et le dramatique; et j'ai dû faire entrer l'ouvrage pour six pièces, sonnets, stances, odes, chansons dans la partie, consacrée au lyrisme, des *Pages Choisies*. Au contraire, dans *Le Geste de Pallas* il n'y a de lyrique que les chœurs. La lyre prend sa revanche avec *D'Amour et de Songe*, autre manuscrit oublié, daté 1898. Ici nous n'avons pas une paraphrase du « vivre libre ou mourir », mais de l'« aimer et mourir ». Le poète n'est ni cornélien, ni eschilien, ni leconte-de-lislien. Il apporte au symbolisme le plus imaginatif, le plus romantique, une contribution de valeur, et c'est non plus dans l'Histoire, mais dans la Forêt du charme et de l'enchantement qu'il nous promène. Forêt celtique : et le poème passéiste dont j'ai cité un fragment sert précisément de prologue à l'une des quatre pièces qui composent ce « petit théâtre au coin du feu » (1). Ajoutons que les quatre pièces diffèrent chacune par le sujet, le décor, le ton, l'écriture... *Seal*, drame en prose, n'est que trop loin de la légende, puisqu'il se déroule dans un village

(1) C'est le sous-titre de l'ouvrage. Les quatre pièces sont intitulées : *Le Jardin des Trois Vierges* ; *Terre et Ciel*, poème symphonique ; *Apparition* légende moderne ; *Les Cloches*. On trouvera dans les *Pages Choisies* (p. 120 à 130) un fragment de chacune et une analyse générale qui conclut :

« D'un symbolisme accusé, *D'Amour et de Songe* fait comme un pont entre Romantisme et Symbolisme ; et, en dégagant l'élément celtique que l'un et l'autre se piquent de contenir, il montre la filiation du second avec le premier. Écrit en plein Symbolisme, il appartient au mouvement symboliste ; souhaitons que l'on l'y verse bientôt, chose d'autant plus facile qu'il est loin d'être injouable et que le théâtre du Vieux Colombier y aurait bien quelque lever de rideau. »

Puisque deux souhaits sont aussi faciles qu'un, et qu'il s'agit de poèmes dramatiques symbolistes, significatifs et complètement ignorés, souhaitons aussi que soit bientôt mise au jour l'œuvre, de premier ordre celle-là (à mon sentiment), qui s'appelle *Avant l'Age d'or* et porte la signature de M. Henri Mazel, avec la date : 1895.

de Lorraine en 1871, le jour de la signature du traité, et le patriotisme ne s'y présente pas seulement avec l'héroïque violence qui anime les Thémistocle et les Cynégire du *Geste de Pallas* ou les Jacques Bonhomme du *Grand Ferré*; il adopte la résignation espérante qui a permis aux Alsaciens-Lorrains de retrouver la mère patrie. *Les Tisons en Fleur*, c'est une page d'émeute dévastatrice; c'est, mis en fresque vive, « le Grand Soir », comme on disait à l'époque où Lebesgue l'écrivit. Conte dramatique plutôt que drame, cela ne ressemble en rien aux deux derniers produits du dramaturges, eux-même fort distincts l'un de l'autre, malgré qu'ils soient l'un et l'autre une expression de régionalisme accusé: *Beauvais à travers les Ages* et le *Mystère de Jeanne Hachette*. L'un rappelle les pièces d'ombres du premier Chat Noir. L'autre est... un « mystère » et qui semble écrit, (sans goutte d'archaïsme), par un contemporain de la journée libératrice du 27 juin 1472. Tous deux, rapprochés de maints poèmes de Lebesgue, de maints chapitres de ses romans, de maints passages de sa critique et de sa philosophie, feraient dire : c'est un homme du moyen âge! — si l'on pouvait parler ainsi d'un génie aussi actuellement vivant et d'une modernité aussi nette et aussi active.

Et il a bien écrit, en effet, deux romans moyenâgeux, mais sans ressemblance mutuelle. *Le Roman de Ganelon* est une tapisserie brodée en marge de la Chanson de Roland et du genre, mais condensé, des « romans » de la Table Ronde. *Le Sang de l'Autre* se passe sous Louis XI, en Beauvaisis même et se déroule suivant la formule de Walter Scott — du moins au début, car l'imagination de l'auteur, bientôt emballée, brise en mille pièces le cadre qu'il s'était choisi. *L'Ame du Destin*, moderne, beauvaisien, autobiographique, peint dans son exaltation le côté rêveur du bon laboureur féminisé. *Les Charbons du Foyer* ont un héros masculin qui est encore Lebesgue, lequel tout en ne négligeant pas les choses du cœur, et féru de la nature braypicarde, se préoccupe de ses richesses archéologiques,



ethnologiques, industrielles, sans souci de l'agricole. *La Nuit Rouge* au contraire est un roman agricole, et qui — après avoir songé, semble-t-il, à transposer l'aventure de son auteur dans celle d'un jeune séminariste qui jure ses bras indispensables à sa famille et jette le froc... au bon grain —, quitte l'autobiographie, oppose au paysan sédentaire le paysan dévoyé, devenu trimardeur, et donne une criante note réaliste, imprévue chez un idéaliste de ce degré. *Outre-Terre* dénoncera chez Lebesgue un occultiste, un kabbaliste, une intelligence ouverte au dernier état de la mécanique et de la chimie ; *Eugamistès*, un bâtisseur de Salente : conte philosophique à la manière de ceux de Voltaire, mais celtique au lieu d'être oriental. *Kalochori*, qui des nuages revient sur la terre, ne descend pas à la Neuville-Vault mais... en Crète, au moment où la patrie de Venizelos échappe à la domination du Sultan.

## VI

Mais le créateur n'est qu'une moitié du laboureur de la Neuville. A côté de l'homme d'imagination se place l'homme de jugement, représenté par un critique et un philosophe.

Le critique est d'une assez rare espèce en France : un critique de littérature comparée. Cette catégorie exige, en effet, un don qui n'est pas habituel, dit-on, à notre génie : le don des langues. Lebesgue l'a reçu à un degré prodigieux. S'il ne connaît pas tous les dialectes du monde, il en sait beaucoup et il n'en est guère sur lequel il ne possède assez de données générales essentielles, pour pouvoir l'apprendre s'il en a envie ; et l'apprendre non seulement pour le parler, mais pour l'écrire. Dans ses *Pages Choisies* vous trouverez des vers bretons que les bardes ne jugèrent pas ridicules — et vous savez que les bardes ne plaisantent pas sur ce chapitre ! — et des vers provençaux qui, ici je puis l'affirmer, sont dans la bonne moyenne des produits du Félibrige. J'eusse pu rapporter des vers portugais, des vers allemands.

Ce don des langues, Lebesgue l'a utilisé pour se mettre au courant des littératures. L'italienne, l'anglaise, l'espagnole, il les connaît comme il connaît la française. Je ne vous apprends rien en rappelant qu'il tient au *Mercur*, depuis vingt ans, la rubrique des lettres portugaises!... Mais tous les lecteurs du *Mercur* ne savent pas qu'il signe la néo-grecque Démétrius Asteriotis, et Lioubou Sokolovitch la yougo-slave. Parmi la masse de critique internationale qu'il a donnée un peu partout, non seulement en France mais à l'Étranger, je citerai trois ouvrages : *La République Portugaise*, *La Grèce littéraire d'aujourd'hui* et les *Chants féminins serbes*. Chacun accuse un caractère de sa critique comparée. Le premier, qui conduit la littérature portugaise de ses origines jusqu'à la révolution de 1910, tend à expliquer par l'influence de ses écrivains le redressement du peuple portugais. Le second pivote autour du problème linguistique néo-grec. Le troisième est une traduction, mais précédée d'une introduction générale et suivie d'abondantes notes. Trois livres de première main et sur le compte desquels il faut entendre les intéressés (1), un Xavier de Carvalho, un Sotiris Skipis, un Miodrag Ibrovac ! Celui-ci (le savant historien de notre Heredia), dans une étude qui ouvre les *Chants Féminins Serbes* (1920), ayant observé qu'ils sont du langage non seulement populaire, mais archaïque : « C'est dire la difficulté de traduire ces chants et la surprise que j'ai eue à constater l'ingéniosité de M. Lebesgue qui a déchiffré notre langue de prime abord, et qui l'a apprise tout seul très vite et très bien. »

(1) V. le numéro spécial consacré à Philéas Lebesgue, en 1918, par la *Revue des Humbles* et où seize de ses admirateurs présentent chacun un de ses aspects. On y trouvera, mise au courant par son auteur, l'excellente bio-bibliographie établie en 1903 par M. van Bever, au tome III des *Poètes du Terroir*.

Parmi les travaux critiques dont Lebesgue a été l'objet, je dois me contenter de signaler ceux de MM. Manoël Gahisto et A. M. Gossez (tous deux passionnés pour le renom du bon laboureur de la Neuville), publiés en brochures. Celui du premier, intitulé : *Au Cœur des Provinces : Philéas Lebesgue*, est de 1908 ; celui du second : *La Pensée de Philéas Lebesgue*, de 1924 (Paris, la Maison des Jeunes, Collect. des « Primaires »).

Au critique, en effet, Lebesgue ajoute, en se jouant, un traducteur qui se chiffre : espagnol, portugais, serbe, grec, brésilien, par une quinzaine d'ouvrages ; en 1923 le roman espagnol de Gomez Carrillo, *L'Évangile de l'Amour*, et la reconstitution, par M. Lopes Vieira, du vieux roman portugais *L'Amadis de Gaule*.

Il y a aussi l'éditeur de *Six Lais* de Marie de France et des deux poèmes de Robert de Houdenc : *Le Songe d'Enfer* et la *Voye de Paradis* ; deux volumes de bonne romanica (à moins que je n'y connaisse rien), avec ceci en plus que Lebesgue, s'il traduit en savant, écrit en poète et en homme du Moyen Age... congénital.

Passons en courant sur le philosophe. Il a trois cordes à son arc : philologie, ethnologie et esthétique. Il en a tiré d'assez belles flèches dans *l'Au-delà des Grammaires*, qui est comme la métaphysique du langage, dans *le Pèlerinage à Babel* qui est un conte philologique, dans *Aux Fenêtres de France* où l'ethnologue se combine à l'esthéticien et cherche dans le problème des races, — qui est le grand cheval de bataille de Lebesgue, qui est le problème auquel il ramène tout, — la solution de cette énigme : la formation du génie français.

## VII

Comment une œuvre pareille a-t-elle pu être produite dans de pareilles conditions ? Comment un métier aussi fatigant et aussi absorbant que le métier de la terre permet-il à Lebesgue d'être le poète, le dramaturge, le romancier, etc., que nous avons passés en revue ? L'Art est long et le Temps est court ! dit un proverbe. Mais un autre affirme : il y a temps pour tout. Il a raison. Les jours ont tout de même 24 heures, et l'année 365 jours ; et celui qui, la tâche quotidienne terminée, emploie aux lettres le temps que d'autres consacrent au repos ou au plaisir, celui-là, la cinquantaine dépassée, ne considérons pas comme un miracle qu'il se

trouve avoir élevé un monument de forte taille (1). Et surtout, si, pour lui, *l'art* est moins *long* que pour la moyenne des artistes. Lebesgue a une facilité grande; si grande que, de qualité indispensable à son cas, elle est devenue un défaut et peut-être son seul défaut. L'analyste ne le trouve jamais insignifiant, car il est toujours sincère; il puise à une abondante source intellectuelle et sentimentale; il bénéficie d'une culture comme il n'en est pas de nos jours, Gourmont non excepté, de plus encyclopédique; et enfin sa *vis poetica...* celtique l'accompagne toujours et partout. Mais il lui arrive de ne pas donner à son art, faute de loisir, une signification suffisante. Jamais insignifiant, mais quelquefois négligeable. L'analyste doit le dire, non seulement pour dégager sa responsabilité d'analyste, mais aussi dans l'intérêt de Lebesgue; et j'y ai d'autant moins de scrupule que je le vois apte, aussi bien que quiconque, à l'achèvement: génie lucide et ordonné qui a su se clarifier chaque fois qu'il en eut le temps, esprit parfaitement doué du sens critique et dans les ouvrages les plus hâtifs duquel on rencontre encore de nombreux morceaux accomplis. C'est le cas de son roman *Le Sang de l'Autre*. A-t-on jamais exprimé le pouvoir et les ravages de l'amour dans un cœur virginal plus poétiquement que Lebesgue a fait en décrivant la rivalité de Marie et d'Eve? Il y a là des pages exquises de délicatesse, de tendresse, d'innocence, de blancheur. Pages qu'un génie ingénu, solitaire, protégé par les conditions de son existence contre toute altération, pouvait seul imaginer; pages de *primitif* (2), poésie à l'état vierge, qui coule abondante et

(1) Ni même qu'il ait trouvé maints moments pour sortir de sa coquille. Lebesgue a vu la Bretagne, les Landes, l'Alsace; il a visité la Belgique, Londres, la Suisse. Le Gouvernement portugais l'a reçu deux fois à Lisbonne. Un des chapitres de son recueil inédit, les *Travaux et les Songes*, est intitulé « Fenêtres sur le monde ».

(2) Ce qu'on a lu plus haut de la primitivité qui éclate dans *l'Ame du Destin* se rapporte aux chapitres du *Sang de l'Autre*, dont s'agit. — Voir *Pages Choisies*, p. 184 à 188, « L'Eau Dormante ».

En lisant cet épisode rapporté par M. F. Funck-Brentano, dans l'étude *Philéas Lebesgue médiévisite* qui figure à la monographie éditée par *les Humbles*, et alors que Lebesgue m'était quasi-inconnu, j'ai éprouvé l'un des plus

cristalline et, sous cette poésie vierge — et de par sa virginité — des éclairs d'une psychologie divinatoire.

Silence ! je revois l'innocence du monde...

Mais je n'aime pas affirmer quand je n'ai pas la place de citer, et je ne venais pas louer le romancier du *Sang de l'Autre*, mais proclamer le caractère hâtif, prolix, feuilletonnesque de l'œuvre, dire qu'elle pousse l'absence de composition jusqu'au paradoxe, et, bref, qu'elle découragerait si son coefficient poétique n'était pas si haut. Eh ! bien, *Le Sang de l'Autre* et les *Charbons du Foyer* (où le génie de Lebesgue parle moins haut, mais n'est pas muet et qui mérite tous les reproches de l'autre roman) ont été bâclés aux heures de ses repas, mangeant d'une main, écrivant de l'autre, parce qu'on était en pleine moisson, que les foins se rentreraient, que la batteuse battrait demain, et que la gazette régionale, qui publiait notre romancier à mesure, était impatiente de sa copie.

Même histoire pour *l'Au delà des Grammaires*, ouvrage presque aussi décevant qu'il est admirable et qu'il m'a fallu lire, relire, parcourir et reparcourir avant de savoir ce qui devait en être choisi. — « Au delà des Grammaires », au delà du corps linguistique, c'est l'âme du langage que le philologue scrute. Au delà ou plutôt en deça des règles suivant lesquelles la parole humaine s'est développée, c'est son embryologie qu'il dissèque. Analogie des mots et des sons, des sons et des signes ; passage de l'idéographie au syllabisme, de la danse au chant, du chant au poème ; la couleur des mots, leur sexe, la concordance physiologique des couleurs et des sons ; l'anatomie du vers et la chimie du rythme : accent, quantité, césure, allitération, assonance, — toutes les tendances et les gestes de la métrique ; le rapport, chez les individus et les races, entre la prononciation et le caractère ; l'action du climat sur l'accent et sur le ton... et sur la chanson ; le

vifs étonnements que la littérature m'ait procurés. — C'est cette lecture là qui m'a intéressé à notre écrivain.

passé et l'avenir des patois, la réforme de l'orthographe, le problème de la langue universelle, les raisons qui mettent l'Art au dessus de la Science et de la Philosophie : phonétique, ethnologie, sémantique, esthétique, critique littéraire, psychologie, physico-chimie, kabbale, — ouvrage prodigieux tant par les connaissances qu'il suppose et pose, que par les horizons qu'il découvre ! Mais ouvrage dont les chapitres, où déjà le fil conducteur s'aperçoit mal, restent sans enchaînement ; qui ne pose pas de prémisses, n'apporte pas de conclusion et que coiffe, en outre, un avant-propos non fait pour sa tête. Lebesgue s'en est rendu compte et il a essayé de se consoler : — « Qu'importe ! (s'écrie la préface) il est plus précieux, peut-être, à cette époque, de faire songer et chercher que d'apporter ou susciter des convictions arrêtées et inébranlables ! » Mais nous ne sommes pas plus dupes que lui et nous penserions plutôt (comme fait M. Han-Ryner)<sup>(1)</sup> à lui dénier le titre de *philosophe*, quitte à lui donner celui de *penseur*. La vérité, c'est que Lebesgue, quand il a jeté sur le papier son ouvrage, avait « aussi » autre chose à faire, et pressante, et qu'un ouvrage pareil est exclusif de tout autre préoccupation. Pour tout ce qu'il a pu porter dans sa tête et ruminer au cours de son travail des champs, il n'a besoin d'aucune excuse ; ce qui exigeait au contraire un labeur lent, prolongé, sans distractions, ce qui devait être posé et rester posé longtemps, des années et des années, sur sa table de travail, a les inconvénients de la hâte. Car le laboureur de la Neuville n'a pas de table de travail... parce que d'abord il commence par ne pas avoir de cabinet de travail. Ni Renan, ni Taine n'ont mené 20 hectares de céréales, et 20 de pâturages et, je le crois, Lebesgue était capable de leur niveau critique et philosophique, s'il n'eût pas été paysan. Lorsque Gourmont a écrit *l'Esthétique de la Langue française* et *le Problème du Style*, ouvrages avec lesquels *l'Au-delà des Grammaires* n'est pas sans rapport, il ne revenait pas d'arracher ses betteraves ou lier ses gerbes.

(1) Dans le numéro spécial de *Les Humbles*, précité.

## VIII

Mais souligné le désavantage net que sa profession procure à Lebesgue, il faut dire vite le grand avantage qu'il en retire. L'œuvre lebesgienne respire la poésie par tous les pores; et philosophe, même, un souffle lyrique la traverse qui ferait songer à Platon.

L'avant-propos de *l'Au-delà des Grammaires*, par exemple, n'est guère plus au point que l'ouvrage; mais sa lecture cause une jouissance vive au fervent des Muses, la jouissance d'ordre... celtique que font goûter plus d'un chapitre de Lebesgue romancier et romancier déplorablement hâtif. Avons-nous avec lui un grand poète? Cette question n'entre pas dans mon programme d'aujourd'hui, mais nous avons en lui un véritable poète. L'auteur du *Buisson Ardent* et des *Servitudes* est un véritable poète, parce qu'il est un véritable paysan. Lyrique, il doit tout, après Dieu, à son métier.

Parbleu! direz-vous, le genre géorgique lui appartient mieux qu'à personne... — Sans doute; et grâce à ce laboureur, la poésie champêtre s'est enrichie de notations qui « ne s'inventent pas » ou qui ne s'inventent pas, si j'ose dire, à tout bout de champ.

Le cheval qui sue au long des labours,  
Les muscles bandés sur le trait qui craque...

.....

Le soc, au cœur du sol plonge sa lame plate;  
La glèbe se renverse et fume...

Mais il use avec discrétion des outils que son métier lui met dans la main. Les *Servitudes* ressortissent moins à son travail qu'au Travail; c'est le plus objectif et symbolique et social de ses ouvrages. Bref, et son indisposition au didactisme aidant, Lebesgue n'est pas un poète de géorgique; ce professionnel la laisse aux amateurs, qui ne manquent pas depuis Virgile. — Quel bénéfice tire-t-il alors d'être un paysan? — Voici: le contraste entre sa profession si exi-

geante, si fatigante, si réaliste, et sa disposition puissante au Rêve, l'alimente.

*Hymne à la Charrue* contre *Hymne à la Harpe*, la harpe d'or de Merlin! Les « travaux » d'un côté et, de l'autre, les « songes ». Le *Buisson Ardent* et les *Servitudes*!

Il regarde ses deux personnages : celui qui se penche sur le sol et celui qui s'élève dans les cieux ; celui qui piétine le fumier de sa basse-cour et le contemplateur le (donnons-lui le nom qu'il lui a donné) — « le Mendiant de Songe ». Et il dit à l'alouette :

Tu chantes ton orgueil de vivre ; tu te grises  
Du vertige orageux des gouffres...  
Et moi je suis le ver qui rampe sur le sol !  
Je hume la vapeur épaisse des étables  
Où les troupeaux repus ruminent leur repos...

Fuyant l'« aimable abri » de la vallée, il grimpe « aux sommets héroïques » :

Et le sort l'enracine à l'humus nourricier...

Un « désir d'aventure et de rouge conquête » bout et s'exalte en lui :

Cette nuit je vais chevaucher d'énormes flots,  
Aborder, frémissant, dans des îles lointaines,  
Et sous les palmiers d'or où dorment les fontaines  
Désaltérer ma soif et laver mes sanglots.  
Mais quand le jour viendra frapper à la fenêtre,  
Mes regards s'ouvriront sur l'horizon fermé.  
Adieu ! miracle ardent par le rêve allumé :  
La glèbe attend, la glèbe obscure des ancêtres...

Drame quotidien où sonnèrent des minutes d'une telle désespérance qu'il n'a pas osé les fixer dans ses poèmes. Il est allé les enfouir dans ses romans, mêlés à des aventures dont le romanesque parfois, excessif jusqu'à la puérité, semble destiné à cacher le sens auto-biographique.

Il existe entre Savignies et La Fresnoye, au fond d'une gorge sourcilleuse et boisée par où serpente le chemin, un vieil étang abandonné que les roseaux ont envahi et dont la digue, sous la poussée de l'eau, s'est crevassée.



De loin s'aperçoit le squelette d'une vanne pareille à quelque croix funèbre, plantée dans la vase stagnante.

Le lieu est sauvage et presque sinistre, inabordable à force de ronces et de flaques croupissantes. Mais si l'on contourne les bords spongieux de cette morne ruine, jusque derrière la cabane écroulée qui domine le barrage en travers du vallon, une musique cristalline s'exhale du ravin, au pied du promeneur.

Entre les pierres, les racines de frênes et de châtaigniers, l'eau filtre et serpente de cascade en cascade, toute claire et menue, toute rieuse au sortir du mur noir qu'elle escalade pour s'échapper de sa prison crevée. Elle s'en va vers les prairies de la vallée, au bas des pentes broussailleuses, vers le soleil...

Ainsi fait mon âme, que tant de malédictions ont assaillie à cause du passé de ma race, et qui cherche quand même la lumière à travers les ruines du destin.

Ainsi parle, en attendant son suicide, la Geneviève de *l'Ame du Destin*. Elle cristallise le point culminant de la révolte du *Mendiant de Songe*. Et les poèmes de Lebesgue ont beau être une école de stoïcisme et d'optimisme, le combat entre le rêve du poète et l'action du paysan y laisse toujours quelque trace.

Les deux personnages peuvent s'unir, communier dans l'amour du sol natal, au service de cette « terre d'amour » que l'un cultive et l'autre raconte, ils sont toujours deux. Voilà le secret de Lebesgue; qui l'a découvert une bonne fois ne trouvera jamais sans intérêt ce qu'il écrit.

En laissant de côté son habileté versificatrice, qui n'est pas médiocre, Lebesgue apparaît comme un véritable poète parce qu'il ne cesse de tenir une position franche et neuve, de jouer un personnage caractéristique et que personne n'a jamais joué avant lui. Lebesgue est un véritable poète parce que, intelligent et sensible à un haut degré, il a ce qui manque à tant d'autres, une raison d'être, un sujet de chanter.

## IX

Tout chez lui est en conséquence de son métier... ou en a tellement l'air qu'on peut suivre le thème sans craindre

de tomber dans le système. Suivons-le; avec un tel fil, le labyrinthe lebesguien ne nous embarrasse pas plus que si nous étions sur la grand'route.

Comment ne pas voir un rapport de cause à effet entre sa qualité de paysan et son régionalisme? Il nous donne l'œuvre régionaliste la plus accusée, la plus signifiante — et de beaucoup! — que depuis Mistral nous ayons. Régionalisme non certes plus naturel que celui de Mistral (d'ailleurs fils de paysan et qui, s'il n'a pas travaillé la « glèbe des ancêtres », du moins a vécu près d'elle, contre elle); régionalisme non pas plus naturel, plus instinctif que ceux de Mistral ou de Brizeux; mais, comment dirai-je? régionalisme *automatique* et si machinal qu'il ne pense pas une minute à enseigner — ce qui ne l'empêche pas d'être enseignant. Lebesgue a-t-il écrit, prose ou vers, imagination ou critique, une page qui n'ait en vue sa *terre d'amour*? Tout au Beauvaisis; ses paysages, son âme, son histoire, ses grands hommes, ses héros — collectionnés depuis Corréus le Bellovaque, dont l'épieu s'est rougi de sang romain, jusqu'à l'héritier suprême des potiers brayons picards: le maître du grès, Delaherche. Vraiment il la cultive, sa terre, avec la plume comme il la cultive avec la charrue. — « Dame, je suis de Picardie », récite le 629<sup>e</sup> vers de la *Voye de Paradis*. L'assertion ne suffirait pas au romaniste: « Elle est bien sujette à caution (remarque-t-il), si l'on songe au caractère nettement allégorique de tout le poème et que la Picardie (au XIII<sup>e</sup> siècle) était le rempart de l'orthodoxie, comme le Poitou et le Limousin demeuraient celui de l'hérésie, lisez de la résistance au principe d'autorité. » Mais elle suffit au régionaliste. Robert de Houdenc a chance d'être picard et brayon-picard, alors! et de tirer, par conséquent, son origine de ce Hodenc-en-Bray qui voisine la Neuville-Vault. La langue que parle le trouvère ne s'oppose pas à l'hypothèse... Notre laboureur trouve donc le temps de traduire et de commenter Raoul de Houdenc. L'affection particulière qu'il porte, parmi tant de littératures, au Portugal, à la Serbie, à la Grèce, n'est-elle

pas un visible prolongement de ce régionalisme automatique? Ses amis de Lisbonne, d'Athènes et de Belgrade ne s'y trompent pas : — « Il est notre Ambassadeur intellectuel... C'est un des lusophiles que nous aimons avec le plus de tendresse et d'enthousiasme; car il s'est dévoué au culte de nos lettres, avec passion », s'écrie M. Xavier de Carvalho. Quand on aime... automatiquement son sol natal et qu'on a le cœur généreux, on aime le sol natal des autres. On y folklorise avec l'ardeur dont la traduction annotée des *Chants féminins serbes* témoigne. On s'enflamme sur la question dialectale que pose la littérature néo-grecque, comme un félibre s'enflamme sur la rénovation de la langue d'oc, un barde sur la celtique, alors surtout que la foi régionaliste vous conduisit à être félibre, à être barde (1).

Ce qui est vrai du régionalisme de Lebesgue est vrai de son patriotisme. Sa rivière de Beauvaisis se jette dans le fleuve de France sans les barrages qui ne sont peut-être pas tout à fait absents, quelquefois, chez un Mistral ou chez un Brizeux, ou, du moins, qui peuvent ne pas être absents chez certains de ceux que leur régionalisme enflamme. Or, l'œuvre lebesgienne est l'œuvre la plus animée, — je dirai de beaucoup, s'il n'y avait pas Déroulède — la plus animée de patriotisme concret que notre littérature connaisse; ceci sans priver Ronsard et Corneille, Chénier, Hugo, ni Rostand de ce qui leur appartient. Patriotisme chez qui la couleur n'absorbe pas les nuances; patriotisme qui ne tient pas en un mot, puisque Lebesgue a écrit tant de volumes! Mais, dans son essence : patriotisme de paysan, de Jacques Bonhomme — ce Jacques Bonhomme que la *Tragédie du grand Ferré* met en scène après l'avoir annexé au sol picard. Patriotisme pur d'idéologie, de phraséologie autant que d'impérialisme. Patriotisme à

(1) A quelle profondeur intuitive Lebesgue se trouve ainsi conduit, son roman *Kalochori* nous le montre. Qui croirait que, s'il n'émane pas d'écrivain grec, ce roman ne soit du moins le fait d'un Français qui a vécu longtemps sur les lieux décrits! Qui croirait que son acteur n'a jamais vu ni la Crète, ni la Grèce!

base d'amour de la paix, qui n'explosera qu'en dernier ressort, et qui, au-dessus du champ de bataille d'aujourd'hui, aperçoit le champ de blé de demain. Patriotisme pacifiste — au sens où ce mot repousse la lâcheté et la déraison autant qu'il déteste la guerre (V. *La grande Pitié* et le *Char de Djaggernath*). Il a permis à Lebesgue, tandis qu'il planait au plus haut de son ciel humanitaire, fin 1913, de terminer ainsi un poème intitulé *Sois mon camarade*:

Passant nous avons causé  
 — Les âmes se frôlent quand on parle —  
 Donne-moi ta main !  
 Je souhaite de la presser.  
 Tu as l'esprit droit, le cœur allègre  
 Et mes yeux dans les tiens ont reconnu leur rêve...  
 Ne me dis pas ton nom quoiqu'il soit sur ta lèvre :  
 J'ai le son de ta voix qui me suffit ;  
 Cache-moi, si tu veux, aussi  
 Ta patrie et ton prince :  
 J'ai ton visage dans les yeux  
 Qui vaut mieux pour me convaincre  
 De la valeur de ton Dieu,  
 Que le calcul des fusils qu'on peut mettre en ligne  
 Par derrière la frontière où tu naquis.  
 Et cependant, je te le dis,  
 Si quelque folie insigne  
 Déchaînait un jour la guerre en tempête  
 A travers les champs et les vignes  
 Qui nous nourrissent ici,  
 Je ne trouverai point sacrilège  
 De défendre mon pays !

## X

Ramenons à la même source cette *note atavique* qu'il sonne si tendrement.

Vieille terre de mes morts,  
 Il m'arrive du remords  
 Qu'on te délaisse ;  
 Vieille terre de mes morts,  
 Aux pauvres rit ta noblesse...

Elle a pu, cette note, balbutier, chez d'autres poètes de notre langue, le « je suis né parmi les pasteurs » lamartien ; mais le lyrisme de Lebesgue célèbre véritablement un culte, sinon une religion, *le culte des ancêtres*.

Ancêtres ! J'ai cherché la trace de vos courses  
 Au détour des coteaux qui bornent mon pays.  
 J'ai cherché de vos pas l'empreinte auprès des sources,  
 Et j'ai vu que ce siècle amer vous a trahis.

Mais sur la lèvre sans orgueil des pauvres femmes,  
 Dans l'accent de leurs voix bruit votre secret ;  
 Le nom des vieux hameaux vous cite et vous acclame,  
 Quand un rustre l'indique au voyageur distrait.

De Wallonie en Bray, par les plaines picardes,  
 Ces noms et cet accent m'ont reparlé de vous,  
 Aïeux au teint bronzé, dont les faces hagardes  
 S'éblouissaient de fondre en fer les rochers roux.

Sans doute est-ce ici le moment de dire que notre poète, à son ascendance paternelle paysanne, tient beaucoup à ajouter une ascendance maternelle qui remonte à des forgerons wallons, *affineurs* de fer (1). Cependant la note atavique est surtout là pour traduire les appels qu'il reçoit de sa terre et les élans qui l'inclinent vers sa profondeur.

Lorsqu'à travers la plaine étrangement austère  
 Je berce en travaillant mon rêve immaculé,  
 J'ai senti bien souvent tressaillir sous la terre  
 Les vieux paysans morts en un temps reculé.  
 Dans les sillons ouverts, dans le frisson du blé...

J'ai leur sang dans le cœur et leur âme dans l'âme.

Atavisme ; Filiation ! Nous connaissons *L'Art d'être Grand-Père*. Le laboureur de la Neuville nous donne « l'art d'être fils ». C'est un art, certes, que nous n'avions pas besoin de lui pour cultiver dans notre cœur, mais qui n'était pas très familier à notre lyrisme. On ferait un livre des poèmes où Lebesgue évoque le couple de travailleurs de la glèbe qui l'enfanta et au labour desquels son labour a

(1) *L'affineur* est le nom de la mère du père de Lebesgue.

été, tant de saisons, incorporé. Il les chérit parce qu'il est leur fils. Il les chérit aussi d'avoir servi la divinité au service de laquelle ils l'ont placé; de n'avoir voulu connaître d'autre « servitude » que la servitude terrienne. Et il dira à sa mère, en terminant un admirable poème dont j'ai cité le début :

Tu ne flagornais point, tu travaillais, rebelle  
A tous les jous; tu es pareille à ce pays...

*Ce pays!* L'amoureux même, chez notre lyrique, l'a dans la peau. Pourquoi t'ai-je aimée ainsi *sans prendre garde?* demande-t-il à son amoureuse. — Réponse :

C'est que tes yeux, ta bouche et le goût de ta chair ;  
Tes yeux, surtout tes yeux, ciel clair où juillet darde,  
M'exhalaient l'âme en fleur de la terre picarde,  
Et la mâle beauté de ce pays amer.

. . . .  
L'odeur du sol se mêle à ton parfum de femme.

. . . .  
C'est l'âme du terroir lointaine et séculaire  
Qui s'exhalait de toi quand tu voulus me plaire.

Vous n'ouïtes jamais un amant parler ainsi, et une idée vous traverse !... Vous songez aux « grands bœufs blancs marqués de roux », du paysan de Pierre Dupont :

J'aime Jeanne, ma femme, eh bien ! j'aimerais mieux  
La voir mourir que voir mourir mes bœufs.

Eh ! oui, entre les deux sentiments, tous deux de paysan, il n'y a que la différence du matériel à l'idéal. Mais Lebesgue est d'ordre celtique ; aussi loin de « l'esprit gaulois » qu'on peut être. Lui qui vient du Moyen Age, j'ai laissé entendre de quel Moyen Age il vient. En tout cas, s'il vient du Moyen Age, comme aucun écrivain jusqu'ici ne nous en est venu, on comprend que sa descendance paysanne lui ait facilité le voyage...

J'achève. De même que l'imaginatif, le penseur est commandé par son métier agricole. Les problèmes de linguistique et de sémantique auxquels il se plaît, ces *colles* ethnologiques, mais elles lui ont été *poussées*, tandis qu'il tra-

vaille, par les guérets où il se tient et les ombrages qui l'assistent. A quel degré l'idée de race l'obsède, c'est un des points que mon étude aura mis le moins en lumière, mais je le vois si évident au lecteur qui m'a compris ! Le héros du *Roman de Ganelon* ne trahit pas précisément. Il se venge. Outre l'amour incestueux pour la belle Aude, sa belle-fille, qui le tourne contre Roland, il assouvit sur Charlemagne et ses barons la vengeance du Celte, de l'autochtone, contre les descendants de l'envahisseur german. Dans *Kalokori* nous voyons une jeune Grecque, poursuivie par un beau cavalier turc, pousser le sentiment de la race jusqu'à une violente répugnance sexuelle. Faire l'histoire intellectuelle de la France, pour l'auteur d'*Aux Fenêtres de France*, « c'est analyser non seulement le caractère particulier des espèces humaines qui se sont successivement établies sur le sol, jusqu'à ce que... » etc. — Cette *idée de race*, ne voyez-vous pas son caractère primordialement paysan ? Un travailleur de la glèbe n'a-t-il pas tendance à trouver dans l'être humain un produit du sol, comme les céréales ou les arbres ?...

Paysan picard, ou brayon-picard, ou paysan tout court ; Paysan de France d'aujourd'hui et de tous les temps ! Il a mis longtemps à entrer dans notre haute littérature. — Le voici.

MARCEL COULON.

## BANDEROLES POUR FLUTES PERSANES

---

*Solitude à Baalbek sur les pierres dorées cuites par le soleil.  
S'est lassé de m'attendre mon petit guide arabe  
grimpé au faite du temple  
de Jupiter. Les ruines, les abricotiers en fleurs rosissent  
au crépuscule.*

---

*Dans les gorges de l'Euphrate la nuit, l'orage nous a surpris.  
Il faut éviter les précipices invisibles. Eclate la tornade de  
sable.  
Le vent brûlant du désert renverse tout. La lumière lointaine  
qui nous guidait,  
Deir Ez-zor, gîte attendu, disparaît.*

---

*Abou-Kemal, village du désert.  
Sur la grande place carrée,  
je fume le narghilé près des chefs de tribus  
silencieux, sous les étoiles.*

---

*Perdus dans le désert, pistes brouillées, nous errons.  
Le blanc chamelier rencontré cherche à nous entraîner  
vers les pillards de sa tribu. Mais sa ruse est éventée ;  
au hasard dans le soir inquietant, à la recherche de l'oasis,  
nous allons.*

---

*Dans l'oasis je parcours à cheval les étroits sentiers  
avec celui qui disperse  
les nomades. Pour le retour nous traversons  
la rivière au courant rapide. Mais près de lui que craindre ?*

---



*Ville des colonnes ambrées. Ruines expressives. Noblesse des lignes droites.*

*Temple du soleil sur l'Acropole. Découverte à la tombée du jour*

*en un repli du désert cachée, brusquement surgie, Palmyre.*

—

*Le cimetière musulman interminable,  
pierres mêlées aux pierres  
du désert, à l'entrée de Bagdad,  
ne finira donc jamais ?*

—

*Au loin enfin apparaît  
brillant au soleil couchant,  
splendeur, mosquée, pierrerie,  
la coupole d'or de Kazméine.*

—

*Mausolée de la sultane Zobéide,  
pyramide à l'horizon maintenant cerné par les travaux  
d'ingénieurs  
des Anglais. Elle doit bien s'ennuyer là,  
l'épouse d'Haroun-Al-Rachid.*

—

*La coupole bleue étincelait  
au-dessus de la grande place  
des caravanes où, allongés, se reposaient  
les chameaux poussiéreux.*

—

*Baromètre de ma gaieté,  
soleil du matin sur les montagnes blanches,  
tintements des clochettes, flâneries le long des hauts murs.  
Hier l'ennui d'un jour voilé m'oppressait le cœur.*

—

*Sans cesse dans les rues  
de Téhéran, on l'entend*

*le cri des conducteurs d'ânes,  
son plaintif à bouche fermée.*

---

*La fiévreuse Espagnole qui se disait  
petite-fille de don Carlos, venue finir ici, repose  
dans l'émouvant enclos au centre de la plaine  
de Doulab, cernée par les écrasantes montagnes.*

---

*Manne du désert, douce comme le miel  
à quelques chais le tyr dans le Bazar  
se vend, promenée sur le dos patient des petits ânes  
couverts d'étoffes vives, de pompons, de clochettes.*

---

*Ciel gris, montagnes voilées.  
Un jour va lentement se traîner  
dans l'attente de quoi ? On ne sait plus.  
Comme vite s'oublie l'habitude de la joie.*

---

*Autour de la ville plate en terre sèche  
la blancheur des pavots.  
Un champ de têtes égales, rondes.  
....Nuits des ports loin là-bas dans un autre hémisphère.*

---

*Après les grandes pluies se lève le rideau  
de brumes. Surgissent les montagnes  
d'un blanc épais sur le ciel d'outre-mer,  
un ciel du bleu des miniatures.*

---

*Norouz, fête du printemps  
persan. Premier jour de leur année.  
Ondées tièdes et soleil. Aubépines de mon jardin.  
Tous les arbustes fleurissent. Seule note sombre, deux sapins  
sur le ciel bleu.*

---

*Aux jardins de Entézam Saltaneh  
glissaient dans la nuit des ombres dorées.*

*Brocarts de l'ancienne Perse, musiques cachées  
mêlées aux voix des rossignols et des grenouilles du bassin.*

---

*Mon voisin le grand Veneur  
du Shah sort de son beau palais sur un étalon blanc  
suivi des lévriers pour chasser les gazelles  
au désert.*

---

*Les chevaux du Shah in Shah,  
blancs, caracolant, piaffant,  
ont comme impérial signalement  
leur longue queue teinte en violet rose éclatant.*

---

*Fantaisies peintes au henné  
sur les élégants ânes blancs. La mode veut que, de même,  
rougeoient les cheveux des petits enfants  
et la barbe des grands-pères.*

---

*Prières, prédications du Rouzé  
dans les jardins après le Moharrem.  
En Ichadour, dominos noirs y venaient  
les femmes, toujours prêtes aux larmes.*

---

*Le jardin a reçu la pluie. Le soleil doucement reparait.  
Trille un oiseau. Percent les bourgeons. Et déjà voici  
sur cet arbuste sombre  
les soyeuses petites fleurs d'amandiers qui s'entr'ouvrent.*

---

*Il neige. Incroyable silence. Je suis prisonnière de l'Iran  
inexorablement jusqu'au printemps.  
Plus même ne s'entend  
le bruit perpétuel des cloches de caravanes.*

---

*Bleu métallique du ciel d'hiver.  
Entre les arbres dépouillés, entre les deux tours du caravan-  
sérail*

*là-bas, ce triangle blanc  
le Démavend.*

---

*Château en ruines des anciens shahs.  
Modes d'il y a cinquante ans. Papiers à bouquets.  
Une chambre tapissée de caricatures anglaises rococo.  
Là-dessous des rochers, le gouffre. Horizon barré par les  
montagnes de neige.*

---

*Les boules rondes de la Mosquée que de ma fenêtre je vois  
ne brillent plus, bleues, mais en gris s'estompent.  
Hélas, l'hiver !*

---

*Trottine, sur son âne pomponné  
assis bien en arrière, de blanc enrubanné,  
grave et souvent bien rond et bien gras,  
vers la mosquée le Mollah.*

---

*Le soleil descend vers la plaine à la trouée de Kazvine.  
J'attends l'heure rose.  
Bientôt les sommets s'empourpreront,  
sorbets à la groseille.*

---

*La voix du muezzin m'a réveillée ce matin. Comment  
de si loin parvient-elle jusqu'à moi par-dessus tous les murs  
et tous les jardins ? Bientôt commenceront  
les tintements de clochettes des ânes. Mais je me rendors.*

---

*Dans le parc abandonné, à la lisière  
du désert,  
tombe l'eau d'un bassin dans l'autre.  
Jeux d'eau pour personne. Pleure le dernier jet d'eau.*

---

*Sur le mur d'argile  
entre deux cyprès*

*pointe une cime  
blanche.*

---

*Sons graves des cloches de chameaux.  
En bronze lourd. Partout  
au Bazar et dans les rues  
caravanes lentes venues de loin.*

---

*Le second soir du printemps, dans mon jardin  
sous les arbres blancs près du bassin,  
j'ai entendu la petite voix liquide, plainte si douce  
du crapaud.*

---

*Les gouttes de pluie dans le bassin  
font des cercles qui s'élargissent  
par-dessus les poissons entre les blanches  
fleurs tombées.*

RENÉE FRACHON.

## UN PRÉTENDANT A LA COURONNE DE RONSARD

Ronsard prenait de l'âge. Un présomptueux s'imagina, tout bien examiné, qu'il était l'élu prédestiné à succéder au chef de la Pléiade. « Ronsard a 60 ans, écrivait-il, il est suranné. Du Bartas a des chagrins, des ennuis, il veut soigner ses enfants et sa santé ». Le sieur Edouard Du Monin restait donc seul, apparemment, pour ceindre le laurier de Prince des poètes.

On ne connaît guère aujourd'hui, même de nom, ce rimeur ambitieux. Les historiens de la littérature en faisaient encore mention jadis, et lui adressaient une rapide moquerie en rappelant deux de ses vers, toujours les mêmes d'ailleurs. Actuellement, ce Du Monin qui fut, pendant sa courte existence (1559-1586), à la fois trop favorisé par les dieux et l'objet de leur cruauté, a été complètement éliminé. La chronique nous apprend peu de choses sur lui, il est vrai, bien que Lacroix-Du-Maine ait été son ami et son admirateur. Quant à ses œuvres, les exemplaires ont presque disparu. Je ne crois pas qu'il en existe un seul de l'édition des « Œuvres complètes » en VI tomes. Pourtant ses contemporains le traitèrent de prodige. Même en tenant compte de la facilité avec laquelle les gens de lettres échangeaient autrefois des compliments ampoulés, on peut dire que sa renommée fut immense. Il eut assez de gloire pour avoir des ennemis. Le ridicule ne tua pas Du Monin que, plus tard, dans son *Tableau de la poésie au XVI<sup>e</sup> siècle*, Sainte-Beuve rangea parmi les monstres ; des jaloux, dit-on, l'assassinèrent. De mauvaises langues ont aussi prétendu qu'il avait été victime pour avoir écrit une grossièreté sur la porte du

domicile habité par une fille galante. Et cependant, par je ne sais quelle courtoisie naturellement persistante, il aurait eu la délicatesse de s'exprimer en latin !

A vrai dire, Du Monin était belliqueux. Son langage, imagé assurément, fanfaron sans aucun doute, s'imprégnait d'un fiel pénétrant à l'adresse de ses adversaires. *Vipereaux*, *genêts*, *atômes*, étaient les plus doux noms qu'il leur donnât. Dans un « nota » qu'il ajoute comme post-scriptum à une dédicace latine, dont les rimes sont *cœlam*, *cœli*, *cœlo*, *cœlis*, *cœlos*, il avertit :

Je seroi marri que cette mienne dédicace fût communiée à je ne sai quels bâtardeaux de l'Université Fl. et Ec. (1) qui chaque Dimanche se pendent aus quarfours avec leurs vers : argument, que mal salés, ils font pourrir leurs leçons en vers regratés.

Les poèmes d'un auteur, qui aspirait à la succession de Ronsard, sont évidemment d'un langage plus distingué. Ils présentent généralement un caractère mystique. Sa qualité d'être un contemplatif, Du Monin l'avoue en proclamant qu'« il ne sait quel clou d'enthousiasme l'a si fort collé sur le ciel ».

Prodige, il le fut en une certaine façon au moins. Il avait déjà produit 15.000 vers à l'âge de 18 ans, « dont la meilleure part fut tissée à 12 et 13 ans ». La meilleure ! Il veut dire la plus nombreuse. Ce fait montre, en passant, que Sainte-Beuve, qui voit très souvent plus juste, eut tort de ne pas croire Ronsard sur parole, alors que ce grand homme prétendait que la divine inspiration lui vint à l'âge de 12 ans (2).

Du Monin, poète, théologien, médecin, érudit, je ne sais quoi encore, a ébloui son temps par la diversité et la fertilité de ses dons. A ce point que Gabriel Naudé, citant le nom de quelques esprits d'effarante précocité, pense immédiatement à l'inépuisable Bourguignon (3). Notre habile homme

(1) Du Monin ne désignait que par initial *s*, transparentes à l'époque, le nom des gens contre lesquels il en a.

(2) On se rappelle que Ronsard révèle ce détail dans son poème dédié à Pierre L'Escot.

(3) Du Monin est né à Gy.

était d'ailleurs tout fier de son extraordinaire fécondité et de sa spontanéité improvisatrice. Il en parade à chaque instant. Voici un exemple curieux de sa façon. Un jour qu'il avait été invité à table par M. Marmelet, il s'était vanté de « pouvoir lassé la plus vite main de Paris » à écrire ses vers. Son amphitryon le pria de lui « en faire échantillon ». Du Monin composa donc aussitôt un poème sur l'événement parisien du moment : le mariage du Duc de Joïeuse et de M<sup>me</sup> Marguerite de Lorraine. Craignant qu'à la lecture son épithalame ne soit trouvé « fort simple et d'un maigre assaisonnement », il se hâte de jurer que cette improvisation ne lui coûta que trois petits quarts d'heure. Du Monin venait de composer plus de deux cents vers. C'est être prodige que cela, au moins sous le rapport quantitatif.

Il est probable que si notre auteur avait pu connaître d'avance la maxime de Malherbe, d'après laquelle après cent vers on doit se reposer trois ans, il se serait évité beaucoup de déceptions. Mais on ne refrène pas une nature « de feu et d'esprit », comme s'exprime Bayle à son sujet. Aussi, transporté d'admiration par la *Semaine* de son cher Du Bartas, il en donna une version latine en moins de cinquante jours, et fidèle. Celui-ci a tracé de son traducteur un portrait, sinon séduisant, imposant.

Quel torrent, quelle mer, quel goufre de science,  
Ce qu'en leur sage Hyver le grand Stagirien  
Hippocrate, Platon et le Méonien  
Ont sçeu, Monin le sçait sur l'Avril de l'enfance.

Cette réclame retentissante inaugure un poème de Du Monin, intitulé : *l'Uranologie ou le Ciel*, en V livres (1584), dont le premier est dédié à Philippe Desportes. Son épigraphe n'est plus en latin cette fois, ainsi que cela aurait pu se produire, elle est en hébreu : *Ha-schamaïm mesaprim k'bod El*, ce qui signifie : les cieux racontent la gloire de Dieu (*Ps. XIX*) (1).

(1) Le titre complet de *l'Uranologie* est : *L'Uranologie ou le Ciel, contenant*



Il ne faut pas, je pense, être sévère pour les fanfaronnades de Du Monin. Bien d'autres et tout près de lui ne péchaient point par modestie. Il s'imagine que, pour un auteur, ce n'est que bienséante coutume de crier lui-même sa supériorité. Dès lors, le lecteur est sommé d'admirer :

... quant à mon vers, dit-il, je te défends de le balancer au pois de je ne sais quel mirloridondon.

Ces expressions bizarres rappellent vigoureusement qu'au XVI<sup>e</sup> siècle la langue française était en formation. Du Monin, docte en toutes choses, en avait conscience. Une fois, son exceptionnelle facilité s'embarrassant dans les méandres d'une description, il interrompit son poème pour s'excuser en ces termes :

Pardonnés au défaut de la Françoisise langue  
Qui vient Barguamacher ma boiteuse harangue (1).

Le Bourguignon Du Monin formait des néologismes, conservait des provincialismes, à rendre jaloux le Gascon Du Bartas lui-même. Si Ronsard créait des mots nouveaux, en supprimait d'anciens, le disciple, qui aspirait au laurier de Prince des Poètes, appliquait son génie, si l'on autorise cette expression, surtout à en créer. Une puissance lexicologique, qu'il est juste de reconnaître, ne constituait néanmoins pas un titre suffisant à porter la couronne. En avait-il d'autres ?

Du Monin ne redoutait rien autant que son « naturel ne fût dénaturé » et ne fût frappé « au coin des sophistiques Ostrogos qui en leur camp de Prolegomena se fraternisent à Antimaque ». Chacun, après cette déclaration intimidante, approuvera un écrivain qui, pendant dix ou onze ans, s'est efforcé « à se défournir de bouaise à courtoiser Aristote ». Sa longue et studieuse initiation aristotélicienne lui a incontestablement ouvert d'enviables horizons. Ecoutez avec quelle aisance il décrit l'Essence infinie :

*outre l'ordinaire doctrine de la Sphère, plusieurs beaux discours dignes de tout gentil esprit.*

(1) Le mot *barguamacher* est, je crois, inconnu à Du Bartas.

Ainsi donc que de Dieu la redoutable essence,  
 Franche du clos du Temps, franche des bords du lieu,  
 Innombrable, Invisible, Infini, bref tout Dieu,  
 Seul en tout, tout en soi, tout seul sans tout, demeure  
 Bien que ce Tout du Tout sans lui n'est Tout qu'une heure :  
 Ainsi ce Tout fini, ce monde est tout cédé... etc.

On regrette le manque d'espace pour citer plus longuement. Il y aurait tant à dire sur ce poète inconnu qu'on est réduit à faire seulement soupçonner la piquante saveur de ses compositions. Je ne puis malheureusement pas davantage analyser son *Quaresme*, ouvrage d'une veine identique à celle de l'*Uranologie* ; je signalerai toutefois, pour en donner une idée, qu'il est divisé en trois parties, dont la première est intitulée : *le triple amour ou l'amour de Dieu, du monde angélique et du monde humain* ; la seconde contient une tragédie : *la Peste de la peste* ; et la troisième : *la Consistance du Quaresme* est dédiée à un nommé Quasimodo.

Comme tous les gens de son siècle, notre poète-philosophe fut amoureux à la mode de Pétrarque et de Bembo. Mais n'allons pas le confondre avec ces auteurs. Du Monin réclame instamment sa personnalité. Après avoir publié les *Triumphes*, il interpelle l'« ami lecteur » et le prévient dans les termes suivants :

Si tu prends ce discours comme entièrement vêtu du drap et façon Pétrarchique, tu feras tort à mon ciseau et filet, et aussi à la singulière brièveté de Pétrarque, duquel le laconisme est de dangereuse imitation, comme on dit de César et Saluste.

Original par tant de manières, Edouard Du Monin eut la faiblesse de suivre le courant et de révéler publiquement que l'œil d'une damoiselle d'Orléans lui a « dardé ses chennes ». Une fois grippé par l'amour, notre poète « blasonne » sa belle, c'est-à-dire qu'il en décrit les charmes. Il en dessine ce qu'il appelle gracieusement l'« anatomie ». Chaque attrait de l'amie nous vaut un sonnet. Cheveux, tête, front, yeux, oreilles, nez, joues, menton, inspirent infatigablement l'amoureux en Platon. Tout y passe : gorge,

sein, téton, bras, mains. Arrivé au nombril, Edouard paraît s'être déconcerté un moment. Aussi malin que savant, il tourne la difficulté. Ce ne sera plus le latin qui brave l'honnêteté, ce sera l'italien. Puis, afin de contredire probablement les mœurs et le langage contemporains, toujours un peu rudes malgré l'influence de la « perle des Valois » (1), il désigne coquettement le « charme » pour lequel tous les autres sont décrits par l'expression subtile de « compagnon du nombril ». Le Rubicon franchi, l'anatomiste reprend son blason et le termine en faisant admirer sa déesse jusqu'aux pieds, mais de face uniquement. Notons que dans cette série de sonnets, il y en a un en prose.

Toutefois, je ne voudrais pas que le lecteur se méprit en dénaturant, par excès, la « galanterie » des poèmes amoureux de Du Monin. Et pour ne laisser subsister aucun doute, je transcris le tercet le plus descriptif du sonnet italien :

Ombroso luogho besto et soave ardore,  
Ch'infiamma l'alma e le colonne intorno,  
Che fanno invidia à la gran dea d'Amore.

La pruderie de notre poète ne s'est pas toujours absolument manifestée. Quand il lui arrive, par exemple, de parler des « set (sept) membres organics », sa verve n'est point fardée. Je risquerai, puisque le lecteur innocent est prévenu, une citation afin d'analyser scrupuleusement un poète louangé par son siècle. Il décrit donc les « set membres organics, et de Princesse usance » qui « contribuent leur part à l'humaine semence ».

Les vrais assaizonneurs sont ces vilains outis  
Que jadis s'arracha le trop pudique Atis :  
A ces vaisseaux laiteus l'humaine créature  
Doit la perfection du trésor de nature.  
La verge est la setième, arc artistement fait,  
Dardant dans la matrice un si genereus tret,

(1) Marguerite de Navarre. De son vivant, l'on désignait par ce compliment l'auteur de l'*Heptaméron des nouvelles*.

Que ce sperme jeté, par le Temps il deforme  
Pour l'embellir des traits de nôtre humaine forme.

La gravelure n'incommodait personne à cette époque, et s'accordait aisément avec ce que Sainte-Beuve, moins judicieux que d'habitude, appelle le « goût fin des derniers Valois ».

Revenons au contemplatif. Du Monin, comme je l'ai déjà observé, s'illustra principalement dans la poésie philosophique. Sainte-Beuve, quoiqu'il ne s'y attarde point, a fort bien caractérisé la nature de son talent lorsqu'il parle de ce « jeune savant, ténébreux et mystique ». Mais, en critique hypocondre, il pense que « c'est une triste et bien lourde postérité pour un poète (Ronsard) que cette suite pédantesque et presque cabalistique qu'il traîne après lui ». *Presque* est de trop. Du Monin est un Cabaliste ; poète, sa Cabale est métrifiée. C'est avec une joie que l'on devine qu'il dédie ses ouvrages à tous les Cabalisants de son époque : Scaliger, La Boderie, auteur lui-même de poèmes ésotéro-platoniciens d'une meilleure tenue littéraire que ceux de Du Monin, Génébrard le docte hébraïsant, et surtout Blaise de Vigenère qu'il appelle « l'incomparable Vigenère ». Les éminentes capacités de ce Cabaliste l'ont émerveillé. Mais il ne s'est pas avisé que le même Vigenère était aussi le premier à se plaindre que le parler français allait « à vau de routes » et qu'il était nécessaire de lui imposer des règles fixes. Du Monin n'aurait-il pas autant gagné à profiter de ses conseils pour le style que pour le reste (1) ? Quoi qu'il en soit, on comprend la particulière estime de Du Monin pour Vigenère en songeant que, mis à part un goût identique pour les interprétations ésotériques des fables mythologiques, une tendance commune pour les études du symbolisme alchimique les unissait intimement. Car nôtre poète, universel, est encore l'auteur d'un discours

(1) Blaise de Vigenère a notamment composé un très curieux commentaire aux *Tableaux* de Philostrate, un ouvrage sur les Ecritures secrètes, et, sous le titre *Du Feu et du Sel*, un traité de Kabbale généralement ignoré, même par les « spécialistes ».

sur la *Quintessence des métaus*, extrait d'un plus ample traité contre un *chimiste flamand imposteur*. Ce poème finit par les vers suivants :

Tout d'or, d'un but doré, je chanterai l'ord or  
Or digne du bel or, de l'or d'un beau trésor.

Après quoi il annonce qu'il continuera plus tard son poème, par ce mot entre parenthèses : « Fin en attendant mieus. » Du Monin avait, souvent la tendresse de prendre son lecteur pour confident.

Toutes les conceptions cabalistiques, quelle que soit avec raison leur antipathie pour un poète, sont chez Du Monin un prétexte à versification. C'est ainsi qu'adoptant l'idée d'après laquelle la constitution de l'univers est analogue à celle de l'homme, il décrit la Lune, Saturne, Mars, Vénus et Mercure comme étant le cerveau, le foie, la rate, le rein, les « outis » générateurs, enfin :

Le soleil est le cœur de la voie étoilée.

Je comprends sans peine que Sainte-Beuve, bien qu'il ait dans sa jeunesse composé des vers pieusement mystiques, se soit trouvé dépaysé dans ce milieu singulier, et qu'il se soit rapidement éloigné. La patience a manqué au savant critique, sans quoi il aurait eu la satisfaction, du moins je le suppose, de constater que, si Du Monin avait été séduit plus qu'il ne convient à un poète par les doctrines ésotériques, il était heureusement par-dessus tout Aristotélicien. Un passage, notamment, dissipe les doutes ultimes.

Dans un poème intitulé : *Discours philosophique et historique de la poésie philosophique*, dédié à Ronsard, Du Monin simule qu'il parcourt en songe les mondes supraterrrestres — un peu comme Dante — et il voit défiler tous les poètes et les philosophes depuis l'antiquité jusqu'à lui, Edouard Du Monin. Les plus beaux rêves n'ont qu'un temps.

L'Escale ainsi finit et le Duc des flambeaux  
Semant le feu journal aux Indiques coupeaus,

Dénoûa, vigoureux, ma paupière collée  
 Veüant mon songe au gré d'une vaine fumée.

Ainsi qu'il lui arrive fréquemment, notre auteur ajoute un post-scriptum à son poème. Celui du *Discours philosophique et historial* est une véritable profession de foi où il ne déguise pas ses ardentés convictions aristotéliennes.

Lecteur, déclare-t-il, si tu vois à mon huis plusieurs autres poètes Grecs, Latins et Français, me demander siége en ma Sale des poètes, sache que je les avoi bien veu. Mais eus n'étans habillés de la livrée de nos nôces, scavoir de la couleur d'Aristote, je leurs ai donné congé de s'aller promener neuf ans au lycée péripatétique, pour aprendre à faire l'entrechat en nôtre danse nôcière.

Ce fanatisme — qu'on me permette ce mot que je prends en bonne part — ne s'explique pas, sinon par la raison suivante : Du Monin n'était pas un de ces esprits frivoles qui riment pour le plaisir de rimer, l'expression poétique n'était à ses yeux qu'une draperie, si excentrique soit-elle, enveloppant la pensée pour l'embellir. Il ne ménage pas davantage les poètes légers que ses ennemis personnels. S'adressant à ceux qu'il nomme les « poétisans sans philosophie », il s'écrie :

Ronsard, Belleau, Bartas, pour l'assaut vous livrer :  
 Donc vos cerceaux volans il vous faut acerer,  
 Ou de nos bras plombés sentirés meinte cargue.

Ce serait une erreur de s'imaginer que le cercle fréquenté par Du Monin ne fût composé que d'austères initiés ès sciences abstraites et arcanes ; ses relations sont illustres : Scévole de Sainte-Marthe, Morel, Goulu, Dorat, Du Bartas, Desportes, Ronsard. Pour cabaliste qu'il soit, c'est-à-dire un mystique, il ne méprise pas l'élégance. Aussi adresse-t-il à Henri III une *Remontrance*, dans laquelle il prouve « queles Poètes sont privilégiés touchant l'émail et les habits de soie communément défendus ». De tout le beau monde précité, Du Monin ne s'estime pas le moindre. Toutefois ne lui fai-

sons aucun tort, il sait que l'orgueil n'est pas même chose que vanité :

Tu sçais (écrit-il) que vain orgueil ne banquette à ma table.

'Sa table ! comme nous le verrons bientôt il ne s'agit que d'une figure poétique.

Disons-le, les lectures de Du Monin sont innombrables : Hermès Trismégiste, les Sibylles, les Pères de l'Eglise, surtout Justin qu'il aime pour sa philosophie, Denys l'Aréopagite, Avicenne, Alexandre de Halès, saint Thomas avec lequel il ne s'accorde pas toujours, Duns Scot, Pic de la Mirandole qu'il divinise, Pétrarque, Bembo, mille et mille autres. Il connaît par cœur Nostradamus. Il n'y a pas jusqu'à l'abbé calabrais Joachim qu'il n'ait fréquenté. C'est peut-être ce prophète qui l'a convaincu que l'univers est à l'agonie, ou bien Aimé de Chavigni qu'il qualifie de grand astrologue, et auquel il dédie un sonnet. Mais à coup sûr Edouard subit l'influence de Mont-réal ; il le révèle en des termes un peu familiers. « Je fermeray mon caquet, dit-il, par la prédiction de Mont-réal, Roïal Astrologue, sur le prognostic de l'an 1588 en ces vers Alemans :

Mille cinq cens, huitante et huit  
C'est de l'An (au port de ma pensée)  
Père de l'éternelle Nuit,  
Ou de Nature débauchée.

« Et pour arrondir la somme, continue-t-il avec générosité, j'adjouterai un gratis de mon cru à plaisir. » En fin de compte : « Sis mille ans aura vogue la mort du monde, et au settième l'immortalité printannera. »

Malgré cette perspective, notre auteur a profité des quelques jours qui restent pour rédiger des annotations sur le « décès du monde ». Entre autres choses mémorables, il marque fortement sa conviction palingénésique :

Pour ce que en ce livre, j'ai si fort affermi le pied de ma persuasion sur le cube d'assurance, touchant ce présent âge que avec Melactò (Melanchton) j'appelle la vieillesse du monde.

Ce trait pessimiste m'incline à penser que Du Monin

appartient à cette école apocalyptique qui existe depuis l'origine de la création ou au moins l'époque du déluge, et d'après laquelle toutes affaires du siècle où l'on vit se déroulent au plus mal. Quels motifs notre philosophe avait-il pour être, concernant l'évolution d'ici-bas, fort mélancolique ? Rien dans ses œuvres ne dévoile l'énigme. Je me permettrai une hypothèse.

Si admiré qu'il ait été, si adulé en rimes de toutes langues, Du Monin mena une existence précaire, pitoyable. Il parle fréquemment de sa pénible situation. Dans la République des lettres, chacun n'avait pas un évêché ou seulement une cure. La vie des littérateurs était aussi ingrate en cette période que dans les autres. Ronsard nous en livre quelques confidences, avec un louable cynisme d'ailleurs. Bref, tous les poètes ne pouvaient s'écrier tristement, comme Des Portes à son lit de mort : « Avoir trente mille livres de revenu, et mourir ! » Du Monin, avec de plus grands que lui, était réduit à la quémande pour troquer du bel argent contre un poème assurant la pérennité du nom généreux. La dédicace des *Nouvelles œuvres* ne laisse pas insensible, malgré qu'elle soit d'un style aujourd'hui comique. Il s'adresse à Mgr François de Vergy, comte de Champlite et gouverneur de Bourgogne, et lui recommande ses poèmes. Il envoie « à la soude de Mécène » un livre de 7000 vers et lui rappelle qu'à l'âge de vingt ans il a fait, écrit-il, « marcher en campagne un ôt de 25.000 vers à livrée latine, qui sont autant d'enfants de mon sang, sans défram d'aucun Seigneur, qui m'ait œilladé, en support de leur gésine : que si mes vippereaus me rembarrent par un affront d'aucun mien fruit avorté, ou gidé, comme on dit, à sinistre cheveche, etc. » Puis il s'exclame : « Vrai est que si mon déplorable destin eût pu agraper comme Vitruve un Auguste ! » Il cite alors quelques noms d'hommes privilégiés qui ont trouvé une protection pour leur art et leur personne. Hélas ! Il est « frapé au coin du secrétaire de Sigismond E. duquel ce chétif choisit à vue de fortune aveu-



gle le bahu des jettons pour les argens ». Toute sa carrière, ce pauvre Du Monin resta poursuivi par une « disetteuse Nemèse » ou par la « pesteuse bise de la marâtre fortune ». Et pourtant la jalousie n'infecte pas son âme, quoiqu'il ait, ainsi qu'il le confesse d'ailleurs, « les chausses avalées et le crin débagoulé ». Edouard, si profondément attaché de cœur à sa province natale, se tourne vers celle dont il a célébré les « vineus coteaus » : « N'auras-tu pas pitié de ton malheureux enfant ? La pauvreté lui coupe les ailes et sa bouche qui voudrait chanter tes louanges ne s'ouvre qu'aus cris de la faim. » Mais qu'attendre de « Messieurs de Gy », puisque Ronsard lui-même n'a pu achever sa *Franciade* ! L'heureux siècle de François I<sup>er</sup> s'est évaporé. De même le siècle de

Charles, Dieu des esprits, magasin de tout art  
Qui dorlotait au sein son Orphée Ronsard.

Cependant l'érudit surnage : il implore en latin (1). On devine l'angoisse du malchanceux en lisant la dédicace de son *Uranologie* à Mgr Philippe Des Portes « tuteur unique des Muses et de leurs poursuivans ». Il lui avoue : « Je ne sai à quel autre saint offrir cette chandelle. » En vérité, la dignité de sa vie littéraire rachèterait, s'il se pouvait, la bouffonnerie d'une poétique qui, retenons-le cependant, ne fut pas seulement la sienne. Car du Monin a pu se glorifier « de n'avoir peu vouloir vendre son holocauste à quelques tyrans littéraires, qui avec Plaute s'appelaient Joves humanos ; j'ai presque été dégradé ou déporté en l'Isle ». Telle a été la destinée poignante de ce poète auquel on réservait enfin des obsèques somptueuses. Pour en revenir à son trouble apocalyptique, cause de ma digression poético-financière, constatons qu'il reste difficile d'en connaître l'origine. Pauvreté ? Certitude astrologique ?...

La philosophie, pour Du Monin, fut sa maîtresse la plus tyrannique. Aussi, après avoir composé son *Phœnix* (1585),

(1) Dialogismus de fatali autoris paupertate ad lectissimos juvenes.

ne fait-il pas mystère que « cette Phœnicographie n'a été qu'une occasion de traiter de deux points dont le premier ou Un de l'Unité, qui sera une clef au Vrai et au Bon qu'on appelle degrés de la Métaphysique : l'autre est pour toucher quasi tout le sujet des livres de l'Aristote sur l'âme, spécialement l'humaine qui se nomme Phœnix humain comme il se verra ès matières cy déduites dont tel est le sommaire ».

Il y a 64 paragraphes. Voici le titre de quelques-uns :

15. Nostradame a deviné par son seul génie, non par son art.
36. Comment Adam fut mâle et femelle.
39. Erreur de l'Escot (1), en pluralité de formes.
40. Douze raisons pour l'immortalité de l'âme, outre les autorités d'Aristote et du Concile (2).
54. Tous les anges d'une même espèce, contre les Thom-Aquistes.
55. La matière n'est seule cause de l'être indivis, contre saint Thomas.
69. Une quintessence des métaux.
81. L'aristocratie et démocratie prouvées inutiles.
82. Preuve de l'excellence de la Monarchie.
91. L'Eglise garde son unité, maugré les bizarres prélas.

La philosophie fut tellement sa passion dominante qu'il la préférerait jusqu'à ses poèmes, c'est-à-dire jusqu'au vêtement varié dont il a bariolé sa pensée. Sur soixante-cinq mille vers, dit-il, enfants de ma Muse, « il ne s'en trouve pas mille qui ne soient batus au coin philosophique ».

Et malgré la « consommation du siècle » prochaine, il déclare : « J'aime mieux que la postérité, qui doit être plus polie, me louange d'une seule sentencieuse dispute par moi théologisée par le Sacrement en mon Tome V, que de faire dorloter mes stanzas, d'une mignarde damoiselle en un coche, et d'un souillard fricassant ses marrons à la Madeleine ». Ces belle choses, d'un optimisme un peu téméraire

(1) On désignait Duns Scot par ce nom.

(2) Il y a là une influence de Marcile Ficin.

cette fois, sont dédiées à Mgr Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme et archevêque de Rouen.

Bien que l'abbé Joachim, Melancton et Du Monin, pour nommer les plus célèbres, l'aient prophétisé (1), l'univers n'a pas décadé, et la postérité n'est pas davantage « polie ». Elle a méconnu sa théologie autant que sa poésie, l'une portant l'autre. N'y aurait-il pas de l'ingratitude en cela ? J'insinuerai que la faute en revient aux successeurs des « pédans » et « ostrogôs de la rue Saint-Jacques », gens à l'esprit simple et pratique qui n'aiment point que l'on agrmente son enseignement d'un pittoresque lyrisme. Il peut y avoir également de la jalousie de la part des ecclésiastiques. Comment, en effet, ne pas envier un théologien qui sait instruire en divertissant ? Je ne connais guère, prédicateurs exceptés, de catéchiste ou de dialecticien qui aient professé avec une originalité aussi imprévue que celle de Du Monin. Prêtez attention lorsqu'il traite des plus hautes vérités chrétiennes :

De vrai, Dieu seringant dans Adam son haleine  
Distila l'âme en lui :

Lorsqu'il dépeint le paradis terrestre :

Ce jardin fut jadis le paradis d'Eden,  
Qui mal échenillé par le mal-eunt Adam,  
Se vit tant empes'é d'infette ladrerie,  
Qu'il en transmet la gale à toute la frérie  
De l'Adamite race; et néanmoins encor  
Le soleil justicier y fait briller son or,  
Y voiant, clair voiant, eacor son caractère  
Quz n'efaça du tout l'encre du premier père.

Quel enthousiasme sacré lorsque les vertus théologiques  
l'inspirent :

Or dans le bel Eden de l'Arabie heureuse  
Dieu fit courir les eaux d'une triple fontaine,  
Pour de son cher Phœnix le civer le cerceau,  
Qui mondé, fait la court à son vital flambeau,  
L'ainée des trois eaus, la source, la portière,

(1) Nostradamus n'avait annoncé que les guerres civiles.

Est la filette FOI qui n'admet autre aiguïère  
 Pour puiser en son sein, que de Pierre (1) le poin,  
 Qui du troupeau chrétien pasteur, soutient le soin,  
 Qui sur ce loïal flot tient toujours seure garde,  
 Et, concierge soigneus des yeux d'Argus regarde,  
 Qu'un ergot heretic ne le vienne souiller,  
 Ni le bouquin Sylvain ses cornes remouiller  
 Cete naiade FOI ne jaillit de sa roche  
 Pour nouveau courtizan qui de son fard l'aproche,  
 Et a bon beau braquer contre elle neuf Canon  
 Pour la faire couler, elle dira que non...

Du Bartas, dont Edouard Du Monin était le « bas compagnon », est devenu un des poètes les plus célèbres du monde. Sa *Semaine* a compté trente éditions en six ans. Elle a été reproduite en toutes langues. Goëthe nous reprochait de ne pas assez l'admirer. Il a encore aujourd'hui des panégyristes. Et pourtant son émule qui a sans doute exagéré certaines tendances, mais qui a suivi d'illustres traces, est inconnu. Quelle injustice préside à la distribution de la gloire ! Le veut-on méconnaître parce qu'il a, comme beaucoup de poètes à son époque, appelé Dieu le « masson du monde », le « Bourgeois du Ciel » ? Mais je laisse à d'autres, à ceux qui ont justifié et réhabilité Du Bartas, le soin de compléter leur œuvre.

Comme Ronsard, du Monin se mit au service de la Monarchie et de l'Eglise. Il fut même plus monarcholâtre qu'ecclésiasticolâtre, car il ose affirmer :

Il est vrai que ce chef (de l'Eglise) en sa propre incartade  
 De sa privée humeur est quelquefois malade.

Du Monin a donc été gallican, que dis-je ! apologiste zélé de la politique gallicane. Son récit de l'attentat d'Agnani contre le Saint-Père est suggestif :

Tel Boniface huitième, Ascariot Renard,  
 Que le bon Célestin (2) sent piper par son art,  
 Lui faisant renoncer à la crosse Papale.

(1) Le Pape.

(2) Il s'agit de saint Célestin V, qui fit, comme parle Dante, le « grand refus ».

Comme il voulait frauder sur la Chaise roïale  
 Ce Philippe le Bel, qui ne r'avallant point  
 De ses nobles aieus la valeur d'un seul point,  
 Le fit sage à ses frais, et lui fit, tard, aprendre  
 Qu'en vain à si haut sa flèche voulut tendre :  
 Car le fort Nogaret gentil-homme François,  
 Cent de L O O chevaux de Charles de Valois  
 Le conduit rudement en son logis de Rome  
 Avec le repentir de l'Adamite pomme.

Du Monin ne pouvait donc avoir quelque sentiment tendre pour les Jésuites. Le cœur toujours ouvert, il s'empresse de signaler que son labeur est « non Jésuital ». Dans cette aversion, il y a peut-être une raison d'esthétique. Car il prétend que « jamais une fée Jésuite ait pu faire un bon poète ».

Excepté de rapides allusions en ce genre, on ne constate pas qu'Edouard se soit occupé, comme Ronsard, des événements contemporains. L'auteur de *l'Uranologie ou du Ciel* regardait sans doute les dissensions humaines de très haut. Ou bien ne lui en a-t-on pas offert l'occasion.

Il me paraît intéressant de noter que ce poète catholique a composé un seul poème religieux, au sens dévotionnel du mot. Mais, d'après l'exemple de son maître, il le mythologisa. En reproduire le titre épargne toute description : *Hymne de la Vierge Marie, tiré de la mythologie d'Apolon et de Diane*.

Après avoir parlé de l'amoureux, du philosophe mystique et du politique, il faut bien aborder le dramaturge. Auparavant je ferai une allusion au sens critique de Du Monin. Il n'est pas dénué de finesse. Ayant étudié le savoir universel, notre auteur a gardé l'indépendance de l'esprit. Il réfute saint Thomas comme tant d'autres, lorsqu'il croit devoir le faire ; il juge d'ailleurs que l'auteur de la *Somme* « était plus aigu Philosophe que assuré Théologien ». Il a également observé que les « plumes d'Alexandre de Halès ont enrichi le premier de la *Somme* de Thomas d'Aquin ». Plus d'un partisan du Thomisme ne s'en est jamais aperçu.

Et maintenant examinons le dramaturge. Du Monin emprunta, en effet, à l'*Hécatommythis*, recueil italien de cent contes par Cinthio, le scénario de sa tragédie intitulée: *Orbeche* ou *Orbecc-Oronte*. Si les historiens de la littérature le taisent, on ne saura pas qu'*Orbecc* est un drame épouvantable (1).

Salmon, roi de Perse, avait une femme, Sélène, qui fut incestueuse avec ses fils. Le forfait découvert, Salmon tue sa femme et son fils. Mais voulant marier sa fille Orbecc au roi des Parthes, Salmon apprend qu'elle est secrètement mariée à un Arménien, Oronte, et que de ce mariage il existe deux enfants. Salmon ne barguigne pas, il fait tuer l'Arménien et les deux enfants. Justice accomplie, il présente à sa fille les trois têtes. Orbecc tue son père, non sans l'avoir appelé « son père Salmon », et se suicide.

Un inceste, un parricide, un suicide, plus trois assassinats, voilà de quoi émouvoir un parterre, aussi blasé soit-il, un parterre habitué au massacre par les guerres de religion. Cependant, ce carnage n'a pas même attiré l'attention d'un Emile Faguet. Cet éminent critique, qui ose se donner des allures d'être complet en allongeant des listes de noms d'auteurs et de titres de pièces, ne cite pas notre dramaturge dans sa *Tragédie au XVI<sup>e</sup> siècle*, ouvrage néanmoins remarquable, je me hâte de le reconnaître. Du Monin composa non seulement *Orbecc*, mais une autre tragédie à laquelle j'ai déjà fait allusion: *la Peste de la peste, ou le jugement divin*. Le parti pris de l'ignorer est inexplicable. Sans doute il y a des vers franchement mauvais:

Secrétaire de vrai, qui sait le secret taire

De mon Seigneur Salmon.

Soyons indulgents ; la mode chez les poètes était aux jeux de mots, aux combinaisons infinies, il s'en trouvait forcément de baroques. Dans ces jeux, Du Monin excellait. Jugez-en : il s'en prend « à un ami mi Normand ingrat ».

(1) La tragédie, *Orbecc-Oronte*, est dédiée au duc de Guise.

O ingrat, plus ingrat qu'ingratitude ingrate.  
Tu as antidaté de mes dattes la datte.

L'ostracisme des critiques à l'égard de Du Monin ne s'expliquerait il pas mieux par la raison que, sous le dramaturge, on retrouve le moraliste ? Voici l'une de ses sentences :

On a bel empourprer le singe d'un drapeau.  
Sous le pourpre toujours il est singe en sa peau :  
Et comme un bon cheval jamais ne devient rosse,  
Ce vieil Renard toujours sa vieille peau rendosse.

Sans chercher davantage les motifs d'un silence obstiné qui atteint plus encore les lecteurs que l'auteur, donnons quelques extraits de sa plus fameuse tragédie, *Orbec*, qui révéleront à quel point sa fureur tragique était horrifiante. Naturellement, je ne m'arrête pas à critiquer les détails. La scène est en Perse, mais qu'importe que le secrétaire du roi s'appelle tout bonnement Perondin et qu'un autre personnage se nomme Chandellan ? Ne chicanons pas sur les vétilles, écoutons plutôt ces imprécations terribles :

Tiens, Dogue, Léopard, Crocodile, Dragon,  
Tartare, Cannibal, Morphite, Lestrigon :  
De mon sang en ton sang mon sang paie l'usure,  
De tes gendre et neveux fournis la sépulture,  
Suis les ombres, laquais, dis leurs que ce couteau  
Leurs met à jour ton cœur brutalement bourreau,  
Qui masqué de la Foi, leur fit sentir ta rage.

Au style véhément, Du Monin sait joindre la note mélancolique. Entendez Orbec gémir. L'opportunité de sa plainte est encore presque actuelle.

Jamais nos pieds ne vont à leur libre cadence,  
Ains ils suivent toujours l'involontaire dance,  
Sans oser tourner l'œil à quelque autre côté,  
Où ne tend l'œil de cil qui resserre arrêté  
Notre veuil dans le cep de sa rude tutelle :  
Et si l'âge rompant les rets de curatelle  
Nous permet d'aspirer à ce nocier lien,  
Qui nous fait savourer le suc Idalien,  
Nous n'avons nulle vois au Conseil de chapitre,

Tout le droit en dépend de ce supposé titre  
 D'un père, d'une mère, ou d'un frère jaloux,  
 Qui au clou de notre heur oppose encor ses clous.  
 Cependant un mari par un Traité faussaire  
 Ne nous épouse pas, ains le riche douaire.

Déjà, dans la *Peste de la peste*, il y avait des scènes très pathétiques. Notamment celle où l'Empereur Théodice s'évanouit en revoyant sa fille Iguine. Celle-ci, effrayée, s'écrie :

Làs père, làs hélas ! Votre chère est bien maigre !  
 Je tombe à cœur failli. Au vinaigre ! Au vinaigre !

Sur ces entrefaites, l'Impératrice, épouvantée, hurle :

Alarme ! alarme ! au feu ! au secours !  
 Le deuil de l'Empereur antidate les jours.

§

Du Monin pouvait finir tristement sa rapide carrière, il n'en gardait pas moins légitimement de l'estime pour lui-même, quelle que fût l'opinion de l'avenir. Mais pour guider cette opinion, en homme vraiment extraordinaire, il composa une apologie de ses œuvres, un an avant sa mort (1586) (1). Que lui reprochaient ces critiques ?

Depuis qu'il a étalé ses « denrées poétiques », il s'est trouvé censuré par quelques « syndiques de la tragique » en deux ou trois points. On a blâmé son « obscurité », sa « forge des mots », et sa tragédie. En définitive, il a eu « l'heur de M. Ronsard qui en ses premiers cous d'essai fut appelé le ténébreux Lycophron ». Ses néologismes ? Mais oublie-t-on les « forges de mots » d'Horace, de Ronsard et de Du Bartas ? Certain qu'il a réfuté ses adversaires, il s'écrie alors d'un ton vainqueur qu'il a gagné son procès contre ces « morpions grammairiens ».

Essayons, ébranlé par tant d'infortune, de prendre son parti. D'ailleurs, est-on jamais bien sûr de n'avoir pas fait

(1) Du Monin est mort à 27 ans. S'il avait succédé à Ronsard, selon ses prétentions, sa royauté aurait été la plus éphémère. Le Prince des poètes, je me permets de le rappeler, mourut en 1585, à 61 ans.



involontairement un choix défavorable de citations ?

L'élite de son siècle est responsable. Lorsque Du Monin « banqueroutier des siens », c'est-à-dire ayant quitté la Bourgogne à 15 ans, eut débuté à Paris, à l'âge de 19 ans par la publication de ses *Miscellaneorum poeticorum adversaria*, il reçut les félicitations de Dorat, Duperron, Baïf, Fumée, etc., de l'aristocratie intellectuelle de son temps. Dans son *Quaresme* (1584), il montre à quel point il fut le mignon de la gloire :

J'ai fleuri, écrit-il, en tel los que jamais nul autre en ce que, sur mes vingt ans, j'ai veu publiquement lire mes œuvres en la classe de Harcourt, avec célébrité des plus signalés de notre Université.

Dès lors, l'idée lui est facilement venue qu'après Ronsard « il ne sait en France que Du Bartas et lui qui assez heureusement puissent faire marcher la solide poésie à pieds philosophiques ».

Bien mieux, Du Monin, au moment de l'épidémie qui endeuilla Paris (1580), a été la coqueluche de la France ; les villes les plus considérables le sollicitèrent pour qu'il vint y réfugier son génie. C'est grâce à cette circonstance qu'il composa un poème latin, *Pictavica*, où il remercie les gens de Poitiers de l'avoir invité. Sa mort causa un deuil universel (1), et l'on a beau se rappeler que les épitaphes sont des exercices de style boursoufflé, on doit avouer que, même ramenée à de plus humbles proportions, celle de Du Monin exprime la haute estime que ses amis se faisaient de lui. Elle détaille très longuement ses mérites. Je n'en retiendrai que cette louange : *Quod si violentâ atque immaturâ morte non fuisset præventus totius Galliæ phœnix merito vocari potuisset* (2).

Francisque Lélut, qui a, en 1840, consacré à son compa-

(1) On a publié plusieurs recueils d'éloges posthumes.

(2) C'est Lacroix-Du-Maine qui a composé l'épitaphe du tombeau de Du Monin enterré en l'église Saint-Côme, à côté d'un théologien, fameux en son temps, D'Espence.

triotte un travail fade et languissant, prétend que « ce qui en a imposé aux littérateurs et au beau monde du seizième siècle sur les mérites de Du Monin, c'est, pour le temps où il vivait, un savoir véritablement extraordinaire, et d'une précocité qui ne l'était pas moins. Il passait pour tout connaître, la philosophie, la médecine, les mathématiques, l'astronomie, les langues, et sur toutes ces choses il était capable d'écrire en vers latins, français et même en vers grecs ou hébreux (1) avec une telle volubilité d'esprit et de plume que, dans une de ses préfaces, il se vante d'avoir, durant le carême, composé les 10.000 vers que forme le volume de ce nom, et, dans une pièce de son *Manipulus poeticus*, il a cru devoir remercier Jésus-Christ de lui avoir donné le pouvoir de traduire en deux mois, du français en latin, toute l'œuvre de la *Création* de Du Bartas.

Le même critique ajoute une de ces affirmations qui restent toujours difficiles à contrôler. Il découvre chez Du Monin « un germe qui, mûri par l'âge, et éclos un siècle plus tard, eût pu être le fondement d'une gloire véritable ».

Si on lui eût laissé le temps de digérer dans sa tête, un peu refroidie par l'âge, tout ce vaste savoir qui étonnait si fort ses rivaux eux-mêmes, et se rendre mieux compte de la limite qui déjà, de son temps, commençait à séparer le bon goût du mauvais, de bannir de ses compositions toute cette enflure de jeunesse, toute cette redondance pédantesque, qui est la mort de toute poésie, ... peut-être eût-il pu conserver dans la postérité la place que ses contemporains ne craignirent pas de lui assigner à côté des écrivains les plus célèbres de son époque, et léguer à la France et à sa province natale un nom que l'histoire littéraire ne puisse pas plus oublier que ceux de Ronsard et de Du Bartas, de Budée et de Scaliger.

Il est vrai que Du Monin n'a pas eu, comme Ronsard, le

(1) Cette dernière assertion me paraît inexacte. Il n'y a pas trace dans ces ouvrages de cette dextérité hébraïque. Au contraire, paraphrasant le psaume XVII il le fait d'après le grec. Cette paraphrase fut composée par l'auteur « adverti qu'un Normant empistolé le guettoit à Paris, 1583 ».

temps d'élaguer, de regratter, en un mot d'améliorer ses ouvrages, mais dans l'ordre des suppositions, tout est permis. Le poète, philosophe jusqu'au bout des ongles, aurait pu aussi bien développer ses imperfections. Il est vrai encore que dans la suite des temps, il s'est trouvé des lecteurs assez généreux pour pardonner au célèbre Gascon (1) d'avoir décrit l'Éternel tenant

En une main le fléau, l'emplastre en l'autre main.

et tant d'autres expressions identiques. On pourrait à loisir se moquer autant de Du Bartas que de Du Monin, rappeler que l'auteur des *Semaines* voit le Seigneur se montrer à Abraham puis disparaître

.... d'une façon semblable

Que la poudre à canon qui prend feu sur la table.

Lorsque Du Bartas raconte le sacrifice d'Isaac, il fait penser à l'*Orbecc* de son émule bourguignon. Écoutons, en effet, la sainte réflexion d'Abraham au moment d'immoler son fils. Il faut :

Que pour suivre la foy, je transgresse la foy,  
Que pour estre bon fils de mon Dieu, las ! je soy  
Mauvais père d'Isaac, et qu'Isaac pour me plaire,  
Pour, dy-je, estre mon fils, ne soit ni fils ni père.

Disons-le : le succès de Du Bartas, son immense gloire posthume, tient beaucoup à des causes extra-littéraires qui laissaient Du Monin en état d'infériorité.

L'aspirant au laurier de Prince des poètes avait un culte pour Ronsard,

... l'palme Vandomois dont la muse féconde  
Ne pourrait envier une lyre seconde :  
C'est ce divin Ronsard, dont la ronse vaincroit  
Toute Rose, tout Lis, qui chez tous autres croit :  
Voire ses jeunes chans sont parlantes régales,  
Et tous ses menus vers sont vois sacramentales.

Du Monin, la franchise personnifiée, le répète à qui veut

(1) Du Bartas.

l'entendre : « J'aurai toujours le seul Ronsard pour seul imitable et seul inimitable. »

Quoique le fervent adorateur ait observé chez son maître la variété des dons, il s'enlisa en voulant satisfaire un penchant immodéré pour la « grande poésie ». Or il est permis de ne pas, chez Ronsard lui-même, préférer les compositions de haute envergure (sauf les *Discours* bien entendu). Et de plus, avec Du Bartas et plus que lui, il exagéra jusqu'à la caricature ce qui n'était pas le meilleur du fameux Vendômois. Le mauvais goût de l'époque s'est affirmé assurément chez Ronsard ; il nommait le soleil : Apollon le perruquier ; l'âme parvenue au ciel est « bourgeoise de l'éternel empire ». On connaît encore la fameuse ode à Bacchus.

O cuisse-né, Archète....

. . . . .  
Nourri-vigne, Aime-pampre....

Mais nous savons de la manière la plus positive que le grand « évêque delphien » aurait été, en des temps mieux préparés, plus affiné. Après avoir constaté que la barbarie saccageait la poésie, par le fait de certains de ses disciples, qu'un Du Bartas, en parlant de Dieu, le qualifiait de « darde-tonnerre », en parlant de la guerre qu'elle est un

..... casse-lois, casse-mœurs,  
Rase-forts, verse-sang, brûle-autels, aime-pleurs,

Après avoir, dis-je, constaté de tels ravages, Ronsard eut un merveilleux retour sur lui-même, et légiféra de respecter la langue française et de ne pas battre sa mère. Il condamna impitoyablement Du Bartas ; quant à Du Monin, malgré l'admiration sans bornes que ce disciple trop savant lui témoignait, et qu'il fût authentiquement de sa descendance par certains côtés, bien loin de l'adopter pour son successeur, il l'eût sifflé. L'auteur de l'*Uranologie* ne pouvait qu'exciter le poète d'un génie vraiment délectable à regretter quelques-unes de ses erreurs, et nous n'avons plus qu'à sourire de l'ingénuité du présomptueux qui a

« pointelé à mettre aux enchères l'état d'Empédocle français ». Nous déplorons simplement l'inclémence d'un sort qu'il exprime quelquefois si drôlement. Écoutons-le encore lorsqu'il expose ses ambitions à Des Portes et qu'il lui adresse sa plainte :

Bien que je visse, écrit-il, deux ou trois Dieutelets Terrestres (qui barrent ton perron, et cadénassent toute porte à mon avancement) m'avoir loier égal à leur mérite, ains pour l'accident de leurs chansons tavernières, dont leur Sereine (1) enchantoit les oreilles grateleuses, atrape la substance qui emmitre, encrosse et emplume.

L'assassinat de Du Monin — il est des morts qu'il faut qu'on tue! — a empêché que sa candidature à la couronne Apollinienne ne soit discutée. L'aurions-nous échappé belle ? L'auteur du *Phœnix* et d'*Orbecc* avait des admirateurs, il avait également des disciples. En voici le témoignage. Cyprian Perrot a composé un sonnet en l'honneur de son maître. Il s'adresse aux Muses :

Troupe, qui vas humant le flot Aganipide,  
 Ne tords plus tes cheveux de quoi l'unic Ronsard  
 Chargé de quelques ans jà semble offert au dard  
 Qui vers le père Orphée en Elyse le guide.  
 La tombe à ce Phenix d'un saint germe n'es vuide :  
 Voi de sa cendre issir ce Phenix Edouard,  
 Ce jeune Pheniceau, qui seul, qui tout, qui part,  
 Au Cheval emplumé serre et lache la bride.  
 Ronsard dut à Pétrarque, au seul Ronsard il doit,  
 L'envie est morte en l'un, l'autre plus ne la void :  
 Car si loing il lui quitte et la Mer et la Terre,  
 Qui ne daignant ça bas ses pieds ailés planter,  
 Il est, libre, contraint ce Ciel charpenter,  
 Pour loger son Laurier compagnon du Lierre.

Je voudrais, pour terminer, essayer de détruire un préjugé dont je trouve l'origine chez Sainte-Beuve. Quand un écrivain jouit d'un universel prestige, la foule, — littérateurs ou autres — le suit aveuglément. Et moi-même

(1) Sereine : Sirène.

j'éprouve un chagrin secret de mon dissentiment. Aussi contredirai-je ce dieu filialement, avec la piété d'un bedeau qui époussète l'idole très légèrement, afin que n'apparaissent point les verrues. Sainte-Beuve a donc justement qualifié Du Monin de monstre enfanté par le croisement des écoles de Ronsard et de Du Bartas. Il me semble moins avisé lorsqu'il se fie au poète des *Semaines*, quand celui-ci affirmait à De Thou que Paris lui a manqué pour perfectionner son génie. Et le critique répète l'adage : « Faites vos vers à Paris. » Cette opinion est naturellement devenue celle des modernes « ostrogos de la rue Saint-Jacques », ou d'ailleurs (1). Elle ne paraît point exacte. Du Bartas s'illusionnait, Sainte-Beuve également. L'œuvre de Du Monin le prouve avec plénitude. Ce Bourguignon vint tout jeune à Paris, il n'a jamais revu sa province. Or, son vocabulaire est celui du Gascon. Et Cyprian Perrot était bel et bien de Paris. D'autre part, on ne peut oublier que Ronsard avait recommandé afin d'enrichir la langue d'emprunter au vieux parler et même aux patois. L'insuccès officiel de Du Bartas a donc une autre cause. Ne serait-elle pas, cette cause, sans fondement littéraire, comme la raison de sa célébrité parmi les gens de son parti ? Etant donné les divisions religieuses et politiques du temps, l'hypothèse n'est-elle pas vraisemblable ? Si Du Bartas fut le « poète des réfugiés », il ne fut pas le « poète des provinces », et son incroyable fortune à l'étranger le démontre surabondamment.

Concluons. L'on me permettra de suivre l'exemple de Du Monin, et d'ajouter une sorte de post-scriptum à cette étude. Peut-être, récréation de l'esprit mise à part, est-il venu à plus d'un lecteur l'idée que les historiens de la littérature avaient raison de négliger les auteurs analogues à Du Monin qui est, à nos yeux, burlesque. Je ne le crois pas. Il me paraît utile, au contraire, pour l'examen plus exacte-

(1) Cf. Petit de Julleville, *Histoire de la Littérature française*, t. III, p. 223 : « On sent trop que de Du Bartas n'a pas respiré le bel air de la cour des Valois, et qu'il est resté au fond de sa province. »

ment profond d'un siècle d'en connaître les plus divers et les plus nombreux représentants. Les monstres comme Du Bartas et Du Monin jouent un rôle esthétique : ils donnent un relief inattendu aux écrivains plus heureusement doués. On dit vulgairement — ce doit être encore vrai — que c'est par leur opposition avec les ombres que les lumières brillent de tout leur éclat. Ronsard, certainement, n'a pas besoin de « repoussoir », mais tout de même, après avoir lu quelques vers de Du Monin, qu'on se récite :

Comme on voit sur la branche au mois de mai la rose...

Je veux mourir pour tes beautés, maîtresse.....

qu'on récite tant d'autres poèmes, et l'on ne partagera guère l'avis du Prince de la critique sur le Prince des poètes, lorsqu'il redisait avec superbe le mot de Chapelain : « Ronsard fut un maçon et non pas un architecte. »

Enfin, ne dédaignons pas complètement ce pauvre Du Monin. La poésie philosophique n'a pas encore trouvé d'historien. Ce mot de « poésie philosophique » communique une espèce de terreur. Or, n'est-ce pas mal instruire les gens, de leur cacher que le sujet comporte des chapitres humoristiques ?

PAUL VULLIAUD.

## LES VIEUX DE LA MONTAGNE ET LE CULTES SEXUEL DES ISMAÏLIEHS DE SYRIE

---

Qui parle encore aujourd'hui des Vieux de la Montagne ? Sauf pour des Savants orientalistes et quelques rares voyageurs, les « Assassins » ne sont plus qu'une vision. Vision cueillie au hasard des lectures, dans l'histoire des Croisades franques ou dans les contes de la Tradition arabe. Vision bien imprécise, délicieusement embrumée d'Orient, où dans le merveilleux des rêves du Haschich s'agitent les terroristes du mystérieux Prince de la Montagne.

Et comment les pourrions-nous mieux connaître ? L'Histoire, croirait-on, n'a légué à la postérité que des rudiments de calomnie, car Huit Siècles ont solidement établi la réputation des Haschichins qui ne seront plus, quoi qu'on fasse, que des bandits sanguinaires, enivrés de stupéfiants, des séides exaltés de haschich, tuant et pillant sur l'ordre d'un prince mystérieux. Tristes héros éponymes des déséquilibrés sanguinaires : les Assassins d'aujourd'hui.

Quel savant en l'histoire de l'Orient plaidera leur réhabilitation devant l'Humanité ? Des érudits se sont occupés d'eux au siècle dernier, mais attachés à traduire des fragments nouveaux de leur histoire, et des textes religieux ; ils n'ont pas fait connaître au public les vrais Haschichins défenseurs de leurs libertés, de leurs croyances et de leurs terres.

Les travaux de ces savants, mis au monde par des revues orientales qu'on lit très peu, ont à peine connu le



jour. Ils dorment sur les rayons obscurs de la Bibliothèque Nationale, attendant un champion qui tarde à venir. Mais le champion viendra !

Laissant à ce savant le soin de les réhabiliter pleinement, je viens apporter à leur histoire religieuse un document nouveau que le hasard d'un voyage a mis entre mes mains. Ce document intéressera certainement tous les amis de l'Orient : les érudits qui se consacrent à l'étude des religions et les voyageurs curieux qui ont entendu parler du culte sexuel des Ismaïliehs.

De ce culte sexuel rien, depuis dix siècles, n'avait été percé, au moins à notre connaissance. Des bruits couraient le pays, que les Ismaïliehs se livraient à des débauches sacrées. Qui les avait vus ? Racontars de voyageurs venus de la montagne, calomnies de leurs ennemis Sunnites ? Les savants en mission n'en avaient rien pu rapporter de probant et il y a quelques années à peine, M. René Dussaud concluait, dans les relations de son voyage, à de pures calomnies. Les sectes à mystères de tous les temps n'ont-elles pas eu à les souffrir, les hermétiques de l'antiquité comme les premiers Chrétiens ? Le secret des mystères est si tenacement gardé que la secte ne se défend même pas des fantaisies et des turpitudes que l'ennemi leur prête.

Un jour, le hasard nous donna ce que, depuis tant de siècles, les sectaires cachaient. Un Ismaïlieh de Syrie — hiérophante ou catéchumène — fut trouvé mort sur les bords de la route qui va de Latakieh (l'ancienne Laodicea maritime) à Djebélé (l'antique Gabala des Sinites). Dans le turban crasseux du mort, sur une feuille de papier, noircie par le temps et les mains sales, étaient transcrites deux des leçons du Grand-Maître Rachid Sinan — Rachid Sinan, le Vieux de la Montagne qui fit assassiner Conrad de Montferrat. Souvenez-vous !

A la traduction, nous reconnûmes la copie d'un fragment du livre qui contient les sages enseignements du

vénérable Rachid Sinan, recueillis par son disciple Abou Fares el Mimiki.

Bien qu'on ne puisse accorder aucune valeur historique à cette copie, elle n'en constitue pas moins un document estimable, capable d'éclairer l'étude de la religion des Batiniehs.

Les Batiniehs, on le sait, sont des adeptes d'une secte hermétique qui appuyait son dogme sur le sens caché du Coran. C'est la religion de la « Science du sens caché », semblable à celles des Gnostiques et des Mandeïstes (1) toutes dérivées de l'hermétisme égyptien.

Le fragment des enseignements du Grand-Maître, que nous eûmes entre les mains, vient augmenter ceux que détient la Bibliothèque Nationale. Mais, alors que ceux-ci, rapportés par Rousseau et traduits par Stanislas Guyard, ne comportent que des enseignements cosmogoniques et théosophiques, celui-là expose le culte de la femme et les raisons de ce culte sexuel, méconnu jusqu'à ce jour.

D'ailleurs, nous sommes encore bien loin de connaître l'origine et l'histoire de cette secte mystérieuse, pas plus que nous n'avons pénétré le secret des rites de la religion qu'ils conservent de nos jours. Car la secte existe encore. Dans les Monts de Syrie qui bordent la mer au Nord du Liban, dans les montagnes qu'ils illustrèrent d'un si terrible renom, autour des anciennes forteresses aujourd'hui détruites, dans les villages où vécurent et reposent leurs pères, les Ismaïliehs, fils des Assassins du Vieux de la Montagne, vivent paisiblement la vie pastorale de leurs ancêtres, dans les mêmes terres, avec les mêmes mœurs et les mêmes croyances, ayant seulement perdu leurs rêves de conquêtes religieuses et leurs ambitions politiques.

Mais le soir, à l'heure où Sirius monte dans la nuit, par

(1) Batiniehs en arabe, Gnosis en grec, Manda en persan, veulent dire science.

delà les plaines de l'Oronte, au-dessus des déserts mortuaires de l'ancienne Palmyre, les groupes se forment sur les terrasses du village, les narghilés se couronnent de braises rouges et, dans le grand silence des soirs lunaires, le conteur, le « Rowi », évoque dans les fumées du haschich les heures glorieuses de leur histoire et les hauts faits de Rachid Sinan, le vieux de la Montagne, « de Rachid-ed-Dine-Sinan, qui vainquit Saladin, le grand conquérant,

« de Rachid-ed-Dine-Sinan, qui fit trembler les rois francs jusqu'en leur capitale,

« de Rachid-ed-Dine-Sinan, l'inspiré du Dieu tout puissant, qui veille encore sur nous. Sur lui la gloire éternelle !... »

Dans ce qui est *l'histoire* des peuples et des religions de l'Orient, saurons-nous jamais la part que prend la *Légende* ?

Faute de documents impartiaux, il nous faut accepter l'opinion tendancieuse des historiens de l'Islam.

Je crois que, dans l'histoire des Batiniehs, les savants orientalistes auront grand mal à répartir équitablement ce qui revient à chacune de ces deux filles de la Tradition. Après avoir lu des mémoires, feuilleté des relations de voyages et longuement conversé avec un éminent orientaliste, je reste en plein domaine de l'incertain et du possible.

Aussi, tout en tenant compte des travaux des anthropologues, des épigraphistes, j'écoute passionnément le Rowi, le traditionnel qui parle de leur passé.

Ce passé, j'eusse voulu l'évoquer en quelques lignes, afin de mieux vous intéresser au document trouvé à Laodicea ; mais mieux versé dans la connaissance de mes amis les Ismaïliehs que dans l'art d'écrire leur histoire, je ne peux que suivre dans mon souvenir les récits du conteur, mêlés malgré moi aux savants travaux des maîtres orientalistes. Et voici ce qui — toute part faite de

l'imagination orientale — est, je crois proche de la véritable origine des Ismaïliehs.

Il est raconté... dit le Rowi, « qu'au temps où la Perse des anciens Sassanides subissait le joug de l'Islam vers le III<sup>e</sup> siècle de notre ère (1), un riche Persan du nom de Mohamed-ben-Hosaïn Zidan rêvait de voir son noble pays s'affranchir des barbares et retourner aux autels de ses pères vers la lumière d'Ahura Mazda. Et ce désir était le désir de tous les Persans. Et chacun attendait le jour favorable plus précieux que mille jours. Et les savants interrogeaient les astres pour y trouver une heureuse conjonction.

« Mais les temps peut-être n'étaient pas révolus, les planètes habitaient de néfastes maisons célestes.

« Lorsque, ô signe divin, une comète monta dans le ciel du côté des Mèdes et de la Bactriane.

« Et Mohamed Zaïdan y lut le signe espéré de la libération. »

Mais laissons là le conteur poursuivre son récit et continuons :

Or, Mahomet, mort depuis plus d'un siècle, laissait l'Islam divisé, pour la succession du Kalife, en une guerre entre Alides et Ommiades. Les Persans, comme il convenait que le fissent des mécontents, se rallièrent avec les Alides au parti de l'opposition.

Profitant de cet état politique, Mohamed Zaïdan et un de ses amis Abdallah Maïmoun, très versé, dit le Rowi, dans toutes les sciences astrales et humaines, conçurent le projet de réunir les Alides arabes et Persans sous le dogme d'une religion secrète qui détruirait la puissance de l'Islam.

Il fallait pour cela concilier les préceptes de Mahomet et de Zarathoustra ; montrer qu'il n'y avait, pour qui savait lire, qu'une parole vraie, expression d'un Dieu

(1) Exactement 864, ère chrétienne.

unique, et cachée, malgré sa lumière, sous le sens apparent de tous les dogmes des différentes religions.

L'Hermétisme, la science des choses cachées, devait leur en fournir les moyens ; on sait que cette « Science », venue des terres lointaines de l'Égypte et de la Sabaïe, (Dieu seul sait d'où plus lointainement encore) expliquait ou plutôt interprétait les textes religieux, les Sourates, les idéogrammes, et en extrayait le sens caché que le vulgaire ne savait pas y voir. Les lois de l'Univers, qui régissent les êtres et les mondes, apparaissaient dans la mythologie sacrée ou la théogonie sous les symboles et les images pour qui savait lire selon l'initiation.

Et cette connaissance conférait à l'initié de grands pouvoirs.

Il ne rentre pas ici de parler du principe des religions mystérieuses. Nous savons qu'elles sont identiques dans le fond et toutes filles des dieux égyptiens qui eurent leurs temples par tout le monde antique. L'Euphrate et la Syrie connurent le culte d'Isis et c'est là, croit-on (aux environs de Babylone), que Pythagore durant sa captivité (mais a-t-il existé vraiment?) s'initia aux mystères d'où il tira les fondements de la secte de Delphes.

Mais ceci est loin des « Assassins ». Sachez seulement que, selon l'histoire, les religions à mystères n'étaient pas mortes sur l'Euphrate, lors de la conquête arabe, et qu'Abdallah Maïmoun était très versé en ces connaissances de « la Science des choses cachées ».

Il rédigea donc les préceptes de la secte « El Batinieh » dont la croyance tablait sur le sens caché du Koran.

C'est en quelque sorte une vaste encyclopédie théosophique traitant de la cosmogonie, de l'éthique, de la théogonie et différant très peu dans ses fondements de toutes les autres sectes hermétiques qui subsistaient à cette époque : Osiriennes, Gnostiques ou Mandéennes.

Il est probable que les débuts de la secte furent rapides, à en juger par les persécutions dont elle fut l'objet.

Mais les persécutions dirigées contre un jeune mysticisme, au lieu d'étouffer la religion naissante, ne produit souvent que des martyrs dans les victimes et des apôtres dans les dispersés, c'est-à-dire autant de forces nouvelles en sa faveur. La dispersion des premiers Batiniehs créa donc des apôtres en Irak, en Syrie et dans l'Inde, ce qui augmenta, grâce à une propagande secrète très active, le nombre des sectaires. Des noyaux importants s'augmentaient de jour en jour et le succès de certains missionnaires fut si grand que des Kalifes Abbassides durent envoyer contre eux leur armée, quelquefois d'ailleurs sans succès, témoin cet Hamdan-ibn-Karmatt qui tint en échec les Kalifes de Bagdad.

Le Grand-Maître des Ismaïliehs — on les appelait Ismaïliehs car ils soutenaient dans leur Credo qu'Ismaël, fils de Djaffor, était l'incarnation de Dieu venu sur terre pour faire connaître la vraie parole — le Grand-Maître des Ismaïliehs, dis-je, résidait en Perse, vivant dans l'ombre de l'Islam, qui avait fini par tolérer la secte, ne pouvant l'atteindre. Il commandait par émissaire sur les autres branches : syrienne, égyptienne et indoue, sorte de pape ou de Kalife d'une secte qui, jusqu'au II<sup>e</sup> siècle, était exclusivement religieuse. Les succès ne furent pas ce qu'en attendaient les fondateurs. Comprimé, surveillé sans relâche, suspecté et écarté de tout, le sectarisme ne se développa que très difficilement.

Les rêves politiques étaient bien abandonnés et le patriotisme des Persans bien moins chauvin, lorsque la secte, trois siècles plus tard, commença de jouer un rôle politique.

C'est vers 1080 de notre ère, avec le Grand-Maître Hassan-ben-Sabah que les Ismaïliehs jouèrent leur grand rôle sur la scène de l'Orient. Cet Hassan-ben-Sabbah, homme ambitieux et intelligent, ne semblait s'être fait

Ismaïlieh que pour jouer un rôle politique qu'il avait vainement tenté d'aborder autrement.

Ami d'Omar Kayyam et de Nizam el Molk, Ministre de Halp-Arslan, il ambitionnait un rôle prépondérant que, malgré ses amis, il n'avait pu jouer.

Pour quelles raisons en vint-il à se croire menacé dans sa situation de grand-maître des Ismaïliehs ?

Peut-être ses agents secrets l'avaient-ils renseigné sur les projets des Abbassides, qui désiraient éteindre les ardeurs de ces sectes hérétiques ?

Hassan-ben-Sabbah, menacé, fit appel à ses sectaires.

Pour se défendre et défendre la religion, il créa le corps des « Fidawis » (1), qui, avec un entier dévouement, se chargeaient des missions les plus dangereuses dans les vues de sauvegarder leur croyance et leur organisation.

Menacé par Alp-Harslan, Hassan-ben-Sabbah le fait assassiner avec son premier ministre Nizam el Molk, son ex-ami d'enfance.

L'histoire veut voir dans ce meurtre une vengeance, une jalousie de sanguinaire contre son ex-ami plus favorisé. Il avait bien d'autres raisons. C'est ainsi que s'établissent des calomnies !

Le corps des Fidawis, généralisé par tout l'Orient, devient un véritable instrument de défense contre les persécutions. De ce jour on compta avec eux ! Avec une patience inlassable, les sicaires, désignés pour faire disparaître l'ennemi condamné par le grand-maître, employaient des ruses étonnantes et une volonté farouchement tenace.

Vivant auprès de l'homme condamné, ils sont tantôt soldat de sa garde ou serviteur de sa suite, attendant patiemment l'heure de l'exécution. Ni les jours, ni les mois ne comptent, tous les procédés sont bons : le poignard et le poison, mais le plus souvent le poignard.

(1) Les dévoués.

Quelquefois, l'arrêt de mort est précédé d'un avertissement, d'une menace. Un émir trouve dans sa tente un feuillet piqué d'un poignard. On lui enjoint de ne pas combattre les Ismaïliehs, contre lesquels il marche. L'avertissement ne suffit pas, on menace. La menace ne suffit pas, on tue, c'est la lutte franchement ouverte malgré les procédés, mais la fin et les conditions exigent de tels procédés. Les émirs se défendent avec leurs soldats nombreux, les Ismaïliehs avec leurs quelques sicaires dévoués.

L'histoire qui nous parle des Assassins a voulu nous les représenter comme des brigands et des pillards, enivrés de haschich et tuant dans l'exaltation des stupéfiants.

Les Haschichins sont toujours de ce monde. Le haschich en Orient n'était pas exclusivement goûté par les Ismaïliehs. Tout l'Orient antique l'a connu, et l'Orient moderne le connaît encore. Il vient des bords de l'Indus et a des amis nombreux chez les caoudjis des rives du Nil.

On l'appelait autrefois le « Népentès », on l'appelle aujourd'hui le haschich (l'herbe) ou encore le kief (l'ex-tase); c'est pourtant une bien pauvre sensation d'apaisement, à peine une douce prostration que ce kief, mais pour ces âmes primitives, c'est quelques minutes de sommeil lourd ou de douce hébétude, endormeuse des fatigues, berceuse des peines et qui n'a jamais produit une exaltation, ni une violence.

Dans le demi-sommeil du corps, l'esprit, plus léger, imagine, les couleurs s'exaltent, dans le silence on entend tous les bruits de la vie visible, de la vie invisible,

et tout est plus beau,  
et l'on se sent meilleur !

C'est du moins ce que m'a dit Ismaël, un vieux Soudanais qui « fume depuis longtemps... depuis le jour où il perdit sa famille... et pour être moins seul... »



Ceux qui connaissent l'Orient savent que jamais le haschich n'a exalté jusqu'à la colère, et par conséquent jusqu'au crime.

Dans les jardins du Grand-Maître les « fidawis » fumaient, c'était là une de leurs récompenses. Sous la voûte épaisse des grands noyers, à l'ombre des orangers enivrants comme des cassolettes de parfums, les fidawis se délassaient de leurs expéditions en fumant l'herbe des extases dans les jardins du Grand-Maître.

Et le jardin leur paraissait enchanté  
Et sa demeure était comme un palais  
Et tout était plus beau et l'on se sentait meilleur.

C'est pourquoi ils l'appelèrent le Paradis, parce que Paradis en persan (du chaldaïque Pardès) veut dire jardin délicieux.

Et les Occidentaux ont vu dans ce « paradis du Vieux de la Montagne » une promesse, un leurre, une rouerie de Hassan-ben-Sabbah pour exciter ses fidawis à mériter un paradis éternel. Trêve de calomnies.

Voilà le paradis du Vieux de la Montagne dont parlent nos légendes.

### §

Les grands-maîtres qui succédèrent à Hassan-ben-Sabbah n'eurent pas de règne bien marquant. Il est à croire que leur action eut moins d'importance, mais lorsque les Croisés (appelons-les « Francs » pour parler leur langage) apparurent sur les routes de Jérusalem, ils rencontrèrent les Ismaïliehs de Syrie, les Assassins, et c'est par les Croisés que les premiers échos portèrent en France le renom du Vieux de la Montagne.

Tout d'abord, les assassins cantonnés dans leur Djebel firent des démonstrations amicales aux Croisés.

Mais possesseurs de citadelles bien placées, que les Croisés enviaient pour se garder des Sarrasins, ils durent se défendre des tentatives franques.

Quelques exécutions ôtèrent aux Croisés l'envie de les considérer en ennemis, et les relations avec le Comte de Tripoli devinrent plus amicales.

A cette époque, les assassins de Syrie avaient à leur tête le grand-maître Abou-el-Hasan ben Soleïman ben Mohamed Rachid ed Din, plus connu sous le nom de Rachid-Sinan.

La vie de ce grand-maître est si entourée de légendes et de mystères qu'il vaut mieux s'en tenir encore à la parole du Rowi.

Voici ce qu'on lit dans les sections du noble écrit qui renseigne sur les hauts actes du divin Rachid-Sinan :

Au nom de Dieu miséricordieux !

Seigneur, rends ma tâche facile, ô toi qui es généreux.

Voici un recueil des vertus du Seigneur Rachid ed Din ; que son salut soit sur nous !

... (Suit la série liminaire des imprécations contre les renégats, les ennemis et les faux croyants. Et le conteur commence) :

...J'ai appris de personnes sûres et véridiques que le Seigneur Rachid, lorsqu'il arriva pour la première fois dans les citadelles de la secte, ne révéla point d'abord le rang dont il était investi...

Il ne se fit connaître de personne. Il demeura quelque temps à Massyaf : un jour qu'il se promenait en dehors de la ville en compagnie d'un autre Ismaïlieh, ils passèrent auprès d'un étang rempli d'eau. Et l'homme s'aperçut que l'eau ne reflétait pas la figure de Rachid.

Frappé de stupeur, il tombe à genoux et dit : Seigneur, qui es-tu ?

Et Rachid dit seulement : «Garde le secret de ce que tu as vu, car je dois rester pour tous le Scheikh qui vient de l'Irak ; l'heure de ma mission n'est pas encore venue... »

Un autre jour, Rachid vient trouver le maître des Ismaïliehs et dit :

« O Scheikh Abou-Mohamed, ta vie touche à sa fin, demain dans la journée tu quitteras ce monde. Prends connaissance avant ta mort de mon diplôme d'investiture. » Et Abou-Mohamed, étonné de le savoir nommé depuis près de sept années,

s'excusa de l'avoir méconnu et un peu mal traité. Et devant son étonnement Rachid lui dit :

« Ne pleure pas, ô Scheikh, les affaires marchaient bien avec toi. Tu ne méritais pas que je te fisse de la peine en t'ôtant le commandement. »

Le lendemain à midi, Abou-Mohamed mourait, et Rachid-Sinan prit ses fonctions de grand-maître des Ismaïliehs de Syrie (1).

Voilà l'entrée en scène de Rachid Sinan. Les actes se déroulent par la suite, tous plus merveilleux et extraordinaires. C'est la réponse aux lettres, dictée avant d'avoir lu le contenu du message. C'est la vision à distance des événements importants qui se déroulent entre Croisés et Musulmans. C'est la prédiction des malheurs de telle ville, qui doit être prise d'assaut. Et tant d'autres faits qui encombrent les récits du Noble écrit, peu intéressants dans l'ensemble, sauf pourtant en ce qui touche les relations de Rachid-Sinan avec Saladin.

Voilà ce que dit le noble écrit.

Rachid était maître dans ses montagnes inviolées lorsque le grand Salah ed Dine (que nous appelons Saladin) conçut le projet d'asservir les Ismaïliehs.

Les fidawis mobilisés multiplièrent les menaces, rien ne fit. Saladin marchait quand même sur Massyaf, devant laquelle il mit le siège. Un avertissement, piqué dans la tente de Saladin pendant son sommeil, lui disait combien on avait été prévenant avec lui jusqu'à ce jour. Or, le soir où les armées établirent leurs positions pour assiéger la citadelle, on vit debout, sur un rocher tout près du camp, dressé dans un ciel de crépuscule, Rachid Sinan, les deux bras levés tendus vers Dieu, à l'heure de la prière du soir.

Et Saladin dépêcha des soldats de sa garde pour se saisir de Rachid.

Et lorsque les soldats arrivés tout près l'eurent entouré,

(1) Rapporté par Stanislas Guyard.

ils virent Rachid et ses quelques compagnons s'évanouir sans savoir par où ils avaient pu partir.

Et tous les soldats de Saladin qui suivaient des yeux virent le prodige.

Et une grande rumeur s'éleva dans le camp.

Et Saladin, le grand Saladin, vainqueur de l'Orient, pris de crainte, licencia son armée et s'en fut en Égypte (1).

Ceci est rapporté par le conteur, mais il est certain que Saladin, après avoir campé quelques heures devant les forteresses ismaéliennes, s'en fut sur Hamath, et que là il négocia secrètement un traité d'alliance avec Rachid-Sinan.

Les premiers bienfaits de cet accord se firent sentir lors du traité de paix établi entre Richard Cœur-de-Lion et Saladin, traité qui libérait de toute occupation franque les monts ismaïliehs.

Rachid Sinan, touché de tant de prévenances, ne voulut pas être en reste. Or, à quelque temps de là, Conrad de Montferrat ayant honteusement violé une des clauses du Traité en faisant tuer des prisonniers sarrasins, Rachid le fit assassiner par les fidawis, sur la demande de Saladin.

Rachid Sinan et Saladin ne survécurent pas longtemps à leur victime. Ils meurent tous les deux en 1192, Saladin à Damas et Rachid dans sa montagne au village de Khaf (actuellement Maharen, près Mohd Djoufine).

### §

C'était le dernier soutien des Ismaïliehs qui disparaissait. Peu après, Houlagou et ses Mongols envahissaient la Perse et la Syrie, brûlant et détruisant les citadelles et les villages, respectant à peine la population. Des siècles ont passé et l'histoire, depuis ces jours, ne parle plus des Assassins.

Aujourd'hui, parmi les groupes, sur les terrasses, le conteur évoque l'âme divine de Rachid et Dine, le protec-

(1) Rapporté par Stanislas Guyard.

teur de la Montagne, qui selon la légende continue à veiller sur les destinées de son peuple.

Dans le massif des anciens monts Bargylous, au long de la grande faille qui va des plaines de l'Oronte à la côte Phénicienne des Aradiens, résident les Ismaïliehs de Syrie.

Ils vivent là du produit de la terre, une pauvre terre qu'il a fallu disputer à la roche et aux forêts. Le décor y est sévère. Les vallées pleines d'ombres cachent des sources glacées qui sortent du rocher. La forêt dévale les pentes rudes vers la mer, laissant accrochées au flanc de la montagne des pincées de maisons blanches, cubes de torchis badigeonnés de chaux. Des noyers séculaires, plantés comme une aigrette, chapeautent des pilastres de granit.

Des plaques de terre brune, fraîchement remuées pour les semailles, signalent l'existence des hommes qu'on n'aperçoit pas.

Un maigre troupeau de vaches cherche une herbe rare entre les rochers. Toujours personne. Mais quand le soleil descend le soir vers la mer safranée dans un ciel soufre, des hommes et des troupeaux sortis des couverts rentrent au village.

Le village de taudis en pierre sèche, aux murs plaqués de bouse de vache, aux rues tortueuses qui s'étirent à flanc de montagne, semble surgir d'un colossal amas de détritrus, d'une colline de choses innommables, accumulées là, de générations en générations.

Dans ces rues pierreuses, des enfants jamais vêtus, jamais lavés, aux visages gravés de variole, et jouant au milieu des chiens, des cohortes de chiens qui se livrent, à babines retroussées, des batailles bruyantes sur des tas de pourritures.

C'est le si triste, si connu village d'Orient, où grandissent sans défense des enfants que la maladie offense périodiquement.

C'est le domaine de la sélection naturelle avec sa loi,

impitoyable gardienne de la race belle. Car ici, la race est belle. Beaux types d'Aryens à la stature puissante, au teint clair, souvent aux yeux bleux ; vision occidentale qui a longtemps servi à étayer l'hypothèse d'une origine franque, venue d'un croisement avec les Indigènes. Mais la connaissance de l'origine iranienne a mis fin à cette idée.

Depuis que la France exerce son mandat, des commissions d'hygiène essaient de lutter contre les épidémies et la mortalité infantile. Mais les hommes ne changent pas facilement les mœurs ancestrales, et la lutte est sévère pour obtenir l'observance des règlements. C'est que l'autorité des mandataires n'est qu'officielle ; malgré les sympathies, nous sommes toujours les étrangers. Souvent il faut user de l'intermédiaire des chefs régionaux qui détiennent l'autorité morale. Chez les Ismaïliehs, c'est le Cheikh religieux et l'Émir.

Le Cheikh religieux est élu par le peuple, il est le tuteur des croyants, l'initiateur des jeunes catéchumènes, le guide de l'organisation urbaine. Presque chaque village a son Cheikh ; c'est en quelque sorte le premier magistrat urbain et ecclésiastique d'un gouvernement théocratique, en marge du gouvernement politique.

Le Cheikh dépend spirituellement de l'Émir qui est, lui, le chef de cette principauté théocratique.

Il est le chef des Ismaïliehs de Syrie, le vassal et le représentant du Grand-Maître, l'Agha-Khan, qui, de Bombay préside à la vie religieuse de tous les Ismaïliehs du monde ; car les Ismaïliehs ont des adeptes dans tous les coins de la terre : au Zambèze et en Abyssinie, en Allemagne, en Angleterre et même en France, paraît-il.

L'Agha-Khan, que tous les fidèles considèrent comme l'Incarnation d'Ismaël, est le dépositaire du grand mystère de la religion. Mais les dogmes entraînent tant de discussions et d'interprétations diverses que l'Agha les

doit trancher tous les ans dans le Pharamane, le livre sacré de la doctrine.

Cette doctrine, il serait un peu long de l'exposer dans son ensemble. D'autant que obscurcie de phrases sibyllines, il faudrait en commenter presque toutes les Sou-rates.

Pleine de concepts théosophiques, elle semble devoir à la science d'Hermès Trismégiste toutes ses idées cosmogoniques, depuis l'origine des mondes jusqu'à la destinée des êtres.

On y retrouve les principes essentiels de l'Hermétisme.

Pour l'Ismaïlieh, Dieu est un et par conséquent dépourvu de tout attribut, inaccessible à la pensée, incompréhensible. Il est ineffable, c'est pourquoi il faut s'abstenir de disserter sur sa nature.

« Dieu n'a pas créé matériellement l'univers, il en a simplement manifesté la raison universelle par un acte de volonté. »

Cette raison universelle, on peut parvenir à sa connaissance, mais jamais à celle de Dieu.

La raison universelle a créé l'âme universelle dont l'attribut est la vie.

L'âme universelle se répand à la surface de la terre sous forme d'âmes individuelles.

Mais l'âme individuelle, durant ces vies précédentes, s'est alourdie, matérialisée par mollesse ou plaisir.

Car les pratiques de la volupté créent la matière charnelle qui engangue, peu à peu, l'âme astrale et, de planète en planète moins dense, l'âme alourdie par le corps est tombée pour arriver à la terre, dernier échelon de cette chute.

C'est la chute des âmes dont nous retrouvons la forme symbolisée dans la chute des anges de notre cosmogonie chrétienne. Pour l'Ismaïlieh aussi :

L'Homme est un Dieu déchu qui se souvient des cieux.

Pour regagner les sphères pures il faut que l'âme s'allège de toute l'enveloppe matérielle qui l'alourdit et la retient dans les basses couches de l'univers.

C'est la « Science », la mystique rationnelle qui donne les moyens de retrouver cette forme pure.

Mais tous les humains ne connaissent pas cette science qui rend le Paradis perdu. Ismaël, fils de Djaffar, l'incarnation dernière de Dieu, a donné le secret et il en a fait le Grand-Maître des Ismaïliehs, l'héritier et le dépositaire exclusif.

Ce grand secret ne sera livré qu'aux sages qui, par une vie d'exemples et de volonté, seront parvenus à mériter les sept grades de l'Initiation.

Cette initiation n'a plus rien gardé des anciens rites hermétiques; les mystères n'ont pas été conservés comme chez les Nosaïris leurs voisins qui, eux, ont encore le processus antique de l'initiation aux mystères. L'Ismaïlieh initie sans allégorie à une religion et non à des mystères,

Voilà leur cosmogonie religieuse.

Quant à leur morale, puisée dans les paroles de l'Émir des croyants, elle est à peu près toute contenue dans les préceptes du fragment VI de la doctrine.

J'ai cherché l'élévation, je l'ai trouvée dans l'humilité;

J'ai cherché l'amitié, je l'ai trouvée dans la sincérité;

J'ai cherché la domination, je l'ai trouvée dans la science;

J'ai cherché la noblesse, je l'ai trouvée dans la pitié;

J'ai cherché le secours, je l'ai trouvé dans la patience;

J'ai cherché le repos, je l'ai trouvé dans l'abandon de l'envie;

J'ai cherché à fuir la jalousie, je l'ai trouvé dans la solitude;

J'ai cherché la possession, je l'ai trouvée dans la continence;

J'ai cherché le bien-être, je l'ai trouvé dans le silence.

J'ai demandé la miséricorde de Dieu, et j'ai vu qu'il nous l'accordait à chaque instant.

Cette morale saine ne fait en rien prévoir ce que nous découvrons par la suite de leurs rites érotiques et des mœurs de communauté sexuelle que les Karmathes notamment mirent en pratique au IX<sup>e</sup> siècle.



Mais rien non plus n'autorisait jusqu'à ce jour de faire crédit aux racontars qui circulaient en Syrie, et les dernières études consacrées aux Ismaïliehs n'en rendirent pour cela aucun écho.

Aujourd'hui que le document trouvé sur l'homme de Laodicea nous livre les origines de ce culte, nous prêtons une oreille plus attentive aux témoins qui rapportent ce que leurs yeux ont vu ; mais les témoins sont rares.

On sait que, dans l'antiquité, la célébration des mystères était tenue des plus secrètes ; des gardiens vigilants écartaient les curieux et les mystagogues exigeaient de l'initié le secret le plus absolu sous les menaces les plus terribles.

De même, aujourd'hui, il est non seulement plein de difficultés, mais aussi de danger, de vouloir percer le secret des rites. M..., un chrétien de Massyaf (je m'abstiens de citer le nom, par crainte de représailles), me dit qu'un vendredi, à la tombée du jour, il avait surpris la réunion des Ismaïliehs par un trou pratiqué dans le plafond du Machad-ali.

Les Ismaïliehs étaient assis les jambes croisées à l'orientale, écoutant le cheikh lire des passages du Bir-Sadine.

Cela dura plusieurs quarts d'heure, cependant que, sur un piédestal aménagé, une jeune fille toute nue se tenait debout. Dans la salle, aucun autre ornement que cette resplendissante fleur de chair, la Femme, l'idole éternelle qui se tenait immobile, hiératique, devant les hommes recueillis.

Puis, la lecture achevée, les assistants se levèrent les uns après les autres. En silence, chacun à son tour se mit à genoux devant la jeune fille. Devant les sources de la vie, devant les sources de la joie, devant le symbole de la vie éternelle, l'homme rendait hommage à la femme. Sa tête, dans un geste d'humilité, venait s'appuyer sur le « triangle sacré » de son origine.

Et l'hommage rendu, il regagnait sa place.

Cette scène un peu étrange n'a, comme on le voit, aucun des caractères érotiques, et se trouve bien loin des ex-cultes gréco-phéniciens que certains auteurs croyaient conservés par les Ismaïliehs.

Mais une autre scène, d'un caractère plus sensuel, a été rapportée par divers témoins qui l'ont accréditée en Syrie. *C'est la nuit de l'erreur !* Mais quelle valeur ont ces témoignages, recueillis il y a plusieurs années et dont aucun témoin n'a pu être retrouvé.

Selon ces témoins, pendant la nuit, au cours d'une réunion d'hommes et de femmes, les fidèles se mettraient entièrement nus et toute lumière serait proscrite.

Là, dans la salle unique, au hasard des contacts, les groupes s'enlaceraient dans l'extase d'un délire sacré.

La femme du Cheikh (ou de l'Émir) seule serait respectée. Munie d'un grelot pendu à son collier, cette femme irait à travers la salle sans être inquiétée, la sonnette prévenant de sa qualité.

Cette seconde scène est plus étrange et caractérise beaucoup plus le culte érotique. Seraient-ils d'origine indo-persane, ces rites qu'on ne connaît pas aux anciens Égyptiens ?

On le croirait, d'autant plus qu'une secte actuelle de l'Indouisme, le Saktisme, a dans ses rites une scène semblable.

Le Saktisme, comme l'Ismaïlisme, a le culte du principe féminin, source de la vie. Comme lui, il le manifeste au cours de cérémonies où l'accouplement des sexes symbolise l'éternité.

Mais laissons aux érudits orientalistes le soin de rechercher les vraies origines ou les parentés de ce culte érotique. Voici seulement, à l'appui des témoignages rapportés de chez les Ismaïliehs, le document trouvé sur l'homme assassiné près de Latakieh, l'antique Laodicea-maritime.

Je le cite en entier, malgré ses longueurs. La traduction

en est due à M. Kalil Abechi, interprète assermenté, et mise au point par le capitaine Pichon, qui porte depuis plusieurs années un intérêt particulier à ces sectes mal connues de l'Orient.

LA GRANDE LEÇON DU VÉNÉRABLE SEIGNEUR  
RACHED ED DINE AUX CROYANTS, SES DISCIPLES

Abou Fares Miniki, au nom de Hussein Halaje, dit :

Nous étions réunis dans le Machad Ali (1), qui se trouve entre Husnène Massyaf et Rissafin, quand se sont présentés au jour du Ghadir (2) les quarante disciples qui demandèrent au Maître les raisons pour lesquelles le Dieu Tout-Puissant s'est révélé aux créatures sous les apparences d'une femme, pour que les créatures ne puissent plus mettre en doute cette révélation.

Le vénérable maître Rached ed Dine dit :

O Hassein Jalaji ! Votre âme sera sauvée si vous gardez le secret ! Sinon, vous sentirez la brûlure et le froid du froid !

Sachez que cette malheureuse secte a été aveuglée ! Avez-vous jamais vu et entendu qu'un homme fût sorti de la Terre ou descendu du Ciel ?

Sachez que si vous possédez une vierge née le jour du Ghadir, ni très grande, ni très petite, vous sortirez de l'obscurité pour entrer dans la lumière. Vous verrez Dieu dans ses cieux, et le secret des Quatre Livres révélé par Dieu est renfermé dans le mot : « Bismillah (3). »

Le secret de Bismillah est le point sous le « Bâ », ce point issu de la verge lumineuse dans le « Bâl » recourbé entre le Kâf et le Sin et passe dans la matrice, où il engendre l'enfant.

C'est le « Fateh » (l'ouverture), le « Jadd » (le travail) et le Khial (le mystère).

Autre signification : C'est encore le « Da! », le « Dalil », la « Mustadal » et le « Baïane » !

Le « Dal », c'est le symbole de Dieu, le « Dalil » (celui qui montre) c'est l'ange Gébraïl, le « Mustadal » (celui qui est verbe), c'est Mohamed, le « Baïne » (celui qui montre la vérité), c'est le Coran.

(1) Maison de prière, oratoire.

(2) Réunion annuelle religieuse des Ismaïliehs.

(3) « Au nom de Dieu. »

Autre signification : le « Dal » recourbé est le Kaf et le Rin, le « Dalil » est la verge lumineuse passant de l'immobilité au mouvement, c'est le « Saïn » et le « Bâ ».

Le Mustadal est le sperme qui engendre l'enfant à naître!

C'est le « Fateh » (l'ouverture), le « Jadd » (le travail), et le « Khaïal » (le mystère) : l'ouverture coulante, la Force de l'Homme, le Nouveau-Né!

Il a dit encore en dévoilant le Dogme :

« Olivier qui n'est ni à l'Ouest, ni à l'Est, mais qui se trouve entre le genou et le nombril! De lui proviennent la Mort comme la Vie, la Pauvreté comme la Fortune.

« O Hussein! c'est le plus redoutable mystère! Il ne peut être révélé à qui que ce soit!

Celui qui le divulgue ou qui doute sera plongé dans les profondeurs de l'enfer qui sont destinées aux athées.

Par le créateur de la terre! C'est l'aurore qui apparaît avec son sourire et son haleine et l'obscurité avec son sommeil.

Dieu dit : « Que les ténèbres se dissipent et que l'Aurore apparaisse! »

O Hussein! dites à tous les disciples :

« Chaque nombre parmi ses membres est un des anges de votre Dieu.

« La lumière de ses yeux est le flambeau qui éclaire! (Dieu dit : « torche étincelante ».) — C'est la lumière qui scintille.

— « Seigneur, quel est le nombre des anges de Dieu ?

Réponse : — « Il est incommensurable, mais nous savons qu'ils sont au nombre des cheveux de sa tête. Chaque cheveu représente un de ses anges.

Dieu a dit : Sa poitrine, une table sacrée et préservée de toute souillure.

Son cœur est Mohamed, sa langue est l'Iman Ali, son buste est le messager de Dieu, ses côtes sont les dix disciples de Mohamed, ses doigts de la main droite sont Mikhail, Azrail, Maleck et Redouan.

Ses mains sont Gibrail et Mikhail. Ses doigts de la main gauche sont Derdail Selsiahile, Israil, Kabil et Amak.

Son ventre est le sol de la « Kaaba ».

Dieu a dit : « D'Elle je vous ai créé et à Elle je vous fait revenir, et d'Elle je vous ferai sortir. »

O Hussein! de Lui naît toute créature, l'homme revient à Lui par son mariage pour renaître de Lui à nouveau.

## LA DEUXIÈME LEÇON

Dieu dit : « Le jour où les pieds fléchissent (1), l'être s'en retourne à Dieu. Il a refusé de croire et de prier et a soutenu l'erreur et s'est esquivé. »

— « Si vous approchez d'Elle, découvrez sa jambe droite. Les deux lèvres bien-aimées et une langue vous apparaîtront. »

Agenouillez-vous avec douceur et élevez la face en disant : « Je fais force à Celui qui crée le ciel et la terre et je ne suis pas un infidèle. »

Abou Fare Mimki demanda au Seigneur Rached ed Dine.

— « Où se trouve le Paradis ? »

Il lui répondit que le Paradis ne peut être révélé ni par la science ni par le travail.

Le Paradis comprend quatre fleuves : un fleuve de vin, un fleuve de miel, un fleuve de Leben (2), un fleuve d'eau.

Le fleuve du miel est fait de sa salive, le fleuve d'eau est celui de ses paroles, le fleuve du Leben est le reflet de sa face, celui du vin, c'est celui mensuel de son sang.

Ses seins sont Hassan et Hussein (3), les doigts de sa main droite sont les cinq orphelins (4).

Les cheveux de sa tête sont les 124 mille (5).

Ses yeux sont la lampe lumineuse, à sa droite est le soleil, à sa gauche la lune.

C'est l'Émir El Mouminine (6), c'est le Tout-Puissant. Dieu a dit : « Olivier qui n'est ni à l'Est ni à l'Ouest, il se trouve entre le genou et le nombril. »

En vérité, en vérité, de lui viennent la Mort, la Vie, la Pauvreté et la Fortune.

La vérité de toutes les vérités, c'est le Kaf et le Sin (le « Kèss » ou sexe de la femme).

On est un peu étonné, après avoir lu, dans les premiers fragments de la Bibliothèque Nationale les principes religieux et moraux, de trouver ces deux leçons du Grand-Maître si différentes de l'esprit de la doctrine.

C'est que nos mentalités occidentales comprennent

(1) Le jour de la mort.

(2) Lait caillé.

(3) Fils jumeaux d'Ali, mis à mort par Abou Baker et objet de la vénération des Chiïtes et des Alaouïtes comme des Ismaïlihs et des Druses.

(4) Les cinq Imans de la tradition coranique.

(5) Saints de l'Islam.

(6) Le prince des croyants.

difficilement que ce mélange de sensuel et de sacré puisse garder un caractère pur et religieux.

Si j'en crois les témoins ou ceux qui rapportent les témoignages, les rites seraient accomplis dans le recueillement et l'esprit le plus pur. Cela participe d'une psychologie différente de la nôtre, que les siècles païens comprenaient. Telle la prostitution sacrée chez les Grecs et les Adonisies de Byblos parmi tant d'autres.

Le christianisme lui-même à ses débuts connut de pareils rites chez quelques sectes phibionites.

Si l'on en croit Minutius Félix (cité par Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*), ces Phibionites, dans l'extase d'un délire sacré, s'étreignaient et les hommes tendaient à Dieu leur semence séminale.

Nous ne comprenons plus aujourd'hui de tels gestes, d'érotisme si symbolique. Ne les jugeons pas trop sévèrement. Dans cet étrange où la volupté se mêle à la religion, nous ne pouvons pas juger à travers la déformation de vingt siècles de morale chrétienne.

### §

Mais quelles sont les origines de ce culte féminin chez les Ismaïliehs ? Est-ce une conception particulière de Rachid-ed-Dine, ou faisait-il partie des principes religieux de Hassan-ben-Saba aux premiers jours de l'Ismaélisme ?

Je le croirais plutôt, car cet étrange culte porte bien la marque de son origine persane : le IX<sup>e</sup> siècle.

Ce IX<sup>e</sup> siècle bien caractéristique, c'est l'époque d'Omar Khayyam, des Souffis, des Haschichins, celui qui enregistre la première réaction religieuse contre l'Islam. La dure loi de Mahomet, intolérable aux Persans affinés, raffinés, riches d'une belle civilisation, subissait les assauts lents et continus de l'épicurisme iranien.

Toutes ces chansons à boire et à jouir, qui ont immortalisé al Khayyami, sont l'expression d'un esprit de ré-

volte contre le Coran et les bigots, contre l'oppression de la nature par la loi religieuse.

Et l'Ismaëlisme, qui naissait à ce moment-là, escomptait un succès, grâce à cette porte ouverte aux voluptés proscrites par le Prophète.

Sans cesser de regarder le ciel, mais avec plus de crainte que d'espoir, sans cesser d'espérer en une vie de récompense, de tendre vers un être plus parfait, les Persans ismaëliens semblent fatigués d'étreindre les nues, lassés de poursuivre un idéal stérile, désespérés de prier un Dieu insensible. La grande loi de fatalité leur apparaît; les êtres comme les mondes suivent une courbe tracée par avance. On ne change rien à sa destinée. Les vies succèdent aux vies sans fin, et, suivant une loi impitoyable d'évolution.

Tout n'est qu'Échiquier de nuit et de jour, où le destin joue avec les hommes pour pièces; çà et là il les fait bouger, les écrase ou les égorge. Et un par un les remet dans la boîte.

C'est Omar Khayyam qui chante :

... J'ai dénoué bien des nœuds sur ma route, mais non le nœud de la mort et de la destinée.

Et lassés de ne rien recevoir du ciel, les philosophes persans découvrent les voluptés terrestres et vont en faire leur paradis.

Ami, buvons une coupe pour noyer le souvenir  
D'une telle insolence,  
Une vie si lourde de tristesse,  
Mieux vaut la passer dans le songe  
Ou dans l'ivresse.

Si je cite Khayyam, c'est que le poète astronome, bien qu'il ne fût pas Ismaëlien de religion, n'en était pas moins Haschichin et très parfaitement a rendu cet état d'âme bien particulier à la Perse du XI<sup>e</sup> siècle. Les mœurs religieuses des Ismaëliens sont toutes pleines de cette influence, malgré leurs croyances en la doctrine des Ba-

tiniehs. Ami d'enfance de Hassan ben Sabbah, le grand-maître des Ismaïliehs, Khayyam n'a jamais cessé d'être en relations avec lui, et avec lui a chanté les jardins, les beaux vers, le haschich, le vin et les femmes.

Et toute la secte, derrière Hassan Sabbah, appréciait ces voluptés, malgré l'Islam rigoriste qui poursuivait les mécréants buveurs de vin et fumeurs de haschich.

Aujourd'hui encore l'Ismaïlieh a gardé le culte des voluptés transmises par les anciens et conservées par la religion.

Nous le savons par leurs poètes : doux épicuriens qui chantent en de beaux vers la sagesse et l'amour.

Le haschich est toujours le compagnon fidèle, inspirateur des lettrés, consolateur des humbles. L'arak, la fille de la vigne, trône sur toute les tables, égale amie du riche et du pauvre.

Quant à la femme, toutes les semaines dans la mosquée du village, on lui rend l'hommage sacré selon les principes de la religion.

Les voyageurs qui connaissent les Ismaïliehs seront étonnés de lire ces lignes. Ils ont vu la femme, — comme par tout l'Orient, faire les plus durs travaux et marcher à pied derrière le maître assis sur la monture.

C'est que la loi du plus fort a pris place à côté de la loi divine produisant cette dualité : un hommage divin à une créature qu'il considère humainement.

L'homme a repris sur le Dieu déchu, mais l'Ismaïlieh qui fait travailler durement sa femme rend un culte à la femme.

D'ailleurs ces êtres demi-civilisés pourraient donner aux hommes de l'Occident une leçon de respect féminin.

Au cours de guerres de tribus à tribus, on n'a jamais enregistré le moindre assassinat, le moindre viol, la moindre atteinte à une femme ennemie. La femme est respectée par le guerrier, comme par le bandit coupeur de routes.



Leur égoïsme et leur faiblesse ne prêtent pas à la femme la responsabilité de tous les malheurs humains. Ils n'y voient pas la cause des ruines, des malheurs, des misères, des injustices, mais la source des joies et des consolations, des plaisirs et de l'équilibre, de la paix, de la puissance.

C'est pourquoi Hassan ben Sabbah, qui était un grand sage, voulut qu'on lui rendît les honneurs divins. Peut-être était-il plus avancé que nous dans la connaissance des hommes.

Nos âmes, il est vrai, sont si différentes. Schuré parle très justement d'un abîme qui sépare l'âme de l'oriental, marqué mystérieusement du doigt de Dieu, de l'âme occidentale qui porte l'ombre du signe de Satan.

Se comprendront-elles jamais ?

L'Orient a la sagesse de l'expérience. Mais l'expérience des uns n'a jamais servi aux autres chez les peuples comme chez les êtres.

Je livre pourtant aux curieux cet aperçu des mœurs antiques, conservées aux portes de l'Orient moderne, et aux sages ces quelques lignes d'une doctrine dictée par la philosophie orientale, vieille de tant de siècles de civilisation. Rien n'est négligeable au penseur. Il sait bien que c'est de l'Orient que nous vient la lumière ! *Ex Oriente Lux.*

J. BRUNA.

*UN TYPE DE L'ANCIENNE COMÉDIE*<sup>1</sup>

## LE VALET

—

Voici le grand protagoniste de l'ancienne comédie. Dans un genre qui accorde la première place aux développements d'une intrigue bien ourdie, le premier rôle devait appartenir au valet, qui est la cheville ouvrière de l'intrigue.

L'intrigue, dit Emile Chasles, repose presque toujours sur les tromperies de quelque valet spirituel. *Gl'inganni, Gl'ingannati!* tels pourraient être les titres de toutes les comédies italiennes. « Engeigner autrui », voilà le triomphe de l'intelligence.

Et à ce point de vue-là on peut dire que le valet italien est d'une intelligence supérieure, pleine de ressources, toujours en éveil, — qu'il s'agisse de duper un vieillard au profit d'un jeune maître ou de berner un sot, un vantard et de le couvrir de ridicule. C'est pourquoi le valet, — qui de la comédie italienne passa, à peine transformé, dans notre comédie du xvi<sup>e</sup> siècle, — est la terreur des pères de famille, comme d'autre part il est la providence des mauvais sujets, aussi bien que des amoureux dont les entreprises sont traversées par le caprice ou la mauvaise humeur d'un père ou d'un tuteur. Quoi d'étonnant à cela ? Adresse et ruse ont toujours été les armes des faibles contre les forts. C'est la dureté des maîtres qui a engendré la rouerie des esclaves, et le public grec ou romain, qui applaudissait aux astucieuses machinations de ceux-ci, sentait peut-être confusément ce qu'il y avait de juste dans cette revanche de l'opprimé contre l'opresseur, et de la ruse intelligente contre la force brutale.

(1) Voir nos études sur les autres types dans le *Mercur de France*, avril 1912 et 15 août 1922.

Le type du valet de comédie a fait l'objet de nombreuses et abondantes monographies. Nous récapitulerons brièvement les quatre principales variétés du personnage, telles que la comédie de l'art au xvi<sup>e</sup> siècle les a transmises à notre scène française : l'ingéaieux Scapin, type classique du genre, Arlequin, impudent et balourd, le fanfaron Brighella, le goinfre Pulcinella.

N'insistons pas sur Scapin, trop connu pour qu'on s'y attarde. Molière nous fournira d'ailleurs l'occasion d'y revenir.

Arlequin a subi une transformation qui constitue une exception curieuse au principe de l'invariabilité des types conventionnels. Arlequin était originellement, au xvi<sup>e</sup> siècle, un niais, un lourdaud. C'est plus tard, vers 1662, qu'il s'est transformé, grâce au talent de l'acteur italien Blancolelli, en un fourbe impudent, plein d'esprit et de verve ; et cette réincarnation du type fut si complète, si définitive, que nous imaginons difficilement aujourd'hui sous le nom d'Arlequin autre chose qu'un gaillard alerte, allant, venant, pironettant, cabriolant et faisant voltiger sa batte ; qui sous le demi-masque couvrant son visage, — moitié mensonge, symbole de son caractère mêlé de sincérité et de perfidie, — va, preste et souple, avec cette mimique étourdissante des anciens acteurs italiens, voisine de l'acrobatie, saute, bondit, s'enlève en flèche, retombe en boule et jauge d'un regard pénétrant la victime à duper ; qui se moque de tout et de tous, y compris lui-même, jette ses gambades au milieu des questions les plus solennelles et vient rire à grands éclats dans la barbe du Barbon, qu'il met dans le sac en lui persuadant qu'il le vénère ! Tel est l'Arlequin créé par Blancolelli ; il a fusionné avec le Brighella primitif. Ce dernier était le valet fin, rusé, maître en canailleries, trouveur de formules habiles comme celle-ci : « On ne doyt dire un voleur, mais un mathématicien ingénieux qui trouve une chose avant que son propriétaire l'ait perdue. » Avec cela fanfaron et lâche, ce qui le rapproche du Capitan Mata-

more. Notre Crispin est le principal représentant de ce type sur la scène française.

Pulcinella, c'est le valet goinfre.

Le Capitan Matamore avait généralement un écuyer affamé et glouton, dit Moland ; aux vantardises du maître, à ses vaines prouesses accomplies le ventre vide, à son amour de la gloire, on oppose ainsi l'amour de la cuisine, le gros appétit et le ventre rebondi du valet. C'est le contraste de Don Quichotte et de Sancho Pança, de la réalité grossière et de l'idéal chimérique. Lorsque le valet crie famine : « Quelle crainte as-tu de mourir ? réplique le maître, le seul récit de mes hauts faits doit suffire à te tenir en vie. »

Un mot sur le costume de ces quatre personnages.

Scapin, dont le Mascarille, dans l'*Etourdi* de Molière, est un descendant, porte la cape zébrée comme une tulipe, et le bonnet cranement enfoncé sur la nuque. Le Scapin de la troupe italienne des « Fedeli » portait une veste et un pantalon galonnés sur les coutures avec des lamelles d'étoffe. Molière a habillé son Sganarelle sur ce modèle.

Le costume d'Arlequin se composait, dit Maurice Sand, d'une jaquette ouverte par devant et attachée par de mauvais rubans ; d'un pantalon étroit, collant, couvert de morceaux d'étoffe de plusieurs couleurs, placés au hasard. La jaquette était également toute rapiécée, barbe noire et roide, demi-masque noir, toque tailladée ; ceinture, escarcelle, sabre de bois ; souliers minces recouverts sur le cou-de-pied par le pantalon faisant guêtre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, son costume se métamorphose en même temps que son caractère : ce sont toujours des morceaux d'étoffes de différentes couleurs, mais posés en symétrie.

Le Brighella italien portait le pantalon large, le pourpoint, le serre-tête et la moustache. Les comédiens français qui jouèrent ce rôle conservèrent, pour la plupart, ce costume.

Jusqu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, on voyait le Pulcinella italien apparaître sur la scène, vêtu d'une ample blouse serrée à la taille au moyen d'une ceinture de cuir

qui lui servait à suspendre son escarcelle et à glisser son sabre de bois. Ce costume fut adopté également par les comédiens français.

## §

Le Valet apparaît pour la première fois sur la scène française dans *l'Eugène* de Jodelle, qui fut joué en 1552 avec un grand éclat, mais où notre type est à peine ébauché dans le personnage du laquais Pierre. Il se dessine avec plus de relief dans *les Esbahis* (1560), de Grévin, où Julien est déjà presque un valet de comédie. Le gros garçon joufflu, pesant et maladroit, de la vieille farce s'est déniaisé à l'école de Dave et de Sosie. Il a acquis de la souplesse, une allure plus vive. Il aime l'intrigue, il est déjà le courtier d'amour et le professeur de séduction. Il se rattache au type de Scapin. Il a besoin néanmoins d'une comparse, et il s'entend fort bien avec l'entremetteuse.

Le valet Antoine combine avec elle de méchants tours à jouer au vieux Josse, qui aime la fille de son voisin, « toute tendrette et jeunette ». Le valet Julien sert les amours de son maître.

Dans *Les Corrivaux* (1562) de Jean de la Taille, nous trouvons deux valets fanfarons et lâches, du type Brighella : ce sont Gillet et Philippe. L'un d'eux rappelle la vantardise couarde du Capitan, il menace et tonitrué, mais l'approche du danger le met en fuite :

— Où sont les paillars qui ont assailly mon maistre ? crie-t-il, que ne les tien-je ores icy ? Corps bieu, je les... Hô Dieu, n'en est-ce pas icy un qui vient ? Me voylà mort. Il me cherche. Où m'enfuiray-je ? Je te prie, Thomasse, revanche-moy.

— Comment ? Tu estois tantost si hardy ! »

(Acte III, scènes 4 et 5 des *Corrivaux*.)

Baïf a mis dans *le Brave* (1567) un valet du genre Scapin. Il va et vient, son esprit est plein de ressources et de stratagèmes

Combien de troubles je tracasse !  
Combien d'entreprises je brasse !

s'écrie-t-il.

Dans *le Laquais* de Pierre Larrivey (1579), Valère, type de valet fidèle, morigène son vieux galant de maître qui ne l'écoute point :

Vous me ferez mourir désespéré ! Vous qui estes viel, voulez faire l'amour, et ne voulez que votre fils, qui est jeune et gail-lard, soit amoureux : y a-t-il bien là de la raison ?

Et lorsque la fille de la maison, laissée seule avec une servante, malgré les avis de Valère, a été enlevée par un galant, il se désole :

Je voudrais, dit-il, n'avoir jamais été né... Mon maistre co-gnoistra maintenant quel profit il eust retiré de mon conseil, s'il n'eust voulu ressembler à ces sots qui pensent faire tort à leur réputation, s'ils prennent l'avis de leurs serviteurs et les escoutent parler, encor qu'ils soient plus sages qu'eux.

Hélas ! que dira-t-on par la ville ?.. Mon Dieu ! pourquoy mon malheur a-t-il voulu que je n'avois lors ny verge ni baston ? car j'eusse eu mon espée ou ma dague, j'y eusse peut-estre remédié, et me fusse plus tost laissé tailler en pièces que la laisser em-mener !

Voilà un beau dévouement. Mais notre ourdisseur d'in-trigues exige quelquefois, et cyniquement, la récompense de ses services :

Je ressemble aux archevêques, dit Ruffin, je ne marche point si la croix ne va devant (*la monnaie était à cette époque mar-quée d'une croix*).

Et plus loin :

Mon stile est des requestes du Palais : en baillant, baillant.

Dans *Le Morfondu* de Larrivey, nous trouvons deux va-riétés bien contrastées du valet, l'un réparant les mala-dresses de l'autre : Lambert, comme Scapin, est vif, alerte, ingénieux, « un fin freté, rusé en toutes espèces de ma-lices s'il en fut oncques », tandis que Boniface dérange toutes les combinaisons, par son étourderie et ses vices ; il est

imprudent et balourd comme l'Arlequin primitif : chargé d'occuper le vieux Lazare, il le laisse étourdiment grelotter dans une cour, pendant une nuit glacée, et éveiller de ses cris toute la maisonnée ; préposé ensuite à la garde du même vieillard, il court s'enivrer à la cave et le laisse libre. Heureusement, Lambert, dont le sac est plein de ruses, raccommode tout ce que son camarade déränge. Boniface cependant est dévoué.

Pour l'amour de vous, dit-il à son maître, je feray de la faulse monnoye !

Son grand défaut, c'est de boire ; il est ivrogne et il le constate amèrement :

Ceste malheureuse gueulle me fera quelque jour damner... Je descendis à la cave et mettant le foret en un tonneau, puis en un autre, j'allais tastant qui estoit le meilleur : je goustai de celui d'Orléans, je beu de celui d'Ironcy et meremply si bien de ce blanc trouble d'Arbois que j'en suis encore gentil compagnon.

Parfois le maître, ingrat envers son indispensable auxiliaire, s'oubliera jusqu'à lui donner une volée de bois vert. Mais la brouille entre eux ne dure point, et c'est le maître qui doit faire le premier pas, car il ne tarde pas à avoir besoin des services de l'autre.

« Et les coups que j'ai reçus ? » nargue le rusé compère. — « C'était par amitié », répond le maître, essayant gauchement de plaisanter. — « Quelle amitié, hoo ! L'amour se manie avec d'autres bâtons que de bois ! » (*La Veuve*, acte III).

Si le moindre défaut de Boniface est de boire, celui de Maudolé, dans *Les Déguisés* (1594), de Godard, est de manger ; c'est le type du valet goinfre, que nous retrouvons souvent dans le théâtre des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles ; il procède de Pulcinella, avec moins de cynisme dans la cruauté. Ses plaisanteries ont toujours pour thème la bonne chère, les excès de gueule !

Le valet voit clair et parle net :

Oui, vous êtes ensorcelé, dit le Valentin des *Tromperies* à

son maître Constant, mais les sorceleries et enchantements qui au-dedans vous bourrelent sont un beau visage, un beau sein, deux belles cuisses rondes, polies et dures, qui vous emplissent les mains, et autre chose, et tout, que je n'ose dire, dire, dire. (*Godard.*)

Comme Valentin, le Cliton du *Menteur* (1642) est aussi donneur de bons conseils et grand moralisateur ; il fait exception à la règle en ce qu'il ne joue de mauvais tours à personne ; il n'est donc pas un vrai valet de comédie, bien qu'il soit plus ou moins entremetteur et raisonneur comme les autres ; il n'a pas la malice de ses confrères.

C'est encore un valet goinfre, du genre Pulcinella, que le Léonce de la *Clarice* de Rotrou. A son maître qui lui vante les attraits de la gloire, il réplique :

Oui, mais qui s'en repaît se nourrit de fumée :  
La gloire est un bon mets après un bon repas ;  
C'est un friand morceau, mais qui ne nourrit pas.  
Cherchons pour à présent des vivres plus solides...

Ainsi devisent le grand Rhinocéronte et celui qui se dit son *escuyer* et en même temps « le Bacchus des pots et le démon des plats ».

Dans le théâtre de Scarron, Jodelet est un type célèbre de valet, qui doit beaucoup à l'Espagne ; il est caractérisé par sa poltronnerie, particulièrement dans le *Maître valet* (1645) et *Jodelet duelliste*.

Indiquons seulement un valet fourbe, Corbinelli, dans le *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac : ce personnage est moins fortement réalisé que les autres rôles de la pièce ; et arrivons à la longue théorie des valets de Molière, d'ailleurs trop étudiés déjà pour que nous nous y attardions. Qui ne connaît Sganarelle, Crispin, Gros-René, Maître Jacques, Covielle, etc. ?

Le Mascarille de Molière, dit Marc Monnier, est un drôle méprisant la vertu, l'honneur, la paternité, n'ayant pas un bon sentiment et n'aspirant qu'au titre d'empereur des fourbes.

Gros-René est surtout en adoration devant son ventre.



Le valet le mieux réussi de Molière, imitateur des Italiens, c'est Scapin, « type de cette rouerie subalterne qui avait été le principal ressort de l'ancienne comédie ».

Le Mascarille de l'*Etourdi* est « un hardi compère », dit M. Pierre Brun dans *Pupazzi et Statuettes* :

Joyeux compagnon, joueur de passe-passe, plieur de toilette et coureur de lieux d'honneur, celui-là qui nous est représenté le nez au vent, l'œil à demi-clos, le jarret tendu, le corps ramassé dans sa cape zébrée comme une tulipe, le bonnet crânement enfoncé sur la nuque, *quærens quem devoret*, Trufaldin à duper, Célie à enlever, Lelio à servir, c'est Mascarille I<sup>er</sup>, le fils de Daves, l'aïeul des Scapin et des Sbrigani, *fourbum imperator*.

Le personnage de Sganarelle, à la fois valet, paysan, mari, père ou tuteur, servira de transition chez Molière, entre les types presque invariables de la *Commedia dell'arte* et les créations plus libres auxquelles il s'élèvera par la suite.

## §

Les éléments du type du valet sont puisés à trois sources principales : la comédie antique, la farce française du moyen âge, la comédie italienne dans ses deux formes (*commedia dell'arte* et *commedia sostenuta*),

L'esclave « fallacieux » était, nous apprend Ovide, un des personnages principaux de la comédie de Ménandre. Arlequin a des ancêtres helléniques : esclave asiatique ou égyptien, dans le théâtre d'Athènes, son vêtement se composait d'une peau de tigre aux tons variés ; la tête complètement rasée, le visage recouvert d'un masque brun, il se coiffait d'un vaste chapeau blanc et il avait pour arme une batte.

Les valets grecs et latins se nomment Xanthias dans les *Grenouilles* d'Aristophane, Tranion, Sosie et Libans dans la *Mostellaria*, l'*Amphytrion* et l'*Asinaire* de Plaute, Davus dans l'*Andrienne* de Térence.

A Rome, l'esclave est l'ennemi-né de son maître, il est le

complice et l'allié du fils de la maison ; il le seconde de sa malice dans les mauvais tours qu'il joue à son père, il rit des coups d'étrivières qu'il reçoit. Toutefois Davus, dans la comédie latine, est le type de l'esclave dévoué, honnête, mais un peu simple, et il n'a dans l'*Andrienne* qu'une importance très secondaire ; tous les valets de Térence sont d'ailleurs des personnages pour ainsi dire estompés.

Au contraire, Tranion, que Plaute a vigoureusement dessiné dans sa *Mostellaria*, est le type de l'esclave qui mûrit longuement les plans de ses farces cruelles ; il protège les fils de famille dissipés et étourdis contre leurs pères.

Assis dans le sénat de ses pensées il médite avec une énergie, effrayante, dit Emile Chasles, le malheur des maîtres tout puissants.

C'est lui qui a servi de modèle à l'*Aridosio* de Lorenzo de Médicis et au valet des *Esprits* de Pierre Larrivey.

La comédie antique a légué à la *Commedia dell'arte* non seulement le type du valet, mais le nom caractéristique du personnage : les *Zanni* italiens ne sont autres que les *Sanniones* du théâtre latin (*sanna*, grimace).

Le valet des farces du xv<sup>e</sup> siècle n'est encore qu'un lourd et grossier plaisant, qui fait le désespoir de son maître par ses bévues et ses quiproquos. Chez lui, aucune malice ingénieuse, propre à duper les vieillards au profit des jeunes gens. Pourtant nous voyons, dans la farce de *Maître Pathelin*, s'éveiller déjà la ruse encore balbutiante : Agnelet est une sorte d'ancêtre de Scapin, qui se moque de tout le monde et parvient à se tirer d'embarras, par son attitude cauteleuse et par sa bêtise feinte.

Mais c'est dans le théâtre italien qu'est la source la plus riche. Scapin est originaire de Milan, Arlequin et Brighella viennent de Bergame, Pulcinella vient de Naples. Il faut ajouter Pedrolino (notre Pierrot), originaire de Bologne, qui parut comme valet balourd, après qu'Arlequin eut, au xvii<sup>e</sup> siècle, perdu ce caractère primitif.

*L'Inavertito* (1629) de Nicolas Barbieri, acteur italien qui joua chez nous sous le nom de Beltrame, conféra au personnage de Scapin une sorte de supériorité parmi les rôles de premiers Zanni, c'est-à-dire de valets intrigants. Molière a beaucoup emprunté à cette œuvre pour l'*Etourdi*.

Arlequin, dit Marc Monnier, devait être uniquement, dans l'origine, le masque populaire de Bergame, c'est-à-dire un type particulier exprimant la gaieté, l'humeur, le caractère et le dialecte des gens de ce pays. C'est de la même façon que Meneghim représente les Milanais, Pulcinella les Napolitains, Gianduja les Piémontais, Stenterello les Florentins, Cassandrin certains célibataires de Rome ; il y a encore les Travaglini siciliens, les Giovanelli Messinois, les Giangurgolo calabrais, et bien d'autres.

Truffaldin est une variante importante du personnage d'Arlequin. C'est le type du valet rusé et menteur créé vers 1530 par Ruzzante.

L'acteur italien Domenico Blancolelli, — qui vint en France en 1662 et que nous connaissons sous le nom de Dominique — fit, nous l'avons dit, du personnage d'Arlequin un fourbe spirituel et cynique.

Angelo Constantini, autre acteur italien, imposa en France, au xvii<sup>e</sup> siècle, le personnage de Mezzetin, qui est un proche parent d'Arlequin, comme une variante de ce type.

Locatelli et Giaratone créèrent en France, le premier le type de Trivelin, vers 1662, le second celui de Pedrolino vers 1673. Chez les *Gelosi* qui jouaient à Paris vers 1600, Pedrolino est « pétulant, grimacier, malin, gourmand et poltron, tel à peu près qu'il restera sur la scène française ».

Les *Zanni* de la comédie italienne ont à peu près tous un caractère où se mélangent, en proportions plus ou moins fortes, la ruse, la vivacité, l'ingéniosité et la balourdise.

Il y a une remarque à faire à propos du Pulcinella italien et de notre Polichinelle. Le valet napolitain n'est point passé sur notre scène ; c'est le théâtre des marionnettes qui l'adopta. Il était railleur, taquin et plein de fantaisie,

et ne ressemblait pas au Polichinelle parisien, qui est le type du cynique cruel, du fieffé coquin.

Dans la *commedia sostenuta*, comme dans la *commedia dell'arte*, nous retrouvons le type du valet, et son importance est la même. Dans la *Clizia* de Machiavel, où le barbon Nicomaque est le rival de son fils Cléandre, il y a lutte entre les valets Pyrrhus et Eustache, chacun travaillant pour son maître. Dans la *Lena* de l'Arioste, le valet Corbulon ourdit maint stratagème en faveur de son jeune maître.

C'est non plus l'Italie, mais l'Espagne qui a fourni à Scarron son Jodelet, type du valet bouffon, imité du *Gracioso* espagnol et notamment de Francisco de Rojas.

§

Le valet dans notre ancienne comédie n'est pas une peinture des mœurs du temps ; c'est bien le personnage conventionnel par excellence, sans aucun rapport avec la réalité. Molière, le premier, avec son génie d'observation, le ramena à son véritable rôle, à la situation un peu obscure et humble qu'il avait dans la société. Ce désaccord vient du fait que notre ancienne comédie avait pris son valet à la comédie italienne qui l'avait elle-même emprunté à la comédie antique.

La comédie grecque et latine, dit Emile Chasles, est peuplée d'esclaves, êtres inférieurs à qui on ne demande pas ce qu'on demanderait à des hommes libres. Ils sont irresponsables vis-à-vis de la société parce qu'ils n'ont pas la possession d'eux-mêmes.

Le théâtre moderne aurait dû procéder autrement, puisque l'état social moderne est autre. Il n'en fut rien : dans le théâtre italien reparurent les Dave, les Syrus, les Trannion, émancipés, mais toujours les mêmes ; amis de la jeunesse, providence des fils prodigues ; dépravés, souples et brillants, « maîtres de mensonge et de ruse ».

Si le rôle des esclaves auprès de leur jeune maître s'explique dans l'antiquité, il ne s'expliquerait plus chez nous

où l'éducation des enfants n'est pas, comme il en était à Rome par exemple, confiée à des serviteurs. C'est pourquoi les valets des comédies anciennes qui sont doués d'une certaine culture d'esprit sont *vrais* et en accord avec leur temps, tandis que ceux de notre comédie imitée de l'antique détonent avec nos mœurs. C'est ce qui ne pouvait échapper au génie d'observation de Molière ; aussi, après avoir sacrifié d'abord à l'imitation des valets italiens, rendit-il bientôt au valet un rôle plus conforme à sa condition moderne. Notons cependant qu'après Molière, et avant de déchoir au rôle à peu près nul de figurant qu'il joue dans notre théâtre contemporain, le valet a atteint à l'apogée de sa gloire, et d'une gloire bien française, sous les espèces du Figaro de Beaumarchais.

LÉON et FRÉDÉRIC SAISSET.

## LES PREMIÈRES ÉDITIONS DE VERLAINE

---

Paul Verlaine avait eu au Lycée Bonaparte, comme camarade de classe, Miot Frochot; celui-ci présenta le poète à un homme de lettres, Louis-Xavier de Ricard, qui dirigeait la *Revue du Progrès* et réunissait dans le salon de sa mère les jeunes littérateurs. C'est dans ce salon que Catulle Mendès, José-Maria de Heredia, François Coppée, Anatole France récitaient leurs vers.

La *Revue du Progrès* publia, dans le numéro du mois d'août 1863, un sonnet : « Monsieur Prudhomme » signé Pablo. Verlaine avait pris ce pseudonyme, rapporte Xavier de Ricard, parce qu'il était alors « en sa grande ferveur catholique et espagnole et aussi parce que, employé à l'Hôtel de Ville, il ne voulut pas se compromettre et risquer de perdre sa place ». Nous croyons, avec M. Paul Martino (1), que ce sonnet est la première pièce de Verlaine insérée dans un périodique.

La *Revue du Progrès* s'occupait non seulement de littérature, elle traitait les questions sociales et engageait une lutte violente contre l'Eglise catholique. Dénoncée par Mgr Dupanloup, elle fut poursuivie en police correctionnelle pour un article de Saturnien Morin, *l'Examen du Christianisme*, et malgré une fougueuse plaidoirie de Gambetta, le directeur de la Revue, Xavier de Ricard, fut condamné le 27 mai 1864, à trois mois de prison, et la Revue fut supprimée.

(1) *La Poésie symboliste*, Verlaine. Cours de M. Pierre Martino, *Revue des Cours et Conférences*, numéros du 30 avril 1923 au 15 février 1924.

Ricard ne se découragea pas : sa revue philosophique fut transformée en un recueil exclusivement littéraire auquel il donna pour titre *l'Art*. Le premier numéro parut le 2 novembre 1865. Verlaine fut un des principaux collaborateurs de ce recueil, dans lequel il étudia successivement les œuvres de Barbey d'Aurevilly, celles de Baudelaire, faisant également l'éloge des poésies de Sainte-Beuve et spécialement des *Rayons jaunes*. Le grand critique s'empressa de remercier le jeune poète, lui sachant gré de l'avoir aussi bien compris, d'avoir rendu justice à l'une des pièces les plus contestées et le priant de transmettre aux amis de son groupe littéraire l'assurance de toute sa sympathie. Deux pièces de vers de Verlaine : *J'ai peur dans les Bois* et *Nevermore* se trouvent également dans cette revue.

*L'Art* avait peu d'abonnés et allait disparaître, quand Catulle Mendès conseilla de le transformer en une publication de luxe exclusivement consacrée à la poésie. Toujours entreprenant, toujours épris du culte des belles-lettres, Xavier de Ricard se hâta de mettre à exécution ce projet. Le nouveau recueil prit le titre de *Parnasse Contemporain*. Quelques livraisons seulement auraient paru si Paul Verlaine et son ami Ernest Boutier n'eussent mis Xavier de Ricard en relation avec un jeune libraire qui venait d'acheter le fonds de commerce où Percepied, au n° 47 du passage Choiseul, vendait des ouvrages de piété, des images de sainteté et des chapelets.

Alphonse Lemerre avait un culte pour la poésie, il avait formé le dessein de rééditer les poètes de la Pléiade; aussi accepta-t-il volontiers la charge d'administrateur du *Parnasse*. A la fin de l'année 1866, paraissait un beau volume contenant des vers de tous les grands poètes du temps, à l'exception toutefois de Victor Hugo, et donnant des compositions des jeunes débutants de la nouvelle école.

Verlaine figurait dans ce premier recueil avec : *Vers dorés*, *Dans les Bois*, *Il Bacio*, *Cauchemar*, *Sub Urbe*, *Marine*, *Mon Rêve familial*, *Angoisse*.

Bientôt après (1866), il réunissait ses premiers essais sous le titre de *Poèmes Saturniens* (1). Ce volume fut édité aux frais du poète, chez Lemerre, avec l'argent que lui avait offert sa cousine Elisa.

Dans le *Mousquetaire* dirigé par Alexandre Dumas, un critique, Charles Bataille, fut très sévère pour la forme excentrique des vers du débutant. Très bien inspiré, Vermersch prit la défense de Verlaine, lui appliquant cette phrase de Balzac : « Ce n'est pas un poète bien entier : c'est le commencement et la matière d'un poète », et affirmant que « des défauts gigantesques coudoyaient des qualités énormes ».

De son côté, Sainte-Beuve écrivait à l'auteur des *Poèmes Saturniens* :

Du talent il y en a et je le salue avant tout. Votre inspiration est élevée, vous ne vous contentez pas de l'inspiration, cette chose fugitive; vous l'avez dit dans votre épilogue et en des paroles qui ne s'oublient pas :

Ce qu'il nous faut à nous, les suprêmes poètes  
Qui vénérons les Dieux et qui n'y croyons pas,  
.....  
.....c'est l'étude sans trêve,  
C'est l'effort inouï, le combat sans pareil,  
C'est la nuit, l'âpre nuit du travail, d'où s'élève  
Lentement, lentement, l'œuvre ainsi qu'un soleil !

Leconte de Lisle ne se montrait pas moins enthousiaste quand il écrivait à Verlaine :

Vos poèmes sont d'un vrai poète, d'un artiste très habile déjà et bientôt maître de l'expression.

### §

La polémique qui s'éleva au sujet du premier volume de Verlaine avait créé un lien d'amitié entre le débutant et Vermersch qui était un des principaux rédacteurs du *Hanneton* ; aussi trouvons-nous dans ce journal satirique nombre

(1) *Poèmes Saturniens*, par Paul Verlaine. Paris, Lemerre, 1866, in-12, 163 pages.



de pièces de l'auteur des *Poèmes saturniens*. Le 8 août 1867 paraissait dans ce journal *Sapho*. Verlaine avait composé plusieurs pièces légères, de même facture, grandement admirées par Coppée. Celui-ci s'adressa à Poulet-Malassis, lui demandant de réunir ces sonnets en une petite plaquette. Averti de cette demande, Verlaine écrivait, le 6 octobre 1867, à cet éditeur :

Mon ami Coppée m'a appris que vous n'étiez pas éloigné d'avoir l'intention de réunir en un petit volume six sonnets du bachelier Don Pablo Maria de Herlanes, dont je suis trop l'intime pour ne vous pas chaudement remercier de l'intérêt témoigné par vous à ces petits vers.

Au mois de décembre 1867, *Les Amies* (1) avaient paru à cinquante exemplaires et Verlaine exprimait à Poulet-Malassis sa gratitude, le remerciant d'avoir imprimé « ses pauvres sonnets en rimes féminines ».

Cette plaquette fut saisie et Poulet-Malassis, qui avait publié d'autres ouvrages licencieux, condamné à un an d'emprisonnement et à 500 francs d'amende pour outrages à la morale publique ainsi qu'aux bonnes mœurs, par jugement du tribunal de Lille du 6 mai 1868.

Après cet essai malheureux, Verlaine revint à son premier éditeur. *Les Fêtes galantes* (2) parurent en 1869 chez Lemerre qui édita également, toujours aux frais de Verlaine, *La Bonne chanson* (3). Ce dernier recueil était composé de pièces de vers envoyées par Verlaine à sa fiancée M<sup>lle</sup> Mathilde Mauté. Le volume était imprimé le 12 juin 1870 à la veille de la guerre. Leconte de Lisle, qui avait reçu un des premiers exemplaires, juge en ces termes ce délicieux petit volume : « Vos vers sont charmants ; ils respirent le repos heureux de l'esprit et la plénitude tranquille du cœur. »

(1) *Les Amies*, sonnets par le licencié Pablo de Herlagnez. *Ségovie*, 1868, in-12 de 16 pages et Table.

(2) Paul Verlaine : *Fêtes Galantes*, Paris, Lemerre, 1869 ; petit in-12, 54 pages.

(3) Paul Verlaine : *La Bonne Chanson*, Paris, Lemerre, 1870, petit in-12, 38 pages.

Les désastres de l'Année terrible retardèrent la mise en vente du volume ; aussi le 13 juillet 1871 Verlaine écrivait à Blémont :

Dites donc à notre ami Lemerre qu'il serait « pourtant temps » de mettre en vente mon dernier petit volume. Non que je compte sur le moindre gain, mais du moins ce serait correct.

Avant la guerre de 1870, Verlaine était très exact aux réunions littéraires qui se tenaient soit dans la boutique du passage Choiseul, soit chez Nina de Calias, où il récitait ses poèmes et où il jouait la comédie. Le second volume du *Parnasse contemporain* parut en 1869 ; il donne cinq pièces de Verlaine : *Les vaincus*, *l'Angelus du matin*, *la Soupe du soir*, *Sur le calvaire* et *la Pucelle*.

Une grande amitié régnait entre les Parnassiens et, écrit Verlaine, une grande catastrophe pouvait seule « briser un faisceau si robuste » ; le cénacle se divisa en groupes, les groupes en couples, les couples en individualités amies, mais irrémédiablement antipathiques. Et ce fut la fin finale de ce Parnasse déjà célèbre et qui restera illustre ». (1)

Ce fut pour Verlaine le commencement du malheur et des grandes misères.

### §

Arthur Rimbaud arrive à Paris à la fin de septembre 1871, il est reçu par Verlaine et entre les deux poètes se noue une intimité suspecte qui aboutit pour Verlaine à l'abandon du domicile conjugal, à une vie errante avec le « poète maudit », en Belgique, en Angleterre, et se termine par le drame de Bruxelles, suivi de la condamnation de Verlaine à deux ans de prison « pour avoir à Bruxelles, le 10 juillet 1873, volontairement porté des coups et fait des blessures ayant entraîné une incapacité de travail personnel à Arthur Rimbaud ».

Pendant sa réclusion dans les prisons de Bruxelles et de Mons, pendant ses divers séjours en Belgique, dans les

(1) Paul Verlaine, *Les Mémoires d'un veuf*, p. 190.

Ardennes et en Angleterre, Verlaine avait composé un certain nombre de pièces de vers, d'une inspiration nouvelle; c'est en vain qu'il chercha un éditeur à Londres. En décembre 1872 il annonce à Lepelletier qu'il va remettre à l'imprimeur son recueil qui portait tout d'abord pour titre : *La mauvaise Chanson* (1).

Cette tentative ayant échoué, le poète envoya le 19 mai 1873 à Lepelletier le manuscrit en le priant de s'entendre soit avec l'imprimeur Lechevallier, soit avec Claye pour, enfin, éditer ce volume.

Lepelletier ne fut pas plus heureux que Verlaine, il ne put trouver aucun éditeur, aussi prit-il la résolution de faire imprimer lui-même les vers de son ami.

Après la suppression à Paris par arrêté du général Ladmirault du journal *le Peuple souverain*, Lepelletier était venu s'établir à Sens pour ressusciter le journal condamné. L'impression se fit à l'imprimerie du *Courrier de l'Yonne* et c'est à cette imprimerie que fut composée la petite plaquette qui parut en 1874 sous le titre de *Romances sans paroles* (2) et fut tirée à 500 exemplaires. D'assez nombreuses fautes d'impression déparant ce petit volume, Verlaine prit la peine de les corriger lui-même à la plume. Signalons dans la troisième strophe de *Green* une modification importante à la version du texte imprimé :

Eatre vos jeunes seins laissez rouler ma tête,  
le poète substitue très heureusement celle-ci :

Sur votre jeune sein laissez rouler ma tête.

Ce volume passa inaperçu, bien rares furent les journaux qui en rendirent compte, très rares aussi furent les acheteurs. Presque tous les exemplaires mis en circulation furent gracieusement offerts par le poète. Il en conserva un assez grand nombre qu'il mit en dépôt chez l'éditeur Vanier en avril

(1) Lettre à Blémont du 5 octobre 1872. *Correspondance*, I, 300.

(2) Paul Verlaine : *Romances sans paroles* (Ariettes oubliées, Paysages belges, Birds in the night, Aquarelles). Sens, Maurice L'hermitte, 1874, in-16; 48 pages et table.

1884, le chargeant de les vendre à deux francs l'exemplaire, espérant qu'à ce prix ils trouveront facilement preneur « en dépit des horribles coquilles ».

Après un malheureux essai d'exploitation agricole à Juniville où il avait suivi le jeune Létinois, son élève au collège de Rethel, Paul Verlaine vint de nouveau habiter Paris au mois d'octobre 1881. C'est alors qu'à ses frais et contre versement d'une provision de 600 francs, la Librairie Catholique, dirigée par Victor Palmé, consentit à éditer *Sagesse* (1).

Ce volume devait avoir tout d'abord pour titre *Cellulairement* (2) et contenait des morceaux de poésie composés par Verlaine, de juillet 1873 au mois d'août 1874, alors qu'il subissait sa prison à Bruxelles et à Mons.

Aucun éditeur n'ayant consenti à publier *Cellulairement*, les pièces qui formaient ce recueil furent plus tard dispersées dans *Sagesse*, *Jadis et Naguère*, *Parallèlement*, *Dédicaces* et *Invectives*.

Le volume *Sagesse* ne contient que sept pièces provenant de *Cellulairement* ; il est d'inspiration profondément catholique, mais n'eut aucun succès au moment de son apparition. Moréas avait signalé à Maurice Barrès les admirables vers que contenait *Sagesse*. Ils se rendirent tous deux à la maison Palmé pour acheter le précieux volume. « *Sagesse*, de Verlaine, nous ne connaissons ni ce titre, ni l'auteur », répondit le commis. Après renseignements donnés par le chef de vente, on demanda un délai de huit jours pour rechercher, relégué dans les caves, un exemplaire de ces poèmes. Ceci se passait en 1882. Quelques années plus tard, Vanier rachetait à vil prix le stock des rares exemplaires qui n'avaient pas été détruits et les mettait en

(1) Paul Verlaine : *Sagesse*, Société générale de librairie catholique, Paris, ancienne maison Victor Palmé, 1881 ; in-8, 106 pages.

(2) Sur *Cellulairement*, consultez Ernest Dupuy : L'Évolution poétique de Paul Verlaine. *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1912, p. 595. Ernest Dupuy : Étude Critique sur le texte d'un manuscrit de Paul Verlaine, *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1913, p. 489.

vente, revêtus d'une étiquette blanche portant le nom de l'éditeur du boulevard Saint-Michel, au prix modeste de trois francs le volume.

Fixé à Paris à la fin de l'année 1882, Verlaine renoua ses relations littéraires, il retrouva Emile Blémont qu'il avait connu comme directeur de *La Renaissance*. Il fut présenté par lui à l'éditeur Vanier où se publiait *Paris-Moderne* et devint le collaborateur de cette revue, donnant également des vers et des proses à la *Nouvelle Rive Gauche*, à *Lutèce*, qui avaient aussi leurs bureaux à la librairie Vanier ; c'est ainsi qu'il se lia avec cet éditeur.

§

Léon Vanier est né à Paris le 27 décembre 1847 ; après avoir été simple commis de librairie, il ouvrit en 1869 une petite boutique, 6, rue Hautefeuille, et vint en 1881 s'établir 19, Quai Saint-Michel.

C'était un petit homme brun, actif, intelligent, qui avait l'ambition de fonder une grande librairie, de devenir l'émule de Lemerre, d'être pour les nouvelles écoles décadentes et symbolistes ce que Lemerre avait été pour les Parnassiens. Quand il ouvrit son premier magasin, Vanier n'avait que de très modestes ressources ; il m'a raconté que c'est grâce à une bonne opération de librairie qu'il put développer son commerce et devenir éditeur. Il avait acheté en solde, à très bas prix *La Sainte-Russie* illustrée par Gustave Doré. Il parvint à vendre très cher les derniers exemplaires de cet ouvrage, qui est aujourd'hui devenu fort rare.

Se souvenant de ses difficiles et humbles débuts, l'éditeur du Quai Saint-Michel était très économe, aussi consentait-il très difficilement à remettre à Verlaine une somme un peu importante, sachant que le poète dépensait sans compter et ne savait jamais résister aux demandes d'argent de ses nombreuses amies. J'ai assisté à des scènes entre le libraire et le poète, celui-ci réclamant douze francs pour deux pièces de vers destinées à *Parallèlement* et Vanier ne

consentant à verser qu'une avance de dix francs. *Sagesse*, nous l'avons vu, avait été éditée aux frais de Verlaine, c'est également à ses frais que parut en 1884, chez Vanier, *Jadis et Naguère* (1).

Ce volume est formé avec des pièces composées de 1867 à 1874. Les plus anciennes avaient paru dans *le Hanneton*, *La Revue des Lettres et des Arts*, *La Nouvelle Némésis* et dans le *Parnasse Contemporain*; treize autres provenaient de *Cellulairement*. La première édition de *Jadis et Naguère* ne contient pas la douzième strophe de *Crimen Amoris* (2) recueillie en 1891 dans la deuxième édition et débutant par ce vers :

O vous tous, ô nous tous, ô les pêcheurs tristes.

Pour la première fois, en 1884, Vanier consentit à acheter le droit de réunir en un mince volume les *Poètes Maudits* (3) qui avaient été publiés dans *Lutèce*.

En 1886 paraissait à la même librairie deux volumes de prose : *Les Mémoires d'un veuf* (4) et *Louise Leclercq* (5), recueils de nouvelles et de souvenirs qui eux aussi avaient été donnés dans des périodiques.

Petit à petit, Verlaine, qui était oublié par la plupart de ses anciens amis, fut apprécié par la jeune génération.

Maurice Barrès dans les *Taches d'Encre* du 5 décembre 1884 jugeait ainsi l'œuvre de ce poète :

Paul Verlaine connaît les souffrances communes; il écrit d'ex-

(1) Paul Verlaine: *Jadis et Naguère*, poèmes, Paris, Léon Vanier, 1884, in-12, 159 pages.

(2) Paul Verlaine : *Jadis et Naguère* (Edition Grès), note de van Bever, p. 189.

(3) Paul Verlaine : *Les Poètes Maudits* (Tristan Corbière, Arthur Rimbaud, Stéphane Mallarmé), Paris, Léon Vanier, 1884, in-12, 54 pages. Cet ouvrage, indique le titre, n'a été tiré qu'à 253 exemplaires. Une deuxième édition parut en 1888 chez le même éditeur, contenant les biographies de Tristan Corbière, Marceline Desbordes-Valmore, Villiers de l'Isle-Adam, Pauvre Lélian, qui ne se trouvaient pas dans la première édition, 102 pages et Table.

(4) Paul Verlaine: *Les Mémoires d'un veuf*, Paris, Léon Vanier, 1886, in-12, 224 pages.

(5) Paul Verlaine: *Louise Leclercq*, Le Poteau, Pierre Duchatelet, M<sup>me</sup> Aubin (un acte), Paris, Léon Vanier, 1886, 116 pages et tables.

quises élégies, des romances chastes et sentimentales ; là où il est bon, c'est le poète du tact, de l'infinie mesure. Le grand succès près des lettrés ne peut manquer de lui venir.

Cette prophétie ne tarda pas à se réaliser : un délicat écrivain, Jules Tellier, avait pour le talent de Verlaine la plus profonde admiration, qu'il réussit à faire partager par Jules Lemaitre. Un article de l'éminent critique parut dans la *Revue Bleue* du 7 janvier 1888 sur le poète de *Sagesse* :

Paul Verlaine, écrivait Jules Lemaitre, est un rare poète... Quand ses idées et ses impressions sont simples et unies, il nous ravit par une grâce naturelle à laquelle nous ne sommes plus guère habitués... il a des sens de malade, mais une âme d'enfant, il a un charme naïf dans la langueur maladive ; c'est un décadent qui est surtout un primitif.

Quelques mois plus tard, dans *le Temps*, Anatole France consacrait le génie de Verlaine en affirmant qu'il y a quelque chance qu'on dise un jour de lui ce qu'on dit aujourd'hui de François Villon, auquel il faut bien le comparer : « *C'est le meilleur poète de son temps ! (1)* »

La gloire commençait pour le poète, qui trouvait bien cruelle sa lamentable misère et se sentait humilié de se présenter devant son éditeur comme un mendiant qui demande une aumône et n'obtenait de lui que des sommes minimes.

Après avoir cédé la première édition, tirée chacune à 600 exemplaires, d'*Amour* (2) et de *Parallèlement* (3) (1888), à Vanier pour 250 francs, il songea pendant un moment à devenir lui-même le propre éditeur de ses œuvres et consulta sur ce projet son ami Huysmans, qui lui répondit le 27 septembre 1889 :

Pour l'imprimeur à crédit — dont vous me parlez — cela me semble malaisé ou du moins il faudrait être l'ami d'un de ces

(1) Anatole France : *La Vie Littéraire*. Troisième série, p. 317 et *Le Temps*, n°s des 19 avril, 15 novembre 1891.

(2) Paul Verlaine : *Amour*, Paris, Léon Vanier, 1888, in-12, 174 pages.

(3) Paul Verlaine : *Parallèlement*, Paris, Léon Vanier, 1889, in-12, 116 pages.

industriels. Et je n'en connais mie !! Je ne puis donc vous aider de ce côté-là. C'est, vous le savez, toujours bien chanceux que de faire les frais d'un livre. On se heurte d'habitude à un tas de déboires et d'ennuis. — Et l'on rentre difficilement surtout dans ses frais. — Enfin, voyez !

Verlaine se rangea au conseil prudent qui lui était ainsi donné et confia le manuscrit de *Parallèlement* à son éditeur ordinaire. Le volume parut chez Vanier en 1889, il devait avoir un frontispice dessiné par Rops, représentant « une espèce de sphynges androgyne à l'air féroce et mystérieux qui regarde vaguement » (1). Ce projet n'aboutit pas, Rops fut très mécontent de sa conversation avec Vanier et refusa d'exécuter une œuvre quelconque pour ce libraire dont il déteste le « masque d'empoisonneur pauvre ».

A partir de ce moment, les rapports entre l'éditeur et le poète sont de plus en plus difficiles. Verlaine prétend que Vanier n'exécute pas ses contrats, aussi cherche-t-il à découvrir un libraire disposé à traiter avec lui.

Présenté à Savine par Léon Bloy et Huysmans, il parvint à lui céder la propriété de nouvelles en prose qui devaient paraître sous le titre de *Histoire comme ça*, et peu après il faisait la connaissance du directeur de *La Plume*.

### §

Au mois d'avril 1889, Léon Deschamps arrivait de sa province et fondait à Paris *La Plume*. Cette intéressante Revue donna une large hospitalité aux poètes de toutes les nouvelles écoles, aussi forma-t-elle, selon la juste remarque d'Ernest Raynaud, « une sorte d'encyclopédie des lettres françaises ». Verlaine fut accueilli comme un des premiers et des plus chers collaborateurs de Deschamps. Le poète avait exposé à son directeur ses embarras d'argent, ses difficultés avec Vanier. Ému par ces récits, Deschamps résolut de devenir lui-même éditeur, de réunir en une Bi-

(1) Consultez : Armand Lods — A propos du frontispice de *Parallèlement*. *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> juillet 1921, p. 238.



bibliothèque artistique et littéraire les œuvres de ses collaborateurs. Cette collection débuta en 1890 avec le volume de Verlaine : *Dédicaces* (1).

La souscription ouverte pour l'achat de ce recueil remporta un très grand succès que Deschamps annonce en ces termes à René Ghil :

*Dédicaces* est non pas un succès, mais un triomphe pour notre Revue, la seule qui tienne actuellement la bannière littéraire de la jeunesse ! Sur les 350 exemplaires, 280 sont souscrits. Les exemplaires à 20 et 5 francs sont épuisés, il ne reste plus que des 3 francs — ce qui veut dire que d'ici deux semaines *Dédicaces* sera introuvable. Avec un simple livre édité par *La Plume*, Verlaine a touché plus qu'avec ses œuvres passées. Aussi allons-nous continuer la série. — Il fait une noce effroyable, l'auteur de *Sagesse*. Je lui ai donné en une semaine six cents francs : il a tout mangé. Je vais serrer la vis !

Au même moment, en 1890, Deschamps éditait « sous le manteau » le volume *Femmes* (2). En 1894 paraissaient dans cette Bibliothèque artistique et littéraire les *Epigrammes* (3), et à la fin de la même année Verlaine remettait au directeur de *la Plume* des pièces de vers destinées à un nouveau volume qui, sous le titre de *Chair* (4), n'a été publié qu'après la mort du grand poète en 1896. En 1889, quand paraissaient *Dédicaces* qui devaient tout d'abord avoir pour titre *Les Amis*, le conflit avec Vanier n'ayant pas pris fin, de nouvelles négociations s'étaient engagées avec Savine pour la publication de *Bonheur*, et pour une nouvelle édition de *Dédicaces*. Dès que Vanier connut la ces-

(1) Paul Verlaine : *Dédicaces* (Dessin de A.-F. Cazals, par Maurice Baud). Paris, Bibliothèque artistique et littéraire, 1890, in-18, 90 pages. La seconde édition de *Dédicaces* parut à la librairie Vanier en 1894, in-12, 234 pages.

(2) Paul Verlaine : *Femmes*. Imprimé sous le manteau et ne se vend nulle part, 1890. Petit in-8, 70 pages et table. Après la mort de Verlaine, parut un petit volume : *Hombres, Hommes*. Imprimé sous le manteau et ne se vend nulle part, s. d. (1903). in-12, 48 pages et Table.

(3) Paul Verlaine : *Epigrammes*, Paris, Bibliothèque artistique et littéraire, 1894; in-16, 78 pages.

(4) Paul Verlaine : *Chair*. Dernières Poésies. Frontispice inédit de Félicien Rops. Paris, Bibliothèque artistique et littéraire, 1896, in-16, 42 pages.

sion faite à Savine du manuscrit de *Bonheur*, il éleva une réclamation et démontra par la production de quittances qu'il avait antérieurement acquis de Verlaine le droit exclusif de publier *Bonheur* et *Dédicaces*. Savine reconnut loyalement que les revendications de son confrère étaient en partie justifiées et se résigna à perdre les avances assez importantes qu'il avait déjà faites à Verlaine. Il conserva pourtant le manuscrit des *Histoires comme ça*, qui fut racheté en 1894 par Vanier au successeur de Savine. C'est grâce à ces arrangements que Vanier donna en 1894 une seconde édition très augmentée de *Dédicaces* et en 1891 *Bonheur* (1).

En même temps qu'il négociait avec Savine pour les publier et réunir en un volume, sous le titre de *Quelques-uns*, les notices parues dans les *Hommes d'aujourd'hui*, le poète de *Sagesse* s'adressait à Deman, libraire à Bruxelles, lui proposant, en octobre 1889, de lui céder la propriété d'une nouvelle édition de *Parallèlement*, « augmentée de plus du tiers de pièces entièrement inédites » ajoutant qu'il a :

la presque certitude que Félicien Rops consentirait à orner d'un frontispice le volume ainsi métamorphosé et, j'ose dire, tout nouveau. Il avait déjà commencé son dessin, mais s'est refusé à travailler pour Vanier, j'affirme qu'il ne me refusera pas à moi.

L'éditeur belge fut tenté par ces offres, mais, avant de signer le traité, désira connaître le texte des conventions qui liaient Verlaine à Vanier. Après avoir lu le contrat du 27 mars 1888, relatif à la cession du droit de propriété des *Poèmes saturniens* et du droit conféré à Vanier de réunir les *Œuvres complètes* du poète, Deman rompit les négociations.

Une autre difficulté allait naître. Dans le courant de l'année 1891, sans avertir Vanier et sans se soucier des engagements avec cet éditeur, Verlaine obtenait de la librai-

(1) Paul Verlaine: *Bonheur*. Paris, Léon Vanier, 1891, in-12, 120 pages.

rie Charpentier un 'contrat' relatif à la publication de poésies extraites des œuvres du poète. Ce délicat travail fut confié à Félicien Champsaur qui s'acquitta très bien de sa tâche. C'est ainsi que le *Choix de Poèmes* (1) parut en 1891 dans la bibliothèque Charpentier avec une reproduction du beau portrait de Verlaine par Eugène Carrière. Grâce à ce volume, Verlaine fut connu du grand public et devint un poète réellement populaire.

Vanier, mécontent de voir ses droits ainsi méconnus, menaçait de traîner en justice le malheureux poète, soutenant que la cession] faite à Charpentier ne pouvait être valable qu'avec son assentiment et moyennant un prix à débattre. Le 5 juin 1891, Verlaine écrivait à Vanier : « MM. Charpentier et Fasquelle vous prient (et moi aussi) d'apaiser vos prétentions, sans quoi eux aussi plaideront au besoin. » Le conflit s'apaisa, les droits des deux éditeurs furent réglés et Verlaine, à la suite de cet arrangement, se réconcilia avec Vanier qui publia successivement *Chansons pour elle* (2) (1891), *Mes hôpitaux* (3) (1891), *Elégies* (4) (1893), *Mes prisons* (5) (1893), *Odes en son honneur* (6) (1893), *Dans les Limbes* (7) (1894).

## §

Malgré cette réconciliation, Verlaine ne confia pas tous ses manuscrits à Vanier ; il se mit en relation avec les rédacteurs d'un journal catholique.

Des littérateurs[ à la tête] desquels se trouvaient Emma-

(1) Paul Verlaine, *Choix de poésies*, avec un portrait d'après Eugène Carrière, Charpentier, 1891, in-12, 360 pages.

(2) Paul Verlaine : *Chansons pour elle*. Paris, Léon Vanier, 1891, in-12, 52 pages.

(3) Paul Verlaine : *Mes hôpitaux*. Paris, Léon Vanier, 1891, in-12, 74 pages et Table.

(4) Paul Verlaine : *Elégies*. Paris, Léon Vanier, 1893, in-12, 53 pages et Table.

(5) Paul Verlaine : *Mes prisons*. Paris, Léon Vanier, 1893, in-12, 81 pages et Table.

(6) Paul Verlaine : *Odes en son honneur*. Paris, Léon Vanier, 1893, in-12, 54 pages et Table.

(7) Paul Verlaine : *Dans les limbes*, Paris, Léon Vanier, 1894, in-12, 45 pages et Table.

nuel Signoret et Charles Morice fondèrent le 5 décembre 1891 le *Réveil Catholique*, et recherchèrent la collaboration de Verlaine. Dans un manifeste, ils reprochèrent aux adversaires de la religion chrétienne d'avoir représenté les catholiques comme des esprits chagrins. Nous proclamons, écrivaient-ils, la gaieté du christianisme et au sommet de l'édifice où rayonne la croix, nous suspendons : « Un humble nid tout verdoyant, tout ensoleillé, tout plein de chansons. » Nul mieux que Verlaine n'a chanté les beautés du catholicisme, aussi les fondateurs du *Réveil* ouvrent-ils une souscription « en faveur du malheureux grand homme qui a ajouté à la littérature tant de choses immortellement données ». En accomplissant cette bonne œuvre, les rédacteurs du *Réveil* élèvent une fière protestation contre ceux qui accusent les catholiques de méconnaître les chefs-d'œuvre de la poésie catholique. Chaque souscripteur devait recevoir un exemplaire d'une nouvelle édition de *Sagesse* avec une dédicace autographe du poète. Ce projet ne put être mis à exécution, parce que le droit de rééditer ce chef-d'œuvre du grand poète avait été cédé à Vanier depuis 1889. L'entreprise ne fut pourtant pas abandonnée et, à la place de *Sagesse*, le *Réveil catholique* promit à ses souscripteurs un nouveau volume inédit, ayant pour titre *Liturgies intimes*.

A peine la souscription était-elle ouverte qu'un conflit s'élevait au sein de la rédaction du journal; les uns voulaient conserver à cette feuille un caractère purement artistique et littéraire, tandis que les autres désiraient transformer cet organe, lui donner une allure militante en prenant parti dans les luttes sociales et religieuses. Ces derniers firent adopter ce nouveau programme, tandis que Signoret, Charles Morice et Louis Le Cardonnell fondaient le *Saint-Graal*, dont le premier numéro paraissait le 25 janvier 1892.

Le *Saint-Graal* mit à exécution le projet du *Réveil Catholique*. Les *Liturgies intimes* (1) parurent en 1892 avec un

(1) Paul Verlaine: *Liturgies intimes*, mars 1892. Paris, Bibliothèque du Saint-

portrait de Verlaine par Louis Hayet et furent tirées à 375 exemplaires. Elles formaient le premier ouvrage de la Bibliothèque du Saint-Graal. C'est le seul volume de la collection, la Revue elle-même ayant cessé de paraître en avril 1893.

Verlaine entreprit en 1892 un voyage en Hollande, pour y donner des conférences littéraires. Il fut reçu à la Haye avec une cordialité parfaite par le peintre Zilcken qui organisa la tournée artistique du poète, le mit en rapport avec l'éditeur Blok chez lequel parut, en 1893, le récit de *Quinze jours en Hollande* (1), résumant les impressions que causa à Verlaine un agréable séjour dans un milieu hospitalier et artistique. En 1897, le peintre Zilcken réunit sous le titre de *Paul Verlaine* (2) la correspondance et les documents inédits relatifs à ce livre.

Sur les conseils d'Edouard Dujardin qu'il avait connu en 1887 à la *Revue Indépendante*, Verlaine composa ses mémoires. Il en publia la première partie dans le journal *Fin de Siècle* à partir du 30 septembre 1894 et les fit éditer par ce journal sous le titre de *Confessions* (3) en 1895. Il est à remarquer que la seconde partie du volume de ces mémoires était complètement inédite. Malheureusement, les *Confessions* s'arrêtent au mois d'octobre 1871, date de l'arrivée à Paris d'Arthur Rimbaud.

Deux amis de Verlaine, le professeur Ernest Delahaye et le dessinateur Cazals, ont donné une suite à ces confidences en commençant dans le *Sagittaire* une étude qui porte le

Graal, in-12, 31 pages. La seconde édition, augmentée, parut chez Vanier, 1893 in-12, 54 pages et table.

(1) Paul Verlaine: *Quinze jours en Hollande*. — Lettres à un ami, avec un portrait de l'auteur par Ph. Zilcken. La Haye, Maison Blok; Paris, Léon Vanier, in-4°, 108 pages.

(2) Paul Verlaine: *Correspondance et Documents inédits relatifs à son livre « Quinze jours en Hollande »*. Avec une lettre de Stéphane Mallarmé et un portrait de Verlaine écrivant d'après la pointe sèche de Ph. Zilcken sur un croquis de J. Toorop. La Haye, Maison Blok; Paris, Floury, in-12, 81 pages. — Une seconde édition, collationnée sur les originaux et considérablement augmentée, a paru à Paris en 1922, in-4 de 53 pages; elle contient quelques lettres inédites et un passage des *Souvenirs* de Ph. Zilcken.

(3) Paul Verlaine: *Confessions*. Notes autobiographiques, portrait par Anquetin, Paris, Publications du *Fin de Siècle*, 1895, in-12, 246 p. et Table.

titre de: *Pauvre Lélian*. Cette Revue cessa de paraître en novembre 1901, au moment où les auteurs racontaient le rôle joué par Verlaine comme professeur dans la pension dirigée à Stickney par M. W. Andrews. Ces souvenirs ont été complétés par un article d'Ernest Delahaye, publié par la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* (numéro février-mars 1906) sur le séjour de Verlaine dans les Ardennes de 1877 à 1883, par la biographie de Verlaine, d'Edmond Lepelletier, par le volume de Cazals sur les *Derniers jours de Paul Verlaine* et enfin par le *Verlaine* de Delahaye, paru en 1919 et couronné par l'Académie Française.

## §

Il est à remarquer que, pour posséder en éditions originales toutes les œuvres de Verlaine, il ne suffit pas d'avoir sur les rayons de sa bibliothèque les premières éditions, il est indispensable de joindre à ces volumes certaines secondes éditions, toutes parues chez Vanier. Des pièces nouvelles se trouvent dans *Sagesse* (1889), *Parallèlement* (1894), *Dédicaces* (1894) et *Liturgies Intimes* (1893).

Dans la deuxième édition de *Sagesse* (1889), deux pièces ont été ajoutées, XVIII :

Toutes les amours de la terre ;

XVIII :

Sainte Thérèse veut que la pauvreté soit

tandis que la pièce :

Tournez, tournez, bon chevaux de bois

était supprimée.

La deuxième édition d'*Amour* contient le IV<sup>e</sup> chant du poème consacré à Lucien Létinois, débutant ainsi :

Ma cousine Elisa, presque une sœur aînée,

qui ne se trouvait pas dans l'édition de 1888.

A *Parallèlement*, deuxième édition, sont ajoutées deux pièces : 1<sup>o</sup> Sur une statue de Ganimède ; 3<sup>o</sup> Prologue d'un livre d'Invectives, ainsi que ces quatre vers à la *Dernière fête galante* :

Nous fûmes trop ridicules un peu  
 Avec nos airs de n'y toucher qu'à peine.  
 Le Dieu d'amour veut qu'on ait de l'haleine.  
 Il a raison ! Et c'est un jeune Dieu.

L'édition de *Dédicaces*, parue chez Vanier en 1894, contient 68 pièces (XXXVIII à CV) qui n'avaient pas été insérées dans l'édition de 1890.

Enfin, à *Liturgies Intimes* (Vanier, 1893) sont ajoutées sept pièces : 1° A Charles Baudelaire — Vêpres rustiques — Complies en ville — Prudence — Pénitence — *Oportet haereses esse* — Final.

En résumé, les deuxièmes éditions de *Sagesse* (1889), *Amour* (1892) *Parallèlement* (1894), *Dédicaces* (1894), *Liturgies Intimes* (1893), sont en partie originales (1).

Notre étude serait incomplète si nous ne mentionnions pas le tirage à part : 1° de l'article *La décoration et l'art industriel à l'exposition de 1889* qui avait paru dans *l'Artiste* (numéro de novembre 1890) ; 2° de *Trois lettres de Paul Verlaine à Félicien Rops, relative à « Parallèlement »*, publiées par le *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> janvier 1905, et 3° la plaquette *Verlaine — Rops — Correspondance à propos, de « Parallèlement »*, éditée par l'École Estienne, Paris, 1918. Les exemplaires complets contiennent un fac-similé d'une lettre de Rops à Verlaine. A ces trois plaquettes il convient d'ajouter également : *Documents relatifs à Paul Verlaine, Lettres, Dessins, Pages inédites*, publiés en 1919 à la Maison du Livre par Ernest Delahaye.

### §

A la fin de sa vie, Alfred de Musset, harcelé par ses créanciers, cherchait à s'affranchir de toute préoccupation matérielle, en cédant à Charpentier la propriété intégrale de ses œuvres contre paiement d'une rente annuelle de 2.400 francs. Des pourparlers avaient été engagés au début de l'année 1857 et la convention projetée aurait, sans doute,

(1) Consultez : *L'Intermédiaire des chercheurs*, numéro du 10 mai 1922, p. 413.

abouti si la femme de charge du poète, M<sup>lle</sup> Adèle Colin, n'eût conservé la lettre suivante, destinée à l'éditeur :

Nous sommes bien près de nous entendre et il sera inutile que moi malade, aidé d'un expert, j'aie à voir les chiffres dont nous n'avons plus qu'à faire. Il ne s'agit que du traité! Nous en savons toutes les conditions. Une fois convenu des deux parts, le reste n'est rien (1).

La maladie de Musset s'aggrava rapidement, il mourut le 2 mai 1857 sans que Charpentier, à qui la lettre d'avril n'avait pas été remise, ait pu terminer cette négociation.

Verlaine plus pauvre, plus misérable encore que Musset, eut lui aussi en 1895 le projet de céder tous ses droits sur ses œuvres à Deschamps, moyennant une rente viagère dont le chiffre était à fixer. Il écrivait en janvier 1895 (2) au directeur de la *Plume*, lui demandant la marche à suivre pour « cette pension », insistant pour obtenir le plus promptement possible le versement d'acomptes « parce que ça presse ». Verlaine mourut le 8 janvier 1896 avant la conclusion de ce traité qui n'aurait pu aboutir, des engagements antérieurs ayant été contractés avec Vanier.

Depuis la mort de Verlaine, sa gloire littéraire n'a fait que grandir, les jeunes générations ont ratifié les jugements que portèrent sur ce poète nos plus grands critiques, Sainte-Beuve, Anatole France, Jules Lemaitre et Maurice Barrès. Les œuvres parues de son vivant sont réimprimées dans des éditions luxueuses et le moindre autographe du *Pauvre Lélian*, qui devait batailler pendant des heures avec son éditeur pour obtenir une pièce de cent sous, atteint des prix plus élevés que les lettres de nos plus grands génies. Aussi les bibliophiles, les collectionneurs recherchent-ils avec passion tous les inédits de ce poète.

En 1896, tandis que Deschamps éditait *Chair* avec le fameux frontispice de Rops, Vanier livrait au public les

(1) M<sup>me</sup> Martillet : *Alfred de Musset intime*, p. 206.

(2) Lettres des 3-8 janvier 1895, *Figaro*, Supplément littéraire du 7 avril 1923.



*Invectives* (1). L'apparition de ces petites satires déclencha un grand scandale. Verlaine avait osé traiter Henry Fouquier « de cuistre en trois syllabes ». Pour répondre à cette cuisante injure, le chroniqueur du *Figaro* protesta contre la glorification de Verlaine ; il déclara qu'il était impossible de lui donner l'immortalité du Luxembourg, alors que l'oubli eût été pour le poète un bienfait, et il concluait par ces mots : « Sur le marbre de la tombe, les amis de M. Verlaine, respectés en leur deuil, peuvent librement pleurer, personne ne songeant à troubler leur douleur ; mais devant le marbre de la statue, ils entendront la clameur de la foule étonnée et indignée. » Une fois encore, en répondant à cette chronique indignée, E. Lepelletier vint défendre la mémoire de son ami, en rejetant toute la responsabilité d'une pareille publication sur l'éditeur Vanier :

Quant aux *Invectives*, écrit-il dans l'*Echo de Paris* du 19 août 1896, c'est une spéculation posthume, indigne du talent de Verlaine et dont la publication est à la fois une maladresse et une mauvaise action. Verlaine a pu laisser prendre par son libraire, qui lui soutirait ses vers les plus informes, dans sa hâte d'exploiter sa renommée tardive, ces scories, ces ébauches ; vivant, il n'eût pas consenti, probablement, à leur publication. Verlaine, à certaines heures, a pu signer tous les traités qu'on lui mettait sous la plume. Moyennant quelques pièces de cent sous, le bibliophile a certainement acquis le droit d'emporter et de déverser ces épluchures.

Quelques années plus tard, en 1899, Vanier confiait à Charles Morice la tâche assez difficile de réunir en cinq volumes les œuvres complètes de Verlaine (2). Nous devons constater que cette édition contient de nombreuses fautes d'impression et ne présente aucun caractère critique, elle n'indique pas les périodiques où ont paru pour la première

(1) Paul Verlaine, *Invectives*, Paris, Léon Vanier, 1896, in-12, 155 pages.

(2) *Œuvres complètes* de Paul Verlaine, Paris, Léon Vanier, éditeur, volumes in-12 (1899-1900).

fois les œuvres du poète, elle supprime certaines préfaces, fait disparaître certaines dédicaces, spécialement celle qui concernait Lepelletier.

L'éditeur Messein continua la publication commencée par son prédécesseur; il donna en 1903 les *Œuvres posthumes* (1), attribuant à Verlaine une pièce, *Don Juan*, qui a pour auteur Lepelletier, ainsi que celui-ci le déclare dans son *Paul Verlaine* (p. 82), présentant comme inédite la pièce ayant pour titre *Billet à Lily*, pièce qui avait déjà paru en 1890 dans *Femmes*, ne recueillant pas toutes les pièces parues dans le *Parnasse*, par exemple *Vers dorés*, et ignorant que *Sur le Calvaire* se trouvait dans le *Parnasse*. Ce premier volume des *Posthumes* était tellement défectueux qu'une seconde édition parut en 1911 avec cette note: « On trouvera, dans cette édition définitive du tome I<sup>er</sup> des œuvres posthumes, toutes les œuvres, en effet « posthumes », allégées de quelques poèmes qui, déjà publiés dans les précédents recueils, n'avaient été répétés dans celui-ci que par erreur. »

Le deuxième volume des *Posthumes* (2) parut en 1913; malheureusement il est loin de contenir toutes les œuvres posthumes. Depuis, d'importantes découvertes ont été faites et par M. Marcel Coulon qui, dans le *Problème de Rimbaud*, a donné en son entier la belle pièce *London Bridge*, et par M. G.-Jean Aubry dont nous signalons la magistrale étude sur Verlaine en Angleterre (3).

Ce deuxième volume des œuvres posthumes avait été précédé par la publication en 1907 du *Voyage en France par un Français* (4), d'après un manuscrit inédit appar-

(1) Paul Verlaine, *Œuvres Posthumes*, Vers et Prose, Paris, Librairie Léon Vanier, éditeur, A. Messein successeur, 1903, in-12, 387 pages. Deuxième édition, texte définitif collationné sur les originaux, Paris, Messein, 1911, in-12, 408 pages.

(2) Paul Verlaine, *Œuvres Posthumes*, Paris, Léon Vanier, A. Messein, successeur, 1903, in-12. Tome II, 1913, in-12.

(3) Paul Verlaine et l'Angleterre (1872-1892), par G.-Jean Aubry, *Revue de Paris*, 15 octobre, 15 novembre, 1<sup>er</sup> décembre 1918.

(4) Paul Verlaine: *Voyage en France par un Français*. Publié d'après le manuscrit inédit, préface de Louis Leviaot, Paris, Léon Vanier, Messein successeur, 1907, in-12, 137 pages et table.

tenant à M. Louis Loviot. Ce manuscrit a toute une histoire. Verlaine avait proposé à la *Revue du Monde catholique* d'en publier des fragments. Cette offre ne fut pas acceptée, le poète dut conserver en portefeuille cette étude politico-sociale. En 1891, privé de toutes ressources et débiteur vis-à-vis de l'hôtelier, M. Paul Lacan, demeurant 18, rue Descartes, d'une somme de 200 francs, Verlaine céda à celui-ci la propriété complète de cette œuvre pour acquitter sa dette. Une convention fut conclue en ce sens le 20 juillet 1891. N'est-il pas surprenant qu'après avoir signé ce traité, Verlaine ait, quelques mois plus tard, le 17 décembre 1891, sollicité du Comte Robert de Montesquiou(1) une avance de cent francs contre l'envoi du même manuscrit? Ne pouvant tenir sa promesse, Verlaine se plaint, dans une lettre du 12 février 1892, de « délictueux tripotages » d'un logeur et d'une fille. La fille dont il s'agit n'est autre que la fameuse Philomène Boudin, dite Esther, qui a manigancé cette affaire louche avec son logeur Paul Lacan.

Il est certain que le manuscrit resta en possession de l'hôtelier, qui le céda plus tard à M. Delzant. Le *Voyage en France* fut publié par M. Louis Loviot à la librairie Messein, avec une Préface dans laquelle M. Loviot raconte de quelle manière il est devenu l'heureux propriétaire de cette œuvre inédite du poète.

En 1913, un bibliophile, grand admirateur de Verlaine, avait, sous le titre de *Biblio-Sonnets* (2), publié une série de poèmes inédits se rapportant tous « à la Bibliophilie » ; leur nombre avait été fixé à vingt-quatre ; quand Verlaine mourut, il n'en avait envoyé que treize qui forment la matière du volume. Ils sont précédés de la correspondance relative à l'élaboration du volume. Chaque sonnet était payé six francs.

(1) *L'Agonie de Verlaine* (1898-1895), n° 605 de la Bibliothèque Robert de Montesquiou, page 5.

(2) Paul Verlaine, *Biblio-Sonnets*. Poèmes inédits. Illustrations de Richard Ranft. Paris, H. Floury, éditeur, 1, Boulevard des Capucines, 1913 gr. in-8, 66 pages plus 6 pages, table et indication de l'imprimeur.

Toutes les éditions de luxe qui se succèdent sans interruption ne font guère que reproduire les éditions Vanier. Mettons, pourtant, à part, et donnons un rang distingué aux réimpressions faites par notre confrère van Bever dans les *Maîtres du Livre* ; elles sont accompagnées de notes critiques très exactes et pleines d'intérêt.

Nous attendons encore une publication des œuvres complètes de Verlaine qui soit véritablement digne du grand poète. Il serait désirable que le propriétaire des œuvres du Maître fasse, pour la mémoire du « Pauvre Lélian », ce que Lemerre vient d'exécuter avec un grand succès pour José-Maria de Heredia. A toutes les réimpressions sur grand papier, avec ou sans illustrations, nous préférierions une édition indiquant avec soin les versions différentes, avec des références aux manuscrits ou aux éditions pré-originales. L'établissement de cette édition critique sera facilitée par la publication de la *Correspondance* (1), dont deux volumes ont actuellement paru.

Notre confrère, Adolphe van Bever, est tout désigné pour ériger ce monument littéraire, qu'attendent avec impatience tous les amis, tous les admirateurs de Verlaine.

ARMAND LODS.

(1) *Correspondance de Paul Verlaine*, publiée sur les manuscrits originaux avec une préface et des notes par Ad. van Bever, tome I, Paris, Messein, 1922, in-12, et tome II, 1923, in-12.

# BIJOU-DE-CEINTURE

## ACTEUR-ACTRICE <sup>1</sup>

### IX

Le lendemain, je fus éveillé par des coups pressants frappés à la porte de ma chambre. Sur mon grognement d'autorisation, mon *tchraé-koann* entra. Malgré la confusion dont le sommeil mal dissipé engluait mes idées, je remarquai son air digne et offusqué, pendant qu'il me disait :

— Le *che-fou* Tchang insiste pour parler au Grand Homme. Il prétend avoir des nouvelles graves à lui communiquer... Mais il me semble plutôt fou. Le Grand Homme devrait être sur ses gardes et « rapetisser son cœur ».

Le respectable majordome n'avait jamais approuvé mes relations de voyage avec les petits chanteurs et leur maître. Son attitude sur la jonque m'avait parfois agacé. Je fus donc fortement tenté de saisir l'occasion et de rappeler moqueusement sa désapprobation passée. Mais à railler mal à propos un Oriental, on le fait se clore hermétiquement, et l'on perd à jamais sa confiance. Je me composai donc un visage sérieux et répondis :

— S'il en est ainsi, fais-le monter. Mais reste derrière lui et saisis-le au premier appel.

Intérieurement, je poursuivis :

— Ta curiosité, ainsi, sera satisfaite. Tu ne soupçonneras pas de relations mystérieuses entre cet individu et ton maître. Ta mission de confiance te gonflera d'importance à tes propres yeux, et te donnera une « face »

(1) Voyez *Mercur de France*, n° 630.

nouvelle auprès de la maisonnée... Et tu redoubleras d'efforts pour me servir.

Tchang était déjà devant moi, la figure hagarde et ensanglantée ; la mine fort inquiétante en effet. Il se jeta à genoux, se prosternant et criant :

— Sauvez-nous, ô Grand Homme, sauvez-nous !

Toujours agenouillé, malgré mes paroles d'accueil, il continua, sanglotant :

— Bijou-de-ceinture... Bijou-de-ceinture...

— Eh bien ?

— Disparu, enlevé !

— Enlevé ? Où ? Comment cela ? Je l'ai quitté il y a quelques heures à peine.

Dans le trouble de ses idées, il pouvait à peine me répondre. Je le fis asseoir et lui donnai un peu de cognac. Il se ranima et m'expliqua enfin ce qui s'était passé.

Quand, bien avant dans la nuit, la fête chez le ministre s'était achevée, Tchang avait soigneusement enfermé Bijou-de-ceinture dans l'étroite caisse de sa voiture à mule. Lui-même, toujours armé de son gros revolver, s'était assis sur le brancard, selon la coutume, pendant que le *ma-fou* trottait de l'autre côté. Le trajet, d'ailleurs, n'était pas long jusqu'à la maison donnée récemment par leur nouveau protecteur. L'on était enfin dans un quartier retiré, où des malfaiteurs auraient attendu en vain un passant à détrousser ; si bien qu'il n'y avait aucun poste de police.

En cette heure de la nuit, à Péking, le silence profond est brodé seulement par les coups de gong des veilleurs qui servent à la fois pour écarter les voleurs ainsi avertis, et pour prouver aux maîtres que les gardiens ne sont pas endormis. D'heure en heure, des palpitations de bronze tombent du haut de la Tour de la Cloche et s'épandent en ondoyant au-dessus des maisons sans étage. Et toutes les deux heures, les veilles sont ponctuées par les profonds grondements du Tambour Géant sur sa tour

carrée. Et l'air transparent, tout pénétré de lumière astrale, est si pur, si léger, que l'on perçoit souvent, par delà l'épaisse muraille crénelée de la Ville Intérieure, les cris, les appels, les rires, ou les éclats des rixes dans les tripots des faubourgs.

Dans cette paix nocturne, au rythme des sabots de la mule, au grondement sourd des roues, le somnolent *che-fou* et son trésor étaient presque arrivés à leur destination quand, au détour du *rou-trong*, la ruelle étroite où ils habitaient, une troupe d'hommes s'était jetée sur eux.

Malgré la surprise, Tchang avait pu tirer son revolver, tuer un agresseur et en blesser un autre. Mais un coup de bâton solidement appliqué l'avait étendu sans connaissance dans la poussière du chemin.

Quand il revint à lui, l'aube grise et mauve éclairait déjà les murs éraillés bordant la ruelle. De la voiture, du *ma-fou*, du cadavre et des autres agresseurs, il n'y avait pas de traces. Il se demanda s'il n'avait pas rêvé. Mais à son premier mouvement, les douleurs de son crâne et le sang caillé lui prouvaient l'affreuse vérité : on avait enlevé Bijou-de-ceinture. Il courut à leur maison toute proche : l'enfant n'était pas rentré ; la voiture non plus.

Tchang eut la force de courir encore jusqu'au palais du ministre. Celui-ci allait précisément se rendre à l'audience de l'aurore. De son palanquin, il avait écouté le récit. Puis, ayant appelé un de ses secrétaires, il lui avait donné de brèves instructions. Le *che-fou*, congédié, mais non rassuré, était alors revenu me voir.

Je lui demandai aussitôt s'il avait reconnu ses agresseurs.

— Aucun. Je n'ai aucun indice... J'ai pensé immédiatement au prince Li. Mais il a quitté la capitale depuis plus de dix jours.

— Quelque autre personnage a-t-il marqué un intérêt spécial à Bijou-de-ceinture ?

— Non. Qui aurait osé s'affronter au tout puissant ministre Yuann ?

En effet, seul le prince Li aurait osé. Mais il était loin... L'Empereur, peut-être ?... Il ne songeait guère à cela... Le problème semblait insoluble. Pour calmer le *che-fou*, je lui dis cependant :

— Rassurez-vous. L'enfant sera bientôt retrouvé. La volonté du Grand Homme Yuann est la loi de l'Empire.

Mais Tchang hochait la tête :

— Celui qui osa lui enlever Bijou-de-ceinture doit être bien assuré de l'impunité, même s'il est découvert... Et moi, qui sait si je ne vais pas être poursuivi pour meurtre ?

— Je n'en crois rien, objectai-je. Vos assaillants, pour cela, devraient se faire connaître. Ils préféreront certainement demeurer ignorés. Néanmoins, à votre place, tout homme désireux de ne pas être assassiné ferait un petit voyage.

— Partir ? Abandonner Bijou-de-ceinture ? murmura-t-il plaintivement.

— Jugez-vous posséder une puissance plus grande que celle du ministre ? D'ailleurs, si vous avez besoin d'aide, ne savez-vous pas que vous pouvez vous adresser à moi ?

Il n'attendait que cette promesse, sans doute, car il parut rassuré et répondit :

— Je vous remercie profondément d'étendre ainsi sur moi votre céleste bienveillance. Vous avez raison : je vais prendre ce matin le même train pour Tienn-tsinn. Si vous avez des nouvelles, je vous supplie de me les faire connaître. Je donnerai mon adresse au chef de la police étrangère à Tienn-tsinn.

S'étant prosterné, il sortit en hâte.

Le *tchraé-koann* se gonflait d'importance d'être ainsi confident d'un drame où les premiers de la Cour étaient mêlés. Il ne put se retenir de me donner quelques conseils :



— Ce Tchang, me dit-il, n'est pas un méchant homme ; mais sa réputation est détestable. Le Grand Homme, pendant notre voyage, ne m'a rien demandé. Je n'ai donc rien dit. Aujourd'hui, j'ose parler : il n'est pas un *tcheng tsing jenn*, un homme correct et convenable.

— Que fait-il donc de si mal ?

— Le Seigneur n'y a peut-être pas songé ? Les petits esclaves que Tchang achète ne sont pas tous également doués pour la musique, le chant, la déclamation et la danse. Le Grand Homme sait-il ce que deviennent les enfants qui ne réussissent pas au théâtre ?

— Je ne sais pas... On les revend, je pense.

— La plupart des directeurs de compagnie font ainsi. Tchang agit autrement. Il a ouvert des restaurants à bas prix où ces enfants font, en apparence, les *siang-kong* pour les personnes sans fortune.

— Cela n'a rien de très blâmable, il me semble.

— C'est que, répliqua-t-il en se penchant confidentiellement vers moi, ces restaurants ne sont pas en réalité des *fann koann*. Ils possèdent tous une petite porte, au fond, par où l'on pénètre dans une maison intérieure. Et c'est là que les clients excités par le vin entraînent les petits garçons qui, un instant avant, les exhortaient à boire. Et malgré les prix modérés, ces maisons lui rapportent, dit-on, plus encore que son théâtre. Il n'est guère respectable de tenir un commerce de ce genre, n'est-il pas vrai ?

— Tu as raison. C'est un homme affolé par le désir des richesses, et fort éloigné de l'idéal d'un lettré. Cependant, il ne s'agit pas de lui ; et nous devons tout notre appui au Grand Homme Yuann. En conséquence, sois prudent : ne parle pas, et ouvre tes oreilles. Un quadrigé ne ramènerait pas une parole ayant franchi la barrière de tes dents.

## X

L'évidente sympathie que m'avait témoignée le Premier de l'Empire devait immanquablement faire écrouler sur ma tête les obséquiosités visqueuses et intéressées des courtisans du succès, des « souffleurs-dans-le-vent » qui s'élancent sans cesse vers tout ce qu'a touché l'insaisissable faveur du Destin, dans le vain espoir de se trouver enfin sous le feu du rayon divin, et de profiter ainsi de ses reflets qui donnent la Fortune.

La matinée s'écoulait à peine quand on m'apporta la grande enveloppe rouge d'une invitation couverte d'idéogrammes dont la taille et la position étaient savamment graduées. L'on y lisait, en haut, à droite, et en toutes petites lettres, afin de marquer l'humilité du signataire, les mots : « envoyé respectueusement ».

Puis, à la ligne et en caractères géants, ce qui est doublement respectueux : « Au Grand Homme ». En bas et à gauche, en signes de taille moyenne : « ... pour qu'il daigne ouvrir ».

La lettre elle-même, toujours sur papier d'un écarlate favorable, portait la formule habituelle :

« Celui qui, respectueusement, envoie ceci, attend avec humilité que...

« L'Eclatante Lumière descende jusqu'à ses côtés. Il a préparé coupes et gâteaux pour l'Heure des Poules et... (ceci au bas de la ligne suivante, en tout petits caractères bien humbles)... demeure incliné, tête basse. »

L'heure des Poules commençant à cinq heures pour finir à sept, la soirée sans doute se terminerait au théâtre. Les invitations, en effet, sont faites généralement pour l'heure des Chiens, de sept à neuf heures du soir.

La grande carte de visite, aussi sur papier rouge, accompagnant l'invitation était celle d'un convive de la veille, un nommé Wang.

L'on reconnaît, dit-on, assez facilement le caractère des

gens à l'aspect de leurs cartes de visite. Wang, d'après ce criterium, devait être ambitieux, puisque le format de sa carte était exagéré ; vaniteux, puisque les signes de son nom étaient de grande taille ; sans brutalité, mais sans énergie, car le tracé en était maigre.

En réalité, Wang était un de ces personnages de qui l'on ne saurait dire s'ils excitent davantage le rire ou la nausée. Il avait acquis son grade de *tao-traé*, non par son mérite intellectuel, mais par un usage habile de la fortune et de l'influence familiale. Autour de lui, l'on s'intéressait vivement au marchandage sournois qu'il poursuivait, afin d'obtenir au plus juste prix un poste de gouverneur de région correspondant à son grade.

La nature capricieuse ne lui avait pas donné la beauté avec la fortune. Maigre et dégingandé, l'on disait de lui que son principe chaud était trop actif, car son visage terreux était en toutes saisons agrémenté d'un champ de boutons rouges. Son nez long et charnu en était couvert au point de luire comme un phare. Ses amis, à cause de ce trait, le désignaient volontiers par le surnom de « L'Ane-amoureux ».

Le fait d'avoir acheté son grade ne diminuait en rien ses prétentions littéraires. Sa conversation était constamment gemmée de citations classiques, dont l'emploi souvent infortuné secouait les auditeurs d'une hilarité irrésistible. Lui, alors, s'étonnait de son propre esprit. Ses yeux, cerclés d'écarlate par une blépharite d'ancienne date, s'arrondissaient. Ses lèvres, déjà trop courtes, découvraient ses gencives pâlies au-dessus de ses longues dents jaunes. Il avait, dans ces moments-là, l'impressionnant aspect des têtes de décapités qui, en temps de crise, se balancent en grappes, suspendues par leurs nattes, aux entrées des villes et des villages.

Quand mon hôte m'accueillit sur le seuil de la Salle d'Honneur, le soleil déclinant dardait encore ses chauds rayons. La lumière dorée ne laissait rien ignorer de la

pauvreté usagée d'un mobilier banal. Chaises lourdes et raides, laquées de vermillon à lignes noires. Tables rectangulaires, également de laque vermillon. Aux murs, sur des panneaux de papier blanc déroulé, quelques préceptes classiques, tracés à larges coups de pinceau par des personnages connus.

L'on se serait cru dans la demeure la plus modeste de la ville. Mais il convient de paraître pauvre. La richesse, en tous pays, a le plus grand intérêt à se dissimuler sous les dehors de la misère, afin d'échapper aux exigences excessives.

Mon hôte, cependant, multipliait ses courbettes disgracieuses. S'étant assuré que tous ses invités se connaissaient entre eux, il nous fit asseoir aussitôt autour de la table. Nous étions peu nombreux, huit seulement. Notre hôte, afin de garder des apparences modestes, n'avait appelé qu'un seul *siang-kong*. Et comme, en pareil cas, l'on recherche la gaieté plus que l'amour, c'est toujours un *tchreou* que l'on invite, et non des *roa-tann* ou des *tcheng-tann* aux rôles de jeunes premières. Je reconnus Trésor-précieux, le petit dégingandé qui jouait avec tant de fantaisie pendant notre voyage en jonque. Les nouveautés sont toujours recherchées. Selon la coutume, il était le directeur du festin et s'était assis à la place d'honneur, devant le bol contenant le jambon coupé en menus morceaux.

Après les premiers échanges de politesse, l'on goûtait aux premiers services. Mais, malgré les efforts de Wang, la conversation languissait. Notre hôte, alors, questionna Trésor-précieux :

— Quel *ling* vas-tu nous proposer aujourd'hui pour animer notre boisson ?

Et le petit, déjà plein d'assurance, répondit :

— Le mieux, entre gens d'esprit, est le *ta-leï-traé*. Chacun à son tour propose un vers à son voisin, et celui-ci doit trouver aussitôt un autre vers dont le sens corres-

ponde... Celui qui perdra devra faire, naturellement, ce que lui ordonnera son vainqueur. Cependant nous réglerons les pénalités d'avance... Celui qui perdra le premier devra boire trois coupes...

— Et le deuxième ? crièrent les convives, maintenant pleins d'entrain.

— Le deuxième en boira cinq. Le troisième perdant devra... devra imiter un *siang-kong* offrant une coupe à son ami.

Tout le monde se mit à rire ; l'on demanda encore :

— Le quatrième, que fera-t-il ?

— Il imitera aussi un *siang-kong* et son ami, mais de manière différente... Aujourd'hui, pour rendre le jeu plus difficile, nous prendrons des vers uniquement parmi les poèmes de la dynastie Trang.

Comme je m'excusai de mon incompetence, l'on m'imposa aussitôt une assez forte pénalité : j'étais heureux de m'en tirer à bon compte. Puis le jeu commença d'après les règles établies. Les deux premiers perdants firent mille grimaces pour vider leurs nombreuses libations.

L'Ane-amoureux fut le troisième perdant. Se levant avec alacrité, il prit une coupe à deux mains. Tout son long corps vibra de mille efforts pour se rendre gracieux. Il faisait onduler sa taille et, minaudant, crispait sa bouche sans lèvres pour un sourire de séduction dont la fleur me bouleversa, mais qui eut le don de secouer de joie l'assemblée. Les rires redoublèrent quand, fier de son succès, il s'inclina devant son voisin et prononça d'une petite voix mielleuse :

— Que le seigneur de mon cœur me permette de lui présenter respectueusement cette liqueur, et qu'il daigne me donner de la « face » en l'acceptant.

Pendant ce temps, ses yeux cerclés d'écarlate roulaient des œillades amoureuses d'une atrocité exceptionnelle.

L'hilarité, enfin, se calma, et l'on reprit le jeu. Chacun était impatient de voir comment ferait le prochain per-

dant qui devait aussi singer les manières des *siang-kong*. Le sort désigna un bon gros garçon à la figure simple et joviale. Pourrait-il donner l'impression d'un enfant gracile et raffiné ?

Sans émoi, il prit dans un vase un large chrysanthème couleur d'or et se le planta dans les cheveux. Puis, tenant à deux mains la coupe pleine, il courut à tout petits pas vers son gagnant et s'inclina, disant :

— O Seigneur, voici longtemps que votre amoureuse ardeur me poursuit vainement de ses feux. Touché de votre constance, je veux aujourd'hui vous accorder une faveur, et vous présenter une « coupe de peau » *tsring pi peï...*

L'autre le regardait, incertain et amusé. Le perdant s'était empli déjà la bouche d'une large gorgée de liqueur. Approchant rapidement son visage pour un tendre baiser, il versa le vin entre les lèvres de l'infortuné gagnant. Celui-ci, dans sa surprise, ne put avaler. Il toussa, éternua, cria, si bien qu'il répandit tout le liquide en gerbe sur le visage et la robe du bon gros dont le corps était secoué de rire.

Tous les assistants étouffaient de joie. Pour une fois, les citations classiques de notre hôte eurent un succès sans réserve quand il récita sentencieusement :

— Le Sage a dit : Il faut savoir offrir de la liqueur à nos amis.

Puis il ajouta :

— Ceci me rappelle que, ces jours derniers, deux de mes épouses, tentant de se consoler entre elles de mon absence, se réunirent dans un même lit. Là, par plaisanterie, quand elles furent sans vêtements, l'une s'étendit sur l'autre et feignit de me remplacer, imitant les mouvements que la nature nous impose. Dans leur innocente ardeur, elles prirent presque aussitôt à ce jeu un plaisir extrême... je dirai même visqueux. Quand elles furent un peu reposées de ces agréables ébats, la première dit :

« Pour ne pas oublier ce divertissement, il faut lui donner un nom. Si nous appelions cela polir le miroir ? » L'autre alors réfléchit et, riant soudain, répondit : « J'ai trouvé mieux. Etant donné l'abondance de notre rosée d'amour, et notre position, il faut l'appeler *tsring p'i peï*, s'offrir une coupe de peau. »

Le mot eut le succès qu'il méritait. Il excita la jalousie d'un convive qui s'écria :

— Vous parlez de polir le miroir. Mais savez-vous quels sont les trois objets les mieux polis sur la terre ?

Personne ne répondant, il compta sur ses doigts :

— La tête des prêtres bouddhistes, polie par le rasoir ; les cuisses des femmes, par le frottement ; la bouche des *siang-kong*, par les baisers.

Et courant vers Trésor-précieux, il voulut s'assurer de la véracité du proverbe. Dans la confusion joyeuse qui suivit, la plupart des convives se levèrent, congestionnés de rire et de boisson.

Or, depuis le début du repas, Trésor-précieux m'avait lancé des regards dont je ne comprenais pas la signification. Je profitai du tumulte pour m'approcher de lui, et lui demander ce qu'il voulait de moi. Il eut un air gêné et répondit :

— Moi ? Rien...

Il ne put continuer ; notre hôte criait en plaisantant :

— Je te surprends. Tu murmures des paroles illicites au seigneur étranger. Tu perds ton temps. Son cœur est déjà pris par Bijou-de-ceinture...

Mais à ce nom, la figure de l'éphèbe eut un rictus haineux :

— Bijou-de-ceinture ? Nous ne le reverrons pas de sitôt...

— Son nouveau « père sec », au contraire, le laissera paraître sur la scène. Il l'a dit : ce serait, sans cela, une beauté enterrée.

Le *tchreou*, cependant, ricana sans répondre. Il connaissait donc l'enlèvement de son ancienne victime et s'en réjouissait. Comment pouvait-il être si bien informé? Par Tchang? Je voulus m'en assurer et demandai :

— Que devient votre *che-fou*? L'as-tu revu depuis quelques jours?

— Ma foi non. Il s'est fait remplacer au théâtre afin de se consacrer à son précieux *roa-tann*.

Puisqu'il n'avait parlé ni à Tchang, ni assurément à mon *tchraé-koann*, il fallait qu'il fût renseigné par quelque autre moyen. Une idée me traversa l'esprit : connaissait-il les ravisseurs?

Laissant l'enfant à son groupe de courtisans, j'allai remercier Wang de son invitation, feignant de croire que l'on s'en tiendrait là. Puis je le félicitai de son amusant ami. Il protesta aussitôt :

— Je ne suis pas son protecteur, n'en ayant pas les moyens.

D'un air indifférent, je laissai tomber :

— A-t-il d'ailleurs un protecteur, déjà?

— Comment? Vous ne savez pas? répondit Wang, ravi de montrer sa connaissance de la vie de théâtre. Le *beï-lé Fann*, le cousin du prince Li, ne manque jamais de l'inviter à ses festins et dit que c'est le seul *tchreou* qui l'ait vraiment fait rire. D'ailleurs, vous allez voir son succès. Nous allons l'entendre ce soir.

Il regarda ses deux monnaies et fit signe à ses domestiques d'apporter des tasses de thé, muets signaux du départ. Je le vis glisser dans la manche de l'enfant un lingot d'argent d'une dizaine d'onces. Puis, dans le brouhaha des rires, nous sortîmes de la salle et nous installâmes dans nos voitures, pareilles à des coffrets sur deux roues.



## XI

En entrant dans l'immense salle du théâtre, je fus d'abord étourdi par les lumières, le tapage des rires et des conversations, et par l'âcre odeur du rude tabac pékinois. A peine distinguait-on les voix aiguës des chanteurs sous le tonnerre intermittent des gongs et des cymbales, les battements rythmiques des planchettes, les sons pénétrants des violons et le crépitement cicadin des guitares.

Nos places étaient sur le balcon courant sur trois côtés du long rectangle, soutenu par une rangée d'épaisses colonnes, autrefois peintes de vermillon. Une loge avait été retenue pour nous, juste au-dessus de la plate-forme carrée servant de scène ; à droite, au-dessus des violons, et loin des gongs.

Une fois de plus, je fus frappé, promenant mes regards sur l'assistance, de ne pas apercevoir une seule femme parmi les spectateurs. Robes de soie élégantes, cheveux nattés et figures imberbes adoucissaient un peu cette absence totale de l'élément féminin, qui eût été choquante en Europe.

Dans le *pao-siang* voisin du nôtre, se carrait un individu dont il me sembla reconnaître la physionomie brutale sous son bonnet de zibeline, avec sa veste d'astrakan à pointes blanches, le fameux *tsrao-chang tchoang*, « la gelée blanche sur l'herbe », que l'on paye à prix d'or. De nombreux suivants, autour de lui, s'activaient à le servir. L'un passait la pipe-à-eau d'argent ciselé. L'autre versait dans une tasse couverte le thé couleur d'ambre, tenant avec soin la théière de porcelaine rare dans son étui rembourré, qui maintient la température pendant plusieurs heures. D'autres, enfin, disposaient sur la table d'innombrables assiettes chargées de pâtisseries diverses.

Deux *siang-kong* au visage fardé, debout près de l'homme à la veste d'astrakan, caressaient ses épaules et semblaient se justifier de quelque faute. Mais sa physio-

nomie demeurait mécontente et sa voix grondeuse dominait le tumulte :

— ... Toi surtout, Preï-linn. J'ai dépensé plus de cinq mille ligatures pour toi. Et cependant voici déjà huit jours que je ne t'ai vu...

La voix frêle de l'enfant suppliait. Je surpris quelques phrases seulement :

— La Première Epouse est bonne. Mais la Cinquième *Y-traé-traé* m'a battu la dernière fois qu'elle m'a vu sortir de votre chambre. Elle a dit qu'après moi, vous étiez sans saveur...

Le souvenir de cette scène devait être plaisant, car il amena un sourire sur la dure figure de l'homme. Il laissa tomber :

— N'aie plus peur. Elle ne te touchera plus.

— Je ne veux pas être battu ! insistait l'autre.

— Eh bien, je te donnerai ton pavillon, comme à mes épouses... Mais prends bien garde de ne pas y laisser entrer de visiteurs... Je te ferais battre à mort !

Sur la scène, tournoyaient des guerriers aux figures peintes de couleurs violentes, les *roa-tsienn*, aux épaules chargées de petits drapeaux, appesantis d'armures toutes scintillantes de disques et de plaques de métal. Ils brandissaient des armes de notre moyen âge : pesantes masses d'armes, haches géantes, fléaux à boules d'acier ou longues lances, et se livraient des assauts compliqués d'une escrime savante, évoluant selon les rites de ces ballets guerriers, dans les éclats constamment renouvelés des gongs et des cymbales marquant le mouvement de chaque pied... *Krang-tsié, taé-tsié*, ainsi que les musiciens désignent ce rythme antique. Cependant qu'à intervalles choisis avec art, l'air était déchiré par la clangueur de longues trompettes de cuivre.

De temps en temps, deux hommes, la poitrine nue, la tête serrée de turbans étroits, se ruaient l'un sur l'autre, le sabre levé. Mais au moment où les lourdes et larges lames

allaient les pourfendre, ils roulaient sur le dos pour éviter le coup et se retrouvaient aussitôt debout face à l'ennemi. Parfois l'un d'eux, plus agile, bondissait d'un élan de jarrets par-dessus son adversaire. Et le cortège des *roa-tsienn* à pesantes armures évoluait de nouveau, précédant enfin l'empereur victorieux, entouré de tous les autres rôles de « barbes », les *rou-dze*. Tous, en effet, s'ornaient le visage de barbes diverses et monumentales qu'ils caressaient majestueusement jusqu'à leurs ceintures, ou qu'ils soulevaient furieusement d'un souffle de chat en colère. Derniers souvenirs de costumes et de mœurs disparues, dont l'histoire fait à peine mention.

A la gauche de notre loge, sur le balcon, s'alignaient les tables du *tcheng léou*. Près de l'une, s'était installé déjà un bon bourgeois paisible qui faisait gargouiller avec calme sa pipe à eau. Deux jeunes gens simplement mis vinrent s'asseoir à côté de lui. A leurs attitudes gênées, à leurs regards intimidés, j'avais deviné des nouveaux venus à la capitale, des habitants du Chann-si, à juger par leur teint clair.

Je n'avais pas été le seul à les reconnaître pour des provinciaux, car le *Krann-tso-erl* qui vint réclamer le prix des places leur demanda le double de la somme habituelle. Quelques instants après, ce fut le marchand de thé et de pâtisseries qui les trompa sans vergogne.

Une vieille femme, enfin, portant un éventaire de menus objets, s'approcha d'eux, tenant entre ses doigts une petite pipe de jade montée sur argent. Elle gémit :

— *Lao-yé*, ô Seigneurs ! Profitez d'une occasion. Une pipe admirable que je vends aujourd'hui pour rien.

L'objet était, en effet, fort joli. L'un des jeunes gens le prit, l'examina, puis, en demanda le prix. La vieille répondit avec autorité :

— Je l'ai payée vingt-cinq onces d'argent. Elle est ancienne, et tout le monde peut vous dire que vous ne trou-

verez pas la pareille dans toute la capitale pour moins de trente *léang*.

Le jeune homme, mal convaincu, secoua la tête et tendit l'objet pour le rendre. La femme ne le reprit pas, disant :

— Je l'ai payée vingt-cinq *léang*, et ne puis rabattre même un *Ts'iènn* de cuivre. Cependant, pour vous, et parce que nous n'avons pas encore fait d'affaires ensemble, je demanderai seulement quinze *léang*.

L'autre secoua encore la tête. La vieille, alors, reprit à regret le petit objet et demanda d'un air offensé :

— Enfin, combien voulez-vous donner ?

Le jeune homme, espérant se débarrasser d'elle, répondit :

— Je donne deux onces ; rien de plus.

— Deux onces ? Vous plaisantez ! Pas moins de six...

Elle se retourna, pleine de dignité, et fit deux pas. Mais ne s'entendant pas rappeler, elle revint et tendit la pipe, en grommelant :

— Soit. Prenez-la pour deux *léang*, puisque vous ne craignez pas de ruiner une malheureuse.

Le jeune homme eut un air embarrassé, rougit, regarda son camarade comme pour implorer son aide, et balbutia enfin :

— C'est que... Je n'ai pas cette somme sur moi. Je préférerais vous l'acheter demain.

— Peu importe, fit la vieille. Je vous accompagnerai chez vous.

— Nous... nous habitons très loin.

— Cela ne fait rien.

Ne sachant plus que dire, il céda, et déjà sa main se tendait, quand un remous de spectateurs quittant leurs places vint faire chanceler la vieille. Perdant l'équilibre, elle laissa tomber la pipe qui se brisa en plusieurs morceaux.

Sans hâte et sans reproches, elle se baissa et ramassa

les éclats de jade. Puis elle les déposa sur la table, devant le jeune homme, en disant d'un ton décidé :

— Vous pouviez l'avoir entière pour deux onces. Mais les morceaux valent six *léang*.

Les provinciaux protestèrent violemment. La vieille, alors, éleva le ton, et, d'une voix aiguë, se lamenta sur l'injustice qu'on lui faisait subir. Tous les spectateurs tournèrent le visage vers le balcon.

Les jeunes gens, apeurés du scandale, se défendaient déjà plus faiblement. Ils se consultaient du regard et allaient céder, prêts à toutes les concessions pour conserver la « face ». Mais le bon bourgeois qui était près d'eux donna un grand coup du plat de sa main sur la table, et s'écria d'un ton indigné :

— La pipe vaut à peine un *léang*. C'est un vol éhonté... Que ces deux-là donnent une demi-ligature, et vous serez bien payée. Ils ne sont pas responsables de votre perte... Si vous n'acceptez pas, j'appelle la police.

Au mot redouté de « police », plusieurs spectateurs rapprochés se levèrent et se glissèrent rapidement vers la sortie : la prudence est mère de la sûreté. La vieille, soudain calmée, s'écria :

— C'est bon, c'est bon !

Et elle se hâta de s'éloigner, sans même vérifier le nombre des pièces de cuivre enfilées sur un lien que le provincial avait tirées de sa manche et lui avait données.

Sur la scène, cependant, les évolutions guerrières avaient fait place à des tableaux comiques de la vie domestique. Trésor-précieux, le nez tout barbouillé de blanc, comme il convient aux *tchreou*, avait saisi l'attention de la salle, et soulevait les rires par sa pantomime irrésistible plus encore que par les plaisanteries du texte.

Il tenait le rôle d'un vieillard choisi pour arbitre dans une querelle de famille entre une femme et sa belle-

sœur. Son anxiété pour ne pas être pris à partie dans la discussion ; ses efforts pour apaiser les esprits sans donner tort ou raison à l'une ou à l'autre ; son angoisse comique devant la passion des plaideuses, tout était joué avec ce sentiment du trait essentiel à peine souligné qui donne l'impression de la vie, plus encore que la vie elle-même.

## XII

Quand la pièce fut achevée, l'Ane-amoureux m'entraîna vers les coulisses. A mon grand étonnement, car on m'avait toujours dit qu'il n'était ni convenable, ni prudent, de se risquer dans le *reou-traé* « derrière la scène ». Un homme ayant une situation officielle ne va pas voir les *siang-kong* : il les fait venir. Qui peut affirmer, en effet, que l'on ne subira pas quelque plaisanterie humiliante de la part de trente ou quarante adolescents grisés de leurs succès, et sachant fort bien que nulle victime ne bravera le ridicule d'un procès ? Wang n'ignorait rien de tout cela ; mais la salacité fait courir des dangers plus graves encore.

Il me guida vers la sortie, et faisant le tour extérieur de l'édifice par la ruelle qui le bordait, il s'arrêta près de l'arrière et poussa une porte étroite donnant directement dans le foyer.

L'immense pièce était papillotante de mouvement et de couleur, étourdissante comme une cage d'aras. Acteurs, figurants, musiciens et visiteurs étaient tous là, s'habillant, se déshabillant, se grimant, chantant à tue-tête, répétant son rôle ou plaisantant, dans une extraordinaire confusion de vie grouillante et de gaieté jeune.

Un adolescent dépouillé de tout vêtement était accroupi à terre, dans un coin, devant son coffret à miroir. Il craignait évidemment de tacher ses robes somptueuses pendant sa toilette. La tête déjà coiffée d'un faux chignon, il se rasait avec soin les sourcils pour les repeindre un

peu plus haut, en « sourcils de papillon », d'un trait mince et net, afin d'accentuer une physionomie virginale et naïve.

Wang s'arrêta près de lui et lui dit quelques mots. Ses yeux étincelants de lubricité s'attardaient sur les replis arrondis de ce corps à la blancheur à peine teintée de crème, sans même un duvet. Et l'autre, comme réchauffé par ces regards, souriait.

Wang, en le quittant, me dit à demi-voix :

— C'est le célèbre Tsinn-linn, qui a ruiné complètement tous ses amants, réduisant l'un au suicide, l'autre à une telle misère qu'il a dû vendre ses femmes et ses enfants. Un autre, furieux de jalousie, a voulu le tuer. Le couteau n'a fait, heureusement, que déchirer la robe : c'eût été grande pitié d'abîmer une chair aussi affolante dont la vue seule fait fondre les os.

Un escrimeur, déjà costumé en *wou cheng* d'une veste courte et serrée laissant la poitrine à nu, avait fait le vide autour de lui car, pour s'assouplir les poignets, il faisait tournoyer deux larges sabres et s'entourait d'un éclair d'acier.

Un jeune premier, dans son rôle de *cheng*, pompeux et solennel sous une robe d'Empereur, se promenait de long en large en récitant de nobles sentences.

A chaque instant, un grand cri retentissait. La porte de montée en scène se refermait sur un guerrier au masque de cauchemar dont nous entendions encore les pas lourds et ponctués de gongs. A notre gauche, de la porte de sortie de scène, jaillissaient des escrimeurs haletants ou des soldats traînant des mannequins décapités.

Çà et là, des groupes de figurants, *mo*, *waé* ou *tsa*, dans leurs humbles costumes de portiers, de mendiants ou de porteurs de palanquins, étaient accroupis. Fumant leur courte pipe au minuscule fourneau de métal, ils regardaient d'un air morne l'empressement lascif des habitués, autour des *roa-tann* qui se grimaient.

Eux aussi, ces vieux esclaves, avaient dans leur enfance connu pour la plupart la joie d'être courtisés, d'être applaudis. Mais le passage fatal de la mue avait enlevé à leurs voix l'acuité pénétrante exigée du public. Leurs formes, naguère graciles, s'étaient affirmées, puis déformées. Les amateurs raffinés, que lassent également la rude fermeté du mâle et la douce plénitude féminine, s'étaient détournés d'eux, en même temps que la Grâce, la Jeunesse et la tendre Beauté de cet âge troublant où la sève amoureuse monte pour la première fois et bouillonne dans le corps des enfants.

Laissant le lubrique *tao-traé* à la joie d'être caressé par quatre ou cinq de ses petits amis, je m'arrêtai à regarder Trésor-précieux qui, ayant retiré sa perruque blanche et sa longue robe de vieillard, se frottait le visage pour enlever la peinture blanche de son nez et les rides violettes qui le défiguraient.

Il poursuivit un moment sa toilette en silence. Puis il me lança un regard de côté et dit, avec une expression d'hypocrite regret :

— Je crains bien que l'on ne découvre jamais le ravisseur de Bijou-de-ceinture.

Il savait donc que le rapt avait eu lieu... Je l'interrogeai brusquement :

— Et qui t'a dit qu'il a été enlevé ?

Il eut un reflet de trouble dans les yeux, mais se remit aussitôt :

— Qui ?.. Tout le monde. La ville entière connaît la fureur de son ami, le grand ministre.

Et il eut un ricanement haineux. Aucun doute n'était permis. Le ravisseur était certainement le *beï-lé* Fann, protecteur du *tchreou*. Et Fann agissait probablement pour le compte du prince Li.

Cependant, quelqu'un s'approchait de nous. Trésor-précieux poursuivit d'un air paisible :



— Alors vous jugez que, pour ce rôle, je devrais me courber davantage et parler d'une voix plus chevrotante ? J'essayerai la prochaine fois. Il faudra revenir me voir...

Debout sur le seuil de la porte, je lançai un dernier coup d'œil sur le foyer. Aux murs dégradés, le plâtre malpropre était tombé par plaques, laissant à nu les briques grises mal jointes et souillées de toiles d'araignées poussiéreuses. En haut des murs, pas de plafond : l'on voyait le dessous des tuiles et les chevrons inégaux noirs de suie.

Dans cette salle misérable, pourtant, toutes les illusions de l'existence, couleur, musique, richesse, amour, combat, s'élaboraient à l'aide de quelques vieux esclaves tristes et lassés, et d'enfants tellement troublants dans leurs grâces transmuées, que tout un peuple oubliait auprès d'eux la souveraine attraction féminine.

Dehors, dans la ruelle emplie de nuit fraîche et de lumière stellaire, le *tao-traé* Wang m'arrêtait à chaque pas. Tout enivré encore par le contact de ces beautés travesties, il déclamait cent poèmes ; il me prenait à témoin de sa sensibilité littéraire et artistique. Son enthousiasme débordait en citations historiques, en formules grandiloquentes d'admiration pour les généraux antiques dont nous venions de voir la moderne évocation. Mais son effervescence de lettré ne se cachait pas d'être l'expression bouillonnante de ses désirs profonds à l'égard des éphèbes au corps mince et haletant qui descendaient de scène, la chair embuée de chaleur vivante à la suite de leurs récents assauts.

Quelle horreur indignée, devant tout cela, n'auraient pas eu les âmes pieuses qui, en ce même instant, de l'autre côté de la Terre, dans ma sage petite ville de France où survivent les aspirations idéales de notre civilisation, assistaient à la grand'messe de midi !

Qu'en aurait dit et pensé le prêtre en aube blanche qui, en ce moment, prêchait les contradictions irréconciliables d'un Dieu de Bonté créant le diable et l'enfer, afin de torturer éternellement des âmes que lui-même a tirées du néant, tout en sachant dans son omniscience qu'elles ne résisteraient pas aux tentations préparées par ses soins ; des âmes et des corps auxquels il a donné tous les désirs amoureux, mais en leur imposant comme exemple la Vierge, mère sans que son époux soit le père de l'enfant, idéal de ces relations éthérées, rapides et sans joie, permises seulement pour la multiplication de l'espèce ?

Comme elles se seraient signées de terreur, ces vieilles dévotes besaigres qui, sous leur masque d'ardente piété, supplient le ciel de les aider dans les petites infamies qu'elles accomplissent au nom de la vertu ; dans leurs efforts pour désunir benoîtement les ménages heureux ; dans leurs perfides calculs pour détourner ou hâter des successions !

Quelle n'aurait pas été la terreur des jeunes pratiquantes qui, à peine délavées, par la confession, de leurs inconduites hebdomadaires, tremblaient déjà comme pour une faute nouvelle, en rêvant à leurs rendez-vous de l'après-midi !

Et quel sain mépris de la part des hommes ayant quitté, le matin même, les maisons closes de la ville voisine !

Heureux les simples d'esprit ! Sûrs d'eux-mêmes et fiers de leurs actes, ils accomplissent avec orgueil leur destinée, sans connaître le doute, ignorant le remords.

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

(A suivre.)

## REVUE DE LA QUINZAINE

### LITTÉRATURE

A. Broquelet : *Nos châteaux*, Garnier frères. — M. M. d'Armagnac : *La vie et les entretiens d'une femme du monde au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Plon-Nourrit. — Giuseppe de Socio : *Le Président de Brosses et l'Italie*, Auguste Picard. — A. Augustin Thierry : *Trois amuseurs d'autrefois. Paradis de Moncrif, Carmontelle, Charles Collé*, Plon-Nourrit. — Emile Boulan : *Figures du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Amoureuses*, Louis Arnette. — Pierre de Nolhac : *Le Trianon de Marie-Antoinette*, Calmann-Lévy. — *Lettres intimes du chevalier de Lisle au Prince de Ligne*, publiées par Félicien Leuridant, Edouard Champion. — Beaumarchais : *Lettres de Jeunesse*, publiées par Louis Thomas, E. de Boccard.

Après avoir célébré les gloires architecturales de nos cathédrales, M. A. Broquelet exalte celles de **Nos châteaux**. Nous sommes fort riches en châteaux. Nous en possédons de formidables et de sinistres, d'une farouche majesté, qui nous viennent des temps féodaux, de souriants et de gracieux, bâtis par les seigneurs de la Renaissance, d'austères et de mélancoliques, de solennels et de pesants, sortis de terre sous Louis XIII et Louis XIV, de plaisants, et de légers érigés par les architectes épris de grâce du xviii<sup>e</sup> siècle.

Malheureusement toutes ces demeures ont perdu en partie leur intérêt, car elles sont privées de leurs mobiliers originaux et elles se dressent dans des jardins et des parcs mis à la mode d'aujourd'hui. M. A. Broquelet ne le déplore pas suffisamment. Dans son ouvrage, précédé d'aimables lignes de M<sup>e</sup> Henri Robert et abondamment illustré, il fait succinctement l'histoire de chacune d'elles. Il devait évidemment se borner. Des publications plus riches que la sienne et paraissant périodiquement nous fournissent, sur d'autres châteaux qu'il ne cite point, Villarceaux par exemple, un pur bijou du xviii<sup>e</sup> siècle, des renseignements complémentaires. Son livre peut servir de guide agréable aux visiteurs de la France. Il leur indique, à côté des bâtiments classiques du tourisme, des ruines fort impressionnantes, Château-Gaillard,

dans l'Eure, par exemple, ou Bourdeille, en Dordogne, qui valent la peine d'être vues. Il y en a bien d'autres encore, Ventadour notamment, en Limousin, que peu de gens connaissent et auprès desquels les Chambord et les Chantilly paraissent être de belles habitations de bourgeois cossus.

C'est tantôt dans un de ces châteaux, Savigny-en-Bourgogne, beau bâtiment à trois corps de logis flanqués de tours massives; et tantôt à Dijon, en une aussi confortable maison que vivait Barbe-Charlotte de Migieu de Montaugé, dont M. M. d'Armagnac publie les souvenirs sous ce titre : **La Vie et les entretiens d'une femme du monde au XVIII<sup>e</sup> siècle**. Cette dame, Parisienne de naissance, avait épousé Charles-Richard de Montaugé, conseiller au Parlement de Bourgogne. C'était une dominatrice dévote qui détestait le monde et qui passa sa vie à se plaindre d'un sort enviable. Les confidences qu'elle faisait au papier indiquent une certaine culture, mais sont généralement empreintes de fanatisme. On y rencontre des aphorismes de cette nature : « La vertu sans religion n'est qu'un amour-propre déguisé. » Un sentiment mystique imprègne sans cesse ses pages. Il ne s'exprime point avec un accent capable de lui attirer l'admiration. Cette longue homélie déplaira tout autant aux gens de notre temps que son auteur déplaisait à ses contemporains, car M<sup>m</sup> de Montaugé écrit elle-même : « On n'aime point en moi l'ensemble de ma personne, la tournure de mon esprit, bref je déplais. » Comment tant de dévotion peut-elle susciter tant d'aversion, si elle n'est revêche, acrimonieuse et despotique ?

Dans ce Dijon, ville parlementaire fort gaie, la vie pourtant devait être indulgente et belle au xviii<sup>e</sup> siècle. Les gaillards épicuriens et aussi les savants y pullulaient. C'est là que naquit, vécut et prépara son immortalité le **Président de Brosses** dont M. Giuseppe de Socio nous résume la biographie. M. Giuseppe de Socio, Italien d'origine, écrit en français avec une rare correction. Son livre, qui nous présente l'illustre président dans son milieu social, au sein de ses travaux d'érudit, ou en attitude de combat contre Voltaire, ou encore sur les chemins du monde, est d'une lecture attachante et mérite qu'on en loue les qualités d'analyse.

A la vérité, c'est le voyageur que M. Giuseppe de Socio a surtout voulu considérer dans le président de Brosses. Pourquoi et

dans quelles conditions celui-ci entreprit-il sa pérégrination en Italie ? Il l'entreprit pour recueillir des documents utiles à ses études sur Salluste et aussi pour se distraire, pour achever sa culture. Il l'entreprit à une époque particulièrement favorable, avec des moyens d'argent et des relations capables de le rendre fructueux. Jamais promeneur ne fut donc si bien partagé par le sort. Des amis, tous bourguignons, l'accompagnaient. Avant son départ, il avait promis à quelques autres Bourguignons de leur donner des nouvelles. De là ses *Lettres écrites d'Italie*.

Ces lettres furent tracées au hasard, sans soin et sans désir de rhétoriquer. Cela fait leur charme. Communiquées, elles valurent tout de suite à leur auteur plus de renommée que ses doctes travaux. Donnent-elles une véritable idée de l'Italie de ce temps ? Telle est la recherche à laquelle s'est livré M. de Socio. Ses conclusions, appuyées sur de nombreux faits, leur sont tantôt favorables et tantôt défavorables. Le président ne s'est point intéressé à la nature, il a dédaigné la politique ; les mœurs mondaines figurent surtout dans ses pages, nullement les mœurs populaires. Un archéologue et un critique d'art, un amateur de spectacle et surtout un passionné de musique ressortent de ses phrases rapides. En résumé, nous dit son critique, ce n'est pas l'Italie qu'il faut chercher dans les *Lettres*, c'est Brosses, « ce n'est pas l'objet vu, c'est celui qui l'a regardé ».

Le président n'accordait aucune importance à ces épistoles en forme de relations. Il en accordait bien davantage à ses travaux de philologue et de traducteur. Il avait raison. Mais en ce siècle dix-huitième où parurent pourtant de si grands chefs-d'œuvre, on parvenait bien mieux à la renommée par des facéties ou de bons pamphlets, ou quelques vers gracieux que par des écrits longuement médités. Le rire était roi.

Du moins, c'est ce que semble nous démontrer M. Augustin Thierry dans ses **Trois amuseurs d'autrefois**, livre charmant au style plein de verve et de finesse. Les trois amuseurs dont nous trouvons les portraits tracés dans ce livre : *Paradis de Moncrif*, *Carmontelle* et *Charles Collé* sortirent de rien. Ils n'avaient, en partage, que l'habileté, la gaieté, un défaut à peu près total de scrupules, le don d'écrire gentiment quelques goguenardises. Si Moncrif n'eût appartenu à l'Académie française, si Carmontelle n'eût laissé une galerie de portraits allègrement

croqués sur le vif, si Collé n'eût eu l'idée de bâtir le plus impertinent des « journaux », tous trois fussent justement tombés dans l'oubli. Sans doute avaient-ils prévu leur sort posthume et, adroits de nature, s'ingéniaient-ils à le conjurer.

Ce ne furent point, à la vérité, des bouffons. Ils surent capter la confiance de seigneurs et de princes épicuriens dont ils assurèrent les divertissements. Des gratifications, des emplois, une faveur constante les payèrent de leurs peines. Leurs œuvrettes étaient inspirées par la mode, le goût public, l'actualité. Elles ruisselaient d'esprit, elles stimulaient la joie. Sauf quelques comédies de Collé, amusantes encore, elles sont mortes avec leur temps. Collé avait plus de tempérament que les autres. Il ne se donna pas, comme Moncrif, le ridicule de devenir, sur le tard, moraliste et d'élaborer pour autrui les préceptes d'un art de plaire. Il ne se souciait pas toujours de plaire d'ailleurs, et les gens de lettres de son temps l'apprirent à leurs dépens.

Pour que ces « amuseurs », ces fols connussent de si beaux succès dans le monde, il fallait, dira-t-on, que ce monde fût uniquement préoccupé de ses liesses. On ne nous montre peut-être pas assez les aspects réfléchis de cette société disparue. Derrière les sourires, les grâces, l'enjouement, se cachaient de vraies sagesse, de profondes douleurs, des méditations réelles, des talents spontanés. Les femmes elles-mêmes, au milieu de leur luxe et de leur galanterie, donnaient une importance aux lectures sévères.

Si l'on veut connaître quelques physionomies de ces femmes complexes du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut lire le nouvel ouvrage de M. Emile Boulan : **Les amoureuses**. M. Emile Boulan a recherché, parmi elles, des types représentatifs. Ses amoureuses ont toutes l'esprit orné de belles connaissances. Elles écrivent avec un génie différent qui reflète leur tempérament. M<sup>lle</sup> Aïssé, dont on ne lit guère plus la délicieuse correspondance, figure, dans cette galerie, comme héroïne cornélienne. Elle naquit princesse en Circassie. Prise par les Turcs et conduite, toute enfant, à Constantinople, elle fut adoptée par notre ambassadeur en ce pays et éduquée à Paris. Elle était belle. Quand elle eut l'âge d'aimer, elle aima le chevalier d'Aydie. On lui persuada que, d'origine incertaine, elle ne pouvait épouser ce seigneur sans nuire à sa carrière. Elle lui donna son âme, puis sa chair et, lui

ayant tout donné, elle n'avait plus qu'à mourir pour le libérer de scrupules. Elle mourut.

M. Emile Boulan nous conte son histoire, romanesque et touchante, avec beaucoup de talent et de charme. On ne peut reprocher à son texte qu'un peu de désordre, quelques digressions et parfois des images risquées comme celles-ci : « Piron *éternuait* tous les matins une ou deux épigrammes qui étaient pour ceux sur qui elles tombaient la tunique de Nessus. » Il trace le portrait de M<sup>me</sup> de Staal-Delaunay, l'espiègle sentimentale, et celui de M<sup>lle</sup> de Lespinasse ou la Phèdre moderne, mais l'intérêt principal de son livre se concentre sur M<sup>me</sup> du Deffand. Il a bien compris, ce semble, l'originalité profonde de cette dernière figure. Il néglige avec raison ses jeunes ans pour nous la montrer dans sa maturité terrible de femme aveugle, sceptique et féroce, désespérée au fond d'elle-même d'avoir touché le néant de toutes choses, renaissant à la vie sentimentale à l'heure où le renoncement s'impose.

Par son caractère, M<sup>me</sup> du Deffand, dont le *Journal* reflète l'incurable pessimisme, s'apparente à La Rochefoucauld et, par certains traits, à Pascal. M. E. Boulan l'a très bien vu et le prouve par de significatifs rapprochements de pensées.

Cette femme trépidante dans sa jeunesse, sans scrupules, multipliant les liaisons galantes, mais docte et capable de se livrer aux plus hautes spéculations de l'esprit donne, une idée assez nette du temps auquel elle appartient. Au sortir du siècle de Louis XIV, la société, jugulée par des règles étroites, éprouva le besoin de s'émanciper. La joie succéda à la maussaderie ; les mœurs se débraillèrent, mais les dons d'intelligence ne furent pas amoindris : ils s'orientèrent simplement vers des idées plus libérales.

Une même évolution s'opérait dans tous les domaines. L'homme, plus allègre et plus libre, rêva d'égayer sa demeure. Il créa un style capable d'encadrer dignement ses goûts et ses besoins nouveaux. Les rois eux-mêmes obéirent à cette impulsion générale. M. Pierre de Nolhac, qui vient de publier une très agréable, très claire et très vivante histoire du **Trianon de Marie-Antoinette**, nous le démontre sans vouloir spécialement le préciser. Son nouvel ouvrage est bâti sur une solide armature de documents originaux. L'ancien conservateur de Versailles a examiné aussi cela se sent, avec un soin minutieux, les vestiges des monuments

détruits. Ces vestiges et les actes aidant, il reconstitue avec une rare fidélité les décors d'autrefois au milieu de leur atmosphère.

M. Pierre de Nolhac débrouille tout d'abord les origines de ce palais de Trianon. Louis XIV le dressa sur les ruines d'un village du même nom, pour plaire à M<sup>m</sup> de Montespan, et trouver auprès d'elle la tranquillité dans un coin champêtre. Il soigna surtout les jardins, et de telle sorte que sa « maison de porcelaine » embaumait du parfum des fleurs.

Quand la maison fut terminée par Mansard, Robert de Cotte, Le Nôtre et les peintres, M<sup>m</sup> de Montespan avait cessé de plaire. Le roi y donna des fêtes, surtout intimes. Le bâtiment échut ensuite à la duchesse de Bourgogne, qui y mena vie de plaisir.

A la mort du roi, la maison fut abandonnée. Marie Leczinska y séjourna un moment, puis la Pompadour. Louis XV en fit surtout un séjour de botanistes et de jardiniers. Bientôt on délaisse le bâtiment Louis XIV, trop maussade. Un nouveau Trianon plus souriant sort de terre par le ministère de l'architecte Gabriel, et M<sup>m</sup> du Barry y demeure. Enfin le domaine appartient à Marie-Antoinette. La princesse s'y plaît, y veut tout transformer, établir, en particulier, ces jardins pittoresques qui nous viennent d'Angleterre et qui séduisent son âme frivole. Elle entend agir à sa guise. Elle proscriit les architectes et les jardiniers royaux. Le comte de Caraman, homme de goût, fournit les plans des paysages, Richard Mique s'occupe des constructions. L'argent manque ; la reine s'impatiente ; on en trouve pour lui plaire.

M. Pierre de Nolhac nous conte, dans tous leurs détails les constructions, les fantaisies, les plaisirs de l'Autrichienne, quelles pièces et quels bals sont donnés sur le théâtre et parmi les salles du mignard palais, comment naît, à son tour, le hameau et quelles délices agrestes on y goûte. Son récit, plein de faits narrés avec art, respire une admiration très vive pour la souveraine malheureuse, dont il n'excuse pas toujours cependant la légèreté et les imprudences.

MÉMENTO. — M. Félicien Leuridanat publie les *Lettres intimes de chevalier de Lisle au Prince de Ligne*, déjà mais incorrectement publiées. Ce Lorrain, un peu extravagant, ami du prince désigné ci-dessus, fut un intime de la duchesse de Choiseul, de M<sup>m</sup> du Deffand, de Voltaire, de la comtesse d'Artois et même de Marie-Antoinette. Ses lettres sont pleines d'un esprit persifleur assez semblable à celui de M<sup>m</sup> de



Sévigné, mais on n'y trouve pas la note tendre qui adoucit, chez la marquise, le ton général de raillerie. — M. Louis Thomas, de son côté, publie, après les avoir vérifiées sur les originaux ou sur les minutes conservées aux archives de Beaumarchais et en les annotant succinctement, les *Lettres de jeunesse de Beaumarchais*. Il se plaint avec raison que la situation actuelle de la librairie ne permette pas de donner la correspondance entière de l'illustre écrivain. De fait, cette correspondance présente un grand intérêt non seulement pour l'histoire de Beaumarchais, mais encore pour l'histoire de la littérature et des mœurs. Les premières lettres qui nous sont offertes dans ce recueil datent de l'enfance du futur auteur du *Mariage de Figaro*, d'autres de son adolescence (on y trouve, en particulier, celles qui concernent l'invention, par Beaumarchais, d'un échappement nouveau en matière d'horlogerie), d'autres suivent sa carrière mouvementée dans l'entourage de Mesdames, puis plus tard avec le financier Duvernay. Nous y voyons naître l'homme d'affaires, le procédurier retors et spirituel, l'aventurier, l'écrivain. A la vérité, ces lettres, datées de 1745-1775, outrepassent un peu la période de la jeunesse, puisque le *Barbier de Séville* est de 1775 ; sans doute M. Louis Thomas a-t-il voulu profiter de cette occasion de publication pour nourrir son volume de tous les inédits mis à sa disposition.

ÉMILE MAGNE.

### LES POÈMES

*Le Tombeau de Michel Abadie*, « Les Cahiers du Centre ». — Adrien Chevalier : *Sur l'autre Versant*, Chiberre. — E.-M. Bénech : *Fanes*, G. Crès. — Francis Borrey : *La Viole d'Amour*, François Bernouard. — René Piat : *La Rue des Glas*, Chiberre.

Un poète a écrit :

Mon âme est simple et douce ainsi qu'un bruit de brise,

et ce témoignage qu'il se rend à soi-même se confond au témoignage de tous ses lecteurs, qu'il a charmés et attendris. Nulle voix plus que la voix de Michel Abadie n'a été proche de la nature. M. Francis Jammes a toujours laissé pénétrer en ses vers, même avant le retour à la foi catholique, un souffle, une inquiétude ou une extase de mystique qu'on ne rencontre point chez Michel Abadie. Dans ce florilège : **Le Tombeau de Michel Abadie**, dont l'ensemble se forme de poèmes choisis parmi ses œuvres publiées et parmi ses œuvres inédites, ce qui émerveille, c'est que jamais l'amour de l'air baigné de lumière, des forêts, des champs, des eaux, n'abandonne le simple, le très doux

poète, même lorsqu'il prétend se hausser à des tâches différentes. L'artifice ne convient pas à sa muse, et pourtant nous rencontrons dans ce modeste recueil tel petit morceau, presque un peu maniéré, *la Toilette* par exemple, où le caprice délicat et le goût un peu apprêté dominant sur la spontanéité : c'est que là encore le poète, ému par l'apparition d'apparat toute coquette et fraîche de la femme qu'il aime ainsi, n'est point guidé ou soutenu par une vaine afféterie, mais, en réalité, par une ardente à la fois et discrète sensualité. C'est un même éblouissement qui le pénètre d'admiration au milieu des arbres, qu'il les voie tels qu'il s'y abrite dans le Berry, qu'il s'en souvienne tels que parmi eux il a joué enfant dans la Bigorre natale. Il ne s'étonne pas des lumières et de la joie de vivre qui chuchotent dans les feuillages ; son esprit, ses regards s'y mêlent si naturellement que son cœur a débordé d'amour ; il les exprime si simplement que, semble-t-il, on ne saurait vivre, voir, exprimer et aimer autrement que lui-même. Des poèmes, *Plainte*, *Stances*, *le Jardin*, *la Moisson*, *Invocation* surtout, comptent au nombre des beaux poèmes que notre temps ait produits. Ils sont souples, harmonieux, embaumés de l'haleine saine des forêts et des prairies, et le poète est de ceux dont on dira toujours :

Tu pourras répéter son évangile aux hommes !

Mais je ne sais en vérité quel point de contact M. Saint-Georges de Bouhélier, dont ce sera à jamais l'honneur d'avoir le plus haut et le premier prôné ce poète, a prétendu établir entre lui et Shelley. C'est, dit-il, le Shelley français. Parce que tous deux sont également sensibles à la beauté de la nature ? Soit ! Il en est bien d'autres, et leur façon de la sentir et leur façon de l'exprimer, le dessein qu'ils poursuivent sont certes bien dissemblables ; la flûte isolée dans les bois comparée aux mille lacs de l'orchestre éternel.

D'autre part, M. Maurice Le Blond, de qui une saisissante et attachante introduction nous présente la vie du poète disparu, affirme, en passant, que Verlaine a classé Jules Laforgue parmi les poètes maudits. En est-il bien sûr ? Cela me paraît aussi peu vraisemblable que singulier, et on a toujours cru, autour de moi, que *les Poètes maudits* (selon Verlaine) sont au nombre de six ; je n'y trouve pas la place de Laforgue, qu'il l'ait ou non méritée.

O songeuse, ô méditative et mélodieuse Muse accordée au rebord des balustres et les yeux perdus, à demi clos, aux lointains brumeux de l'horizon, par-dessus les jardins embaumés d'œillets et d'iris tendres ! M. Adrien Chevalier contemple avec vous, ô Muse, la montée incertaine et mélancolique des jours qui l'attendent **Sur l'Autre Versant**. Vers d'une tenue parfaite, d'un charme presque indéfinissable dans leur douceur paisible, qui tient à ne pas aller trop loin, à ne pas outrer un geste, à ne jamais forcer la voix. Elle demeure discrète, tendre et joliment musicale sans cesse, telle

... la goutte d'eau, la goutte d'eau  
Chantant sa chanson pure au creux de la fontaine.

**Fanes** est d'un poète de pitié douloureuse et réfléchie, d'un homme que touchent au cœur la misère fardée et pesante des amours soit ingénues soit tristement vénales, la misère résignée, dolente des habitants de la ville. M. E.-M. Bénech a vécu de la guerre les patients sacrifices, sans plainte, sans grandiloquence ni forfanterie, dans une attitude simple, humble, qui accepte et même ne s'étonne plus. *Pour parler encore d'elle (1917-1918)*, il ne se dresse point en une posture de héros, il n'essaye pas non plus du vers pathétique ; la pitié et la sensibilité la plus discrète aillent seules ses émotions d'homme qui sait, de poète qui pense. Certes, je le vois bien qui oscille entre Henry Bataille, dont il révère pieusement la mémoire, et M. Francis Jammes, à qui il offre l'hommage justifié d'un certain nombre de ses poèmes les plus imprégnés de souvenirs et de ses sensations d'enfance. Il voisine avec tous les poètes de ton familier, d'impression intime et miséricordieuse, depuis François Coppée jusqu'à Madame Colette, mais il échappe à leur influence immédiate et surtout formelle, parce que sa sincérité s'énonce sans recherche ni affectation, et il est parfois si pur, si haut, à force d'avoir pu regarder par lui-même et s'exprimer à sa seule manière qu'en certains aspects, lorsqu'il s'attendrit à des aventures tendres et touchantes, ou surtout, dans des poèmes aussi complexes d'intention, aussi emplis de mélancolie amère et virile que *Gestes* ou que *Jour de Fête*, une grande image s'évoque, parenté d'âme, sans que rien chez M. Bénech y semble avoir songé, et lui sourit sans l'accabler ; c'est l'image de Baudelaire, avec quelque chose du frisson des *Tableaux Parisiens*. Les grandes visions du Cygne, de

la vieille gabarre sans mâts, d'Andromaque ou le tourbillon prodigieux de la Danse Macabre, on n'en trouverait dans *Fanes* aucun équivalent, sans doute ; mais n'est-ce beaucoup déjà de faire invinciblement et sans esprit de copie songer à « la Servante au grand cœur », au Crépuscule du Soir, — et de ne pas s'écrouler sous un tel souvenir ?

Quel dommage que M. Bénech, que touche cependant la mélodie et l'arabesque harmonieuse des mots enlacés par le rythme, n'évite pas davantage les termes à la mode et superflus, en tous cas discordants, *taxis* ou *dancings*, dont l'éclat trop nouvellement riche ou encore exotique fait tache parmi les couleurs plus franches et plus fraîches de la phrase vraiment française. Baudelaire, si nous nous en rapportons à sa maîtrise exemplaire, intitule des poèmes *Spleen* ou *l'Héautontimorouménos*, mais il se garde bien d'introduire des mots aussi contraires au ton du français dans le corps de son vers. Se méfier de la mode, si l'on veut avoir la chance de vivre.

En lisant **la Viole d'Amour**, de M. Francis Borrey, c'est un peu le même regret qui m'arrêtera, et davantage même, car ici le poète aime sa faiblesse et prétend en faire un usage noble, et dont son vers se caractérise. Il ne manque point cependant de sonorité ni de force, souvent de force verbale, quand il néglige de prétendre étonner. Il y a d'énergiques, de sourds morceaux solides, nobles ou apaisés d'amour diligent dans le livre de M. Borrey. Un peu plus de souplesse, d'abandon peut-être, et ce qui est, je pense, l'essai très volontaire et serré d'un débutant, deviendra subtile et ferme matière d'art.

Les poèmes où M. René Piat résume l'expérience douloureuse ou dégoûtée, ou révoltée, qu'il a faite des fausses joies et des apparentes splendeurs de la vie, s'exaltent non sans fermeté ni précision, à chanter, à déplorer, à maudire ou vitupérer, tour à tour, selon que son cœur cède à la colère, à l'ironie, à l'horreur ou à la honte, ce qu'il appelle **la Ruée des Glas**. Il a douté, nous enseigne une courte introduction, il a aimé, il a souffert, comme la plupart des jeunes hommes, sinon tous sans exception. Mais (comme il a eu tort de ne le point effacer sur les épreuves typographiques) « d'autres crises se sont succédées », il n'est point « parvenu dans la région des calmes sous la lumière sereine ». Que n'a-t-il plus profondément médité, en le choisissant pour

épigraphe à un de ses poèmes, le vers souverainement dédaigneux d'Alfred de Vigny : « Pleurer, prier, gémir est également lâche ». Se révolter aussi, se résigner peut-être. Ce qui importe, c'est de se tremper au contact des douleurs et des déceptions, et de comprendre que cette montée de la fange ne saurait étouffer ce qui émerge en nous de sublime et de divin : la pensée, la rêverie, l'amour du beau, la sensibilité au rythme et à l'harmonie universelle. Et que M. Piat s'en assure, lorsqu'on possède la vision, l'élan de métier qu'il faut pour écrire les vers des *Vaines Prières* ou du *Vent du Soir*, on peut se réfugier sous l'aile palpitante et transfiguratrice de la Poésie ; et on en arrive, ce qui seul importe au monde, finalement, parce qu'en cela seulement se magnifie notre dignité d'hommes, à faire « avec ses grands chagrins de petites chansons ».

ANDRÉ FONTAINAS.

### LES ROMANS

ROMANS DE MŒURS. — Léon Werth : *Pijallet danse*, Albin Michel. — Abel Hermant : *Les fortunes de Ludmilla*, Ernest Flammarion. — Michel Georges-Michel : *Les Montparnos*, Arthème Fayard. — Victor Margueritte : *Le Couple*, Ernest Flammarion. — Robert Ganzo : *Moi, danseur...*, Edition de « la Pensée latine ». — Jacques Dyssord : *Charlie, chasseur*, Bernard Grasset. — Pierre Soulaïne : *Ce vieil honneur*, Ernest Flammarion. — Memento.

**Pijallet danse**, par Léon Werth. Ce qui a le plus nui aux naturalistes, héritiers des réalistes, dans leur effort d'accumulation ou de classement des faits contemporains, c'est ce qui, du Romantisme, subsistait en eux, et dont ils ne pouvaient, comme l'a reconnu Zola lui-même, se débarrasser. Désir d'étonner, tendance irrésistible à l'outrance ou à la systématisation, plus que subjectivité, voilà ce qui a gâté leurs meilleurs livres. Il faut une rare impartialité ou un pouvoir bien peu commun de discrimination pour être peintre de mœurs, un heureux équilibre, enfin. La manière des écrivains actuels d'interpréter, avec le souci dominant du pittoresque, les événements auxquels ils sont mêlés, ou de traduire de façon moins profondément humaine que superficiellement personnelle, extérieure, et, si l'on veut, toute spontanée et instinctive les impressions qu'ils ressentent, ne convient pas plus à la peinture exacte de la vie collective que l'imagination déformante des pseudo-écrivains scientifiques du siècle

dernier. Aux uns et aux autres manque l'observation attentive indispensable à toute étude sérieuse; le recueillement aussi, ou la méditation qu'exige l'analyse, à défaut de cette passion enthousiaste, lyrique jusqu'à la divination, du caractère de *l'homme dans ses rapports avec la vie sociale*, et qui fait de Balzac, malgré ses tares, un grand classique.

Pour M. Werth, c'est avec adresse que, dans la psychologie de son Pijallet, philosophe désabusé ou convaincu de la relativité de tout, mais doucement indulgent, il réfléchit comme dans un miroir le monde — le monde parisien, du moins — et ce qu'il y a d'éternel sous ses aspects changeants. Objectif et subjectif tout ensemble, il montre le héros de son livre réagissant continuellement, par délicatesse foncière, quoique avec modération, sous l'influence des façons de vivre de ses contemporains, dans des milieux qui groupent à peu près toutes les formes de leurs activités. L'Asmodée de Lesage soulevait le toit des maisons afin de surprendre la vie intime de leurs hôtes. M. Werth n'use pas de procédés aussi simplistes. Il est si subtil qu'il lui suffit de nous mêler à la société de ses personnages, non seulement pour que nous découvriions leurs manies, mais pour que nous pénétrions leurs âmes. Pijallet, notre introducteur, a bien sa manière de voir, et qu'il nous impose. Mais cette manière est révélatrice. Pijallet comprend le siècle si, par sa sensibilité, un certain sentimentalisme même, il en diffère, et, pour lui échapper, se réfugie dans les dancings... En tout cas, il ne déforme rien, ne refait rien, à l'image des caractères d'un autre temps, de ce que le siècle lui présente. Il est philosophe, cependant, je l'ai dit. Et moraliste profond, à l'esprit délié, savoureusement ironique, il faut entendre avec incisivité. Certains de ses portraits me ravissent; celui, notamment, du jeune homme décavé, qui trouve sa voie en devenant écrivain, est d'une si fine drôlerie qu'on en sent à peine la caricature ou la satire. M. Werth a de l'expérience; une façon personnelle de comprendre et d'aimer la vie. Il m'arrive rarement de goûter plaisir aussi délicat que celui que m'a procuré la lecture de son roman.

**Les fortunes de Ludmilla**, par Abel Hermant. L'esprit, ou la blague parisienne, que M. Hermant prodigue dans tous ses écrits, serait-il voué à se flétrir un jour que, pour l'instruction et l'édification de l'avenir, son œuvre demeurerait encore, à cause

des consciencieuses notations, sur la vie et les caractères de ce temps, qu'elle renferme. Sa fantaisie, à laquelle il confie à chaque instant de porter, avec une allure un peu pédante, des formules de moraliste, ne néglige de relever aucune des particularités les plus fugitives et les plus nuancées de l'époque, et que nombre d'auteurs, qui se figurent les dédaigner, n'aperçoivent pas. Il a la faculté de surprendre au passage, et de fixer ce dont la plupart d'entre nous ne peuvent faire plus que de s'émouvoir ou de s'amuser inconsciemment. Faculté précieuse, et dont on trouve de nouveau l'attestation dans cette plaisante histoire à qui les mélanges de peuples et les renversements de fortunes, consécutifs à la guerre, ont servi de thème. Je ne raconterai pas comment, Tchèque d'origine, Ludmilla qui, chez les bourgeois aisés de Vienne où elle était cuisinière, séduit, sans y prétendre, un ingénieur américain, devient, par suite de l'enrichissement de celui-ci pendant et après la guerre, une transatlantique cossue.

Je ne dirai pas, non plus, pour y recueillir quelle déception l'excellente fille, dont le cœur est resté attaché à ses anciens maîtres, retourne exprès, d'Amérique où elle a suivi son époux, dans la capitale de l'Autriche pour leur venir en aide, comme ils sont ruinés. Ce sont moins, ici, les événements et l'analyse des sentiments de l'ancienne cuisinière qui importent que les traits de mœurs cosmopolites dont M. Hermant a émaillé son récit, avec cette nonchalance qui est, comme on sait, le plus grand des artifices.

**Les Montparnos**, par Michel Georges-Michel. M. Georges-Michel a de la verve, et même un certain talent; mais ce talent est plus celui du chroniqueur que du romancier. M. Georges-Michel est doué, en effet, d'une imagination du détail, brillamment fantaisiste. Parce qu'il sait l'art d'accommoder les documents qu'il emploie au goût du public qui demande à son journal des informations sensationnelles, il ne donne pas à ce qu'il raconte de plus authentique ce caractère de *crédibilité* de quoi est faite la vertu même du roman. Tel était, du reste, Jean Lorrain dont il semble, à première vue, que M. Georges-Michel ait voulu continuer la tradition, mais pour une clientèle plus nombreuse, plus mêlée, et sans doute aussi moins avertie. Rien de plus romantique que le tableau que M. Georges-Michel brosse ici, avec truculence, de la bohème cosmopolite de Montparnasse. Rien de

plus romantique, au sens ancien du mot. Car il y a un nouveau romantisme dont maints représentants évoluent entre la Closerie des Lilas et la Rotonde, et c'est celui-là que j'eusse aimé qu'on nous définît. Des théories, certes! j'en retrouve qui me sont connues dans la bouche des poètes, et surtout des peintres du roman de M. Georges-Michel. Mais ceux-ci sont-ils les mystiques ou les illuminés qu'il nous présente? N'y a-t-il pas autre chose que le désir de préparer la voie au Messie dans leur fureur de négation ou de destruction? Observateur preste, mais superficiel, M. Georges-Michel a passé à côté d'un beau sujet, comme il passe à côté du vrai style, dans sa poursuite de la singularité.

**Le couple**, par Victor Margueritte. Faut-il appeler une étude de mœurs ce troisième roman de la série que M. Margueritte intitule « La femme en chemin », et qui débuta de la façon scandaleuse qu'on sait, avec *La Garçonne*? On retrouve là, il est vrai, la fresque du Zola des *Trois Villes* et des *Évangiles*, son prêche humanitaire et jusqu'à ses vaticinations. Mais, sans pour cela nier la bonne foi de M. Margueritte, ni la sincérité de sa croyance en l'évolution, il est permis de douter qu'il avait son plan tracé ou sa thèse établie, quand il commença de nous conter les aventures de Monique... Les circonstances qui ont entouré l'apparition de son premier livre ont peut-être décidé de l'orientation qu'il a donnée aux autres. N'importe, puisque du fait des conclusions qu'il en veut tirer, sa peinture sociale pêche par partialité. Elle est haute en couleurs, et même crue, on me croira sans peine, cette peinture qui nous montre ce que sera notre pays en 1943, et nous rend témoins de scènes dignes des plus ignobles orgies du Bas-Empire. Mais je me garderai bien de poursuivre l'analogie jusqu'à assimiler nos socialistes ou nos communistes aux premiers chrétiens. Au peuple s'étend, de nos jours, la corruption dont M. Margueritte se plaît à ne croire atteintes que les classes privilégiées. Et dans le désir de jouissance qui excite, ni dans la haine qui tourmente les prolétaires, je ne vois rien de comparable aux aspirations célestes des communautés catéchisées par Pothin et les disciples de saint Polycarpe. Encore une fois, je veux croire M. Margueritte convaincu du rôle de réformateur social que peut jouer le romancier populaire. Mais c'est un rôle qu'il est difficile à celui-ci de s'attribuer sans tomber dans la démagogie.



**Moi, danseur...**, par Robert Ganzo. Sincère, incontestablement, et par là même d'une émotion communicative, ce livre un peu grêle, mais où sont décrits et analysés avec un pittoresque sobre les dancings et le monde des dancings. M. Ganzo ne voit pas que le dehors des choses. Il pénètre les âmes, et la sentimentalité de son héros, à y regarder de près, se révèle moins exceptionnelle qu'elle le paraît, nourrie comme elle est de sensuelle paresse. Le danseur de M. Ganzo pourrait être un type, s'il ne paraissait presque sympathique. Mais sympathique, n'y a-t-il que les honnêtes gens qui le soient? J'aime que M. Ganzo nous montre son personnage honteux du métier qu'il exerce, mais finissant par préférer d'être entretenu que de recevoir des pourboires. M. Ganzo connaît les dessous des milieux qu'il évoque. C'est un initiateur, à sa manière, et qui d'ordinaire écrit bien, quoique ses hardiesses d'expression ne soient pas toujours aussi heureuses que ses raccourcis.

**Charlie, chasseur**, par Jacques Dyssord. Elle est fort amusante et alertement contée, cette histoire d'un petit chasseur d'hôtel, devenu depuis la guerre brasseur ou crocheteur d'affaires indéterminables. Et M. Dyssord a croqué un personnage que je crois véridique et bien moderne en son Charlie qui, dès qu'il rentre chez lui, auprès de sa *mamma*, de sa femme et de sa sœur, se sent un autre homme, et laisse à la porte de l'appartement bourgeois qu'il habite sa crapule et son argot, à la façon d'un Mahométan ses sandales crasseuses au seuil de la mosquée. M. Dyssord semble forcer un peu la note. Mais c'est bien son droit, puisqu'il fait de la satire ou de la charge, et que sous prétexte de présenter sous tous les aspects son modèle, avec réalisme, il réfléchit, dans les facettes du caractère de ce nouveau Gavroche, les aspects d'une époque singulièrement mêlée, comme se résument, hélas! dans le nouveau Paris les mille et un aspects de toute la *métèquerie* des deux hémisphères.

**Ce vieil honneur**, par Pierre Soulain. M. Soulain témoigne dans ce bon roman réaliste, peut-être de style un peuterne ou lâché, mais solidement construit, de qualités d'observateur attentif, et souvent aigu. Ce n'est pas sa faute si les milieux qu'il évoque et les personnages dont il nous révèle les actes sont antipathiques. Je ne pense pas qu'il ait choisi son sujet. Celui-ci a dû s'imposer à lui, et ç'a été sa façon de se débarrasser des

odieux fantômes dont il l'obsédait que de le traiter. Triste temps que celui où sont maîtres les jouisseurs vulgaires qui passent leur vie entre des occupations machinales, ou sans autre joie que celle de la combine, et des désirs dépourvus de ferveur et de spiritualité ! M. Soullaine est bien renseigné sur ce monde louche, que « rien ne déshonore plus », et qui traîne dans ses vêtements du bon faiseur l'odeur complexe des salons de proxénètes, des cabinets particuliers, des agences clandestines et des salles du palais de Justice... ! Son livre est un document.

MÉMENTO. — M. Michel Corday (*Les cœurs dévastés*, E. Flammarion) est habile à composer de ces romans où, autour d'une idée centrale viennent se grouper les exemples à l'appui de cette idée, comme rayonnent, d'un cercle figurant le soleil, des traits divergents. Art logique, et par là même assez arbitraire. Ainsi qu'elle a dévasté nos départements du nord et de l'est, la guerre a accompli dans les cœurs d'effrayants ravages. Jeune fille dont le fiancé a été tué au front, la veille de l'armistice ; parents qui ont perdu leur fils ; mari qui a perdu sa femme ; mère folle de chagrin... Evidemment, la guerre est un fléau, et l'on ne saurait en vouloir à M. Corday de la flétrir, si même il en interprète les causes et les effets de manière par trop simpliste. Mais je suis aussi peu sensible que possible à la littérature-démonstration. Pour moi, l'art a un tout autre but que d'illustrer une opinion ou de servir une cause. — « Vois-tu, Micheline », dit à sa femme le héros de M. Pierre Chanlaine (*Les Concessionnaires*, E. Fasquelle), « il y a partout, partout, mais surtout à Paris, des gens qui ont édifié leur vie sur des concessions ou même sur une seule : la concession à l'honneur, à l'amour-propre, à la dignité... » C'est la tirade que rendit inséparable, pendant un tiers de siècle, *Le Demi-monde* de toute pièce ou de tout roman à thèse. On croyait que Paul Hervieu avait été le dernier à en faire usage avec *L'Armature*. Mais M. Chanlaine n'en est pas à cette vieilleries près. Il a toutes les audaces du premier naturalisme, et généralise à outrance. Ses peintures sont souvent brutales, et ses images d'un goût contestable (ne parle-t-il pas quelque part de regards qui vomissent ?) Son récit dramatique captif, néanmoins, et, sans être neuves, ses observations m'ont semblé bonnes, d'ordinaire. — La caricature est un peu grosse que M. André Delcamp fait du parlementaire dans *Le député Brimborion* (Albin Michel). Mais il a de la bonne humeur et sa veine comique lui fournit plus d'un trait heureux, si son politicien d'occasion n'éclipse pas l'admirable Numa Roumestan d'Alphonse Daudet. — Beaucoup de discussions dans ce roman des veuves de guerres (*Les voiles noirs*, édition « Roman nouveau ») où M<sup>me</sup> Thérèse Casevitz agite la question féministe et pose pour les malheureuses que la grande catas-

trophe a privées non seulement d'affection, mais d'appui, le problème de leur attitude à la fois morale et matérielle dans la vie. M<sup>me</sup> Casevitz a traité son sujet avec conscience. L'émotion perce dans la sincérité avec laquelle elle étudie le conflit sentimental où se débat sa faible héroïne.

JOHN CHARPENTIER.

### PHILOSOPHIE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — Léon Brunschvicg : *Spinoza et ses contemporains*, 3<sup>e</sup> éd. augmentée, Alcan, 1923 (Bibl. de Phil. cont.). — Raphael Lévêque : *Le problème de la vérité dans la philosophie de Spinoza*, Strasbourg et Paris, Istra, 1923 (Publ. Fac. Let. U. St.). — Emile Boulan : *François Hemsterhuis, le Socrate hollandais*, suivi de *Alexis ou du Militaire*, Groningue, Noordoff et Paris, Arnette, 1924. — R. de Boyer de Sainte-Suzanne : *Essai sur la pensée religieuse d'Auguste Comte*, avec une préface de L. Lévy. Bruhl, Nourry, 1923. — A. Comte : *Pensées et préceptes*, recueillis et commentés par Georges Deherme, Grasset, 1924. — Henri Lichtenberger : *La philosophie de Nietzsche, suivie d'aphorismes et de fragments choisis*, 12<sup>e</sup> éd., Alcan, 1923 (Bibl. phil. cont.). — F. Nietzsche : *Saint Janvier, suivis de quelques aphorismes*, Stock, 1923 (Les Contemporains). — Bertrand Russell : *Les problèmes de la philosophie*, trad. par M<sup>lle</sup> J.-F. Renauld, Alcan, 1923 (Bibl. Phil. cont.). — Floris Delattre : *W. James bergsonien*, Presses Un. de F., s. d. — Albert Thibaudet : *Le Bergsonisme*, 2 vol., Nouv. R. F., 1923. — Marcel Boll : *Attardés et précurseurs*, Chiron, 1922. — L. Dugas : *Le philosophe Théodule Ribot*, Payot, 1924.

L'histoire des idées depuis le xvii<sup>e</sup> siècle atteste que la vocation philosophique d'une génération se mesurerait fort bien par l'attention qu'elle prête à Spinoza. Il faut donc se féliciter de la nouvelle édition de l'ouvrage non seulement classique, mais à maints égards définitif de M. Brunschvicg ; et il est de bon augure qu'un jeune comme M. R. Lévêque fournisse un travail très honnête sur le point central du spinozisme. La première de ces publications ne se borne pas à présenter une troisième édition du **Spinoza** de 1894 ; elle double l'œuvre primitive par des études sur Descartes, Pascal, Malebranche, Fénelon, Leibnitz considérés comme points de repère pour l'appréciation de l'*Ethique*. La structure interne du système, si fortement restituée, s'est d'abord manifestée « index sui et falsi » ; cependant l'auteur a estimé pouvoir éclairer davantage encore la puissante construction en montrant pourquoi d'autres pensées, inégalement enclines au monisme, ont évité ou condamné le spinozisme, faute de transcender le point de vue de l'imagination et d'atteindre au pur intelligible. Voilà désormais l'examen de l'influence spinoziste poussé

jusqu'au point où le prit naguère, dans un ouvrage non moins classique, V. Delbos. L'essai de M. Lévêque, inspiré de l'enseignement de M. Chartier, se limite à une judicieuse analyse du même système, sous sa double forme de dialectique ascendante et descendante, ou de conversion ou de procession, qu'impliquent maintes doctrines apparentées à la pensée grecque.

M. Emile Boulan, maître de conférences à l'Université de Groningue et connaisseur du XVIII<sup>e</sup> siècle, rend un véritable service en consacrant une vivante monographie à un esprit de second plan, non sans influence sur certains parmi les plus illustres de ses contemporains. **François Hemsterhuis** (1721-1790) fut un trait d'union entre l'hellénisme et le romantisme allemand. Jacobi le vénère ; Herder, Hamann, Kant trouvent intérêt à ses dialogues ; Lessing se félicite d'avoir avec lui des idées communes, Goethe adopte sa définition du beau. Fils d'un professeur de grec, Hemsterhuis se réclame de Socrate et imite Platon. N'empêche qu'il procède plus encore de d'Alembert et surtout de Montesquieu. Dans l'inédit *Alexis ou du Militaire*, il discute sur la guerre et conclut que Thémis, au lieu d'avoir pour parents le Ciel et la Terre, naquit de Jupiter et de l'Amour.

Si le positivisme, qui en un sens coïncide avec l'esprit moderne, demeure en un autre sens le nom d'une doctrine très étroite, apannage de disciples zélés, mais en nombre restreint, c'est à son aspect religieux qu'il le doit. Alors que l'opinion commune en a fait un synonyme de laïcité, son fondateur y voyait l'origine, la justification d'une religion. Personne ne saurait douter — moins que jamais après la claire et adéquate analyse de M. de Boyer de Sainte-Suzanne — que la religion fût la clef de voûte du système de Comte. Le système de l'intellectualité humaine, achevé par le point de vue sociologique, appelle une synthèse des sentiments et des actes, opérée au nom de l'humanité. La crise affective qu'éprouva **A. Comte** a renforcé, non créé chez lui cette conviction. Par application de sa maxime « on ne détruit que ce qu'on remplace », le maître était voué à construire une religion ; et, pour mieux abolir le christianisme, il devait calquer sur lui les dogmes, les rites de l'avenir. Ce n'était pas la première fois qu'apparaissait une religion sans théologie.

Le recueil de M. Deherme est un message de la chape'le positiviste à un public trop indifférent aux encycliques du pape mo-

derne. Ce message consiste en extraits de la bonne parole, malheureusement cités sans mention des sources. Le style de Comte est trop lourd, trop chargé d'adjectifs abstraits pour assurer à son auteur une place digne de lui parmi les « moralistes » spirituels ou profonds. Pourtant il abonde en expressions très pleines qui, lorsqu'elles se concentrent en laconisme, semblent frappées pour l'éternité. Comte serait médiocrement flatté de se voir réduit à la taille d'un « bel esprit », que ce fût La Rochefoucauld ou Chamfort.

**Nietzsche**, de par ses affinités avec nos classiques français, s'accommode — combien mieux — de la présentation de ses idées en aphorismes. Il faut donc savoir gré à M. Lichtenberger d'avoir ajouté à son excellent exposé du système (1898) un choix de pensées qui formait naguère un volume séparé. L'opuscule de la librairie Stock a la même sorte de mérite. Les six petites pages dont M. G. Brunet l'a fait précéder sont parmi les plus pénétrantes qu'on ait écrites sur le philosophe allemand. « Un bon sens exalté » : voilà bien ce qui octroie à Nietzsche la fougue de Pascal sans son ardeur mystique, la fureur romantique conciliée avec le goût lucide et froid du classicisme. Le théoricien du surhomme est foncièrement un humaniste : ce qu'il veut transcender dans l'humanité, ce ne sont que ses mutilations contingentes.

Grâce à M<sup>lle</sup> Renauld, voici traduite en français une œuvre maîtresse de **Bertrand Russell**, le leader le plus original de cette pensée anglaise contemporaine si peu connue de notre public, malgré les excellents travaux de J. Wahl et d'E. Leroux. C'est moins le logisticien que le théoricien de la connaissance, qui se manifeste dans cet ouvrage paru en 1912. Il devrait être lu concurremment avec *Our Knowledge of the External World*, puis apprécié par comparaison avec des publications plus récentes telles que *The analysis of mind*. Alors le lecteur se rendrait compte du progrès accompli dans la voie du réalisme depuis le dualisme initial du philosophe jusqu'au monisme ni objectiviste, ni subjectiviste auquel il est parvenu. Regrettons qu'aucune introduction n'indique le sens et la place historique de cet « atomisme logique » à propos d'un ouvrage que son titre risque de faire considérer, tout à fait à faux, par le public non averti, comme un livre élémentaire.

Le système de M. **Bergson** est le centre des réflexions dont sont issues les études de MM. Delattre, Thibaudet et Boll. Les deux premiers de ces auteurs traitent l'illustre philosophe comme pleinement entré dans l'histoire, où il occupe une place éminente : le troisième, par un essai de polémique, cherche à le retenir dans le présent ; l'épithète d' « attardé » qu'il lui applique visant à la fois l'influence permanente et l'inspiration originelle.

La vérité « historique » sur les rapports entre W. James et Bergson, voilà l'objet de l'opuscule de M. Delattre, toujours curieux des relations entre la France et le génie anglo-saxon. L'entrecroisement des dates auxquelles parurent les œuvres essentielles des deux penseurs prouve, certes, deux inspirations parallèles dans une commune ambiance ; mais un certain ralliement de la pensée du philosophe américain à celle du français, voilà un fait dont il convient de tenir compte. M. Delattre exagère peut-être la profonde influence exercée par l'esprit français sur James en réduisant l'évolution spéculative de son héros à être passé du point de vue de Renouvier aux attitudes bergsoniennes.

Puisse tout lecteur de Marcel Boll avoir sous les yeux le livre d'A. Thibaudet ; nous ne dirons pas : puisse tout lecteur de Thibaudet avoir sous les yeux le livre de Boll. Boutroux et M. Bergson y sont présentés comme retardataires, en tant que métaphysiciens ; mais l'argument porte trop : à ce compte on taxera de métaphysicien quiconque entreprend une critique de la science, même une simple réflexion sur les sciences. Nos scientifiques, qui jouent certes un rôle éminemment utile en maintenant la méfiance à l'égard des chimères, font preuve d'intolérance en ne supportant pas qu'une pensée indépendante se permette de juger l'œuvre scientifique. Le théoricien de *l'Idée de loi naturelle* n'avait, certes, guère dépassé la notion comtiste des sciences : il pouvait sous ce biais paraître un attardé. Mais Bergson ! Son « romantisme » n'exclut point l'approfondissement — ce qui comporte bien, sans doute, la connaissance, la compréhension — de la valeur actuelle des sciences. De deux esprits, le plus critique n'est point celui qui n'admet qu'un type de vérité ; si le scientisme exclut la métaphysique, le Bergsonisme n'exclut point la science : il l'exclut si peu qu'il cherche en toute occasion à coïncider autant et plus qu'elle avec la pure expérience.

La vive et, par bonheur, très vivante argumentation de Marcel

Boll trouve ainsi son antidote dans le commentaire pondéré, pénétrant qu'offre du Bergsonisme A. Thibaudet. Il nous est rarement donné de constater un aussi sincère effort pour explorer un système, reconnaître ses articulations, prolonger ses tendances, avec la volonté expresse de rester dans les intentions de son auteur, — ce qui suppose infiniment plus de critique au sens vrai du mot que souvent on ne le suppose. Hamelin, qui ne concevait la personnalité qu'en fonction de l'assimilation des pensées antérieures, eût décerné son approbation à A. Thibaudet pour avoir étudié en scolastique la spontanéité bergsonienne; il en eût sans doute davantage apprécié Bergson.

La biographie de **Ribot** par M. Dugas est une esquisse lucide et probe, comme la personne de l'homme qu'elle dépeint. Le grand public a besoin qu'on lui révèle ainsi les travailleurs qui, par la simplicité de leur vie, n'ont point cherché à s'imposer à lui et par leur œuvre n'ont retenu que l'attention des spécialistes.

P. MASSON-OURSSEL.

### LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Georges Bruhat : *Cours d'électricité*, Masson. — Charles Fabry : *Eléments d'électricité*, Collection Armand Colin. — Henri Gay-Lancémin : *Cours de magnétisme et d'électricité*. « Les presses universitaires de France ». — Ernest Coustet : *L'électricité*, Hachette. — René Brocard : *L'électricité au foyer*, « La science et la vie ».

L'électricité et ses « mystères », les « miracles » que dispense la « fée électricité » ont été le thème de développements déclamatoires qui n'appartiennent ni à la science ni à la littérature. Les applications de l'électricité sont suffisamment connues de tous pour qu'il suffise de les énumérer : éclairage (surtout par incandescence), transport de l'énergie à distance et traction, électrochimie, télégraphie et téléphonie avec et sans fils, rayons X.

Quant au point de vue théorique, sur lequel il a été imprimé et il s'imprime chaque jour incomparablement plus de bourdes que de vérités, ce qu'il faut dire, c'est que l'électricité n'est pas plus « mystérieuse » que d'autres phénomènes physiques comme la chaleur et le mouvement; le détail des phénomènes électriques nous est au moins aussi bien connu que celui des phénomènes thermiques, ce qui est d'ailleurs tout à l'honneur de l'intelligence

humaine, puisque l'électricité ne nous est pas connue directement par nos sens (sauf dans des conditions très exceptionnelles).

Nous devons ajouter que l'électricité a envahi peu à peu l'ensemble des sciences physicochimiques, en laissant toutefois de côté la gravitation liée aux propriétés géométriques de l'espace; c'est par l'électricité qu'est expliquée la propagation de la lumière, ainsi que je le rappelais récemment (1); les phénomènes magnétiques sont la conséquence du mouvement des centres électrisés; enfin il n'est pas jusqu'à la cohésion des solides et à l'affinité chimique qui n'aient reçu une interprétation électrique, qu'il y a tout lieu de croire définitive, dans ses grandes lignes tout au moins.

On conçoit ainsi la place qu'occupera l'électricité dans un cours de physique. Dans l'excellent traité d'Héloïs Ollivier (Hermann), examiné dans une précédente chronique (2), l'électricité occupe presque tout le tome premier (750 pages in-octavo): c'est à peu près l'ensemble des connaissances théoriques avec lesquelles un ingénieur doit être familiarisé. Georges Bruhat, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, a sans doute pensé que cet ouvrage ne suffisait pas: il ne s'en est pas moins fortement inspiré pour rédiger son **Cours d'électricité**, de dimension et de conception analogues. Les développements non mathématiques occupent une place un peu plus importante dans ce dernier livre que dans son aîné, ce dont il y a lieu de le féliciter. Par contre, je reprocherai à Bruhat le début défectueux de la partie « magnétisme », la brièveté avec laquelle il a expédié les rayons cathodiques, l'omission de théories électroniques essentielles. Malgré tout, ouvrage honorable, appelé à rendre des services à l'enseignement supérieur (scientifique et technique) auquel il est destiné.

Quoique parus depuis quelque temps déjà, on ne saurait négliger de mentionner les **Eléments d'électricité** de Charles Fabry, professeur à la Sorbonne. Seul un maître de l'enseignement et de la recherche était capable d'écrire ce petit chef-d'œuvre de clarté et de concision: laissant de côté tout détail inutile et tout appareil périmé, l'auteur rattache les grands faits de l'électricité aux notions usuelles de mécanique dont chacun a le sens plus ou moins intuitif. Personnellement, j'ai été heureux

(1) *Mercur de France*, 15 juillet 1924, p. 473.

(2) *Ibid.*, p. 475-476.



d'y trouver la consécration de modes d'exposition que j'utilisais dans mon enseignement et dans mon *Précis de physique*. Le lecteur familiarisé avec l'algèbre élémentaire puisera dans le petit livre de Fabry des idées précises sur un chapitre fondamental de la science.

Intéressant, lui aussi, à signaler est le **Cours de magnétisme et d'électricité** d'Henri Gay-Lancermine, professeur à l'École Arago, dont je me réjouis d'avoir été quelque peu l'inspirateur. Là aussi, les notions sont présentées avec netteté et il s'y trouve une véritable profusion de détails pratiques. Après les quelques rectifications indispensables, une deuxième édition de cet exposé sera tout à fait au point.

### §

Je terminerai en signalant deux ouvrages de vulgarisation proprement dite, de valeurs très inégales d'ailleurs. **L'électricité**, d'Ernest Coustet, est somme toute recommandable par l'abondance des planches et illustrations, par son caractère extrêmement élémentaire et par le peu d'inexactitudes, qui ne portent pas tant sur des points particuliers que sur l'idée générale que l'auteur se fait de la science. Tous ceux qui désirent posséder sur la question un simple récit, à la fois complet et accessible, pourront se procurer cet ouvrage, où ils trouveront des renseignements qu'il n'est plus permis d'ignorer.

Je n'en dirais certes pas autant de l'**Electricité au foyer** de René Brocard. Celui-ci a bien fait de taire les idées théoriques abracadabrantes dont j'ai déjà eu l'occasion de lui faire grief (1) ; mais il a le tort de laisser de côté les principes généraux sur lesquels reposent les appareils décrits (loi de Joule, lois de Laplace), si bien que cette brochure, d'où les perles ne sont pas absentes (p. 61, 62, 96, ...), est plutôt un catalogue de quincaillerie électrique. Tout ce qui est relatif au chauffage électrique est outré : on se devait d'en dire le prix presque toujours prohibitif ; on y apprend aussi que l'éclairage d'une cuisine doit comporter trois lampes à incandescence... Par contre, Brocard a décrit quelques ustensiles d'emploi commode. Mais, dans l'ensemble, on ne saurait trop protester contre cette symbiose entre

(1) *Mercur de France* (15 avril 1924, p. 472-473).

l'édition et la réclame des constructeurs : l'auteur doit y trouver des avantages, l'éditeur est déchargé d'une partie de ses frais. Tout le monde y trouve son compte, sauf le lecteur auquel on fait payer une trentaine de pages d'annonces, qui augmentent vainement l'épaisseur de l'ouvrage, en même temps que le texte lui-même laisse à maintes reprises transpercer les préoccupations commerciales du vulgarisateur : il importe que l'acheteur éventuel soit prévenu.

MARCEL BOLL.

### HYGIÈNE

**Rôle hygiénique des aliments fermentés.** — Le Dr A. Gauducheau vient de faire à la *Société de médecine publique et de Génie sanitaire* un exposé qui permet de mesurer toute l'importance du rôle des ferments dans la nourriture humaine et l'entretien de la vie. Nous puisons dans les aliments fermentés les trois quarts de notre ration journalière. C'est ainsi que le pain et le vin constituent le fond de notre alimentation.

Il y a longtemps que l'homme cherche à conduire les fermentations les plus usuelles. Depuis des siècles, il s'efforce de se rendre maître des infiniment petits, de ces levures, de ces moisissures bienfaisantes, de ces bactéries microscopiques dont l'activité formidable transforme des masses énormes de produits alimentaires. Ces travailleurs invisibles font bouillonner nos cuves après les vendanges, coagulent de cent manières différentes le lait et nous permettent de le consommer sous des formes rapides, appétissantes et variées à l'infini. Ils sont les auxiliaires directs de la vie.

Grâce aux travaux modernes de microbiologie, le champ d'activité des ferments s'étend tous les jours. Le Dr Gauducheau a, notamment, tenté d'appliquer la technique des fermentations à des produits qui, jusqu'alors, étaient abandonnés et inutilisés. C'est ainsi qu'il est parvenu à rendre comestible le sang des abattoirs dont la plus grande partie est perdue.

Du sang recueilli à l'abattoir, dit-il, suivant la technique traditionnelle de la charcuterie, est additionné d'un peu de vinaigre et de sucre, puisensemencé au moyen d'une culture pure de levure alcoolique ordinaire (*sacharromyces*), souche aromatique de distillerie, de préférence,

et enfin porté à la température *optima*. La fermentation part aussitôt ; la levure se multiplie d'une manière extrêmement active ; le sang bout comme du vin en cuve ; il se couvre d'une écume épaisse ; des arômes excellents se dégagent. Il en résulte un produit de goût spécial, que l'on trouve généralement agréable et de conservation satisfaisante. Aucun chauffage n'intervient, de sorte que les protéines, les diastases, les vitamines et autres substances thermolabiles qui peuvent s'y trouver n'éprouvent aucun dommage.

Alors que le sang, spontanément envahi par des ferments non sélectionnés, fournit un produit détestable et même dangereux, au point de vue alimentaire, au contraire, à la suite de la fermentation artificielle décrite par le Dr Gauducheau, on obtient « non seulement un vin agréable à boire, mais encore une substance nutritive de premier ordre ».

En effet, de jeunes rats, à qui on donne ce produit à la dose du vingtième de leur ration journalière, se développent deux ou trois fois plus vite que les sujets qui n'en reçoivent point. Son action stimulante sur la croissance est indéniable.

Mais voici le revers de la médaille. Le produit fermenté qui accélère ainsi la croissance des jeunes animaux active le développement du cancer ! On sait que le cancer est formé de tissus jeunes, et il n'est point surprenant que cet effet soit enregistré. Chez un animal cancéreux, la tumeur os'accroît rapidement lorsqu'on ajoute un peu de sang fermenté à sa ration. Le produit que le Dr Gauducheau préconise à juste titre pour accélérer la croissance de jeunes sujets ne saurait donc être, sans danger, consommé par des cancéreux.

On se rappelle les travaux célèbres de Metchnikoff sur le ferment lactique qu'il considérait comme un grand purificateur de l'intestin. La valeur hygiénique du lait, préalablement caillé à l'aide de ferment lactique, est indiscutable. Nous n'en voulons pour preuve que cet exemple qui a été tout récemment rapporté à la *Société nationale d'Acclimatation* par la marquise de Noailles et le Dr Gauducheau (1).

Deux poulets aussi exactement comparables que possible sont mis l'un, témoin, au régime du riz et de l'eau, et l'autre au régime du riz

(1) Marquise de Noailles et Dr A. Gauducheau : *Etude expérimentale de l'influence de l'alimentation des animaux sur les qualités de leurs viandes* « Bulletin de l'Association avicole » ; Société nationale d'Acclimatation de France, nos 4 et 7, avril et septembre 1923.

additionné de lait purement ensemencé par le ferment lactique. Après quatre jours de ce régime, les deux animaux sont sacrifiés et leurs viscères intestinaux sont sentis comparativement. Cette épreuve montre, chez le témoin, l'odeur désagréable que l'on trouve habituellement dans les viscères de toutes les volailles, tandis que cette odeur n'existe plus ou est très notablement atténuée chez le poulet traité au ferment lactique. Ensuite on fait cuire et on déguste comparativement les viandes refroidies et on note que la viande du poulet nourri au ferment lactique a presque complètement perdu son goût *sui generis* ; la purification du tube digestif par ce régime au ferment lactique s'accompagne d'une diminution parallèle de l'odeur et de la saveur de la viande (1).

Cette expérience prouve que l'odeur des viandes traduit presque toujours le caractère des fermentations intestinales. D'autre part, elle permet d'espérer que le goût de poulailler, chez le poulet, le goût de clapier et d'urine chez le lapin, le goût de vase et d'huile chez le canard, le goût de poisson chez les animaux qui en mangent, pourraient être éliminés, si l'on prenait soin de faire suivre aux bêtes un régime convenable quelques jours seulement avant de les sacrifier.

Il y a, en somme, de bons, de médiocres et de mauvais ferments. Les bons seuls transforment favorablement notre nourriture, et ce sont eux que nous devrions nous appliquer à cultiver. Chaque jour, nous ingérons avec nos aliments les plus usuels des quantités importantes de matières nutritives déjà partiellement transformées par les microbes. Ceux-ci préparent, en quelque sorte, le travail digestif en le rendant plus facile. Le pain, le vin, la bière, le fromage, le gibier faisandés sont dans ce cas. Un autre exemple de fermentation préalable nous est donné par le saucisson qui résulte du développement dans les chairs maigres d'un ferment spécial qui joue là un rôle comparable à celui du ferment lactique dans le lait caillé et le fromage.

L'homme recherche instinctivement les aliments fermentés parce qu'ils représentent des produits déjà élaborés en partie par une sorte de digestion spontanée qui facilite leur assimilation ultérieure. Il les recherche aussi pour une autre raison, c'est que la cuisson à laquelle les civilisés soumettent préalablement leurs aliments détruit beaucoup de vitamines et de produits uti-

(1) *Revue d'Hygiène*, juin 1924, page 591.

les. Elle diminue ainsi notablement la valeur nutritive de certains de nos aliments. Or, nous retrouvons précisément, dans les aliments fermentés, des substances vitales qui compensent par leur présence celles qu'a détruites la cuisson. Nous avons donc intérêt à faire usage d'aliments fermentés sous l'influence de flores bactériennes bien sélectionnées et cultivées à l'état de pureté. Leur consommation répond à un besoin physiologique justifié.

Comme l'a fait remarquer le Dr Cavaillon, à la *Société de médecine publique*, les idées du Dr Gauducheau nous rappellent que H.-G. Wells a décrit dans son roman, *Place aux Géants*, la perturbation formidable provoquée sur la planète par l'application d'une découverte identique, dans ses principes, à celle dont il vient d'être question.

Par l'absorption d'une substance spéciale, l'« aliment des Dieux », un savant anglais crée à volonté des êtres gigantesques, depuis des guêpes géantes et des rats géants jusqu'à des géants humains. Ces derniers finissent par conquérir la terre, aux dépens de l'ancienne race d'hommes.

Le vin au sang du Dr Gauducheau ne permet point, sans doute, d'envisager semblables perspectives, mais c'est un début de réalisation de l'une des anticipations les plus curieuses du Jules Verne anglais.

Dr MAURICE BOIGEY.

### SCIENCE SOCIALE

Marthe Borély : *La décadence de l'amour*, Renaissance du Livre. — R. Lainville : *L'Épargne collective*, Presses universitaires de France. — Docteur Gillard : *Principes de vie*, Maloine. — Mémento.

C'est un sujet social autant que sentimental que traite M<sup>me</sup> Marthe Borély dans son livre **la Décadence de l'amour**. Tout notre édifice social repose sur le duo ou duel de l'homme et de la femme, et à vrai dire toutes les civilisations se différencient surtout par la façon dont elles conçoivent ces relations, polyandrie ou polygynie, polygamie ou monogamie, monogamie absolue ou monogamie relative et successive.

M<sup>me</sup> Marthe Borély, avec un courage auquel il faut rendre hommage, combat pour la monogamie absolue, et même pour la conception antique du mariage, la femme *in manu* du *paterfamilias*, et elle va même jusqu'à affirmer que celui-ci n'a jamais

mésusé de sa *patriapotestas*, ce qui étonnera peut-être les ombres des quelques milliers de matrones que les *patres* firent jadis mettre à mort pour avoir assisté aux fêtes de Bacchus. Elle est donc nettement antiféministe et n'a que dédain pour toutes les revendications politico-sociales de ses sœurs, notamment pour leur soif de conquête du bulletin de vote. Mais ceci comporterait bien des réflexions, car tout ce qui concerne la femme est d'ordre délicat. Certes, le monde ne sera pas sauvé quand les femmes pourront s'approcher de l'Urne sacro-sainte, et peut-être même à ce moment là, d'autres dangers naissant de leur votes s'ajouteront aux dangers résultant du vote des hommes, mais de même qu'il n'y a que des sots pour proposer de supprimer ce vote masculin à cause des inconvénients possibles, je me demande si n'exagèrent pas ceux et celles qui refusent à la femme son benoît carton, sous prétexte qu'elle en mésuserait. Que le vote des femmes russes ait favorisé la folie bolcheviste, c'est possible (et encore est-ce vrai? le bolchevisme n'a pas résulté d'un plébiscite, et d'ailleurs personne ne vote en Russie), et que le vote des femmes américaines ait fait passer le régime sec, c'est probable, mais enfin, le régime sec s'avérant inepte, les femmes aux Etats-Unis reviendront sur leur vote, voilà tout.

Ce qui est plus important que cette toison d'or, c'est la tendance que la femme manifeste à se passer de plus en plus de l'homme, à vivre sa vie, comme elle aime à dire assez niaisement, ce qui signifie ne s'embarrasser ni de mari ni d'enfants, pour pouvoir seulement jaboter, papoter, boulotter et le reste, noble idéal ! Et ceci est moins anodin qu'il ne semble tout d'abord, car la femme ne pouvant en principe se suffire à elle-même, puisque son travail est médiocre et par suite mal payé, il s'en suit qu'elle est amenée à chercher un salaire d'appoint dans la générosité de l'homme qui gagne davantage, en sorte que cette prétendue indépendance n'arrive qu'à remplacer le mariage stable et fécond par des coucheries intermittentes et stériles, ce qui n'est certainement pas un bien social.

Or, cette tendance ne peut venir que d'un fléchissement de la force attractive des sexes, de cette décadence de l'amour que déplore si justement notre autrice. Pris dans son sens très large, l'amour est probablement en quantité constante dans le règne humain, comme l'atmosphère dans le règne terrien, et il ne

semble pas, en dépit des petites haines que cultive la sottise politicienne, et des grandes que provoquent les kaiserismes et les bolchevismes, que la force de la sympathie humaine ait diminué sur terre, mais pris dans son sens plus étroitement sexuel, il se pourrait que l'amour soit en diminution. L'homme se détourne de la femme, d'où le progrès de certains vices, et la femme de son côté se dispense de l'homme, d'où vices correspondants, et d'où aussi ménages rares, instables et à peine féconds, les gens ne faisant plus l'amour qu'au compte-goutte.

Le remède à cela, je l'ai vainement cherché dans le livre dont je rends compte, et pourtant ici, ce sont les remèdes qui importeraient beaucoup plus que les lamentations et vitupérations, même éloqu岸tes. Les remèdes sont d'ailleurs d'ordre moral, donc en dehors de toutes sanctions administratives. Il faudrait que les jeunes filles se reprissent à aimer les jeunes gens, à cultiver leurs penchants naturels, au lieu de les refréner sous prétextes puritains ou de les pervertir par forfanterie antibourgeoise, à s'intéresser aux choses d'ordre intellectuel et à s'abstenir de dédains blessants ou de refus injustifiés (ce sont là, semble-t-il, causes fréquentes du vice homosexuel). Il faudrait, d'autre part, que les jeunes gens fussent plus indulgents pour les jeunes filles et jeunes femmes qui sont naturellement moins solides, moins équilibrées, et moins sensées qu'eux (que de divorces qui naissent d'une première querelle que l'homme a le tort de ne pas oublier !). Et, de part et d'autre, il faudrait plus d'amour tant charnel que spirituel, et plus d'amour prolifère ; aimer à la folie un seul bébé, c'est moins aimer qu'aimer un peu moins frénétiquement beaucoup de bébés. Que la femme ait beaucoup d'enfants (j'entends de quatre à sept) et qu'elle ne chante pas pouille à son mari du matin au soir, et l'amour ne sera plus en décadence !

## §

On sait de quelle importance sociale est l'épargne. Toute société étant et ne pouvant être que capitaliste, n'en déplaise à certains niais, l'épargne est le grand levier du progrès économique. Et l'épargne individuelle pouvant se heurter à de grands obstacles, il est bon que l'épargne collective soit facilitée et organisée. C'est la question qu'étudie avec grande compétence M. R. Lainville dans son livre **l'Épargne collective**,

**contribution à l'étude des personnes morales.** Ce genre d'épargne, dit-il, remédie aux inconvénients de la concurrence, amplifie les bons effets des œuvres philanthropiques et assure contre les risques toujours possibles la prospérité ou seulement l'existence des personnes morales qui la pratiquent. Comme le fait remarquer l'auteur, ce procédé n'impose aucun versement périodique aux intéressés, et ne fait pas appel à l'Etat et à ses impôts, ce qui est bien un avantage, mais d'autre part l'épargne collective, par les délais considérables qui lui sont nécessaires pour arriver au moindre résultat, et j'ajouterai par les risques de destruction complète que peut lui faire subir une guerre comme en Allemagne ou une révolution, comme en Russie, ne pourra jamais être la panacée que certains rêvent ; nos législateurs d'assurances sociales feraient bien de s'en souvenir.

## §

Sous le titre **les Principes de la Vie**, le docteur Gillard a donné une vaste somme biologique dont une partie se rapporte à la vie des sociétés, et c'est ainsi qu'après avoir étudié le corps social dans son unité (croyance), son gouvernement (morale-justice) et son pouvoir (instruction-défense-travail) et la Vie sociale dans ses organes d'information (sociologues), de direction (chefs) et d'exécution (fonctionnaires), il aboutit à cette conclusion que par « la création constante de sa science, de sa croyance et de sa morale, le système intellectuel français fait de l'intelligence humaine l'auxiliaire des forces universelles et concourt au même but que ces forces, la perfection continue de la vie ».

Tout ceci est exact, et les développements de l'auteur sont très judicieux. Les synthèses de ce genre sont du plus haut intérêt et affirment la puissance intellectuelle de celui qui les conçoit. On ne peut, à regret, que leur donner ce genre d'éloge général, car la place manquerait pour une étude détaillée. Je me contente de noter ce que l'auteur dit de l'information sociale. Il voudrait que ses agents, les écrivains, comme il les appelle (qu'on pourrait nommer plus techniquement les sociologues, ou tout simplement avec modestie les journalistes) eussent une compétence réelle et une moralité éprouvée ; et assurément il est regrettable que le premier crétin venu et le premier gredin surgi puissent s'ériger en juges hautains des événements sociaux présents, passés et



futurs, mais d'un autre côté faut-il créer un bachot ès-choses politico-sociales et un billet de vertu et de bons sens également socio-politiques sans lesquels on n'aurait pas le droit d'exprimer dans les feuilles son avis sur les faits et gestes de gouvernants et de gouvernés qui ne valent pas toujours beaucoup plus cher que vous ? La question a de quoi faire réfléchir, et pour mon humble part, je réponds ici, une fois de plus : *Malo periculosam libertatem.*

MÉMENTO. — Henri Delattre : *De la science à l'action*, études et notes recueillies par M. Floris Delattre, les Presses Universitaires de France. M. Floris Delattre, auteur lui-même d'un livre remarquable, *la Culture par l'anglais*, a eu raison de réunir les essais et poèmes laissés par son cousin, jeune homme mort à 26 ans des fatigues subies pendant l'occupation allemande de Lille. Les trois parties de l'ouvrage : Science et poésie, Science et religion, Science et action, montrent l'étendue de ce noble esprit et la perte que le pays a faite. Il aurait été une des lumières de sa génération, et même, son livre étant publié, il l'est. — Albert Mihaud : *Le chrétien homme d'action*. Préfaces du P. Sertillanges et de Georges Goyau. Publications N.-D. du Roc, Marseille, 53, rue Thiers. Ce petit livre se rattache à la même inspiration que le précédent, avec une note religieuse plus appuyée ; l'auteur, aveugle presque de naissance, était un grand musicien, organiste élève de César Franck et l'on peut citer, à son propos, le beau vers de Hugo : « Quand l'œil du corps s'éteint, l'œil de l'esprit s'allume. » — Dans sa chronique de quinzaine de la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> septembre, M. René Pinon fait le compte des bénéfices qu'a procurés l'occupation de la Ruhr et arrive au total assez impressionnant de 3.518 millions de francs papier : à notre place, les Allemands n'abandonneraient pas gratuitement un gage aussi productif. — *La Paix par le Droit* collectionne louablement les symptômes de bonne volonté desdits Allemands (dans le numéro d'août, détails sur la manifestation du 13 juillet à Mayence, lettre de Von Gerlach sur le défaitiste Edmund Morel, etc.). Rien de tout cela n'est négligeable, mais les germes pacifiques ne lèveront en Allemagne que si les ivraies belliqueuses sont sarclées. — *Le Journal des Débats* du 3 septembre a d'autre part publié le programme officiel de la *Lutte contre la Vie chère* : une douzaine d'articles, dont un seul précis : on augmentera les fonctionnaires de la Statistique, au ministère du Travail ! Ne doutons pas que quand il s'agira de mettre Paris à l'abri des inondations, on n'augmente pareillement les baromètres, les pluviomètres et les fluviomètres !

HENRI MAZEL.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

**Note sur la cinquième Assemblée.** — Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, les actions de la Société des Nations sont en hausse, incontestablement. Qu'est-ce que cela signifie ?

En septembre 1923, le 4<sup>e</sup> Assemblée s'est ouverte au bruit du canon italien. Le bombardement de Corfou et ce qui s'ensuivit montra dans quelles limites pouvait s'exercer l'action d'un Etat. A la même époque, la capitulation allemande dans la Ruhr montra jusqu'où l'emploi de la coercition, appliquée par un Etat à un autre Etat, pouvait régler une affaire internationale.

Depuis un an, la foi internationale (par opposition à la religion patriotique) a fait des progrès, c'est-à-dire a pris de la force, ce qui n'exclut pas des mouvements ultérieurs en sens inverse.

Il y a eu l'arrivée au pouvoir des travaillistes britanniques et les élections françaises du 11 mai. En Allemagne, la ligue nationale s'organise sous la « Bannière du Reich » contre les réactionnaires. Son programme contient des articles inquiétants pour l'avenir : mais pour le moment la ligue défend, dit-on, la constitution de Weimar et obtient des résultats encourageants. En Italie, la dictature Mussolini est ébranlée au point qu'on se demande, toute question de sympathie mise à part, si une guerre civile pourra être évitée et si le Duce sera encore au Capitole à Pâques prochaines ?

La marée montante a atteint son point culminant à Genève le jour où M. Mac Donald et M. Herriot vinrent annoncer aux 54 délégations des peuples de la terre qu'une ère nouvelle commençait. Pendant un moment, le monde entier eut les yeux tournés vers Genève. Ce fut pour ainsi dire le jour de baptême de la Société des Nations. Ce jour-là on pendit la crémaillère.

Mais quelqu'un troubla la fête, pendant qu'ils étaient en train. La fête n'est pas complète, dit le Britannique, si l'Allemagne n'est pas des nôtres. Je n'y vois pas d'objection, dit le Français. Car M. Herriot a le cœur sur la main. Toutefois, comme il est prudent à ses heures, il ajouta que naturellement on appliquerait à l'Allemagne la loi commune. On ne répondit rien, que je sache. Déjà M. Nansen, dont l'auréole pâlit, était en route pour

l'Allemagne. On peut bien sacrifier quelque chose au principe de l'universalité.

Quelqu'un d'autre troubla la fête. Comme pour rappeler aux pacifistes de Genève que la force existe quand même, et n'y va pas par quatre chemins, il y a toujours quelqu'un qui s'amuse à tirer du canon pendant les Assemblées de la Société des Nations, et des victimes qui appellent au secours. Une année, c'est les Arméniens qu'on extermine. L'année suivante, pour récompenser les Turcs, on leur rend Constantinople. L'année passée, c'était les Corfiotes qui appelaient au secours. Cette année, c'est les Géorgiens. En fait de secours aux Géorgiens, les pacifistes de Genève reconnaissent les bolchevistes qui les massacrent. Bientôt, comme au temps du tsar, on pourra dire que la Paix règne à Varsovie et en Géorgie. La Paix, on peut bien lui sacrifier quelque chose, fût-ce quelques vies humaines du côté du Caucase.

En Chine, enfin, il y a longtemps qu'on ne s'était pas si copieusement battu. Avec quels canons ? MM. les délégués de la cinquième Assemblée seraient bien aimables de nous le dire, ou faut-il qu'on le leur apprenne ?

Quoi qu'il en soit, la foi internationale dicte présentement un protocole sur l'arbitrage, la sécurité et le désarmement. En attendant que ce protocole soit ratifié par les parlements, on peut constater qu'on a mis beaucoup de bonne volonté à le rédiger et que son apparition marque sinon le commencement d'une ère nouvelle, du moins un tournant dans la vie de la S. D. N.

Il y avait jusqu'ici une opposition entre les traités de paix et le Pacte. Il y avait, quoique de plus en plus fissuré, un bloc allié. Et on évitait soigneusement de porter atteinte au principe de la souveraineté des Etats. De peur d'y toucher, la S. D. N. ne faisait que de timides et courtes incursions sur le terrain politique. On constate aujourd'hui que le bloc allié a cessé d'exister. La guerre lui avait donné naissance, mais par un phénomène connu en mécanique, la guerre étant finie, une réaction se produit qui tend à ramener l'Europe à son état antérieur, modifié par la guerre. L'opposition entre les traités et le Pacte tend à disparaître. Ces frères ennemis se réconcilient. Le protocole de Genève est le signe de cette réconciliation. Un autre signe, c'est l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N. Cherchera-t-elle à réviser le traité ? Chacun va compter ses amis et mesurer son influence. La S. D. N. entre

à pleines voiles dans la politique. Et qui fait les frais de la réconciliation (encore un peu théorique) du Pacte et des traités ? Le principe de la souveraineté des Etats.

Après le départ des grandes vedettes, Mac Donald, Herriot et Theunis, l'enthousiasme baissa dans le baromètre, et le comité des Douze se mit à élaborer le protocole : c'était le commencement des grandes manœuvres. Il est probable qu'on assistera à un retour en arrière du pendule, lors de la ratification du protocole par les parlements. En attendant, la foi internationale ou, comme on dit aussi, une poussée démocratique entraîne les peuples vers la gauche, dans la direction de Moscou, jusqu'à leur faire oublier le massacre des Géorgiens par les bolchevistes. C'est l'Angleterre qui la première a reconnu les bolchevistes. C'est M. Mac Donald qui a entraîné M. Herriot à Genève. C'est l'Angleterre qui veut que l'Allemagne entre en qualité de grande puissance dans la S. D. N. L'Angleterre veut que les autres désarment. L'Angleterre veut. Et elle peut. Il faut bien que quelqu'un veuille et puisse. Que chacun sache ce qu'il veut et (pacifiquement) mesure ses forces !

Une des raisons qui expliquent cette prépondérance britannique, c'est sa puissance financière. Travailliste ou non, l'Angleterre est créancière de l'Europe et maîtresse de la mer. Elle s'est entendue avec les Etats-Unis d'Amérique pour s'opposer au règlement simultané de la double question des dettes interalliées et des réparations. Il y a un an, à Amsterdam, même la fédération syndicale internationale avait reconnu que le règlement des réparations était « subordonné au règlement des dettes interalliées ». Londres et Washington ont dit : non. L'Amérique du Nord a renié la signature de son président Wilson. Elle se moque des traités de paix et du Pacte, pourvu qu'elle trouve à bien placer son argent.

Dans l'Assemblée des Nations, la droite siège à Washington, parce que le gouvernement américain est assez fort pour s'isoler splendidement, tandis que la gauche est à Moscou. L'Angleterre, réincarnation de Janus, assure la liaison. Entre ces extrêmes, à égale distance de Moscou et de Washington, les peuples ont leur centre de gravité sur le siège neutre de Genève.

PRICE HUBERT.

SCIENCE FINANCIÈRE

Ch. Lallemand : *La Crise monétaire et son remède*, Gauthier-Villars. — Charles Dupuis : *Comment sauvegarder l'avenir du franc ?* Plon. — Gabriel Wernlé : *L'avenir du franc*, Dunod.

Les économistes et les financiers continuent à se préoccuper de la baisse du franc et se demandent, non sans anxiété, quel sera, dans l'avenir, son pouvoir d'achat. Les spécialistes ne sont pas seuls à s'intéresser à cette question ; la ménagère la plus fermée aux problèmes du change se la pose, chaque matin, avec angoisse, en lisant aux étalages les prix de plus en plus élevés que demandent les boutiquiers. La dépréciation de la monnaie est un phénomène d'une telle importance qu'il ne peut échapper même à ceux qui ont coutume de vivre dans les nuages. Copernic, en effet, si l'on en croit M. Ch. Lallemand, l'avait déjà senti, puisqu'il écrivait, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, que la dépréciation de la monnaie était une des causes les plus importantes de l'abaissement des nations et que, sans violence et par des routes cachées, elle conduisait un royaume à sa perte.

C'est aussi l'avis de M. Lallemand dans la brochure qu'il consacre à **La Crise monétaire et son remède**. Pour notre auteur, la situation présente a pour seule cause l'existence de billets sans gage réel ; ceux-ci disparus, la monnaie n'offrirait plus aucune prise à la spéculation et, par suite, redeviendrait tout à fait stable. Pour atteindre ce résultat, il faudrait retirer de la circulation les billets parasites et rétablir l'étalon d'or, comme se sont finalement décidés à le faire : la Russie, au moins théoriquement, avec le tchernovetz, la Pologne avec le zloty, et l'Allemagne avec le mark-or, comme monnaie de compte.

M. Lallemand n'ignore pas qu'un autre remède se trouverait dans le développement intense des exportations et l'afflux ininterrompu de masses d'or surabondantes, grâce auxquelles le cours de la monnaie de papier se relèverait de lui-même progressivement jusqu'au pair de l'or ; mais ce remède, dit-il, qui a sauvé les États-Unis, a peu de chances de trouver, dans l'Europe appauvrie, un second champ d'application. Il faut donc revenir à l'or, soit brusquement, soit par étapes. Le brusque redressement est impossible, en raison du trouble qu'il jetterait dans les contrats et qui provoquerait une crise économique des plus graves. C'est donc lentement, mais impitoyablement, qu'il faut

détruire les billets sans gage réel. La chose est possible, théoriquement du moins, en France. Il suffit de respecter la convention du 20 décembre 1920, qui oblige l'Etat à rembourser chaque année, à la Banque de France, en amortissement des 23 milliards d'avances qu'il en a reçus, une somme de 2 milliards, qui doit être consacrée à la suppression d'autant de billets. Si cet engagement était respecté, dans un délai maximum de 12 ans, les 23 milliards de monnaie parasite ayant disparu de la circulation, la France se retrouverait dans la situation où elle était en juillet 1914, avec seulement une quinzaine de milliards de billets, tous gagés par l'encaisse métallique et le portefeuille.

L'opération, selon M. Lallemand, se déroulerait ainsi : le franc papier devant quadrupler de valeur en 12 ans, l'achat de billets, laissés en dépôt pendant cette durée, représenterait un placement à plus de 11, 5 pour 100 d'intérêt annuel, taux qui s'accroîtrait de 5 pour 100 si, au lieu de billets, on achetait des bons du Trésor ou des bons de la Défense à un an d'échéance. L'intérêt global atteindrait même plus de 20 pour 100, en achetant des rentes 4 pour 100, qui se capitalisent actuellement autour de 7 pour 100. Un pareil taux de placement amènerait un grand nombre d'acheteurs, et du coup l'Etat se trouverait affranchi de cette menace qui pèse aujourd'hui sur lui : voir les porteurs de Bons en demander inopinément le remboursement.

Les fonds publics atteindraient rapidement le pair et l'Etat, par des conversions, pourrait alléger la charge annuelle du coupon. En ce qui concerne la dette extérieure, à terme ou flottante, déclare M. Lallemand, la moitié, constituée par des créances commerciales ou par des bons, aurait, en raison de la hausse certaine du franc, toutes chances d'être gardée en portefeuille par l'Etranger. Quant à l'autre moitié, représentant les dettes contractées vis-à-vis de nos ex-alliés dans la lutte commune, la contre-partie, selon M. Lallemand, s'en trouve au delà du Rhin.

Le système préconisé par notre auteur n'a pas été sans soulever de multiples objections, et c'est à en montrer l'inanité que M. Lallemand consacre la deuxième partie de son étude. D'ailleurs, estime-t-il, pour ramener la confiance chez les détenteurs de notre papier, ce qui importe avant tout, c'est peut-être moins la possibilité financière du remboursement des avances de la Banque

que la volonté ferme d'effectuer ce remboursement dans un délai raisonnable. A cet égard, dit-il, un des meilleurs moyens consisterait à faire, en principe, chaque année, comme l'a proposé M. le sénateur G. Chastenot, un emprunt dont le montant serait exclusivement consacré au paiement des deux milliards dus à la Banque et au retrait d'une égale quantité de billets. Au bout d'un an ou deux, la seule plus-value du rendement des impôts permettrait, sans nouvel emprunt, le remboursement en question.

M. Charles Dupuis se demande, lui aussi, **Comment sauvegarder l'avenir du franc ?** A son avis la réparation des dommages de guerre est un des facteurs les plus importants de la dépréciation de notre monnaie. Sans doute, ajoute-t-il, les réparations ne sont pas la seule cause de cet avilissement, mais elles apparaissent néanmoins comme prépondérantes, moins encore par l'obstacle qu'elles ont élevé contre la déflation nécessaire que par la menace de rendre toute déflation illusoire par suite du désordre financier, de la charge progressive des emprunts multipliés non seulement pour réparer, mais encore pour payer les intérêts des réparations effectives. Aussi M. Charles Dupuis estime-t-il que tous emprunts de réparations doivent être suspendus, au moins jusqu'au jour où toutes les dépenses annuelles de l'Etat seront largement couvertes par des recettes annuelles. Aucun emprunt nouveau de réparations ne devra être émis que si le service des intérêts est assuré par des ressources régulières et si les remboursements dus à la Banque sont opérés. Enfin il ajoute que les impôts de spoliation doivent être révisés et remplacés dans le plus bref délai possible, car il n'est pas tolérable, à son avis, que l'Etat prélève 48 pour 100 sur les donations et jusqu'à 96 pour 100 sur les successions, c'est-à-dire détruise ou confisque les capitaux, pour en reconstituer d'autres au profit des sinistrés. Et à ce propos, il cite le fait suivant, qu'il affirme tenir de source autorisée. Le légataire universel d'une succession de 20 millions a dû renoncer à son legs pour n'avoir pas à subir une perte de 1.500.000 francs qui eût été la conséquence de son acceptation. En effet, les droits perçus sur la valeur de la succession, au jour du décès, s'élevaient à 16 millions au taux de 80 pour 100. Or, au moment où le légataire devait prendre parti, par suite d'une baisse notable sur un grand nombre de valeurs

de la succession, celle-ci n'aurait pas atteint 15 millions. Avec les frais accessoires de toutes sortes, l'actif net à attendre n'eût pas dépassé 14 millions et demi, d'où perte finale de 1.500.000 francs, après paiement de 16 millions de droit. Et il n'était pas encore question de double décime.

Comme M. Dupuis, M. Gabriel Wernlé scrute l'**Avenir du franc**. Son travail constitue, comme il le déclare lui-même, une étude pratique sur le change. Il n'a pas la prétention de publier sur la question un ouvrage complet et scientifique, mais seulement d'exposer, d'une façon aussi simple et aussi claire que possible, les divers éléments du problème, pour permettre à tous ceux qui n'ont pas le temps d'étudier les traités scientifiques de se faire une opinion sur les éléments de nature à modifier les cours. Après avoir emprunté à M. Descamps, Directeur des études économiques à la Banque de France, sa définition du change, à savoir le prix en monnaie nationale que nous sommes obligés de payer pour nous procurer les monnaies nécessaires à nos règlements au dehors, l'auteur étudie les causes de la dépréciation du franc. Nous les connaissons : inflation, mauvaise situation financière, balance des paiements, spéculation. Et puis, les impondérables. Le franc, a-t-on écrit, est une devise politique et, par suite, son estimation ne dépend pas des lois économiques. Ceci n'est pas fait pour simplifier le problème. Le 17 janvier 1924, la circulation fiduciaire de la France atteignait 38,7 milliards de francs-papier; ces billets, d'une valeur de 10,25 milliards de francs suisses, étaient couverts jusqu'à concurrence de 73 o/o par de l'or et de l'argent. Un an auparavant, le 16 janvier 1923, la circulation fiduciaire atteignait 37,1 milliards, soit au cours d'alors, 12,06 milliards de francs suisses. La couverture métallique était la même, mais ne représentait que 61 o/o de la valeur des billets en argent suisse. Avec une couverture meilleure en 1924 qu'en 1923, le franc avait baissé de valeur à la cote. La conclusion de M. Wernlé est la suivante : le meilleur soutien du franc est et restera la confiance des Français dans leur monnaie nationale. C'est la panique du peuple allemand qui a provoqué l'effondrement du mark. Les Français ont montré qu'ils ont confiance dans leur franc, et rien ne permet de supposer que le pays soit disposé à commettre l'erreur qui a causé la ruine du Reich. Il y a donc lieu, déclare-t-il, d'envisager avec le plus grand calme



les hausses passagères des devises qui peuvent encore se produire. Souhaitons que M. Wernlé ait raison.

LOUIS CARIO.

### QUESTIONS FISCALES

#### **Les donations déguisées sous forme de ventes.**

— En l'état actuel de notre législation, les mutations de biens à titre gratuit, qu'il s'agisse de donations entre-vifs ou de successions, sont tarifées, dès qu'elles interviennent entre parents en ligne collatérale, et à plus forte raison entre étrangers, à un taux beaucoup plus élevé que les mutations à titre onéreux, comme les échanges et les ventes.

Ainsi la donation entre-vifs par un oncle à son neveu d'un immeuble d'une valeur de 100.000 francs entraîne la perception d'un droit d'enregistrement de 36.000 francs. Et cette taxe, déjà considérable, devient, parfois, d'autant plus excessive qu'aucune déduction n'est faite, pour la liquidation de l'impôt, du montant des charges qui peuvent grever la libéralité.

Si, par exemple, le donateur impose au donataire l'obligation de lui servir une rente viagère ou de payer à un tiers une somme de 40.000 francs restant due sur le prix d'acquisition de l'immeuble, c'est toujours sur la valeur vénale du bien donné que le droit est perçu, encore que l'enrichissement du donataire se trouve singulièrement réduit.

Tandis que l'abandon à titre gratuit par l'oncle au neveu d'un immeuble de 100.000 francs rend exigible un impôt de 36.000 fr., la vente entre les mêmes personnes ne coûte plus que 12.000 fr. de droits.

L'idée de déguiser la donation sous forme de vente et d'assurer, de cette manière, moyennant un impôt relativement modéré, la transmission d'un bien à un héritier (le droit de mutation par décès étant également des plus lourds) se présente à beaucoup d'esprits. Et c'est là, dans la pratique, un procédé fréquent qui ne va pas, comme bien l'on pense, sans causer au Trésor des pertes considérables.

Une personne âgée, sans enfants, veut assurer au profit d'un frère, d'un neveu ou d'un cousin, la transmission de ses immeubles. Elle fera dresser par un notaire, ou rédigera elle-même un contrat de vente, comportant stipulation d'un prix que l'on men-

tionnera comme payé. L'économie d'un droit fort lourd sera, de la sorte, réalisée.

L'Administration des Finances n'est pas, toutefois, la dupe d'un semblable procédé. La loi permet au receveur de l'enregistrement de restituer à l'acte, qui lui est présenté pour la formalité, sa véritable nature, et de réclamer aux contractants le droit de donation, si les circonstances laissent supposer que la vente est fictive, les parties n'ayant jamais eu l'intention, l'une de verser le prix, l'autre de l'exiger.

La prétention du Fisc ne s'impose pas, d'ailleurs, aux redevables comme un arrêt de justice. S'ils résistent et affirment que le contrat est exactement conforme à la vérité des faits, c'est au tribunal civil qu'il appartient d'apprécier les présomptions de l'Administration et les arguments des parties.

De ce que, en effet, la fraude est possible, il ne résulte pas nécessairement qu'elle soit. Un frère peut fort bien vendre ses immeubles à son frère, un oncle céder ses biens à un neveu moyennant le paiement d'un prix, alors même que ces acquéreurs se trouvent être les héritiers présomptifs ou les légataires des cédants.

Soutenir « *a priori* » que toutes les ventes entre parents cachent des donations déguisées serait véritablement excessif.

Mais comme rien ne différencie, quant à l'apparence, le contrat qui dissimule une fraude de celui qui représente la vérité, on conçoit que le tribunal puisse souvent se trouver dans l'embarras et doive exiger de la part de l'Administration un faisceau de présomptions suffisamment nombreuses, graves, précises et concordantes pour, à défaut de preuve certaine, ne laisser cependant subsister aucun doute.

Quand, par exemple, la vente d'un immeuble est consentie par une personne âgée à son héritier présomptif, moyennant un prix stipulé payé comptant hors la vue du notaire, et que, dans la succession du soi-disant vendeur, décédé peu de jours après la signature du contrat, on ne déclare aucune somme d'argent, il y a là un ensemble de faits suspects, de nature à incliner l'Administration des Finances vers une réclamation.

Dans les espèces qui leur sont soumises, les tribunaux apportent, en général, en pareille matière, une prudence louable, le doute devant toujours profiter au contribuable comme à l'accusé.

Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, il ne serait pas conforme à la jurisprudence courante que l'Administration eût gain de cause. Comme nous l'avons remarqué plus haut, un parent peut parfaitement vendre ses biens à son héritier. L'âge avancé du vendeur n'est pas non plus un argument à retenir, car on peut précisément concevoir qu'un vieillard ait le désir de se défaire d'un immeuble dont la gestion l'embarrasse. Enfin, le fait qu'aucune fraction du prix ne se retrouve dans la succession n'est pas non plus une raison décisive, car le défunt a pu employer l'argent à payer un passif, ou à faire des dons manuels, ce qui était incontestablement son droit.

Par un jugement du 6 janvier 1922, le tribunal de Vannes n'a pas hésité à débouter le Fisc de sa réclamation, dans une espèce où la vente avait été faite par un vieillard à son neveu, institué quelques jours après son légataire universel, vente consentie sous réserve d'usufruit, moyennant le prix de 120.000 francs, déclaré payé comptant hors la vue du notaire.

Ni l'absence d'argent et de valeurs mobilières dans la succession du vendeur décédé peu après, ni les présomptions résultant des autres circonstances du contrat n'ont paru aux juges de nature à établir qu'il y avait eu donation entre les parties.

Peut-être la décision eût-elle été différente si, outre les arguments invoqués et qui étaient tout de même de quelque poids, le Fisc avait pu établir que l'acquéreur ne se trouvait pas dans une situation de fortune lui permettant de payer comptant un prix de 120.000 francs. Mais la question n'ayant pas été posée, les juges n'ont pas eu à examiner si, cette circonstance s'ajoutant aux autres, aucun doute ne pouvait plus subsister.

Il arrive parfois que la vente est conclue contre une rente viagère. Cette façon de procéder est souvent plus dangereuse pour les parties, l'importance de la rente devenant un élément d'appréciation de premier ordre pour les juges.

Contrairement au tribunal de Vannes, le tribunal de La Flèche a, par une décision du 4 avril de la même année, reconnu le caractère de donation déguisée à un acte portant vente d'immeubles sous réserve d'usufruit et moyennant une rente viagère, alors que les prétendus acquéreurs se trouvaient être les légataires universels du soi-disant vendeur, et que ce dernier, étant donné son âge de 82 ans, eût pu obtenir d'une compagnie d'assurances

une rente viagère beaucoup plus importante que celle stipulée au contrat.

Les questions de donations déguisées sont, en définitive, des questions d'espèces, et il est arrivé que, dans des cas présentant les plus grandes ressemblances, des tribunaux ont décidé les uns dans un sens, les autres dans un autre.

Comme, d'autre part, l'Administration des Finances s'est toujours contentée, quand elle obtenait gain de cause, de réclamer le paiement de la différence entre le droit de donation et celui de vente, sans exiger de pénalité, il va de soi que les fraudeurs ont beau jeu, au grand détriment du Trésor.

ALBERT LANOË.

### ENSEIGNEMENT

**Une enquête de la Dotation Carnegie : Les livres scolaires d'après guerre.** — A la fin de 1921, le Comité exécutif du Centre européen de la *Dotation Carnegie pour la Paix internationale* décida d'ouvrir une enquête sur les livres scolaires d'après guerre en usage dans les pays anciens belligérants. Il désirait se rendre compte de la manière dont la grande guerre était présentée aux écoliers. Nourrissait-on les ressentiments ou cherchait-on à les calmer ? Inspirait-on aux jeunes Français la haine de l'Allemand, aux jeunes Allemands le désir et l'espoir d'une revanche ? Parlait-on, aux uns et aux autres, de la Société des Nations ? Tel était, en gros, l'objet de ce travail.

Le résultat en est aujourd'hui publié. Il n'intéresse que la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie. L'enquête, conduite par des éducateurs de profession, rompus aux prudentes exigences des méthodes scientifiques, a porté sur environ trois cent soixante-dix volumes ou publications pédagogiques : livres d'histoire, de géographie, de morale, d'instruction civique, de lecture, morceaux choisis de littérature. Elle doit être considérée comme un essai, une expérience, peut-être prématurée (beaucoup d'ouvrages étudiés datent de la fin de la guerre et des deux premières années de paix), qui, si elle est accueillie avec intérêt, pourra être reprise sur une échelle plus vaste, avec une documentation plus riche. Ne lui de-

mandons pas des conclusions définitives et sachons-lui gré, en dépit de ses lacunes et de ses inégalités, d'avoir cherché à établir, sur des documents irrécusables, la bonne volonté relative apportée, par les principaux belligérants d'hier, à « démobiliser les consciences d'enfants ». Sachons-lui gré d'attirer notre attention sur un problème d'une haute signification morale et d'une importance pratique de premier ordre.

## §

Les livres scolaires de l'Allemagne d'aujourd'hui nous étaient déjà connus par un article publié par M. Duméril, un des enquêteurs de la Dotation Carnegie, dans la *Revue d'histoire de la Guerre mondiale*, d'octobre 1923. Ses conclusions, développées à nouveau dans le recueil qui nous occupe, sont confirmées par celles du rapport de son collègue M. Simondet, autre agrégé d'allemand, qui a, lui aussi et dans le même but, étudié la littérature pédagogique d'outre-Rhin.

On sait avec quelle partialité l'histoire était enseignée dans l'Allemagne impériale. Les événements y étaient racontés « à la prussienne », pour la plus grande louange du Roi-Sergent, de Frédéric II, de la reine Louise, du vieux Guillaume et de Guillaume II. Tout était rapporté aux Hohenzollern ; des autres nations le petit Allemand ne connaissait que les faiblesses. Aussi, avec quelle foi naïve embrassait-il la croyance au vieux Dieu tutélaire germanique ! Nous pouvons en donner un exemple. Un soldat ennemi, habitué de la mairie de Sedan (Ardennes), durant la grande guerre, s'entretenait un jour avec un interprète municipal qui, sans songer à mal, se permit une anodine plaisanterie au sujet du *Gott mit uns !* (Dieu est avec nous). Dénoncé et arrêté aussitôt, il fut condamné à une assez forte amende.

L'article 148 de la Constitution de Weimar, dû à l'effort combiné des socialistes et des députés du centre, qui ordonne aux maîtres de la jeunesse de l'élever « dans l'esprit de la nationalité allemande et de la réconciliation des peuples », offre une arme à ceux qui veulent lutter contre l'éducation détestable dont nous venons de parler. La petite république de Brunswick est entrée résolument dans cette voie en publiant, dès septembre 1920, un plan modèle d'éducation pacifiste. Par contre, on ne sera pas étonné d'apprendre que la Prusse ruse et atermoie.

On peut aussi mentionner des associations et des publications assez nombreuses, qui ont engagé une campagne en faveur de l'application de l'article 148. « Il nous faut, proclame le docteur Erich Witte, redevenir les disciples de Schiller, de Goethe, de Kant et de Herder, après avoir été pendant des dizaines d'années uniquement ceux de Bismarck et de Bülow, de Treitschke et de Bernhardi. » Les Jeunesses allemandes — associations de grands élèves, de jeunes ouvriers, d'étudiants — ont organisé à Leipzig un bureau auquel doivent être signalées les infractions à l'article 148, commises dans les livres et l'enseignement, et qui se charge des démarches auprès des autorités. Même le professeur Wernecke a fait paraître une série de livres scolaires favorables à notre pays. Ces ouvrages, dont l'un s'intitule : *La France peut-elle être notre modèle ?* ont eu un grand succès dans quelques milieux démocratiques du Sud et de l'Ouest. De nobles éducateurs consacrent leurs efforts à ranimer l'idéalisme allemand de l'époque pré-bismarckienne, et ils encouragent les aspirations des adolescents vers la nature et la liberté.

Ils sont pourtant l'exception. Si beaucoup de manuels scolaires ont retenu le premier conseil de l'article 148, ils font, par contre, délibérément fi du second. Ils conçoivent, du reste, « l'esprit de la nationalité allemande » sous sa forme la plus militariste et la plus agressive. Ils exaltent les mérites des Blücher, des Krupp et des de Moltke et saluent à peine au passage Goethe et Beethoven, Kant et Richard Wagner. Si bien que ce qui est, aux yeux du monde, la vraie gloire de l'Allemagne : sa puissance de travail, son labeur dans les sciences et les arts, paraît être peu de chose pour les manuels en cause. Détail caractéristique : bon nombre d'auteurs allemands d'aujourd'hui, pour échapper au récit de la défaite et de la révolution, « réimpriment sans modification » le stock de livres d'avant guerre sous une fausse date.

Les ouvrages édités pendant la guerre étaient, comme il fallait s'y attendre, « la passion et la stupidité chauvines » :

Là-bas, là-bas, l'ennemi est tapi dans les lâches tranchées.  
 Nous l'attaquons, et ce chien croit  
 Qu'il y aurait quartier aujourd'hui.  
 Tuez tous ceux qui crient grâce,  
 Tuez-les tous comme des chiens...

Ce qui est plus triste et plus alarmant, c'est que la plupart

des livres postérieurs à la Révolution ressemblent à leurs aînés. Ils laissent voir la même adoration de l'Empire bismarckien et de la Prusse des Hohenzollern.

Tel ouvrage, destiné aux gymnases de Saxe, cherche avant tout à faire croire que l'empereur reçut une éducation démocratique. Ses camarades d'enfance furent de petits paysans et de petits bourgeois; ses maîtres : des instituteurs. Joyeux étudiant, très heureux d'être simple lieutenant, il développe, une fois sur le trône, l'industrie et la force de son pays. C'est pourquoi il excite la jalousie des autres peuples. Comment ne pas voir dans cet empereur, qui porte en lui de quoi contenter toutes les classes sociales, la personnification de l'Allemagne? Comment ne pas admettre qu'en 1914, « ce fut comme en 1813 »?

Les grandes questions posées par la guerre mondiale sont traitées dans le même esprit.

Les souverains allemands n'ont aucune responsabilité dans les causes de la guerre. Ce sont « des ennemis envieux et avides de vengeance » qui « forcèrent l'empereur à tirer le glaive »; c'est « l'ambition insatiable » de la Russie, « la haine féroce » de la France, « l'esprit d'épicier froidement calculateur » de l'Angleterre qui déclenchèrent le conflit.

Si les armées allemandes pénétrèrent en Belgique, c'est que l'attitude politique de ce pays « était très suspecte » et que l'on savait « d'après des nouvelles sûres » les Alliés décidés à l'envahir. En sorte que la Belgique a tous les torts et que les manuels n'ont pas à protester contre la violation des traités.

La guerre sous-marine sans restrictions n'est pas davantage blâmée, car « la bonne Providence qui donna à la diligente abeille l'aiguillon a donné à l'Allemagne les sous-marins et leurs guides intrépides pour sauver le peuple allemand ».

Chez les auteurs les plus indépendants, chez ceux qui se permettent de critiquer les opérations militaires, on retrouve le même aveuglement au sujet du traité de paix et des événements de la Révolution qui, « de l'Empire, cette fière création du prince de Bismarck », firent « au bout de quarante-huit ans, une République avec un Président à sa tête ». Et ce président, constate avec indignation un autre manuel, est « un ouvrier sellier »... Mais patience ! « le jour viendra où les frontières de l'ouest, du sud et de l'est seront de nouveau telles que Dieu les a tracées, et non

telles que les fixa la stupide étroitesse des Welches et des Sarmates maudits. Et alors, le jour de la chanson sera revenu ».

On s'inquiète de cet esprit sans trop s'en étonner : plus des quatre cinquièmes des professeurs des Universités et des gymnases de Prusse sont favorables au rétablissement des Hohenzollern ; en Bavière le nombre des maîtres de l'enseignement supérieur et secondaire gagné à la réaction la plus violente atteint au moins quatre-vingt-quinze pour cent. Il est vrai que de nombreux maîtres de l'école primaire font profession de républicanisme, même de socialisme, mais ils sont de condition trop humble, « ils sont trop disciplinés pour ne pas recevoir des mains de leurs supérieurs dans la hiérarchie administrative le livre qui doit être imposé aux écoliers ».

Cette affirmation est d'une extrême gravité, car elle ne traduit pas une opinion isolée, mais celle de plus d'un bon juge de l'Allemagne.

Ce qui caractérise l'Allemand, a dit par exemple le professeur Förster, ce qui constitue le fond essentiel de sa nature, c'est qu'il a le goût et, pour ainsi dire, la vocation de la servitude. Il veut être dominé, embrigadé et mené. Il est né *sujet* ; il est soumis à ses princes, déférant à leurs ordres et même à leurs caprices, ébloui par leur prestige, et incapable à leur égard de cette liberté de jugement qui inspirait au Français de l'Ancien Régime, lorsque le maître avait le dos tourné, de si spirituelles revanches.

Et c'est encore un Allemand, le publiciste indépendant Maximilien Harden, qui déclarait à un correspondant du *Temps* :

Le peuple allemand, en soi, n'est pas moins digne d'estime que les autres peuples ; mais son malheur est qu'on le maintient dans un mensonge perpétuel.

C'est déjà ce qu'avait écrit Fustel de Coulanges en 1872 (1), lorsqu'il jugeait qu'à l'opposé des Français, qui regardent le passé de leur pays d'un œil naturellement critique et nourrissent volontiers au fond de leur âme « une sorte de haine inconsciente » à l'égard d'eux-mêmes, les Allemands « admirent jusqu'à la barbarie de leurs ancêtres », et cela avec « une sincérité parfaite ».

Ainsi, par la Constitution de Weimar et les lois nouvelles,

(1) *Questions contemporaines* : « De la manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne depuis 50 ans », Hachette éditeur.



L'École allemande se trouve placée dans des conditions plus favorables que celles d'autrefois pour orienter les esprits vers les idées démocratiques et pacifiques et des éducateurs s'y consacrent non sans courage et noblesse. Mais la pratique habituelle, révélée par de nombreux manuels et les opinions de trop d'universitaires, ne s'inspire pas de l'esprit de l'article 148, à l'application duquel beaucoup se dérobent. La réforme profonde, qui offrirait toute garantie pour l'avenir des relations internationales, reste à réaliser et si, comme il faut le souhaiter, une transformation dans l'état actuel des choses doit se produire, elle ne peut être, naturellement, qu'une œuvre de longue haleine.

## §

L'enquête consacre à la France cent vingt-cinq pages sur quatre cent cinquante. Soixante-dix livres, choisis parmi les plus répandus, ont été étudiés.

La guerre a, comme il fallait s'y attendre, marqué son empreinte sur notre littérature scolaire. La politique et l'éducation ont des rapports si étroits, intimes et directs !

Certains ouvrages de lecture ou d'histoire, reconnaissables à leur titre, sont nés du cataclysme et lui sont entièrement consacrés. D'autres lui font une place plus ou moins grande : quelques-uns des morceaux choisis dont ils sont formés ont trait, par exemple, aux événements de 1914-1918.

Rédigés ou composés sous l'impression de ceux-ci, ils encourrent parfois, de ce fait, le reproche de manquer de modération et de sérénité. La passion se joue, quelquefois, de leur jugement, qui n'a pas cette souplesse dans la rectitude que l'on aime chez les esprits vraiment positifs. Ces livres, sont, en partie, des survivances de la guerre et, pour les enseignements de la paix, ils ne sont pas sans danger. A la jeunesse,

Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie,

ils risquent d'inculquer, comme vérités éternelles, des anecdotes suspectes, des « racontars » de journaux, des conclusions provisoires sur les événements, encore imparfaitement connus, des dernières années. Dans l'intention louable d'entretenir la pure flamme du souvenir, ils attisent, inconsciemment, de ci, de là, la haine. Il est évident que l'on manque à la plus élémentaire jus-

tice et que l'on outrage au bon sens en présentant *tous* les Allemands comme des menteurs, des buveurs, des soudards sans pitié, atteints de la joie diabolique de nuire. Il est trop visible que *tous* les Français ne sont pas des héros ni des saints. L'acharnement passionné à noircir l'adversaire, la frénésie dans l'exécration sont à proscrire de l'École et, alors même que l'on manifeste la plus légitime réprobation (les occasions n'en manquent pas), la pondération est de rigueur, la générosité convient. L'outrance dans la louange, même en faveur de son pays ou de ses Alliés, aurait encore, à défaut d'autres inconvenients, celui du ridicule visé par Molière dans le vers fameux :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

L'enquête de la Dotation Carnegie attire notre attention sur les idées qui précèdent. Dans un temps où les appétits et la nervosité la plus inquiétante paraissent être de règle, le conseil de modération n'est pas superflu, car « s'il sait se modérer, l'homme qui a pour lui le Droit saura le conserver; s'il se laisse aller à ses passions, même les plus légitimes, le Droit passera à ses adversaires » (1).

Mais ce qui vient d'être dit ne doit pas faire oublier que les livres les plus répandus dans nos écoles échappent à tout reproche.

La vérité n'y est pas altérée sciemment : « Ceux qui écrivent pour nos écoliers sont, à ce point de vue, au-dessus de tout soupçon. » L'esprit comme la rédaction d'un grand nombre d'ouvrages de nos plus importantes maisons d'édition sont irréprochables. L'expression d'un patriotisme outrancier y est évitée « comme une faute de goût ». La haine, le culte de la force, l'impérialisme restent étrangers à l'ensemble de notre littérature scolaire, et la Société des Nations s'y trouve souvent mentionnée, avec des réserves quelquefois, mais parfois aussi avec beaucoup de sympathie. *L'histoire de France, des origines à nos jours*, de Lavissee (Hachette, t. IX), qui est comme notre charte historique et notre inspiratrice, se termine sur l'examen de l'aptitude de notre patrie à la propagande pacifique. Sa suprême ambition ? « Proposer aux nations le modèle d'une démocratie très libre, en perpétuelle recherche d'une meilleure

(1) Introduction au *Théâtre d'Eschyle*, par P. Mazen (Collection Budé).

justice sociale, point troublée par des violences, point égarée par des utopies, raisonnant, raisonnable. » De leur côté, nos journaux pédagogiques ont « consacré souvent, pendant ces trois dernières années, des études de l'inspiration la plus généreuse à la vie internationale et à la Société des Nations ». Dans cet ordre d'idées, mentionnons encore que l'étude de celle-ci, de l'arbitrage, est au programme de 1920 des Ecoles primaires supérieures et des Ecoles normales. Alors même qu'il a été question de revenir, pour ces derniers établissements, au programme de 1905, on le complétait et la Société des Nations y figurait après retouche (1).

On ne peut se dispenser de faire remarquer, enfin, au sujet des rares ouvrages français ou belges qui, du point de vue de l'enquête, méritent plus ou moins la censure, qu'ils ont l'excuse de l'agression allemande et de la mise en coupe réglée des pays occupés (2). Ces faits, s'ils n'embrassent pas toute la réalité de la vie internationale, n'en sont pas moins de la réalité. Ils ne concentrent pas en eux toute l'expérience humaine, mais ils constituent néanmoins une douloureuse expérience dont il est bien difficile, et peut être dangereux, de ne pas tenir compte. N'est-il pas dès lors remarquable que l'on ait pu dire de nos manuels les plus connus ce que nous en avons rapporté ? N'est-il pas aussi édifiant de rappeler que les livres allemands critiqués le sont comme continuant une tradition de dressage de la jeunesse au service de l'Etat supérieur à la justice ? A l'opposé de cette conception, l'école française n'a-t-elle pas été décrite comme se désintéressant de « l'éducation en vue de la nation » ? N'a-t-on pas dit de notre enseignement civique qu'il ne donne que des connaissances sur l'état politique et administratif de la France ; de notre enseignement moral qu'il enseigne les devoirs envers la patrie « par préceptes, qui conviendraient aussi bien en d'autres pays que dans le nôtre » ? (3) Ces constatations, faites maintes fois, ne révèlent-elles pas une habitude pédagogique, conforme à notre manière profonde d'être et de penser, qui est différente de celle d'outre-Rhin ?

(1) *Revue de Paris* du 15 juillet 1924 : la déviation de l'enseignement primaire.

(2) Cf. les documents allemands sur l'industrie dans la France occupée, que la Chambre de Commerce de Lille a fait imprimer et qu'elle envoie sur demande.

(3) *Revue de Paris* du 15 décembre 1916. Lavisse : Lettre à une normalienne.

## §

On voit l'intérêt de l'enquête Carnegie. Les renseignements relatifs aux manuels des autres pays mériteraient aussi de retenir l'attention. Le fascisme italien y apparaît naissant d'un mouvement d'exaltation patriotique. L'Angleterre s'y montre favorable à la Société des Nations, « sachant bien, d'ailleurs, qu'elle y détiendra toujours une place prépondérante ».

Deux éléments de la solution du redoutable problème de la paix perpétuelle sont aussi mis en lumière par l'enquête :

La foi en un avenir pacifique, car la parole de saint Augustin : « on travaille pour l'incertain », s'applique trop bien, hélas ! à la question que nous considérons.

La connaissance de la réalité pour essayer, précisément, de réaliser entre des éléments qui semblent disparates, et même antagonistes, un accord, une harmonie.

La foi donne à l'esprit, avec la bienveillance active en faveur de l'œuvre à réaliser, la fécondité qui engendre les moyens d'assurer le succès. L'expérience préserve des dangers d'un optimisme excessif et ménage les droits du bon sens. L'union de la foi et de l'expérience permet de tirer de toute chose le meilleur des partis.

M. HÉNON.

### FOLKLORE

**La naissance d'une chanson populaire.** — Les joies des folkloristes sont intenses, mais brèves. Et leurs prévisions, comme celles des météorologistes, vouées le plus souvent à l'instabilité.

Dans un article récent du *Mercur*e (livraison du 15 août), je rapportais les circonstances dans lesquelles était parvenue à ma connaissance certaine chanson populaire : « la chanson de la mère qui ne voulait pas reconnaître son gas », dont, si le thème d'inspiration se rattachait franchement aux vieux thèmes classiques, le texte et la mélodie m'étaient parfaitement inconnus. Paroles et musique, au dire de mon informateur, — un paysan bas-mainiau de mon voisinage, ancien combattant de la grande guerre, — étaient l'œuvre d'un camarade à lui, un violoneux-ménétrier du nord de la Mayenne, et dont il avait fait la connaissance en Allemagne, la dernière année de la guerre, dans un

camp de prisonniers. L'humble aède populaire était mort en captivité, mais sa chanson lui avait survécu, demeurée populaire parmi ses compatriotes, et rapportée fidèlement ensuite par quelques-uns d'entre eux au village natal, où un hasard heureux m'avait permis de la recueillir. Il me parut intéressant d'exposer ma trouvaille dans les colonnes du *Mercur*, en exprimant le vœu, sinon l'improbable espoir, que cette trouvaille fût de création originale, et en faisant appel en tous cas, pour suppléer mon imparfaite érudition, à la sagace mémoire et au bon vouloir exercé des lecteurs du *Mercur*. Avec beaucoup de bonne grâce et d'empressement, divers correspondants bénévoles m'ont aidé à mettre au point, de façon définitive, autant que le définitif peut intervenir en pareille matière, ce petit problème de folklore.

Mes pressentiments ne m'avaient point trompé. La chanson est de date beaucoup plus ancienne que ne s'était comploté à me le faire croire mon informateur primitif, et il apparaît bien que la version rapportée par lui, en ce qui touche tout au moins le texte, est une variante à peine modifiée, une adaptation toute régionale, volontaire ou plus probablement inconsciente, réalisée par le brave rhapsode mainiau, d'une chanson remontant aux guerres du Premier Empire, et bien antérieure en tous cas à la campagne de 1914-1918.

Née aux environs d'Ernée en 1886, m'écrit une lectrice du *Mercur*, j'ai souvent, étant enfant, entendu chanter cette complainte. Ayant quitté très jeune la Mayenne, j'en aurais certainement perdu le souvenir si un de mes oncles, qui aurait actuellement environ 75 ans et qui s'était établi, à Paris, vers la trentaine, n'avait jamais manqué de chanter la chanson du « gas Simon » quand il évoquait le pays mainiau. Les paroles m'en sont restées très présentes à l'esprit, parce que l'histoire de ce mort vivant me causait, toute petite, une réelle frayeur. Le troisième couplet de la chanson disait seulement :

Pan ! pan ! Ouvrez-mé donc !  
Je sé vout'gas Simon  
Qu'arrive de Belgique,

et non d'Allemagne. Je crois donc que c'est là qu'on peut trouver un indice de l'origine de la chanson, qui doit remonter aux guerres de l'Empire. Votre jeune cultivateur s'est contenté de rajeunir le texte et de l'approprier aux circonstances présentes. La musique, elle, est complètement différente, et la chanson, telle que je l'ai connue, se chantait sur un rythme beaucoup moins vif et tout à fait funèbre. Je regrette de ne pouvoir vous la noter.

Un autre érudit mayennais, M. Buchard, professeur honoraire, bibliothécaire de la ville de Château-Gontier, nous communique ces intéressants détails :

J'avais environ douze ans (j'en compte 62 aujourd'hui), quand, dans un repas de noce campagnarde aux environs de Fougères, région limitrophe du Bas-Maine, j'entendis une vieille paysanne chanter au dessert la chanson du gas Simon. Chanson et chanteuse frappèrent fort mon imagination d'enfant. Aussi fis-je en sorte de me mettre sans tarder en possession de l'air et des paroles... Est-ce un Bas-Mainiau, est-ce un Breton d'Ille-et-Vilaine qui en fut l'auteur ? Les paysans de ces deux coins de terre se ressemblent fort : les différences portent surtout sur le costume, la façon de se nourrir, la prononciation. (Ainsi le Fougerais dit « ta » (toi), « ma » (moi), le Mainiau « tè », « mé ».) Si cette chanson est née dans le pays fougerais, elle aura vite franchi les collines du Maine, et les Mainiaux lui auront naturellement fait subir les adaptations fatales...

La chanson de la mère qui ne voulait pas reconnaître son gars, nous écrit, de Saint-Paul-de-l'Orne, M. Joseph Lechevrel, est connue depuis longtemps dans la région où je passe mes vacances. J'ai recueilli à Saint-Paul-de-l'Orne en 1903 une variante fort peu différente de votre texte, chantée par M. Flavien Lebailly. Je possède une seconde variante, qui figure dans un petit recueil de chansons du Morvan, sans lieu, date, ni pagination, qui paraît remonter à 25 ou 30 ans.

Ai mon s'cours, mâ enfants,  
Rentrans, yo bin temps,  
D'frayeur me v'chi morte ;  
Yo Simon, nout'grand gâs,  
Que r'vint du trépas  
En m'tendant les bras.

Héyas, chu lai revère,  
Y âto bin maingnué,  
Yé vu sai grand'mère  
Que s'caicho sôs l'rouyé.  
Mâs causont tout bas,  
Yo p'tête bin l'saibbat.

Viée dezai l'an darné  
Passant chu l'cairouèze,  
Les âmes des damnés  
Haibillées en drap rouèze  
S'tremousint d'vant mouai,  
Cantant : « Ol o lai ! »

Mon Dieu ! y n'sont perdu !

Noas v'lai tos prévenus,  
V'entendez qu'on parle ?  
Yo Simon, nost'grand gas,  
Qui r'vint du trépas,  
En m'tendant les bras.

Y vas fère dire sun'messe  
Ai soun intention.  
P'tête qu'o troure pièce,  
Yo demain l'Ascension.  
Ou vé sonner l'gles,  
Petiots, n'causez pas.

M. Pierre Auger nous signale l'existence dans le Bourbonnais d'une chanson analogue à la nôtre, et antérieure à 1870.

Elle a été chantée à ma mère, nous dit-il, par un habitant de Lapalisse (Allier), et pour les parties qui nous restent avec certitude, elle ressemble assez étroitement à celle que vous avez publiée pour que l'on puisse conclure à leur identité. La principale différence réside en ce point que le soldat revient d'Angleterre et non d'Allemagne, et parle d'une grande déroute : peut-être s'agit-il des dernières guerres de Napoléon... En tous cas, il semble que votre supposition minimum soit exacte, et que le musicien mainiau ait seulement réadapté à la situation nouvelle une vieille chanson oubliée, entendue dans son enfance. Quant à la mélodie, elle est très différente, plus simple peut-être ; mais ceci n'a rien qui doive étonner un folkloriste, les mélodies étant en général beaucoup plus variables que les thèmes.

Cette chanson est tout probablement d'origine normande, croit pouvoir nous affirmer notre confrère M. Lucien Dupuis, et pourrait dater d'une centaine d'années. Je l'ai apprise de mon père qui, en venant se fixer à Paris en 1840, l'avait apportée de son pays natal, Saint-Nicolas-d'Aliermont (Seine-Inférieure). Saint-Nicolas-d'Aliermont était alors comme aujourd'hui un pays d'horlogers. Tout le monde à Saint-Nicolas travaille à l'horlogerie. Or, en poussant la lime, on chante des chansons populaires. Non contents de les chanter, quelques-uns en composent : c'est la tradition, transmise d'âge en âge. De ces chansons du pays, mon père possédait un répertoire intarissable, et la chanson du « Revenant » était une de ses préférées... Arrivons maintenant à la musique. Ici, une surprise : votre musique, comme vous pouvez le voir, n'a rien de commun avec la mienne. Et une question se pose, très intéressante. Si vous admettez que la chanson originale se soit, pendant la dernière guerre, propagée de tranchée en tranchée, ensuite de province en province, comment se fait-il qu'un texte verbal si ancien ait pu, après avoir tant cheminé, vous parvenir, en somme, peu modi-

fié, mais sur un air tout différent ? Oserai-je, sur l'humble chanson et ses métamorphoses, risquer une opinion tout... hypothétique ?

Pendant la Grande-Guerre, un Normand chante la chanson du « Revenant » dans les tranchées ou ailleurs. Des Mainiaux, des Bourbonnais, d'autres l'entendent qui, plus tard, rentrés chez eux, veulent la redire. Le souvenir n'est plus très net ; les paroles sont un peu rebelles ; on les reconstitue comme on le peut, assaisonnées par celui-ci ou celui-là de patois et de jurons locaux. Mais pour la musique, c'est autre chose ; car la mémoire musicale, je l'ai constaté maintes fois, est de beaucoup la plus rare. Non, décidément, l'air ne revient pas... Que fera-t-on ? Un musicien du pays en adaptera un autre. Et peut-être cet air nouveau empruntera-t-il un accent local particulier...

Nous ne pouvons que nous rallier à cette hypothèse si judicieuse. Si notre Guinoiseau, ce qui n'est que trop certain, ne peut être l'auteur primitif de la chanson du gas Simon, laissons-lui, du moins, jusqu'à nouvel ordre, en sa qualité de violoneux-ménétrier, la paternité de la mélodie. Et remercions en attendant nos aimables correspondants de leur érudite bonne grâce. Si nous avons dû une fois de plus renoncer à l'inexprimable satisfaction d'appréhender sur le vif ce bel oiseau bleu : la naissance, constatée, d'une chanson populaire, du moins nous fut-il agréable de pouvoir observer, au furtif rayon de soleil de circonstances favorables, la grâce, la spontanéité et la persistance de son essor.

P. O.

### PRÉHISTOIRE

E. Passemard : *Les Stations paléolithiques du Pays Basque*, in 8° avec 137 fig., 9 pl. et 1 carte, Bayonne, Bodiou. — Harold Peake : *The Bronze Age and the Celtic World*, in-4°, 14 pl., Londres, Benn frères.

On a signalé déjà, dans une chronique précédente, l'importance, pour la préhistoire, des recherches de M. Charles Depéret sur la superposition des étages d'alluvions. L'application de la méthode Depéret aux régions du bassin de Saône et Rhône par le Dr Mayet avait conduit à des résultats nouveaux ; une application du même ordre vient d'être faite par M. E. Passemard aux **Stations paléolithiques du Pays Basque** dans les terrasses d'alluvions du bassin de la Nive.

« Rechercher les terrasses d'un cours d'eau, c'est essayer de retrouver et d'identifier ce qui reste des nappes alluviales qu'il a



déposées à toutes les époques... C'est déterminer un ensemble morphologique, et non un simple fait local. » Cette méthode, M. Passemard l'a appliquée au bassin tout entier de la Nive, qui a un parcours d'environ 75 kilomètres. Des explorations méticuleuses, souvent difficiles, pour la description desquelles je renvoie au livre, ont permis à l'auteur de distinguer cinq terrasses différentes, de 15-17, 25-34, 40-57, 80-95 et 142 mètres.

Le problème est : y a-t-il synchronisme entre ces différents niveaux et les trouvailles préhistoriques et ostéologiques ? L'auteur ne peut encore se prononcer absolument, parce que son pays n'a pas été assez exploré. Mais parmi les trouvailles faites, quelques-unes ont eu un grand retentissement, notamment celles de l'abri sous roche d'Olha et surtout celles de la caverne d'Isturitz, dont l'exploration n'est pas encore terminée. On y a découvert non seulement tous les niveaux du paléolithique, mais aussi des os et pierres gravés de représentations animales, d'un excellent réalisme et d'un art parfait. Certains os portent des décors spiraliformes qui sont très curieux ; je les rapprocherais volontiers des décors des Ghiliak de l'Amour (Jesup Expedition) et des *inao* des Aino.

Importante aussi, pourvu qu'on puisse lui trouver assez de parallèles, est la découverte d'un stade technologique préchelléen, que M. Passemard nomme *Chalossien*. Peut-être n'est-ce cependant qu'un facies local. Dès qu'un savant au courant des méthodes nouvelles, et non entiché de dogmes scientifiques, entreprend des recherches patientes, il a des chances, en notre riche terre de France, de trouver sans cesse du nouveau ; M. Passemard a eu, il est vrai, la main heureuse. On doit le remercier d'avoir mis à la portée du grand public ses trouvailles et de les avoir bien illustrées. Au domaine des naturalistes appartient la seconde partie du livre, consacrée à la description détaillée des principaux animaux fossiles de la région basque (éléphant, ours, etc.), description illustrée de 8 belles planches phototypiques. A la fin, profil général des terrasses, avec situation des lieux de trouvaille, et grande carte. Pour la méthodologie actuelle en préhistoire, je conseille de lire avec soin la Préface, dont voici la conclusion :

Si on peut admettre une série de mouvements (eustatiques ou épirogéniques) ayant déterminé pour toute la surface du globe, ou au moins pour des aires continentales très étendues, une série de déblaiements

et de remblaiements des vallées ; si ces cycles ont laissé des terrasses à des altitudes toujours les mêmes... ; s'il y a identité d'altitude entre ces restes de nappes alluviales et les lignes de rivage, et s'il y a raccordement de ces nappes avec les moraines des glaciations connues, comme cela paraît se produire ; alors nous sommes bien près de la solution cherchée et nous pourrions, en comparant des faunes et des industries trouvées à des altitudes déterminées dans chacune des terrasses, en des points différents du monde, les synchroniser entre elles, alors même que morphologiquement elles n'ont aucun rapport.

On voit que cette théorie générale nouvelle révolutionne entièrement toute la préhistoire comparée.

### §

M. Harold Peake, bien connu déjà pour plusieurs mémoires importants sur divers problèmes de préhistoire, s'est attaqué, dans son livre sur **L'Age du Bronze et le Monde celtique**, à un problème qui a exercé la sagacité des savants depuis près de 300 ans. Les historiens classiques avaient délimité l'aire de répartition des dialectes celtiques, aire que la linguistique moderne, surtout sa section toponomastique, a étendue fortement. Mais à elle seule, la linguistique n'a pas réussi à déterminer l'habitat d'origine des peuples de langue celtique. D'autre part, si de nos jours (j'entends depuis le moyen âge) les parleurs de dialectes celtiques sont en grande majorité petits et bruns, les documents classiques nous les présentent pourtant grands et blonds. D'où vient cette contradiction ? Se pose enfin l'aspect ethnographique du problème : le costume, l'armement, les rites funéraires des Celtes modernes ne concordent pas avec ceux des Celtes anciens.

M. Peake n'a pas craint de formuler tous ces termes avec précision, alors que tant de « celtisants » les avaient embrouillés à plaisir. Les progrès récents de la préhistoire anthropologique lui ont d'abord permis de classer à part les races qui ont précédé les parleurs de dialectes celtiques, races comme on sait très nombreuses depuis le haut paléolithique. A la fin du néolithique, en tout cas, la majeure partie des régions où plus tard ont été parlés ces dialectes est nettement dolichocéphale. Peu après arrive par mer, et en remontant les fleuves, une population qu'avec Elliott Smith, Perry et Fleure, M. Peake nomme les *Prospecteurs* et dont on retrouve des traces, à la fois nettes et nombreuses

de nos jours dans certaines régions maritimes. Ce sont eux qui auraient diffusé la civilisation des dolmens. Ils parlaient des dialectes apparentés au sumérien et à l'étrusque, donc nullement des dialectes celtiques ; et par là se trouve une fois de plus anéantie l'opinion courante depuis deux cents ans que les dolmens font partie de la civilisation celtique, opinion que maints vulgarisateurs et romanciers répètent encore inlassablement.

Les faits réunis par M. Peake tendent à prouver que les dialectes et toute la civilisation celtiques sont venus par le continent d'est en ouest, du massif alpin central vers les côtes de France et en Grande-Bretagne. Ces immigrants nouveaux étaient-ils de race anthropologique pure ? On n'en sait trop rien encore. Peut-être appartenaient-ils à la Race d'Ofnet et ont-ils répandu ce qu'on appelle la civilisation lacustre. Ils semblent avoir été repoussés des Carpathes par des invasions venues d'Asie. C'étaient des plagnards, qui semblent aussi avoir introduit dans l'Europe occidentale un type spécial de vase, le gobelet (*beaker culture*).

Si d'autre part on considère spécialement un autre élément important, le glaive à lame en forme de feuille, on constate aussi une superposition d'un certain type de lame avec l'aire de répartition des dialectes celtiques. Je renvoie au livre pour l'étude des détails, étude vraiment bien conduite et pleine d'aperçus nouveaux. De proche en proche, M. Peake se trouve ainsi obligé d'étudier le problème dans l'Asie centrale. Il examine les faits nouveaux relatifs au berceau des « Aryens », terme auquel il substitue, avec Giles, celui de *Wiros*, qui veut dire *Hommes* dans plusieurs dialectes aryens primitifs. Or, ces dialectes se sont très tôt répartis en deux grandes familles, à *P* et à *Q* (ex. *hippos equus*). M. Peake a eu l'idée de comparer la carte de ces deux familles de dialectes et celle des types d'épées et d'autres éléments culturels, et il arrive à cette conclusion que le groupe linguistique celtique s'est fixé dans les Alpes orientales entre 3 et 2.000 av. J.-C., et s'est ensuite diffusé entre 1200 et 1150 le long du Danube et du Rhin, avec rejets à travers les passages alpestres vers la Serbie et l'Italie du Nord. Les Celtes se sont répandus par petits groupes isolés et indépendants les uns des autres. Ils n'ont jamais créé d'Empire celtique, ni même une confédération de tribus.

Tels sont les résultats généraux acquis par M. Peake : ils pré-

tent, comme de juste, matière à discussions de détail ; mais cette tentative de mieux grouper les faits connus restera toujours comme une base utile et ferme sur laquelle dorénavant on pourra situer les faits nouveaux. A elles seules, déjà, les planches nombreuses où sont classés les divers types d'épées, de glaives et de poignards sont un instrument d'étude excellent.

Reste maintenant à chercher dans quel rapport se trouvent les systématisations nouvelles de M. Peake avec la théorie générale des terrasses examinées ci-dessus, à propos des trouvailles de MM. Depéret, Gignoux, Mayet, Passemard.

MÉMENTO. — Capitan et Peyrony. *L'Humanité primitive dans la région des Eyzies*, in-32, Stock. — Excellent tableau des civilisations paléolithiques et néolithiques qui se sont succédé, depuis plus de cent mille ans, dans cette région, véritable « capitale, autant que Ninive, d'un monde complexe disparu ». — Ce petit livre est en même temps un exposé scientifique et une sorte de guide destiné aux visiteurs de la région ; nombreuses illustrations, bien choisies.

A. VAN GENNEP.

### QUESTIONS COLONIALES

Jauréguiberry : *Les blancs en pays chauds. Déchéance physique et morale*, Maloine, éditeur, Paris, 1924.

Aux temps, anciens déjà, où politiciens et publicistes de tout poil combattaient ardemment l'idée coloniale à ses débuts, ceux de droite reprochant à la politique d'expansion de distraire le pays de ses préoccupations nécessaires et légitimes de revanche sur l'Allemagne victorieuse ; ceux de gauche l'accusant de tendre à l'exploitation sans merci des indigènes ; — en ces temps où Clemenceau pensait flétrir à jamais Jules Ferry en le qualifiant « Tonkinois » ; en ces temps, dis je, d'ignorance et de violence passionnées, jamais réquisitoire plus dangereux et tendancieux n'a été dirigé contre nos colonies que le petit livre que vient de faire paraître M. Jauréguiberry sous ce titre : **les Blancs en pays chauds. Déchéance physique et morale**. Qui est M. Jauréguiberry ? Un médecin probablement, si je m'en rapporte au caractère technique de son étude ; j'allais écrire : de son pamphlet. Et, même, étant donné mon incompetence dans l'ordre médical, je me serais abstenu de rendre compte de son ouvrage, si celui-ci, en fait, n'attaquait pas nos colonies de front

en tendant à démontrer que l'Européen de race blanche n'y peut séjourner sans déchoir tant physiquement que moralement.

M. Jauréguiberry, tout comme les lutteurs qui veulent ménager leurs effets avant la prise finale, commence sur le mode doux, et son avant-propos est presque bénin :

Dans l'inévitable bagage pathologique, note-t-il, qu'à défaut de fortune ou de gloire, l'européen rapporte des pays chauds lointains, toutes les infirmités ne relèvent pas des endémies : il en est d'imputables plus directement au climat.

Le soleil des tropiques nuit de mille manières : son action pernicieuse ne s'arrête point, comme l'on croit, aux pigments du derme. Complexe et profonde, elle porte sur tous les organes ; elle s'étend même aux facultés morales et intellectuelles. Selon la forte expression du professeur Le Dantec, la conscience comme la peau se bronze aux colonies. Ce n'est pas seulement au hâle des traits qu'on reconnaît un vieux colonial ; on le distingue encore à son allure et à sa tournure d'esprit. Un long séjour en pays chauds expose les blancs à une double épreuve physique et mentale dont ils sortent, non pas malades, si l'on veut, mais diminués, ce qui est pire. L'acclimatement ne mérite pas le sens heureux qu'on lui prête. Tant s'en faut ! Nous proposons de montrer de quelle déchéance, trop souvent, on le paie !

Les termes dans lesquels est conçu cet avant-propos n'ont, je le répète, rien d'excessif. La vie aux colonies est un des modes assez divers que peut comporter l'activité humaine. Tout autre mode d'activité, même métropolitaine, est susceptible d'appeler des réserves du même ordre et parfois, même, plus sévères. Mais, si l'avant-propos, dans sa modération sans doute voulue, est acceptable, il n'en va pas de même du développement, non plus que des conclusions.

Voyons d'abord le développement, que je vais analyser aussi objectivement que possible. M. Jauréguiberry fixe en premier lieu les traits les plus caractéristiques de l'évolution physique du blanc en pays chauds. Du fait du climat, dit-il, le plus clair de son existence coulera en position assise ou allongée. Il sera donc « un sédentaire », un « rond de cuir » qui « différera de ses collègues de la métropole par le luxe d'un confort qui porte presque exclusivement sur la table et dont il a une tendance naturelle à abuser ». Mangeant et buvant bien au delà de ses besoins, il sera donc *un sédentaire suralimenté*.

Et, sans pitié, M. Jauréguiberry rend son verdict :

Excès de recette et défaut de dépense, tel apparaît son bilan physiologique. Il n'en succède précisément rien d'heureux pour son organisme. L'évolution anormale qui le menace n'a pas de cause plus directe. Evolution à marche accélérée qui le mènera droit à la décrépitude. Les étapes en sont marquées par diverses transformations, les unes profondes, les autres superficielles, toutes caractéristiques, savoir : 1° gros ventre (œuf colonial) ; 2° Atrophie musculaire (Ptose viscérale) ; 3° Obésité ; 4° Plastique coloniale. Type batracien ; 5° Transformations superficielles : masque colonial, canitie calvitie ; 6° artériosclérose précoce. Leur ensemble réalise, en quelque sorte, *l'anatomie du colonial*.

M. Jauréguiberry, non sans verve ni quelque cruauté, développe ces divers commandements. C'est ainsi qu'il précise que « proéminent et globuleux, l'œuf colonial diffère du gros ventre métropolitain plus étalé. Vous le reconnaîtrez sans peine, ajoutez-il, à je ne sais quoi dans la ligne plus facile à saisir qu'à traduire. Grâce à son cachet, il confère comme un air de famille à des gens, divers par le poil, la taille, la corpulence, le grade et la situation. » La dilatation d'estomac est générale : « On ne soupçonne nullement en France les flots de liquide que le colonial absorbe en vingt-quatre heures. Pour calmer la soif qui l'obsède, il boit ; et comme la soif persiste, il ne cesse de boire... Il faut noter également que l'on boit beaucoup aux repas et que, de plus en plus, on abuse de la glace. Remarque curieuse : la capacité du verre de table croît proportionnellement à la durée du séjour colonial. Le modèle adopté après deux ans contient, pour le moins, un demi-litre. » Impitoyable et ne respectant rien, pas même la coloniale, M. Jauréguiberry note sur celle-ci des ptoses effroyables et des ombilics descendant au niveau des rotules ! Les sujets maigres n'échappent pas plus que les gras au sort affreux qui les menace. L'œuf colonial se développe également chez eux, et tout concourt à l'établissement d'un modèle invariable : le type batracien. Première et féroce conclusion de notre auteur :

L'Européen n'est point bâti pour vivre aux pays chauds. La nature le lui interdit formellement. On a pris l'habitude de considérer comme acclimatés tous les anciens de la colonie. Vous en trouverez plus d'un parmi eux dont les séjours se comptent par des quinze à vingt-cinq ans d'affilée. Cochinchinois, Africains, Antillais, ils ont entre eux comme un air de parenté. Curieux types au reste : poussifs, adipeux, blafards, la sclérotique jaune, une insurmontable aversion les éloigne du moindre effort physique. Aussi, ne les rencontre-t-on qu'en pousse-pousse ou en

chaise longue. Comme de juste, l'œuf colonial complète leur silhouette. On les prétend acclimatés ; effectivement, ils jouissent, en apparence, d'une santé normale ; les affections endémiques n'ont plus de prise sur eux et ils passent, indemnes, au travers des épidémies. Mais... leur foie est gros et insuffisant, leur rate friable et volumineuse ; la sclérose envahit leur rein et la graisse le myocarde. Un rien déclenche la catastrophe ! Quant à leur cerveau...

Quant à leur cerveau, M. Jauréguiberry, dans la seconde partie de son partial pamphlet, prétend qu'il n'est pas plus indemne que leur corps, et que le climat des tropiques et la vie de brousse diminuent autant le colonial moralement que physiquement.

Le colonial, remarque-t-il, ne pouvant élever l'indigène à son propre niveau, descend lui-même au niveau de l'indigène. Sa psychologie d'Européen civilisé perd peu à peu son caractère complexe. Le jeu des facultés se simplifie ; la sensibilité morale s'émousse ; le contrôle de la raison se relâche. De plus en plus, dans la vie courante, les actes impulsifs supplantent les actes réfléchis. Bref, on acquiert une espèce de mentalité infantile ou nègre. Deux traits constants la complètent : une vanité puérile et une susceptibilité qui tire à la manie.

Et M. Jauréguiberry, peintre peu indulgent et qui pousse tout au noir, c'est le cas de le dire, dégage ainsi les caractéristiques de la mentalité coloniale : vanité, mégalomanie, susceptibilité, manie de la persécution, anesthésie morale, amnésie, aboulie, éthylisme, perversion des mœurs, sénilité précoce... On serait presque tenté de lui crier familièrement : « N'en jetez plus ! *Sat prata biberunt !*... »

Conclusion générale : étant donné que des contacts trop étroits avec les colonies peuvent diminuer la race qui triompha sur la Marne, l'abîmer et ruiner ses vertus séculaires, « au diable les colonies, avec produits et habitants, si de leur commerce devait résulter à la longue un mélange qui abâtardit notre sang, le sang qui a inscrit Verdun sur les registres de l'Histoire ! »

Il me faudra, certes, beaucoup moins de lignes pour répondre au véhément réquisitoire de M. Jauréguiberry qu'il ne lui en a fallu à lui-même pour l'établir. Il me suffira d'être objectif pour réduire sa véritable satire à des proportions plus raisonnables. Et, d'abord, constatons qu'elle aura peut-être cet avantage, *par contraste*, de mettre au point une certaine conception édulcorée et paradisiaque de nos colonies, trop répandue parmi les exploitants de plus en plus nombreux de l'exotisme littéraire. Aux

paradis invraisemblables de ceux-ci, M. Jauréguiberry oppose violemment son effroyable *inferno* ! Il suffira, pour ceux qui sont curieux de vérité, de prendre une moyenne. Nos colonies ne sont ni ceci, ni cela. Elles sont des pays magnifiques, pourvus de richesses innombrables, mais dont la conquête et la mise en valeur définitives réclament évidemment le fameux *aes triplex*, des qualités d'endurance ou d'abnégation réelles. Il existe incontestablement un *risque colonial*. M. Albert Sarraut, jadis, en termes éloquents, en a fixé les traits définitifs. Il y a une grandeur et une servitude coloniales, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral. Ce n'est pas douteux, et le redoutable tableau de M. Jauréguiberry en montre sans la moindre atténuation les diverses causes. Il n'est pas niable non plus que rares sont les coloniaux qui, après soixante ans, jouissent d'une retraite péniblement gagnée. Mais, quant à admettre intégralement le réquisitoire de l'auteur, et quant à croire que les résultats prodigieux obtenus dans notre domaine d'outre-mer soient l'œuvre de ces blancs obèses, diminués physiquement et moralement et affligés de toutes les infirmités et de tous les vices, cela je m'y refuse absolument et s'y refuseront avec moi tous ceux qui connaissent les colonies et ce que les Français y ont réalisé. Scientifique à coup sûr, M. Jauréguiberry n'est point objectif, et son désir d'écrire un pamphlet l'a conduit, à force de généralisation, à manquer complètement de mesure et à dépasser le but, peut-être louable au fond, qu'il s'était proposé. Non, les coloniaux n'ont jamais été, ne sont pas et ne seront jamais les lamentables individus dont il a férocement esquissé la silhouette. Contre pareille peinture, les résultats obtenus dans nos colonies s'inscrivent victorieusement en faux.

Voilà pour le réquisitoire lui-même en ses deux parties. Quant à sa conclusion générale, elle n'est point davantage admissible. Toujours par défaut d'objectivité et de véritable esprit scientifique, M. Jauréguiberry néglige ce fait que la France, avec sa natalité déficiente, a besoin de la collaboration de ses sujets coloniaux pour faire nombre et pour, précisément, *sauver sa qualité même* ! Depuis quelque temps, j'entends des gens bien intentionnés déclarer gravement : « Nous ne progressons point, nos naissances même diminuent. Il faut nous résigner et nous habituer à cette déchéance fatale et y proportionner nos exigences économi-



ques et politiques ! » Si pareille résignation se généralisait, si, par malheur, elle devenait doctrine d'Etat, c'en serait fait de notre pays. La vie d'un peuple, comme celle d'un individu, est un acte de foi perpétuel dans sa vitalité, dans son avenir, dans sa puissance. Qui renonce aujourd'hui sera vaincu demain. M. Jauréguiberry est certainement trop bon Français pour accepter pareille éventualité.

Il ne saurait, de plus, prétendre sérieusement que les contacts de plus en plus étroits avec nos colonies puissent abâtardir la race. En quoi l'infusion de quelques gouttes de sang noir ou jaune abîmerait-elle celle-ci ? Qui donc, en l'état actuel de la science des races, pourrait affirmer à coup sûr l'infériorité radicale et sans remède des mulâtres, des métis ? N'y a-t-il pas là d'absurdes préjugés, que des esprits vraiment scientifiques ne doivent accepter que sous bénéfice d'inventaire ? J'estime, pour ma part, qu'il convient de les laisser aux Allemands, au peuple élu, destructeur des Herreros !

Et puis, enfin, pour requérir si méchamment contre nos malheureuses colonies, M. Jauréguiberry a-t-il dû les pratiquer longtemps, y vivre et y souffrir de nombreuses années ? Mais, alors, une sourde angoisse m'envahit... Lui-même, ne serait-il pas atteint de ces effroyables calamités physiques et morales qu'il nous a si complaisamment décrites ? Ou bien serait-il demeuré indemne ? Mais dans ce cas, en vertu de quel miracle ? Allons ! qu'il fasse vite pénitence et que, pour réparer le tort certain que son injuste pamphlet a pu infliger aux coloniaux, il nous donne vite le secret qui l'a sauvé, lui seul, parmi des milliers d'autres Français vivant aux colonies, de l'obésité, de l'atrophie musculaire, de la déchéance intellectuelle et morale, de la sénilité précoce et de la vanité nègre, vanité qui, entre nous, dépassera difficilement celle de bien des hommes blancs ! Comme si l'homme n'était pas partout et *sous tous les climats* le même et pauvre lamentable animal ! Mais c'est là constatation de moraliste et qui n'a pas grand'chose à voir, en fait, avec les buts que nous devons, sous peine de décadence irrémédiable, poursuivre et remplir dans nos colonies.

CARL SIGER.

### LES REVUES

*La Revue Française* : un ex-gouverneur russe, fort aux Halles de Paris, explique l'âme russe. — *La Revue de France* : l'Islande et les morutiers vus par M. L. F. Rouquette. — *La Nouvelle Revue* : fragments d'une « prose prophétique et mystique » de Novalis, traduite en français pour la première fois par M. Louis Augé. — *La Revue européenne* : note d'un ami sur Joseph Conrad. — Mémento.

MM. Georges Suarez et Raymond Millet publient à **La Revue Française** (7, 14 septembre et à suivre) : « Les Russes en France », reportage bien écrit et très vivant sur les émigrés de l'empire tsariste. Il ne faut, croyons-nous, rien négliger de ce qui peut nous renseigner sur la mentalité russe. Voici un ex-gouverneur de province, devenu fort aux Halles de Paris. Il parle ainsi à nos confrères, sa tâche accomplie :

— Pourquoi me plaindrais-je des bolchevistes ? Ils ont pris ma fortune, mes meubles, mes bijoux. Je leur ai dit : « Vous avez raison. Je n'ai pas besoin de cet argent, puisque je suis assez fort pour gagner ma vie. Mais vous avez pris aussi le bien de ma femme. Et elle ne peut pas travailler. Elle est dans un asile, avec les fous. Qui paiera sa pension ? » Et les bolchevistes m'ont répondu : « Ne t'inquiète pas. Nous pourvoirons à son entretien. » Vous voyez bien que les bolchevistes sont honnêtes !

Il se tourna de nouveau vers le fort qu'il avait déjà interpellé :

— N'est-ce pas, camarade, que les bolchevistes sont honnêtes ?

Le même rire terrible — le rire des steppes immenses — ébranle la maison. Puis, avec une grâce qui illumine son rude visage de victime, il ajoute :

— Bien entendu, vous ne comprenez rien à l'âme russe.

Il réfléchit quelques secondes, pendant lesquelles on lut dans son regard l'effort intelligent de l'homme qui veut convaincre.

— Pour nous comprendre, dit-il, il faudrait avoir vécu chez nous, et surtout parmi les paysans. Durant l'été, qui est court, ils travaillent sans interruption de deux heures du matin à dix heures du soir. Puis, ils passent tout l'hiver dans leurs chaumières. Et que faire dans l'isba, si ce n'est de rêver ? Voilà l'origine d'un détachement mystique que l'on retrouve dans nos villes : après leur travail, l'ouvrier, le commerçant, l'employé, éprouvent le besoin de s'évader de la vie quotidienne ; la lecture ou la méditation, voilà l'exutoire. Chez vous, chacun ne pense qu'à sa spécialité. Le boulanger, par exemple, concentre toute son activité cérébrale autour du pétrin. Lorsqu'il se distrait, il méprise les ressources que l'âme et l'esprit lui offrent dans la solitude : il va au théâtre et, le dimanche, à Robinson. Aussi, mes camarades français ne

comprennent-ils pas que je reste quelquefois un ou deux jours sans travailler. Quand ils me revoient, ils me demandent si j'ai été malade. Or, quand je suis malade, je viens travailler ; mais rien ne saurait m'y décider quand j'ai besoin de méditer. Le Français, comme tous les Européens, est pratique. Il y a chez le Russe du rêve et du désordre...

— Comme tous les Asiatiques !

— Ne comparez pas. Nous ne sommes ni de l'Orient, ni de l'Occident. Nous sommes peut-être une race de transition, mais qui a ses caractéristiques, ses vertus et ses défauts propres.

L'ex-gouverneur montre à MM. Suarez et Millet « deux jeunes hommes assis sur une caisse, devant l'entrepôt d'un mandataire ». Ce sont des Russes, étudiants en Sorbonne. Ils travaillent la nuit aux Halles pour gagner leur vie. Ils dorment de six heures du soir à minuit.

Nous nous approchâmes de ces deux étudiants. Mais ils se déroberent aux questions. L'un se contenta de nous répondre :

— Le travail manuel repose l'esprit.

Et l'autre, avec un sourire mystique :

— Dostoïewski s'est plié aux travaux du bagne. Tolstoï a travaillé la terre.

C'est cette résignation fataliste et stérile qui explique, par exemple, l'humilité d'une très grande dame que nous avons connue dans un ouvrage :

— Nous étions trop heureux, nous disait-elle. Nous ne savions pas, nous ne comprenions pas ce que nous aurions pu faire pour les pauvres. Nous expions aujourd'hui notre bonheur.

Elle rêva quelques minutes et ajouta :

— Était-ce vraiment le bonheur ? Je me rappelle que j'étais toujours triste.

— Et maintenant, êtes-vous plus gaie ?

— J'accepte la vie telle qu'elle est et je ne désire plus rien...

### §

M. L.-F. Rouquette commence la publication, dans **La Revue de France** (15 septembre) du récit d'un voyage qu'il a entrepris avec des pêcheurs de morue à « l'île d'enfer », c'est-à-dire l'Islande. Cette relation mériterait d'avoir le plus grand succès. Elle est une suite d'eaux-fortes remarquables, d'un trait nerveux, d'une incomparable puissance évocatrice. Chaque phrase marque l'esprit. On est où fut l'auteur. On voit avec lui. On est exalté par l'effort des hommes et la force géante de la mer. Pas

une ligne inutile. Toutes concourent directement au tableau. C'est la beauté même.

Nos Islandais et nos Terre-neuvas sont de hardis marins... Dunkerque, Gravelines, Calais, Saint-Br'euç, Binic et Paimpol envoient chaque saison, de février à août, deux cents navires montés par quatre mille pêcheurs, goélettes solides et bien gréées, hommes non moins solides et non moins bien grésés.

La pêche les passionne. Par milliers, la bande est en marche en ordre régulier, les mâles au-dessous, les femelles dessus.

La goélette, n'ayant conservé qu'une voile, dérive naturellement sur le travers... Sur le plat-bord opposé à la dérive, sont disposés les *mecques* de bois, fendues à l'extrémité supérieure pour le passage de la ligne.

Les cent mètres de filin se déroulent, le plomb touche, on relève deux mètres ou trois, puis on relâche, puis on retire : le poisson vorace a mordu... On hale longuement d'un geste saccadé, et la morue, comme un éclair d'argent, paraît. Un mouvement, la voilà sous le bras du pêcheur qui arrache l'hameçon, coupe la langue et jette dans le parc le poisson qui se tord. Le piqueur lui ouvre le ventre ; le décolleur enlève le foie, les œufs, coupe la tête ; le trancheur sectionne l'arête...

Et tout cela sous un climat meurtrier, dans les brumes qui aveuglent, le froid qui cingle et la perpétuelle menace de la nature et des hommes... les icebergs qui dérivent et les steamers de luxe qui foncent...

Il faut gagner une heure ou deux sur le trajet. Malgré les défenses maritimes, on traverse le *banc*, on ne voit rien, on n'entend rien. Soudain un craquement, un choc, un cri ; encore un doris qui ne rejoindra pas le bord... Le paquebot passe ; il est passé, force aveugle qui ne s'arrête pas, qui n'a pas le temps de s'arrêter... *Time is money !*

M. L.-F. Rouquette nous dépeint une ferme, le *baer* islandais. La façade est construite en sapin. Les trois autres murs, épais d'un mètre environ, sont bâtis en terre. « Le toit est coiffé de gazon. »

... Mais, donnant sur l'extérieur, il y a une pièce qui est l'objet des soins particuliers de l'hôtesse : c'est le salon de réception, où l'on vous accueille dès que vous vous présentez, sans jamais vous demander ni qui vous êtes, ni d'où vous venez, ni où vous allez. L'hospitalité est un droit immuable. L'hôte est sacré. Ce qu'il y a de plus beau et de meilleur dans le *baer* est à lui, et les maîtres sont pour lui des serviteurs.

La salle des hôtes est planchée, les murs sont en lames de sapin nues ; là est le canapé, le fauteuil, la commode sur laquelle sont des

vascs minuscules et de menus objets-souvenirs ; là aussi, des cadres avec les photographies des parents, des amis.

Les murs sont sans ornement, parfois une gravure les anime. Un saint, une sainte, chromos criards venus d'Allemagne, ou reproductions d'un tableau. Jeanne d'Arc et Napoléon disent la gloire de la France, et j'ai eu deux fois la vision de l'*Angelus* de Millet.

Cet *Angelus*, que j'avais rencontré voilà bien des années déjà aux dernières marches du monde, tout là-haut, là-haut, aux rives du Yukon, dans les champs glacés d'Alaska, je le retrouve ici, à la place d'honneur, dans une humble ferme, paysans ayant compris, ces paysans courbés sous le souffle de Dieu, qui passe avec la voix des cloches...

Le *baer* de Nes est une pauvre chose. Planté de travers pour résister aux vents du large, il s'ouvre sur la montagne qui se dresse immédiate et hostile, noire de basalte et blanche de neige ; c'est l'horizon de ces hommes qui vivent et mourront là.

Il y a le père et le fils, ce fils a femme et enfants... Des enfants blonds comme des blés mûrs, et dont les yeux d'un bleu tendre regardent étonnés l'appareil du « frankman ».

Ils se rangent dociles à ma voix, devant la porte, sur le gazon formant talus, et là, les mains l'une sur l'autre, ils attendent sans bouger, sans rire, graves et déjà réfléchis.

La salle de réception ici ne connaît pas le luxe. Une table, deux escabeaux ; au mur, pendue à un clou, une couronne mortuaire en perles, avec, sous verre, un cœur fané.

Ici, comme dans la Rome primitive, la Grèce ancienne ou l'Inde des Védas, le culte des morts est sacré. On vit avec eux. Et l'ex-voto est un hommage qui perpétue le souvenir.

L'Hôtesse nous apporte le traditionnel café. Elle nous sert elle-même et se tient debout pour nous honorer.

L'homme qui travaillait dehors est venu, sitôt averti ; il entre, nous salue et s'assied sur un coffret de bois où sont peinturlurées des guirlandes de feuilles d'un ton rouge vif.

### §

M. Louis Augé donne à **La nouvelle Revue** (15 septembre) un essai sur Novalis, qu'il intitule : « Vers l'aurore d'une fraternité intellectuelle des Nations », et fait suivre de la première traduction française de « l'Europe ou la Chrétienté », « prose prophétique et mystique » écrite en 1799. Novalis devait vivre deux ans encore. Cette aspiration à la paix, avant la longue suite des guerres de Napoléon, semblerait inspirée par l'horreur des derniers massacres :

L'ancien et le nouveau monde sont en train de se combattre ; — La déficuosité et l'insuffisance des institutions politiques existantes — Se sont manifestées d'une manière évidente et terrible. — Que dire, si ici aussi, comme dans les sciences, — Une liaison plus étroite — Et un contact plus intime des Etats européens entre eux — Étaient, avant tout, l'aboutissement historique de la guerre, — Si une nouvelle Renaissance allait se produire — Dans l'Europe jusqu'à présent assoupie, — Si l'Europe voulait s'éveiller de nouveau à la vie, — Si un Etat embrassant les autres Etats, — Et si une théorie de la Science politique — Étaient proches de nous ! — Est-ce que la hiérarchie, — Cette figuration symétrique des Etats, — Pourrait être le principe de cette confédération, — En tant que représentation intellectuelle du Moi politique ? — Il est impossible que des forces temporelles se mettent d'elles-mêmes en équilibre ; — Un troisième élément, à la fois temporel et spirituel, — Est seul capable de résoudre ce problème. — Entre les puissances belligérantes — Aucune paix ne peut être conclue ; — Toute paix est une illusion, un simple armistice ; — En se plaçant au point de vue des cabinets, — A celui de la conscience ordinaire, — Il n'y a pas moyen de concevoir une conciliation.

Qui sait si la guerre a assez duré ? — Mais elle ne cessera jamais, — Si l'on ne saisit pas le rameau pacifique — Que seule peut présenter une puissance spirituelle. — L'Europe sera baignée de sang — Jusqu'au jour où les nations, — Remarquant le délire effrayant — Qui les entraîne dans un cercle belliqueux, — Et sous l'influence d'une musique sacrée, — S'approcheront, tous rangs confondus, — Des autels d'autrefois, — S'adonneront à des œuvres de paix — Et célébreront, sur les champs de bataille fumants, — En versant de chaudes larmes, — De grandes agapes fraternelles.

Est-ce que les nations auraient tout de l'homme, — A part le cœur, cet organe sacré ? — Est-ce qu'elles ne se réconcilient pas, comme ceux-ci, — Sur les cercueils de leurs chers morts ? — Est-ce qu'elles n'oublient pas toute hostilité — Lorsque la miséricorde divine parle en elles, — Et lorsqu'un malheur, une détresse, un sentiment commun — Remplit leurs yeux de larmes ? — Est-ce que le sacrifice et le dévouement — Ne sont pas en elles tout puissants, — Et n'aspirent-elles pas à devenir amies et alliées ?

### §

Extrait d'une note : « La mort de Joseph Conrad », de M. Ford Madox Ford, parue dans **La Revue européenne** (1<sup>er</sup> septembre) :

La plus forte influence qui s'est fait sentir sur la vie de Conrad — sur sa vie littéraire, sur ses voyages, sur la façon dont il affronta sa carrière géniale et glorieuse — émane des romans du Capitaine Marryatt. Un grand — un très grand — romancier-marin anglais. Les livres de Marryatt parlent presque exclusivement de la guerre des frégates dans la Méditerranée au temps de Napoléon I<sup>er</sup>... Et, au moment de sa mort, Conrad était en train d'écrire un roman sur ce même sujet.

L'ironique destin a voulu que ses premiers voyages se fissent sous le pavillon français. Il parlait l'anglais jusqu'à sa mort d'un bon accent méridional français, qui le rendait presque incompréhensible à tout Anglais qui ne parlait pas au moins un peu de français : il pensait, il me l'a avoué pour la dernière fois en mai cette année, toujours en français. Aujourd'hui, il est mort : le plus grand maître, le plus grand dompteur de ces choses sauvages que sont les mots, les rythmes, les phrases et les cadences de la langue anglaise — le plus grand que nos îles aient vu...

Plutôt petit de taille, les épaules très larges, les bras longs, la barbe courte et les cheveux très noirs, les dents très blanches, doué d'une voix profonde, quand son attention était vraiment éveillée, il insérait un monocle dans l'œil gauche et vous regardait de très près.

Il possédait — pendant les jours de notre pauvreté commune — une extraordinaire voiture à quatre roues, poussiéreuse, en osier noir, et une femelle quadrupède, chevaline, à longues oreilles que tout le monde prenait pour un mulet... Et nous avons passé des heures, des journées, des nuits entières, balancés, cahotés, très fiers, dans notre calèche qui roulait entre les haies vertes et soignées, l'été, grises, et en haillons épineux, l'hiver. Et nous nous demandions sans cesse l'un à l'autre :

« Comment allez vous « rendre » en mots ces grands champs de blé que sillonnent les vents faibles ? » ou : « clairs, tachés de bleu-foncé et de pourpre : émaillés ?... Comment, donc, mon vieux Ford... »

Je m'occupais de la recherche des mots justes qui rendraient ces champs chuchotants et dorés... Et j'entendis ma voix qui criait à ma compagne : « *Look... Look...* Regardez ! » Et j'indiquais le journal qu'elle tenait et dont je pouvais lire les majuscules noires... *Mort soudaine de Joseph Conrad.*

MÉMENTO. — *Revue de Paris* (15 septembre) : « Lettres intimes » du prince Louis-Napoléon, du comte de Flahaut et de Morny, au moment du coup d'Etat de 1851. Morny écrivait le 26 janvier 1852, à Flahaut, son père, à propos du futur Napoléon III : « Il n'a pu trouver personne au 2 décembre, il m'a pris, j'ai risqué ma tête, j'ai bien agi ; qu'importe ! je le gêne, je ne suis ni servile ni flatteur, je suis un mauvais instrument. »

*Les Cahiers libres* (août-septembre) : « Arabesques », poèmes de

M. Gilbert de Voisins. — « En écoutant Paul Valéry », notes prises par M. E. Bouvier pendant une conférence du poète sur Baudelaire. La conférence même a paru dans *La Revue de France* du 15 septembre.

*La Revue hebdomadaire* (6 septembre) publie « La maison sur le roc » (à suivre), pièce inédite de Marie Lenéru. — (13 septembre) : « L'imperialisme dans l'arène », par M. Lucien Dubech. — Suite de l'enquête sur la Société des Nations : « M. A. Thomas sur le gril ».

*Europe* (15 septembre) : « Adolescence », par M. Ch. Vildrac. — M. A. Spire : « Ottokar Fischer » et des « Poèmes juifs » de ce dernier. — « Conakry », par M<sup>me</sup> L. Cousturier. — « Quelques paroles de paix », par M. René Arcos.

*La Revue européenne* (1<sup>er</sup> septembre) : une belle étude de M. Valéry Larbaud sur John-Antoine Nau. — Vers de M. J.-L. Vaudoyer : « D'une petitesuite toulonnaise ». — La fin de « Le paysan de Paris », par M. Louis Aragon.

*Clarté* (1<sup>er</sup>-15 septembre) : « Charles Péguy et les paysans. »

*Les Marges* (15 septembre) : M. Maxime Revon : « Anniversaires et glorifications » (Becque, Dumas fils, Pailleron, Sardou, Janin, Sarcey, Zola, Cherbuliez, Gourmont). — « Maka », nouvelle de M. Pierre Wolff. — « Les annotations de livres », par M. A. de Bersaucourt. — « Marine », poème de M. Ranson. — « Femmes du Maroc », par M<sup>me</sup> Nancy George.

*Le Correspondant* (10 septembre) : la fin du « Ronsard » de M. G. Grillet. — « Les derniers moments de Louis XVIII », par le comte de Montbel. — « La pensée religieuse de Descartes », par M. E. Beau-regard.

*La Revue des Deux Mondes* (15 septembre) commence « Les colonnes infernales », par M. G. Lenôtre. — « Djeddah, porte de l'Islam », par M. Raoul Gout. — « Les dernières années de M<sup>me</sup> de Lafayette », par M. André Beaunier. — « Les finances britanniques depuis la guerre », par M. L. Paul Dubois.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

### LES JOURNAUX

Correspondances et concordances entre les arts (*L'Eclair* du 5 août au 15 septembre). — Quelques anecdotes sur Léon Bloy (*Candide*, 18 septembre).

**L'Eclair**, le seul journal d'information qui ne craigne pas de consacrer des premiers articles à de jeunes écrivains français, a ouvert une très intéressante enquête sur « les rapports entre les arts, le plastique, le littéraire, le musical et sur les affinités reliant les représentants de ces divers arts ». M. Louis Vauxcelles,



qui nous pose cette question, nous donne en même temps une petite synthèse historique de ces rapports entre les arts, qui est un petit chef d'œuvre de précision et de critique. Les réponses des écrivains et des artistes sont venus ajouter quelquefois un peu plus de clarté, souvent un peu plus de confusion, à ce questionnaire qui est peut-être la meilleure réponse de l'enquête. Je ne m'amuserai pas à reproduire ici certaines réponses signées d'écrivains connus ou d'artistes célèbres et qui sont pourtant des merveilles d'incompréhension. On peut être un fort bon romancier, un poète très harmonieux, un peintre aussi éclatant de couleurs que le plus mâle des coqs de bruyère et être aussi tout à fait dépourvu de sens critique et philosophique. Il est même bien qu'il en soit ainsi, mais alors il ne faudrait pas troubler ces artistes spécialisés qui ne voient le monde qu'à travers l'hypertrophie d'un sens.

Henri Duvernois dit très justement :

Mais oui, ces rapports sont évidents; invisibles, inexplicables, mais évidents. Et le plus extraordinaire, c'est que, sauf de bien rares exceptions, le romancier qui s'occupe de musique, le peintre qui s'intéresse à la littérature, le compositeur qui parle volontiers de peinture, font preuve d'une ignorance et d'un manque de goût effroyables pour tout ce qui ne concerne pas leur art. Ces affinités sont mystérieuses...

Pourtant, un grand et pur poète comme Francis Vielé-Griffin, par sa géniale intuition, dépasse l'intelligence des critiques :

L'influence qu'exercent, réciproquement, les diverses expressions de l'art prouverait, s'il était nécessaire, l'unité de l'Art même :

Musique, poésie, sculpture, architecture, peinture, et tous les arts dits mineurs, s'engendrent, se complètent et se confondent en leur résultante, la civilisation : car la cité, même si elle l'oublie parfois, est solidaire de ses poètes, de la plume et de l'archet, du pinceau et de l'ébauchoir.

Je pense qu'un poète, quel que soit l'outil qu'il ait choisi, ne mérite ce titre qu'autant qu'il est sensible et attentif à toutes les expressions de l'Art souverain et unique qu'il sert à son rang de talent.

Votre esquisse historique, qui pourrait être très poussée, confirmerait, je crois, ces vérités.

Mais, *interpénétration* pour une œuvre multiple et unique, celle où se relaient les générations ne saurait signifier *confusion* des divers moyens d'expression.

Mallarmé luttait, pied à pied, avec la musique à laquelle il rêvait de

dérober ses secrets pour en enrichir sa propre expression verbale.

L'erreur d'un faux classicisme (le classicisme n'est-il pas toujours une conception professionnelle et, partant, fautive ?) est d'en appeler, hors de propos, à *l'intelligence* ; il est rarement répondu à cet appel.

On use normalement de son intelligence ; le souci d'en stimuler l'activité est un symptôme inquiétant. Ainsi, le cœur sans résonance *interroge sa sensibilité*.

Laissons ; *l'Art est un*.

Et André Fontainas, d'un coup d'aile dans le Temps et dans l'Espace, élargit la question.

Ce qui me paraîtrait important à étudier, c'est la nature de ces affinités lorsqu'elles s'étendent, non seulement d'un art à un autre art, d'une forme d'expression du sentiment ou de la pensée à une autre, mais encore d'un pays ou d'un temps à un autre pays ou à un autre temps. Mais quelle patience d'investigation et que d'heures il y faudrait employer ! Et on s'imagine avoir tant d'autres choses à faire.

Et René Ghil, dont toute l'œuvre est une réponse vivante à cette enquête :

« Correspondance des Arts, rapports entre les arts, le plastique, le littéraire, le musical » : personne ne s'insurge plus... C'est hier qu'en *les Dates et les Œuvres*, — rappelant les théories et les œuvres d'un temps poétique tourmenté d'enthousiasmes et de luttes, et mettant toutes choses à leurs plans pour la première fois, — il m'était permis de mesurer la distance entre la reconnaissance maintenant quasi générale d'une vérité à apports féconds, et la dénégation et l'insulte aussi générales qui accueillirent, aux années 1885-86, mes théories de « l'Instrumentation verbale » et du « Rythme évoluant » qui venaient opérer, en vue de la Poésie, une synthèse et sensitive et scientifique des Correspondances. Par là, nous redonnons la langue poétique de ses puissances originelles, idéographiques et phonétiques, plastiques, et — en secondaire considération des timbres vocaux — picturales... Cet instrument d'expression complète, à destination d'Œuvre construite, d'unité, à laquelle il est adéquat. Construction, disons-nous.

Au surplus, une lecture s'impose à qui s'intéresse à la question et ne connaît pas ce livre : *La Correspondance des Arts dans la Poésie contemporaine*, de Marie-Antoinette Chaix (1919), — démontrant décisivement que « la correspondance des Arts provient d'une manière de penser, d'une conduite de l'esprit, et non point d'un mode particulier de la sensibilité ». D'où, en conclusion progressive, cette division des poètes en trois groupes :

« Ceux pour qui la correspondance des Arts se réduit à un procédé nouveau, dû à des emprunts divers aux arts voisins (Gautier — F. Gregh).

« Ceux qui présentent la Correspondance comme un fait de sensibilité et un champ nouveau pour le poète (Baudelaire — les poètes Symbolistes).

« Ceux qui construisent des théories de Correspondances, les rattachant à des ensembles philosophiques, et codifiant leurs emplois. Il s'agit là de systèmes artistiques englobant la Correspondance des Arts (Wagner et René Ghil.) » — Retrouvant le point de départ de cette « conduite de l'esprit » en mes théories, le livre de M.-A. Chaix, par les références apportées, témoigne en même temps de l'attention et des travaux de plus en plus suivis que susciterent dans le domaine scientifique même, à partir de 1886-87, ces théories...

Et l'heure présente, à qui la suit d'un regard non capté par les appels de Jaz-Band, est très évidemment scindée : en amuseurs qui n'ont rien à dire ni à soi-même ni aux autres, et sautent à qui mieux mieux de pénibles intervalles analogiques, — et plus qu'on ne croit de patients artistes, passionnés et en profondeur, poètes et peintres que relie précisément les lois cherchées et senties et intellectualisées des Correspondances, pour, à leur tour, l'Œuvre à rapports de leur individualité avec l'époque et l'Universel : constructifs, et synthétiques.

C'est un critique de métier, M. Marcel Boulenger qui viendra rétrécir la question, en faire une question de virgules, et de petite vanité personnelle :

Si les arts influent beaucoup les uns sur les autres, je ne sais trop. Je ne crois pas. Ou du moins, il ne faudrait peut-être pas appuyer beaucoup en traitant ce sujet un peu paradoxal. Si vous saviez comme la musique, par exemple, intéresse peu tels ou tels écrivains dont je suis ?

En revanche, quels fossés il y a entre les lettrés d'une même génération !

Et si vous songez aux malheureux petits goujats intellectuels que nous prépareront désormais les François Albert et autres conjurés contre la culture et le goût, concluez avec moi qu'il y aura un siècle de décadence entre les années 1920 et les années 1940.

Mieux vaut ne se rapprocher en esprit de personne, d'ailleurs, et garder l'illusion, si l'on y parvient, qu'on est maître de sa pensée, seul maître, tout seul.

Ah mais!!!

Avec M. André Cœuroy nous rentrons dans la spéculation philosophique :

Belle et utile enquête que celle-ci sur la correspondance des sensations et sur l'unité spirituelle des arts. Cette unité a plus que jamais

besoin d'être affirmée. A vrai dire, on en limite l'ampleur en l'étayant d'un vers de Baudelaire : car Baudelaire, loin d'être un point de départ, n'a été en l'occasion qu'un aboutissement. Depuis plus de trois siècles, l'Allemagne a cherché à formuler les règles de cette unité spirituelle, et ses romantiques, avec Hoffmann et les Schlegel qui proposait, avant 1800, dans l'*Athenæum*, de « nourrir les arts les uns par les autres, et de trouver des passages de l'un à l'autre ». C'est lui qui prononça le mot tant répété depuis : « L'architecture est une musique gelée. » Son frère Frédéric remarquait que « dans les œuvres des plus grands poètes on sent souvent l'esprit d'un art étranger », et que chez les peintres « Michel-Ange peint en un sens comme un sculpteur, Raphaël comme un architecte, le Corrège comme un musicien ». Sans doute y a-t-il là plus de mots que d'idées ; et l'idée, s'il la faut dégager, c'est que les arts, dépouillés de leurs caractères spécifiques, ont des procédés communs, qu'il existe une unité artistique, reconnue un peu plus tard par Edgard Poë quand il dit que les yeux de Ligeia lui rappellent un « je ne sais quoi » qui se retrouve dans un papillon, dans une eau courante, dans une treille grimpante, dans une étoile, dans « certains livres » et dans « certains sons d'instruments à corde ».

La réelle convergence des arts (qui n'est point du tout leur mélange) n'est autre que la parenté latente des traductions du beau que signalait Pascal. « Il y a, disent les *Pensées*, un certain rapport entre notre nature faible ou forte, telle qu'elle est, et la chose qui nous plaît. » Ce n'est pas à dire que les artistes atteignent dans les arts différents le beau par des procédés identiques. Tout art est essentiellement un choix ; il transpose, et chaque transposition a ses lois particulières. La convergence des arts se borne à la communauté des intentions, et les transpositions d'un art à l'autre sont limitées à des évocations analogues, obtenues par des moyens différents. Mais il est essentiel que l'esprit, sous la diversité des apparences, perçoive sa propre unité créatrice. Il est essentiel qu'au milieu des arts les plus divers, et dans les manifestations les plus opposées de chacun d'eux, persiste le sentiment de la *synthèse*, sentiment sans lequel il n'est ni pensée ni art vraiment féconds.

Cette idée de synthèse se précise, et Pascal Fortuny écrit :

Cette unité dans le composite, cet aspect polymorphique de l'unique esprit d'un temps, ne sont nullement contredits par le fait que les « périodes » se succèdent sans se ressembler. Admirons seulement la supériorité du spirituel sur le matériel. Alors que, depuis l'origine des mondes, les corps simples ou complexes, depuis classés par la chimie, ont eu leur constitution atomique fixe, les corps créés par l'esprit, — ceux, qui nous occupent ici, du penseur, de l'artiste, — ont été capables

de formations nouvelles, à la faveur des acquêts de l'intelligence, de la sensibilité et de la connaissance. C'est ainsi que nous avons vu se succéder, s'élargir, voire se rétrécir les philosophies, s'enchaîner, et se combattre, les religions, se cristalliser, sous des facettes diversement inclinées, toutes les poésies, se suivre en art, et de siècle en siècle, tant d'expressions souvent ennemies. A chaque époque sa chimie spirituelle. *C'est le miracle de l'Homme*, et Dieu n'est pas jaloux, car il l'autorise.

Mais (soulignons-le bien), si cette chimie impondérable évolue sans cesse, elle n'est pas vagabonde, livrée au caprice de l'individu. *Chacun de nous, même génial, subordonne, qu'il l'accepte ou non, son intervention aux directives du courant spirituel qui emporte sa génération. Il crée son œuvre, jusqu'au chef-d'œuvre, et même s'il fait figure de révolté, au respect de ces lois de cohésion, d'agrégation, qui règlent, si l'on peut dire, la densité des pensées humaines, au moment où il vit, assemble des rimes, broie des couleurs, groupe des harmonies, fouille le marbre.*

Et Gustave Kahn exprime cette synthèse qui a tenté l'école symboliste :

L'art est un, mais les moyens de l'artiste sont limités, et de plus l'éducation spécialise tout de suite d'après les aptitudes principales, et l'on aborde l'art partiellement, d'après les lois de la division du travail (sauf un Vinci ou un Wagner).

Mais un écrivain contient tout de même des aptitudes de peintre ou de musicien, et la réciproque est vraie ; ce qui permet sur les confins de chaque spécialisation, de chaque formule particulière, des mélanges délicieux, des approximations où les artistes, certains artistes au moins, se complaisent plus qu'à tout, soit à créer dans cette voie, soit à regarder ou entendre. Il y a des pages de sonates de Beethoven, où l'on entend des interlocuteurs passionnés, mais quelles paroles mettraient des poètes sous le chant ?... Il y a des poèmes de Baudelaire qui chantent... il n'en a pas donné l'harmonie musicale, ni les musiciens non plus. On s'arrête au bon moment, faute de pouvoir parler la langue intime de l'art... Une chasse en Asie, de Delacroix, n'est-ce pas une furia complète avec une somptueuse marge de rêverie et de peinture ?... Faute de pouvoir créer l'art intégral, on le comprend... C'est déjà quelque chose... Tous les arts ont quelque chose à se prêter.

C'est avec le même sens critique que Léon Rictor écrit :

Il ne me vint pas à l'esprit qu'il pût en être autrement, que je puisse regarder l'océan sans son odeur, l'entendre sans le voir.

Et c'est là toute la nature, toute l'humanité. Rien ne peut se comprendre sans ce mariage. Les parfums, les couleurs, les sons. Ce sont nos sens, nous mêmes, nous tout entiers.

Georges Lecomte note les correspondances de l'art et de la philosophie. A toutes les époques, les arts s'appuient sur une doctrine philosophique. Le naturalisme et l'impressionnisme correspondent au positivisme ; le symbolisme à l'idéalisme, etc. Et si à l'heure actuelle les écoles littéraires sont si confuses, c'est peut-être qu'aucune hypothèse philosophique ne s'impose aux jeunes écrivains qui se contentent de noter leur hallucination du monde extérieur ; jamais peut-être notre littérature n'a été si pauvre d'idées, et si riche d'images. Si riche aussi de concordance entre les arts.

C'est que chaque art spécial, poésie, peinture, musique, sculpture, architecture et... littérature, est une synthèse cérébrale de nos sensations, qui s'expriment selon le mode de résonance de l'individu. Tel poème de Baudelaire est à la fois musique, peinture, sculpture, architecture ; la musique de Debussy est visuelle et tactile ; la sculpture de Rodin est peinture et musique et, par les images et les idées qu'elle suggère, poésie et philosophie. Il n'y a pas d'art en soi, il n'y a que notre sensibilité qui le sent et le déforme : la musique est sentie visuellement par un peintre et la peinture se transsubstancie en musique dans l'âme d'un musicien, en concept philosophique dans l'esprit d'un philosophe.

Notre sensibilité, dès qu'elle s'exprime en art, s'intellectualise. L'art est donc une cérébralisation de la sensibilité. La musique, expression la plus subtile de la sensibilité subconsciente, dès qu'elle jaillit de l'âme de l'artiste, se fige en intelligence et compose ce langage logique dont les leit-motifs de Wagner sont comme un essai d'intellectualisation musicale. La musique pure, qui ne s'accrocherait pas à des images visuelles, ne serait pas perceptible. La peinture pure ne serait qu'un vain jeu de couleur et de lignes, la poésie une onomatopée inconsciente, etc. Les arts sont donc comme les diverses expressions de la même sensibilité, et ils ne prennent leur vraie signification vitale que dans la synthèse de l'œuvre de génie qui les entremêle et contient tous ; c'est même pour cette raison que notre époque, qui a séparé les arts, n'a pas réalisé l'expression totale de sa sensibilité intellectualisée. Je me souviens d'avoir un jour exprimé ce regret à Rodin, devant les fragments d'une œuvre qui ne sera jamais construite, et que j'évoquais comme une cathédrale moderne où

tous les arts seraient groupés et confondus en une parfaite harmonie.

## §

En attendant les premiers *Cahiers Léon Bloy* que l'on nous annonce, **Candide** nous donne quelques anecdotes sur ce mendiant ingrat qui écrivait : « Je prie comme un voleur demande l'aumône à la porte d'une ferme qu'il veut incendier. »

Sait-on que — il y a trente ans exactement — Léon Bloy publia quelques notes brèves sur certains de ses contemporains, notes qui ressemblent singulièrement aux *Franchises*, que donne aujourd'hui un provincial, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Citons, par exemple, ces traits rapides qui datent de 1894 :

*Taine* : un entrepreneur de maçonnerie écrasé par sa « bâtisse ».

*Balzac* : un œil immense, rien qu'un œil.

*Ibsen* : un gorille écrivant le mot Fatalité.

*Veillot* : une gueule atroce, une paire de battoirs, Mme de Sévigné et l'*Imitation de Jésus-Christ*.

*Huysmans* : un mobile assis sur un pot de chambre, sac au dos, entre Là-bas et Là-haut.

*Les Goncourt* : deux brocanteurs unis par une membrane.

*Rimbaud* : un avorton qui se soulage au pied de l'Himalaya.

*Verlaine* : un ange qui se noie dans la boue ; portail d'église et devanture de mastroquet.

*Stendhal* : têtes de mort ailées voletant au-dessus d'un cœur de cochon.

*Jules Laforgue* : lune, mirlitons, pantins, chevaux de bois, boutique à treize.

Sans doute ces mêmes *Cahiers* passeront-ils discrètement sur certaines habitudes de l'écrivain, que nous conta un jour la *Place de Grève*. Le curé de Bourg-la-Reine, peu de temps après la mort de son paroissien, disait avec une mansuétude évangélique :

— Que voulez-vous ? C'était presque un saint homme, il venait tous les matins communier avec toute sa famille à la messe de six heures et demie. Mais à sept heures il était chez le bistrot, toujours accompagné de sa famille, en train de boire le vin blanc pour attendre l'heure de l'*Angelus*.

Faisons la part de l'humour et terminons sur ce dernier souvenir. Léon Bloy avait consenti à un déjeuner d'amis. Il débita pendant tout le repas d'étincelants paradoxes sur les hommes et les institutions. Quand vint le dessert, on lui passa des petits fours, assez médiocres : il les regarda de travers, puis :

— Pas de dessert, n'est-ce pas, Messieurs ? Nous l'offrirons au Bon Dieu, si vous voulez bien.

Il se leva, passa au salon et finit à lui seul la bouteille de kummel.

Si Molière avait connu cette histoire, il en eût enrichi son Tartuffe.

R. DE BURY.

### MUSIQUE

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. M. Damrosch : *Cycle Beethoven*; M. Mengelberg : *la Neuvième Symphonie et la Passion selon Saint Mathieu*; Opéra de Vienne : *Cycle Mozart*; M. Walther Straram : *Festival Mozart*. — SOIRÉES DE PARIS : *Mouchoir de Nuages*, de M. Tristan Tzara; *Le beau Danube*, musique de Johann Strauss; *Les Roses*, d'après Olivier Métra, par M. Henri Sauguet; *Mercury*, ballet de M. Erik Satie; *Gigue*; *Salade*, ballet de M. Darius Milhaud. — BALLETS RUSSES : *les Fâcheux*, ballet de M. Georges Auric; *les Biches*, ballet de M. Francis Poulenc; *Une Education manquée*, de Chabrier; *les Tentations de la Bergère*, musique de Montéclair; *le Train bleu*, ballet de M. Darius Milhaud.

La saison dernière a fini quelque peu en tohu-bohu. Durant tout mai et juin, il ne fut guère de soirs où les affiches du **Théâtre des Champs-Élysées** ne nous conviassent à des auditions diversement sensationnelles, cependant qu'à *la Cigale*, promue à la dignité éphémère de Temple de l'Art nouveau, les *Soirées de Paris* prodiguaient des spectacles somptueux et hétéroclites, que notre Opéra subventionné jouait tous les jours de la semaine et qu'en les foisonnantes salles de musique, qui poussent comme champignons en notre capitale, une douzaine de concerts par soirée sollicitaient les amateurs. Cette mêlée ou, mieux, ce méli-mélo sonore coïncida avec le four éclatant des Jeux olympiques qui servirent, au surplus, de prétexte à une part importante de ces manifestations acoustiques. Mais ce sera pareil l'année prochaine, comme ce le fut, d'ailleurs, la précédente et le sera dorénavant toujours. Le printemps, saison de l'amour chez les bêtes, est désormais celle de la musique à Paris. Ainsi que de coutume et comme il sied, les oiseaux migrants nous envahirent, et leurs visites fournirent d'assez intéressants indices sur l'état du goût musical en divers pays étrangers. M. Damrosch débarqua tout exprès d'Amérique pour nous encombrer d'un *Cycle Beethoven* implacable, en retard d'un bon quart de siècle. Entre temps, M. Mengelberg arrivait de Hollande pour lui faire concurrence



avec l'inévitable *Neuvième*, à laquelle il joignit la *Passion selon Saint Mathieu*. Cette *Passion* est évidemment une œuvre imposante et des plus remarquables. Elle est loin pourtant de constituer le chef-d'œuvre de Bach dans ses compositions vocales. Certaines Cantates, *Eine feste Burg*, entre autres, offrent un intérêt purement musical très supérieur. A cet égard, le prélude et la péroraison en doubles chœurs, qui encadrent la première partie de l'ouvrage, sont les joyaux de la partition. Mais l'envergure grandiose de celle-ci dissimule une composition morcelée en soixante-dix-huit morceaux, où des récitatifs et des chœurs, souvent succincts et exclusivement dramatiques, alternent avec des airs lyriques délayant des paroles oiseuses inlassablement répétées, dont la similitude expressive engendre une monotonie obsédante à la longue et que douze chorals de la liturgie réformée s'avèrent plus loines à aggraver qu'à atténuer. Un, deux, voire trois chorals, ça peut aller, mais la douzaine, cela finit par paraître excessif. Sans doute, cette *Passion*, malgré tout, porte la griffe du Maître, toutefois je m'imagine que, si ses auditeurs osaient être sincères, ils avoueraient ne point l'entendre sans quelque fatigue. Il est une autre œuvre de Bach où les excellents choristes de M. Mengelberg auraient trouvé une occasion autrement favorable de déployer leurs talents exceptionnels, une œuvre à propos de laquelle Philipp Spitta proclamait sans ambages : « Toutes les compositions de Bach pourraient être anéanties, que la *Messe en si mineur* à elle seule témoignerait impérissablement la grandeur de l'artiste avec la force d'une révélation divine. » La *Messe en si* est, en effet, non seulement le chef-d'œuvre de Bach, mais un chef-d'œuvre au-dessus de quoi rien ne saurait être placé dans la musique tout entière. La fugue initiale du *Kyrie*, presque tout le *Credo*, le *Sanctus* gigantesque sont des cimes de l'art musical. Jamais ailleurs le génie de Bach ne se donna carrière avec une telle puissance, magnificence et profondeur, et les quelques airs qu'on y rencontre sont la plupart d'une délicatesse et d'une grâce que le Maître a rarement égalées. Il est curieux, cependant, qu'en Hollande, en Suisse et, d'une façon générale, chez les peuples protestants, on semble accorder la préférence à la *Matthæus-Passion*, qu'on y joue dans la proportion de vingt fois au moins contre une sa rivale, et pour laquelle on se plaît à organiser des cérémonies solennelles. On a peur d'en deviner la raison, et d'y

discerner les stigmates du subjectivisme tendancieux qu'entraîne fatalement la religiosité propre aux confessions réformées, en lisant le même Spitta, panégyriste patenté de Bach, consacrer six pages indigestes et emberlificotées à excuser le Cantor de Saint-Thomas d'avoir fait une messe, ergoter sur les infinitésimales libertés qu'il y prit avec la liturgie catholique au bénéfice de la protestante d'alors, reconnaître nonobstant l'œuvre impropre à celle-ci, pour conclure que « néanmoins il n'est aucun ouvrage qui, plus que celui-là, donne satisfaction complète à l'esprit protestant authentique ». Souhaitons que cette attestation du féru luthérien Spitta encourage M. Mengelberg à nous apporter l'an prochain cet incomparable chef-d'œuvre, en songeant peut-être, à l'instar d'un fameux huguenot béarnais, que la gloire de Bach vaut bien une messe, — une messe surtout qui, composée sur un texte catholique, n'en est que plus « authentiquement » protestante, ce qui peut passer pour un record de l'imbanalité. Au surplus, qu'il soit bien persuadé qu'à Paris on n'en écouterait que la musique sans se soucier du reste, comme il est infiniment probable que Bach ne pensa qu'à la musique en l'écrivant. Quelle chance, quand même, que nous ayons eu Charles IX et Madame de Maintenon ! En nous envoyant un choix de sa troupe pour un *Cycle Mozart*, l'Opéra de Vienne a montré que la spirituelle cité, où le doux Maître de Salzbourg fut enfoui à la fosse commune, garde pieusement le souvenir de son génie. Le *Mercury* n'ayant point été, en ma personne, admis à ces représentations, j'ai le regret de n'en pouvoir rien dire. Mais je regrette plus encore d'avoir à parler du *Festival Mozart* en italien, dont M. Walther Straram accepta d'assumer la direction. Je n'en pus ouïr que *Don Giovanni*, toutes les autres invitations m'étant régulièrement parvenues le lendemain du jour marqué sur les billets. Mais cela me suffit amplement et, même ayant à temps reçu les places, sans doute me fussé-je privé d'endurer derechef le supplice d'un tel ignominieux massacre d'un chef-d'œuvre. Un orchestre squelettique et, partant, aphone, une troupe assemblée de bric et de broc, plutôt médiocre dans l'ensemble, un certain M. Stabile, doué d'une voix de Polichinelle, qui incarna Don Giovanni comme un pitre de music-hall et chanta la délicieuse sérénade à la manière d'un numéro de beuglant banlieusard avec des gueulandos d'une trivialité canaille : c'était odieusement stupide. On se

demande ce qu'un artiste aussi probe que M. Straram alla faire en cette galère.

Les spectacles ultra-modernistes des **Soirées de Paris**, à la *Cigale*, découlaient manifestement des *Ballets russes* de M. de Diaghilew qui, depuis des années, sema le grain fécond d'avenirs qu'aujourd'hui voit fleurir. Ces *Soirées* furent présentées au public par leur « secrétaire général, comte Etienne de Beaumont », dans une préface où il avertissait à leur propos : « Danse, peinture, musique et poésie tendent à révéler, chacune de son côté, la nouvelle âme et le plus jeune visage de notre France. Notre but a été de faire conjuguer leur effort... » Il faut bien confesser que cette « nouvelle âme » et ce « plus jeune visage » en rappellent parfois d'assez lointains. Le meilleur de *Mouchoir de Nuages*, la tragédie en quinze actes de M. Tristan Tzara, pourrait être signé Laforgue, et la pièce ne pâtirait certes point à la disparition du reliquat. *Le beau Danube*, avec ses valse de Johann Strauss et son charmant décor d'après Constantin Guys, nous reportait en plein Second-Empire, comme aussi bien *les Roses* assoupissantes et fanées où l'indiscutable jeunesse de M. Henri Sauguet eut la singulière et morne fantaisie de tirer d'un linceul désuet la dépouille mortelle de la valse d'Olivier Métra pour une exhibition sans le moindre intérêt. J'ignore l'âge exact de M. Erik Satie, mais je ne crois pas l'offenser en constatant que son « visage » actuel ne saurait guère compter parmi les « plus jeunes de notre France », et quant à la musique de son *Mercur*, elle dépasse en inanité tout ce que son auteur pondit péniblement jusqu'ici. J'y ai beaucoup aimé les décors et figures de M. Picasso, encore que presque à contre-cœur, car je ne comprends pas cet art. Et je dois faire l'aveu qu'il m'est désagréable d'aimer quelque chose que je ne comprends pas. Pourtant ce fut ainsi, et je ne renierai pas mon plaisir. Mais M. Pablo Picasso n'est-il point Espagnol, comme son nom semble l'indiquer ? Après *Gigue*, un savoureux ballet illustré par M. Derain d'un décor et de costumes superbes, et dont M<sup>e</sup> Marcelle Mayer joua merveilleusement au piano la musique empruntée de Bach, Haendel et Scarlatti, le plus intéressant du programme des *Soirées de Paris* fut assurément *Salade* de M. Darius Milhaud. Non pas que cela cassât rien. L'auteur, d'après la date imprimée sur sa partition, la bâcla en dix jours,

du « 5 au 15 février 1924 ». C'est un peu vite et l'œuvre s'en ressent. Mais du moins est-elle construite et écrite avec la magistrale dextérité de plume qui distingue le musicien. Le morceau le plus captivant musicalement est un « Entr'acte » qui remémore certain mouvement de *Protée*, lequel dérive, au surplus, en droite ligne de Gounod. Depuis *Protée*, où il donna son plus sérieux effort, M. Darius Milhaud paraît se gaspiller en des ouvrages de circonstance et à des imitations panachées. Après M. Stravinsky, M. Schönberg l'attira et le retint pour quelques mois en sa cacophonie arbitraire. On dirait que M. Poulenc l'ait incité depuis à vouloir démontrer qu'il peut tout aussi aisément se passer de fausses notes. Chacun sait aujourd'hui que M. Darius Milhaud est capable indifféremment de tout faire en n'importe quel genre, mais on attend toujours qu'il fasse du Milhaud. A ces vellétés multicolores et polymorphes, sa personnalité s'étend, se dissout peu à peu sans s'être vraiment affirmée. Son aspiration volontiers oscille de la vulgarité à une fadeur envahissante. L'habileté de son métier l'apparente à M. Saint-Saëns; à Gounod, sa sentimentalité. Sera-ce là désormais toute la personnalité de M. Darius Milhaud ? Le jeune M. Désormière dirigea ces divers ouvrages avec une fougue généreuse et une indéfectible autorité. M. Léonide Massine qui, pour *Salade*, adopta l'hystérie et la danse de Saint-Guy, prouva prestigieusement d'autre part la richesse et la variété de sa chorégraphie. Mais M. Léonide Massine n'est-il point un Slave authentique ? En résumé, les mécènes des *Soirées de Paris* nous gratifièrent de spectacles d'un faste et d'une originalité rares dont on les doit féliciter, en somme, avec reconnaissance, mais où « la nouvelle âme et le plus jeune visage de notre France » n'apparaissaient que vaguement, — pour ne pas dire moins.

C'est ailleurs qu'on en reçut la révélation radieuse avec *les Fâcheux* et *les Biches* aux **Ballets russes**. Quel autre que M. de Diaghilew eût eu la hardiesse divinatrice de demander à MM. Auric et Poulenc d'écrire chacun un ballet pour la même saison de 1924 ? M. Koussevitzky lui-même, qui flirte cependant avec l'avant-gardisme, ne s'est point décidé encore à attirer chez lui ces deux « plus jeunes visages » de notre école française, dont les années additionnées atteignent tout juste un demi siècle. Il n'est guère de natures d'artiste plus différentes que les leurs, ni

de personnalités plus accusées, se dénonçant dès la première mesure. Ils ont de commun la spontanéité, on peut dire, absolue. Leur musique émane tout droit d'eux-mêmes sans hésitations, ni recherches, ni trace de réminiscence. Seules, des analogies de caractère y permettent des rapprochements. Certaines pages des *Biches* évoquent Moussorgsky, Schubert, Verdi lui-même, bref ceux de qui l'inspiration respire la chanson populaire, trait distinctif de celle de l'auteur. Ailleurs, dans l'*Adagietto*, elle s'exhausse à un classicisme romanesque et, dans l'*Andantino*, jusqu'à la pureté mozartienne. D'un bout à l'autre, un flot de mélodies jaillissantes vous pénètrent d'un charme ingénu et sensuel auquel on ne peut se soustraire et parfois vous surprennent par une puissance assez inattendue peut-être sous un intitulé de « Rag-Mazurka ». La musique des *Biches* gagne singulièrement à l'examen, à la lecture réitérée et toujours plus prenante, et je me réjouis fort d'en avoir attendu la partition tardive pour contrôler mon impression. Sa simplicité apparente cache une polyphonie d'une maîtrise naturelle et neuve, une harmonie fréquemment novatrice, une unité assurée par le rappel tout spontané de certains motifs et leur développement dans un verveux Final. Entre les dons innés dont il semble comblé, M. Poulenc possède aussi celui de l'instrumentation. Son orchestre a la transparence, l'éclat, la sonorité chaude, et toujours tout spontanément, sans nulle recherche de l'effet, ce pourquoi sans doute celui qu'il réalise est toujours juste. L'art de M. Auric est plus complexe, plus fouillé, plus volontaire peut-être, mais sans cesser d'être spontané. La personnalité du musicien est si tranchée, si forte, qu'on ne peut vraiment pas dire qu'il procède de quelqu'un. Dès ses débuts, il fut lui tout entier, sans concession ni précurseur visible. Les influences ambiantes se résolvent chez lui en admiration pour ce qu'il aime et s'arrêtent là net. On doit relever pourtant l'affinité qui le relie à M. Richard Strauss. Son art est foncièrement polyphonique ; et cette polyphonie, d'une logique rigoureuse qui se meut d'instinct dans l'harmonie nouvelle, mais sans parti pris factice, sans intention préméditée d'effets insolites, et sans récuser même les plus traditionnelles consonnances, comme en témoigne la scène exquise d'« Eraste et Orphise » (p. 33 à 38) A cet égard, la partition des *Fâcheux* dénote une évolution du musicien dans le sens de la simplicité, d'une objectivité affranchie de tendances

plus ou moins étroites ou dictées par un sectarisme insu de clan. Ceci est tout bonnement « de la musique », et de la musique intégrale qui semble, à l'égal de celle de Bach, de Mozart et de tous les vrais maîtres, naître, croître et s'épanouir autonome, comme en dehors de celui qui la crée et y met cependant sa marque indélébile. L'inspiration des *Fâcheux* est d'une abondance et d'une diversité luxuriantes et son emprise, irrésistible. Il faudrait tout citer : l'harmonieux « Nocturne », l'étourdissante « Entrée du Joueur de Cartes », l'extraordinaire « Danse d'Orphise » (p. 22 à 24) avec ses échappées tristanesques, et de quoi l'ampleur se déroule comme un brocart tissu de soie et d'or. Des airs populaires ou de chasse nuancent d'une couleur xvii<sup>e</sup> le modernisme aigu de l'ensemble. Une Ouverture classique, avec un long développement tout personnel, le retour et la trituration de certains motifs, un étincelant Final aux allures symphoniques attestent, avec la verve, le souffle, la cohésion de la pensée et la sécurité dans l'essor. Plus encore peut-être que dans *les Biches*, où l'indication est pourtant manifeste, on sent ici le musicien dans la voie de l'unité et du développement symphoniques à quoi jusqu'à présent M. Prokofieff seulsut aboutir dans *Chout*, grâce à l'emploi du leitmotif. Mais ils y viendront tous les deux, à cet apogée de beauté sensorielle et intellectuelle. En vérité, intrinsèquement déjà, abstraction faite même des promesses insignes qu'on y reconnaît garanties, *les Fâcheux* et *les Biches* sont des œuvres de maître, et aussi de jeunesse géniale, de cette saine et fraîche jeunesse à quoi rien ne supplée et que rien ne remplace. Notre musique française peut regarder sans crainte l'avenir. Sauf un ravissant ballet sur la musique de Montéclair, *les Tentations de la Bergère*, le reste du programme des *Ballets russes* fut moins heureux. L'exhumation d'*Une Education manquée* de Chabrier fut une erreur qui souleva quelques protestations orageuses et non moins légitimes. La caractéristique de l'art de Chabrier est la bêtise infuse, et rarement elle apparut plus grosse et puérile qu'en cette « saynète » nigaude improvisée jadis pour un Cercle parisien. On comprend mal que M. Darius Milhaud ait osé signer la partition du *Train bleu* qu'il perpétra en cinq semaines. On ne saurait rêver banalité plus insignifiante et balourde. On dirait une offrande à Talexys et Marcellins qui certes auraient le droit, dans les limbes inanes où macèrent leurs ombres falotes, d'en

accueillir de haut l'hommage avec un sourire protecteur. Seule, à la fin, une amusante fugue, bigarrant un superficiel pimpant à la *Falstaff* de rencontres étranges avec le formidable fugato du *Cavalier à la Rose*, réhabilitait quelque peu le « métier » consommé de l'auteur.

JEAN MARNOLD.

### PUBLICATIONS D'ART

F. Gilles de la Tourette : *L'Orient et les Peintres de Venise*, Champion. — Henry Lapauze : *Histoire de l'Académie de France à Rome*, Plon. — Ambroise Vollard : *Paul Cézanne, Cès.* — Pierre Reverdy : *Pablo Picasso*, « Nouvelle Revue Française ». — François Fosca : *Maurice Denis*, « Nouvelle Revue Française ». — Tristan Klingsor : *Joseph Bernard*, « Nouvelle Revue Française ». — Memento.

Sans suivre certains nationalistes qui voudraient fermer les frontières de leur patrie aux idées, aux sentiments du dehors, beaucoup de bons esprits estiment qu'en pénétrant dans un pays, l'influence d'un art étranger trouble l'art national dans son développement. Ils déplorent le mouvement de la Renaissance, qui a imposé aux peintres de France l'imitation des modèles italiens et rendent le romantisme anglais ou allemand responsable des écarts de la pensée française au XIX<sup>e</sup> siècle.

Leur opinion se justifie par de nombreux exemples. Et pourtant on n'imagine guère un art qui évolue sans contact avec l'extérieur. Les artistes, les poètes d'une cité ou d'une province manquent du stimulant de l'émulation, de ces éléments de comparaison qui poussent à chercher davantage et à se satisfaire moins aisément, enfin de ces surprises fécondes que provoque la connaissance d'œuvres nées d'une conception, d'une manière de sentir différentes. Au surplus, l'histoire de l'art, comme de la littérature, est tellement liée aux grands faits historiques qu'un art local échapperait difficilement à l'action du dehors. Particulièrement après une période où les cités, les peuples se sont affrontés, où les sensibilités ont été violemment remuées par les événements, une curiosité s'éveille dans les intelligences qui sont toutes prêtes à accueillir des idées étrangères.

Les peintres italiens, surtout jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, ont imité l'art byzantin, dont l'influence a été plus durable à Venise que dans le reste de l'Italie. La ville même, avec Saint-Marc dont

l'architecture et la décoration sont byzantines, avec le Palais des Doges où subsistent maintes parties de style arabe, avec ses nombreuses maisons aux fenêtres étroites et lancéolées, a comme des airs de cité orientale. Dans son livre sur **l'Orient et les peintres de Venise**, M. Gilles de la Tourette a étudié les traces qu'ont laissées dans la peinture vénitienne les relations de la reine de l'Adriatique avec Constantinople et le monde musulman.

Longtemps la mosaïque a été à Venise l'art à la mode. Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, la peinture y compte encore peu et elle emprunte à l'art byzantin sa composition et ses types. Après 1510, les habitudes intellectuelles de la société se transforment, la noblesse prend goût à l'étude du grec et du latin et les patriciens confient à l'Ombrien Gentile de Fabriano et au Véronais Vittore Pisanello la décoration de la salle du Grand Conseil. Après le départ de ces deux artistes apparaît une nouvelle école vénitienne dont les deux branches, l'école de Murano et l'école des Bellini, se développent parallèlement, et s'efforcent d'étudier la réalité et de se rapprocher de la nature.

La dernière possède en Giovanni Bellini et en Carpaccio deux peintres qui retiennent les amateurs par le charme de leur couleur et de leur composition, et dont les œuvres donnent une représentation pittoresque de la vie de leur temps. Ils n'imitent plus l'art oriental, mais ils font rentrer dans leurs tableaux des monuments et des costumes orientaux. Quoique l'un d'eux, Bellini, ait séjourné à Constantinople, ils ont surtout rendu le mouvement de Venise, où ils avaient chaque jour l'occasion de voir des étrangers, d'observer et de dessiner leurs vêtements et leurs attitudes. Quant aux édifices, comme le Dôme de la Roche ou Mosquée d'Omar, que Carpaccio a rendu d'une manière assez fidèle, ils en avaient vraisemblablement vu des dessins parfaitement établis.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, l'école vénitienne se détache des architectures byzantines ou orientales et des foules exotiques. Elle s'adonne à la peinture du nu. Le commerce s'est ralenti, l'aristocratie ne travaille plus, se livre au plaisir et donne des fêtes dont la courtisane est la reine. Giorgione, Titien, Véronèse peindront des Vénus et des Danaé qui seront en réalité des portraits des courtisanes de leur temps. Leurs tableaux n'ont plus rien qui rappelle l'Orient. Disons que, si ces peintres font preuve d'admirables dons, ils n'éclipsent pas leurs prédécesseurs. Les amateurs d'art qui arri-



vent à Venise connaissent déjà les maîtres du *xvii<sup>e</sup>* siècle. Leur surprise et leur plaisir, c'est d'y rencontrer Bellini et Carpaccio, qui ont rendu avec beaucoup de bonheur la lumière, les aspects et les types de leur cité.

Les artistes tirent toujours d'un voyage, d'un séjour en Italie un profit certain. Est-il bon pour eux d'y demeurer plusieurs années, alors que la vie artistique se concentre à Paris, où les étrangers affluent pour se perfectionner dans leur art ? Laissant de côté la question de l'utilité du prix de Rome, M. Henry Lapauze a consacré deux gros volumes à **l'Histoire de l'Académie de France à Rome**. Pour ce travail d'érudition, qui a exigé de longues et minutieuses recherches, il a dû dépouiller aux Archives Nationales la correspondance des directeurs de l'Académie, consulter les doubles à la villa Médicis, fouiller les anciens comptes des Bâtimens du Roi et la comptabilité de la Direction des Beaux-Arts, chercher des renseignements dans les Archives du Vatican.

Depuis la Renaissance, la monarchie française n'avait cessé d'entretenir des artistes en Italie et à Rome. On a attribué à Poussin l'idée première de l'Académie, et Colbert pensa à lui pour la diriger. Mais lorsqu'elle fut créée, en 1666, Poussin était mort depuis quelques mois et le premier directeur fut Errard. Le nombre des élèves fut fixé à douze, quatre peintres, quatre sculpteurs, quatre architectes. Ils ne devaient travailler que pour le Roi. Les sculpteurs notamment exécutèrent nombre de copies des marbres antiques pour les jardins de Versailles.

L'Académie s'installa salita Sant'Onofrio dans la maison d'un prêtre. En 1673, sous le directorat de Nicolas Coypel, elle passa sur la rive gauche du Tibre, au palais Caffarelli, et en 1685 au palais Capranica, qui existe toujours près du théâtre Valle. En 1725, elle s'établit en plein Corso, au palais Mancini ou de Nevers, que le duc d'Antin fit acheter plus tard pour 190.000 livres, et qu'en 1803 la France échangea contre le palais Médicis, une des plus belles résidences de Rome. En 1815, le grand-duc de Toscane demanda l'annulation de l'acte, prétendant que la cession n'avait pas été volontaire, mais le gouvernement de Louis XVIII lui opposa une fin de non-recevoir.

Depuis sa fondation, l'Académie de France à Rome a subi le contre-coup de toutes les vicissitudes de l'histoire de France. A

chaque crise budgétaire, on lui rogne les crédits et l'on parle de la supprimer. Elle a ses moments de splendeur où elle est comme une annexe de l'ambassade de France et où son directeur est chargé de recueillir toutes les informations, tous les bruits politiques qui circulent dans la ville. Au xviii<sup>e</sup> siècle, les pensionnaires y apportent les idées de liberté qui sont à la mode à Paris. En janvier 1793, le chargé d'affaires de France, Hugou de Bassville, y est assiégé et assassiné par la populace romaine qu'ont excitée ses provocations. Les élèves doivent se réfugier à Florence. Ils seront obligés d'y retourner en 1849, lors de la Révolution Romaine. Sous la Commune, l'ambassade française s'installe quelque temps à la villa Médicis. Enfin l'école archéologique de Rome, créée en 1874, tend à supplanter l'Académie comme foyer de recherches et de culture.

Avant la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, on jugeait déjà que l'Ecole italienne de peinture était en décadence et que l'Ecole française lui était nettement supérieure. Il est vrai que les artistes de France n'allaient plus à Rome pour prendre la leçon des contemporains. Ils y étaient attirés par les antiques et par les œuvres de Raphaël. Le séjour de Rome a marqué fortement la manière de deux de nos plus grands maîtres, Poussin et David. Il nous paraît bon que la villa Médicis demeure un centre d'études artistiques et que l'Etat encourage les artistes à voyager en Italie, à condition qu'il leur laisse leur liberté et qu'il ne limite pas ses faveurs à quelques privilégiés, parfois dépourvus de personnalité. *L'Histoire de l'Académie de France à Rome* nous montre constamment des artistes tyrannisés par une réglementation trop étroite et qui, malgré bien des adoucissements, n'a pas encore été abolie.

Au surplus, l'art moderne se passe fort bien des encouragements de l'Etat. Il fait volontiers fi de l'enseignement officiel et des œuvres des membres de l'Institut, ce qui ne veut pas dire qu'il regarde avec indifférence celles des maîtres d'autrefois. Les impressionnistes et leurs successeurs ont été de fervents visiteurs des musées. Beaucoup ont traversé les Alpes à diverses reprises et ont travaillé librement à Venise, à Sienne ou à Rome. Parce qu'ils ont rompu avec l'Ecole, il ne faudrait pas croire qu'ils n'ont qu'indifférence pour le passé.

M. Vollard vient de donner une nouvelle édition de son **Paul Cézanne**. Après quelques chapitres sur les origines du peintre

et sur sa vie, il nous parle de Cézanne tel qu'il l'a connu : type indépendant, pittoresqué, douloureux, tout entier pris par la peinture et rencontrant dans l'exécution des difficultés énormes. Il y a une tragique grandeur dans la figure de cet artiste qui se désintéresse de toute réussite mondaine et de tout succès d'argent, et qui est si sévère pour lui-même qu'il n'arrive jamais à se satisfaire, sinon d'un détail bien venu.

A la collection « Les Peintres nouveaux », que publie la *Nouvelle Revue Française*, sous la direction de M. Roger Allard, et dans laquelle viennent de paraître un **Pablo Picasso**, de Pierre Reverdy, et un **Maurice Denis**, de François Fosca, s'en ajoute une autre, « Les sculpteurs nouveaux », qui comprend déjà un **Despiau**, de Claude-Roger Marx, et un **Joseph Bernard**, de Tristan Klingsor. Fosca, Klingsor, deux critiques qui sont en même temps de fort bons peintres, ont écrit souvent sur l'art et sur les artistes d'excellentes pages qui unissent à des remarques judicieuses sur la technique la compréhension des recherches et la pénétration des caractères. Sans se laisser impressionner par le battage qui se fait autour de certains noms, ils ont su réserver leur jugement et distinguer, parmi les peintres et les sculpteurs, ceux dont la réputation n'est pas une pure affaire de mode.

MÉMENTO. — Vittorio Pica : *Nel mondo delle Arti Belle*, Bestetti e Tumminelli, Milan. — Suite d'études sur la collection Rouart et sur différents peintres modernes. Cet ouvrage, fort bien édité, contient 174 illustrations. — *Art et Décoration*. Cette revue mensuelle se recommande par d'excellentes reproductions et par des articles d'écrivains comme Gustave Kahn, Tristan Klingsor, Charles Saunier, Robert Rey, Raymond Escholier. — *La Revue des Arts Asiatiques*, dirigée par Edmond Jaloux, et dont le premier numéro a paru en mai dernier, nous apporte d'utiles renseignements sur les arts d'Extrême-Orient, sur lesquels se porte de plus en plus la curiosité des Occidentaux.

MICHEL PUY.

### ARCHÉOLOGIE

Elie Richard : *Paris qui meurt*, Eugène Figuière. — Jeanne Leuba : *Les Chams et leur art*, G. van Oest. — Nouvelles archéologiques : *Les Clochers de Notre-Dame*.

Un petit volume curieux est présenté par M. Elie Richard sur les antiquités de la ville, — qui forment déjà, on peut le savoir,

une véritable bibliothèque. C'est **Paris qui meurt** avec des études intéressantes concernant *Saint-Julien-le-Pauvre*, le roman de la Bièvre, la Cité et Notre-Dame... La rue Saint-Julien-le-Pauvre, qui prend à l'entrée de la rue Galande, derrière Saint Séverin, est une voie courte, bordée d'une palissade du côté de laquelle on retrouve, avec des mesures, le portail de l'hôtel de Laffemas, lieutenant civil au Petit-Châtelet. Mais au fond du tableau, on aperçoit le très beau décor de Notre Dame, que cachaient autrefois les sordides bâtiments du vieil Hôtel-Dieu, restés sur la rive gauche. Au temps de Grégoire de Tours, Saint-Julien-le-Pauvre était desservi par un prêtre et quatre clercs. De l'ancien portail de l'église on a dit que provenait la pierre sculptée qui se trouve au-dessus d'une porte d'hôtel, rue Galande, et une légende veut même que saint Julien ait passé les voyageurs du vieux temps sur les rives de la Seine toutes proches. L'abbé Lebœuf signale que le prieur de Saint-Julien portait le titre de *prêtre-cardinal* et assistait l'évêque aux grandes solennités. Durant tout le moyen âge, ce fut, on le sait, un des centres du monde des Ecoles. Après les étudiants, l'église servit aussi de siège à certaines corporations : couvreurs, fondeurs, etc. Au xvii<sup>e</sup> siècle, ce n'était plus qu'un prieuré à tonsure.

M. Elie Richard donne cependant une description de l'église, avec sa sacristie établie dans un coin demeuré du narthex. Sur le côté nord de l'église s'étend un jardin bordé d'anciennes maisons et où l'on montre un tronçon du mur dit de Philippe-Auguste, mais qui est un reste des fondations d'une maison du xviii<sup>e</sup> siècle. De l'église même on a beaucoup parlé. On a décrit, après sa laide façade du xviii<sup>e</sup> siècle, les jolies colonnes de la nef, l'iconostase qui ferme le chœur, des monuments comme celui de M. de Monthyon ou la pierre funéraire de l'avocat Rousseau, etc.

La Bièvre, sur laquelle J. K. Huysmans écrivit de si curieuses pages, et qui a tenté d'ailleurs bien d'autres écrivains, traverse une partie du quartier des Gobelins, utilisée par des peausseries, des fabriques diverses. M. Elie Richard en décrit longuement le cours et les aspects, — les odeurs nauséuses, toute la pourriture de ce pays industriel qui a fini par absorber et presque complètement détruire la jolie rivière qui arrosait autrefois d'idyl-

liques campagnes et n'entre dans la capitale que pour devenir un de ses cloaques les plus répugnants.

Après avoir parlé du cours de la Bièvre, M. Elie Richard consacre encore un chapitre à la Cité. On nous parle de la place Dauphine et du Pont-Neuf, du Palais de Justice, des anciennes rues de l'île et de ses monuments, ainsi que de ce qui subsiste au nord de Notre-Dame. L'emplacement du marché aux Fleurs, jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, fut un petit port boueux, le port de Saint-Landry. La Cité a compté cinquante deux rues, dix paroisses et vingt et une églises, etc. On peut ajouter qu'en 383 un arc de Maxime s'élevait vers le port Saint-Landry. Ce quartier si curieux du Vieux Paris a surtout été dévasté et banalisé. Mais M. Elie Richard lui doit une de ses pages les plus intéressantes.

Son petit volume est malheureusement d'une écriture assez difficile et l'on peut craindre qu'il ne rebute certains. L'éditeur y a placé également quelques dessins « art nouveau », mais qu'on préférerait n'y pas rencontrer.

§

Un ouvrage très curieux encore a été publié par M<sup>me</sup> Jeanne Leuba sur « un royaume disparu » : **les Chams et leur art**. Les Chams habitaient autrefois l'Indochine, au sud du Tonkin et sur le territoire actuel de l'Annam, où des vestiges encore nombreux de leur art, apparenté à l'art hindou, dont le volume de M<sup>me</sup> Jeanne Leuba donne des spécimens nombreux, ont subsisté. Les Chams ont eu une histoire mouvementée. On sait qu'ils se livrèrent longtemps à la piraterie, qui a toujours été endémique dans la région. On cite même le cas d'un des souverains du pays envoyant à l'Empereur de Chine, dont il était tributaire, tout un riche butin, mais qui fut refusé, les plaintes des victimes étant déjà parvenues au pied du trône. On peut savoir que M. Aymonier en 1885 rapporta, d'une exploration à l'intérieur, des séries d'inscriptions qui permirent de commencer à établir l'histoire et les fastes du peuple Chams. Cette exploration fut complétée de 1894 à 1898 par M. Camille Paris, qui en signala encore d'importantes réserves. D'autres travaux remarquables ont suivi, et nos connaissances sur les Chams sont maintenant assez nombreuses. M<sup>me</sup> Jeanne Leuba fait cependant l'historique de ce peuple et de son pays, *le Champa*... La fondation du royaume remonterait à la

fin du 11<sup>e</sup> siècle. Les relations avec la Chine furent nombreuses et mouvementées ; l'histoire intérieure relate des crimes, des usurpations, des guerres, etc. La conquête du pays eut lieu bientôt (1312) et le territoire fit depuis partie de l'Empire d'Annam.

Les temples Chams se composent d'une tour ou d'un groupe de tours et d'édifices annexes, élevés de préférence sur une colline. Il en reste un certain nombre dont le volume donne des photographies. L'auteur parle des villes de la région et de divers édifices religieux qu'elles recélaient ; à Miso'n on signale toute une cité de temples, au nombre de soixante-sept. A Tourane, on a installé un musée où sont venus prendre place quantités de spécimens de l'art indigène. Une dernière partie du livre étudie la population qui a subsisté après la perte de son indépendance et a gardé ses usages, ses mœurs, ses habitudes, etc. Il en reste à peine quelques milliers d'âmes parmi la population annamite. L'auteur nous dit du reste que c'est le peuple le plus mal peigné qu'il ait rencontré. De bizarres détails sont encore donnés sur les coutumes, etc., et même à propos de l'élevage des enfants, en mentionne ces faits cocasses :

Peu de jours après leur naissance, les enfants sont gavés de riz, que la mère mâche et leur crache dans la bouche.

Comme les petits Annamites qu'on gava aussi de riz, ils ont d'ailleurs le ventre ballonné, difforme, au point même d'en être grotesques. — Les Chams, de caractère plutôt ombrageux, sont surtout agriculteurs et frayent peu avec les Annamites. Un des métiers qu'ils exercent volontiers est la charronnerie, qui fournit des modèles plutôt curieux, mais assez incommodes. Au point de vue religieux, les Chams relèvent surtout du mahométisme et du brahmanisme ; au point de vue religieux encore, il faut citer les cérémonies et rites pendant lesquels, sous prétexte de secours, on *bourre* un malade pour lutter contre la fièvre et hâter la convalescence. On nous donne enfin des détails sur la façon dont vivent les Chambas, dont ils divisent le temps ; sur les cérémonies et coutumes de la naissance, etc.

L'art des Chams a laissé des pièces remarquables dans la statuaire, la bijouterie, etc. Il s'apparente à l'art hindou qui, nous l'avons remarqué déjà, constitue une sorte de prolongement à travers l'Indochine, et M<sup>me</sup> Jeanne Leuba en a donné d'intéres-

santes reproductions. Son livre est une excellente contribution à l'étude de l'art et de l'histoire du pays indochinois, et aux travaux dont l'extrême Asie a été l'objet et que diverses expositions, surtout du musée Cernuschi, nous ont montrés.

## §

*Dernières nouvelles : les flèches de Notre-Dame.* Elles sont revenues sur le tapis, si l'on peut ainsi dire, à la suite de l'offre d'un Américain qui aurait proposé d'en payer la dépense. Une enquête a été menée à ce sujet, mais si tous ceux qui ont été consultés se sont prononcés pour la négative, ils l'ont fait pour des raisons d'ordre sentimental. Il en est d'autres, et la principale reste toujours le peu de confiance que nous devons avoir dans ce que cuisinent les architectes modernes en général : qu'on se rappelle les hideuses tours de Saint-Ouen à Rouen; la façade de Saint-Urbain, à Troyes; à Chartres, le clocher vieux, — ce pur bijou du XII<sup>e</sup> siècle. — raccourci de près d'un mètre, sous prétexte que « ses lignes ne convergeaient pas exactement vers la pointe ». Pour ce qui concerne Notre-Dame de Paris, on peut se souvenir du projet de Viollet-le-Duc, qui coiffait les tours de deux éteignoirs gigantesques, et l'on a même avancé qu'il en était ainsi dans les plans primitifs. C'est possible, mais les tours de Notre-Dame sont trop hautes pour porter des clochers presque aussi élevés que la flèche en fer de Rouen. D'après les lignes du monument, les flèches de Notre-Dame devaient être courtes, et nous n'en avons nul besoin. Notre-Dame de Paris n'a rien à gagner à ces projets fantaisistes, et en somme a bien des chances pour y perdre.

CHARLES MERKI.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

**La Muse à Bibi.** — On a vu passer récemment, dans un catalogue de librairie, un exemplaire de l'édition originale de la *Muse à Bibi*. Il diffère totalement des éditions postérieures et donne lieu à quelques remarques bibliographiques.

Alors que la troisième édition portant la signature d'André Gill reproduit mot pour mot le tirage précédent, donné en 1881 par Marpon et Flammarion (Dijon, impr. Darantière, in-16 de

4 ff. prélim., 97 p., couvert. illustrée et frontispice d'André Gill), elle ressemble fort peu à l'édition originale : *La Muse à Bibi, suivie de l'Art de se conduire dans la société des pauvres bougres*, par la comtesse de Rottenville, Paris, Librairie des Abrutis (imp. Dubuisson), 1879; in-12 de 106 p., couvert. illustrée.

Sept pièces seulement sont communes aux deux recueils, « Le Paillason, Nocturne, Croquis » (le 1<sup>er</sup> seulement), « Fillettes » (une seulement), « A la Bourbe, l'Ane, Récit épique », lesquelles sont notoirement de Gill, « le Paillason » ayant été reproduit sous sa signature ainsi qu'un troisième « Croquis » (variante dans le premier vers), dans les numéros du *Chat Noir* portant les dates du 29 juillet et du 25 mars 1882.

Trente-deux pièces — sans parler du traité de la comtesse de Rottenville — ont donc disparu de la deuxième édition. Le second tirage de celle-ci ayant porté le nom de Gill, et de Gill seul, on peut conclure que les pièces supprimées représentaient la part de collaboration de Louis de Gramont dans l'édition originale. Poète et chroniqueur, le librettiste d'*Esclarmonde*, fils du comte Ferdinand de Gramont, le restaurateur de la « sextine », avait été souvent donné comme collaborateur de Gill dans la première version de la *Muse à Bibi*, et l'*ex dono* manuscrit que porte le faux-titre de notre exemplaire ne laisse aucun doute sur ce point :

A mon confiangin  
et camerluche en  
canardisme  
Au citoyen Ayraud Degeorge  
BIBI  
(Louis de Gramont).

Le citoyen Ayraud Degeorge était bien le « camerluche en canardisme » du poète, lorsque fut libellée cette dédicace. Il était alors secrétaire de la rédaction de l'*Intransigeant*.

Parmi les pièces disparues des éditions postérieures, il convient de citer :

LES BOURGEOIS  
*Cri du cœur*  
Les Bourgeois ce sont tous des types  
Qui s'èlèvent jamais avant midi.



Pendant que l'peup' s'esquint' les tripes,  
Pour eux, tous les jours c'est lundi.

I's boulott'nt de la chouett' cuisine,  
Des truff's, des ortolans, du porc ;  
Pint'nt le bordeaux à plein' chopine  
En vantant Badingue ou Chambord.

Tandis qu'l'ouvrier — minc' de noce ! —  
Ne s'balad' qu'avec ses arpions,  
I's s'balad'nt, eux, dans des carrosse'  
Oùs qu'i's s'étal'nt su' leurs croupions.

Vingt mille bons dieux ! du prolétaire  
Non contents d'licher tout' la sueur,  
Faut encor que — pour satisfaire  
Leur luxure — i's débauch'nt sa sœur.

Ils se bourr'nt, i's s'empiffr', i's s'gavent  
Et, par leur obscène entretien,  
Des fois, ces salauds-là dépravent  
La d'moisell' du pauv' plébéien...

Tout ça, pa' c'que nous ons des blouses,  
Et pa' c'qu'i's ont des pan'tots !...  
On d'vrait vous poser des ventouses  
Sur la gueule, espèc's d'aristos !

... Mais, c'qui nous r'veng' de ces jean-fesse  
C'est qu'i's ont beau récalcitrer,  
Leurs épous's von' toute' à confesse  
Et s'laissent conduire' par les curés.

On peut rapprocher ces « Bourgeois » de la réplique qui, manuscrite, en courait, vers 1881 — époque même où ils disparurent de la seconde édition de la *Muse à Bibi* — à Henri IV, alors que, en rhétorique, Jules Boissière, que ne possédait pas encore la « Noire Idole », cherchait à initier Jamin et Parturier, futurs agrégés de l'Université, aux choses du Félibrige et qu'Emile Cère, insensible au cours de M. Poyard, rédigeait pour la *France* ses premiers papiers.

Dans cette seconde mouture, assez légèrement attribuée Jean Richepin, tels quatrains, accentuant le naturalisme de la pièce originale, ne paraissaient pas alors sans saveur :

Su' l'coup d'ménuit, avec des sales,  
Ça s'fout des noces de chien

Et ça se fait tripoter l'tron d'balle  
 Par la d'moisell' du plébécien.  
 Pendant qu'leux femmes, ça c'est p'us farce,  
 Rapport qu'ell's les trouv'ent mieux membrés,  
 Croirais-tu, ces noms de Dieu d'garces !  
 All' s'amusent avec des curés...

. . . . .

Louis de Gramont, dont les opinions politiques étaient avancées, ne ménageait ses attaques ni au *Figaro* de Villemessant, ni à Maxime Du Camp, l'« académicien-mouchard », suivant l'expression de Gaston Da Costa. Toutefois, s'il reprochait à Albert Millaud ses irrespectueux pastiches, « Millaud blague Hugo », lui-même ne se gênait guère pour en faire autant. Une pièce intitulée *De Mun* :

Mais tu ne prendras pas de Mun à l'Éternel  
 constituait un amusant pastiche du poème connu des *Chants du Crépuscule*.

§

Il ne faut pas juger André Gill poète, d'après son « Nocturne » écrit dans la note de la « Levrette en paletot » et des « Bourgeois ». La seconde édition de la *Muse à Bibi* — titre que reprit Jules Jouy en l'agrémentant d'un à peu près : la *Muse à Bébé* — contient parfois des vers qui ne dépareraient pas une anthologie :

HOROSCOPE

Malgré les larmes de ta mère,  
 Ardent jeune homme, tu le veux,  
 Ton cœur est neuf, ton bras nerveux,  
 Viens lutter contre la chimère.

Use ta vie, use tes vœux  
 Dans l'enthousiasme éphémère,  
 Bois jusqu'au fond la coupe amère,  
 Regarde blanchir tes cheveux.

Isolé, combats, souffre, pense ;  
 Le sort te garde en récompense  
 Le dédain du sot triomphant,

La barbe auguste des apôtres,  
 Un cœur pur, et des yeux d'enfant  
 Pour sourire aux enfants des autres.

D'ailleurs, André Gill apporte, par son volume, un argument précieux, en faveur de la négative, à l'enquête longtemps poursuivie par l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, pour savoir si les Prussiens ont passé, ou non, sous l'Arc-de-Triomphe, le 1<sup>er</sup> mars 1871.

Hugolien d'allure, le récit épique intitulé « La Porte de Paris » débute ainsi :

Le premier jour de mars, l'an mil huit cent-soixante  
Et onze, la patrie était agonisante.  
Deux cavaliers prussiens, deux clairons allemands,  
Cheveux jaunes, reins lourds, soldats des régiments  
D'avant-garde massés en haut de Courbevoie,  
Poussèrent leurs chevaux au milieu de la voie  
Qui s'étend vers Paris.....

Bref :

..... Ils étaient trente mille.  
Sous le portail géant des enfants attendaient.  
Les petits de Paris, comme s'ils répondaient  
A quelque vœu suprême.....  
S'étaient mis dès l'aurore en marche par les rues...  
.....  
Ils étaient venus là.....  
Ils attendaient, debout. — Ils étaient bien trois cents...  
.....  
Et voilà que du sol monte en sourds grondements  
Comme un râle dans l'air. Ce sont les Allemands ;  
Ils approchent.

Scudain, désespérée, aiguë,  
Jaillit une clameur : tout ce que sait la rue  
De malédictions, d'injures et de cris,  
Toute l'âme en fureur des pavés de Paris.  
Tragique, véhémence, intrépide et difforme  
Le bataillon chétif huait l'armée énorme.....  
Or, l'un des chefs, celui des Prussiens triomphants  
Qui venait le premier, voyant tous ces enfants  
Immobiles, barrant le passage de gloire,  
Poussa violemment contre eux sa jument noire...

Et faisant face au centaure « d'effrayante stature », un gamin  
..... frappa du poing les naseaux du cheval.  
Et l'Allemand, tandis que sa bête se cabre,

Se retourne, la main sur le pommeau du sabre,  
Et mécaniquement, sans paraître étonné,  
Interroge quelqu'un...

Un ordre fut donné.

Par qui? Je n'en sais rien. Fut-ce pitié? clémence?  
Fut-ce compassion pour un désastre immense?  
Ou crainte de jeter les suprêmes défis  
A ceux dont la vaillance enfantait de tels fils?  
Je ne sais; mais enfin cette horde barbare,  
Ces noirs clairons sonnant leur altière fanfare,  
Ces durs soldats.....

.....  
Tous ces peuples, Prussiens au front coiffé du casque,  
Wurtembergeois, Saxons, Badois et Bavaois,  
Ce tas de tout-puissants, d'égorgeurs et de rois,  
Renonçant à franchir la porte inviolée,  
Firent un demi-cercle, et, par la longue allée,  
Soulevant au passage un nuage poussiéreux,  
Disparurent, troublés de laisser derrière eux,  
Sous l'arche du Passé, pareille à l'Espérance,  
Indomptée et debout, la marmaille de France.

Sans doute, il faut laisser au poète la part d'imagination qui lui appartient. Mais la présence de cette « marmaille », qui de ses huées accueillit l'armée allemande, est un fait certain. Des témoins oculaires, dont le poème corrobore les souvenirs, ont dit comment, ce jour là, tandis que place de la Concorde des voiles de crêpe couvraient les statues des villes de France, de pauvres créatures, à demi mortes de faim, venues pour vendre à la soloa-tesque victorieuse l'appât de leur triste chair, furent, sous les marronniers encore dénudés des Champs-Élysées, troussées et fessées par les gosses de Paris.

PIERRE DUFAY.

### RÉGIONALISME

**La Collection Agutte-Sembat au Musée de Grenoble.** — Au cours de l'été 1922, Marcel Sembat et sa femme, M<sup>me</sup> Georgette Agutte-Sembat, mouraient à Chamonix. Ils avaient formé une collection de tableaux d'artistes des plus récentes écoles, à laquelle se joignait un fonds important de l'œuvre de M<sup>me</sup> Agutte. Ce bel ensemble de peinture moderne était, outre

l'esprit et la culture des hôtes, un des attraits de la maison de la rue Cauchois, que fréquentaient les artistes et les lettrés.

Avant de mourir, M<sup>me</sup> Agutte avait pris des dispositions testamentaires touchant cette collection. Elle la laissait à un musée de Paris ou, à défaut, à un musée de province, à condition qu'elle fût acceptée dans son intégrité. Paris ne se décidant pas, la compétition se trouva circonscrite entre un musée de la grande banlieue et celui de Grenoble. Encore est-ce à peine si elle eut lieu. Grâce à une vigilante activité, Grenoble obtint presque aussitôt le bénéfice du legs. Les travaux nécessaires à l'aménagement des salles destinées à le recevoir ont été achevés dernièrement, et l'inauguration a eu lieu le 11 septembre, sous la présidence de M. André Maurel, représentant le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Avant de monter à ces salles nouvelles, j'ai parcouru rapidement le reste du musée qui, grâce à son conservateur Andry Farcy, est toujours en renouveau. L'extrémité des salles modernes contient un petit nombre d'œuvres d'avant-garde, réunies à force de volonté, malgré mille obstacles, et dont il serait injuste de noter les lacunes, surtout aujourd'hui qu'elles sont à peu près comblées par la collection Agutte-Semhat. On y voit des toiles de Picasso, Matisse, Vlaminck, Rousseau, Lhote, Marval, Calès, etc.; et s'il manque là quelques chaînons, on peut dire qu'aucune autre collection publique n'en possède autant. Et à côté, quelques nouvelles acquisitions. Un Claude Monet, magnifique impression de sous-bois, lourd d'atmosphère, puissant de teinte, et que le Louvre dédaigna. Grenoble en accueillit l'aubaine. Puis une aquarelle de Delacroix, admirablement claire : un fond de place entourée de fabriques de style. Ça et là, un trait coloré, une touche qui fait vibrer l'ensemble d'un bel émoi pictural. Si l'œuvre n'était signée, beaucoup s'y tromperaient. Ils la croiraient de date toute récente. Cette étude, cette fantaisie du grand artiste est ici très instructive. Elle montre à quel point il fut un précurseur des écoles de peinture française encore aujourd'hui florissantes.

Mais montons aux salles nouvelles. Elles ont été aménagées avec un sens de la décoration, un raffinement d'éclairage et de mise en valeur qui fait que, du premier coup d'œil, le visiteur est conquis. On n'est plus dans la geôle ordinaire d'un musée,

mais dans une galerie claire, bien ordonnée, nullement surchargée, une sorte de salon où on a plaisir à s'attarder. L'accrochage des toiles y a été combiné, et pour la ligne et pour la teinte générale, de façon à n'obtenir rien de heurté, mais de la souplesse et une mise en valeur réciproque. Une salle contient les œuvres de la donatrice ; l'autre, la collection.

L'ensemble de celle-ci est remarquable. Deux travées sont réservées à ceux que, d'une certaine manière, on peut considérer comme des précurseurs. Une figure peinte de Delacroix, puis une esquisse pour sa *Barque de Don Juan*. Au dessus, une Déposition de croix, de Rouault, de l'époque où il achevait son éducation artistique dans l'atelier de Gustave Moreau. Puis trois esquisses de Goya ou de son école ; un Daubigny d'une puissante simplicité ; une aquarelle de Constantin Guys ; et deux esquisses d'Odilon Redon, ce père du synthétisme, école qui, sous l'influence de Jules Flandrin, devait bénéficier à Grenoble d'un développement fort intéressant.

Le principal des maîtres de la galerie, à cause de l'admiration que M<sup>me</sup> Agutte avait pour son art, est Matisse. Le voici d'abord avec un petit paysage, une sorte de marine. Il le peignit au Maroc, lors d'un voyage d'études qu'il y fit en compagnie de Camoin et de Marquet. Et rien n'est instructif comme de comparer, dans la salle même, ce que chacun en rapporta. Avec cette œuvre, Matisse s'évade définitivement du néo-impersonnisme pour aller vers un art raisonné et simple. Camoin, lui, cherche à traduire toute la couleur de l'Afrique, avec de vigoureuses recherches dans certaines gammes de tons. Marquet, en virtuose, arrive à construire un paysage rien qu'avec des valeurs d'une infinie subtilité. Matisse est en outre représenté par un grand portrait, une *Jeune fille lisant*, de sa première manière ; par une grande nature morte, étude de draperies rouges avec opposition de masses complémentaires, étoffes ou fruits, et par un ensemble de dessins parmi lesquels une esquisse de sa célèbre *ronde*. Ils révèlent tous la recherche de la construction.

Rouault, dont les œuvres sont si rares, a trois esquisses d'une étonnante puissance, où l'on voit sortir tout un monde des grandes masses indiquées avec leurs valeurs essentielles. Puis, au hasard, on peut citer un Paul Signac, qui est là pour représenter le pointillisme ; Van Dongen, avec une onduleuse femme gris-perle,

peignant un tableau dans les rouges, à côté d'un guéridon laqué rouge, et avec deux études de nu ; Girieud, avec un *Moïse sauvé des eaux* dans la manière des primitifs siennois. Derain a un paysage où apparaît l'alors toute récente réaction cubiste. Manguin, avec une femme se baignant dans la mer, intègre sa figure dans les masses du paysage. Vlaminck, avec sa *Barque sur la Seine*, offre l'une des plus belles toiles de la collection. A côté de paysages d'Othon Friesz, une étude de femme, très robuste de tons, de Vuillard. Un petit tableautin ouvrier de Luce. Pour les connaisseurs, en bonne place, le fin du fin : une esquisse de Gauguin, entre deux assiettes peintes par Rouault. Une figure de femme dans un paysage, de Charles Guérin, tâchisme à la Monticelli, moins le feu d'artifice. Une pièce très rare, un Jean Puy, étude de femme en grandes masses exprimées par des tons d'une grande délicatesse. De Lehmann, deux paysages, dont un avec fabriques. Une splendide toile de Lebasque : une femme en barque, dans les tons clairs, avec des valeurs subtilement nuancées. Au milieu de la salle, une bacchante de Bourdelle, et un torse modelé par M<sup>me</sup> Agutte ; c'est sa dernière œuvre.

A côté, se trouve la salle qui contient les œuvres de la donatrice, exclusivement, sauf deux dessins de Matisse qui perpétuent le culte envers le maître ; et, pour la décoration, des vases de Méthey.

M<sup>me</sup> Agutte était une femme au goût sûr et une belle artiste. La collection qu'elle forma, de concert avec Marcel Sembat, nous donne déjà des indications sur les directives de son art. En gros, elle partit de Claude Monet pour aller à Matisse. Ainsi, du néo-impressionnisme jusqu'à la simplification des écoles récentes on peut voir son évolution qu'elle poursuit avec intelligence, mais aussi avec sa sensibilité de femme, que nulle logique ni aucun parti pris ne réprime.

Dans la technique, sinon dans l'inspiration de Claude Monet, nous apparaît ce *jardin de Bonnières* (Bonnières fut aussi le lieu de villégiature de Monet), de même que celui de la rue Cauchois. En outre, les deux toiles peuvent, d'un certain côté, avoir une valeur documentaire : Marcel Sembat y figure, avec son allure caractéristique. Dans un *Paysage florentin*, la manière se dégage un peu : la claire construction des fabriques apparaît entre l'eau de l'Arno et le ciel mordue par les cyprès.

Un paysage de la Seine rappellerait encore l'impressionnisme. Mais deux portraits, dont l'un de M<sup>me</sup> Branting, sont d'une construction plus évoluée. De même qu'une grande étude avec deux figures de femme nues, d'un dessin qui témoigne de sérieuses études, mais très moderne d'exécution et de recherches. Enfin, il y a deux grandes natures mortes qui nous ramènent évidemment à Matisse. L'artiste a essayé d'aller vers la simplification. Mais malgré tout, elle y fait montre d'une certaine retenue, ou plutôt d'une belle indisciplinisme de femmes dans le pur sens du mot : passant par dessus toutes les théories, elle ne peut s'empêcher de s'échapper vers la belle couleur traitée pour elle-même, en un sensorialisme que Matisse, sans doute, réproverait.

Il resterait à parler des paysages de montagne peints par cette artiste qui a beaucoup aimé les Alpes ; tant que ce lui serait une grande joie de voir sa chère collection dans la première des villes alpines. La montagne est traitée dans deux projets d'affiches et quelques petites toiles. Mais c'est une question bien épineuse que celle de la peinture de montagne. Il faut, pour en décider, être à la fois artiste et alpiniste. Cette double restriction montre déjà combien il est difficile que la montagne trouve des peintres. Le plus souvent, elle doit se contenter du chromo. Ni d'un côté ni de l'autre, M<sup>me</sup> Agutte ne se trouve exclue, et ses études réjouiront les yeux de tout vrai montagnard.

On voit l'importance que ce fonds nouveau confère au musée de Grenoble. Il s'était déjà classé parmi les meilleurs de France. On ne peut désormais plus l'ignorer si l'on veut parler de peinture contemporaine.

PAUL GUITON.

### CHRONIQUE DE BELGIQUE

Albert Mockel : *La Flamme Immortelle*, Renaissance du Livre. — *Poètes belges d'Esprit Nouveau*, Editions Gauloises. — Mort d'Iwan Gilkin. — Memento.

Les grandes œuvres versifiées ne tentent plus guère les auteurs, et il faut admirer l'audace de M. Albert Mockel qui, dans la **Flamme Immortelle**, ébauche en quelques odes dialoguées une synthèse de l'amour. D'autres avant lui s'y essayèrent et nombreux sont les poètes s'efforçant de capter au miroir de leurs songes le reflet du Dieu aux multiples visages. Mais tous, selon



le jeu de leur esprit ou de leur chair, n'en surprirent qu'une apparence et proportionnèrent son image à celle de leurs faiblesses. Humains, trop humains, ils lui infligèrent le masque de leur délire, si bien que rabaissant, au niveau de leurs soucis, le plus hautain des Immortels, ils l'honorèrent de moins d'hymnes que de plaintes. A vrai dire, le livre de M. Albert Mockel dépasse les cadres de la confession sentimentale. Le dieu qu'il célèbre s'est dépouillé de ses attributs. Ce n'est ni l'Eros implacable ni le tendre confident cher aux âmes blessées : inséparable compagnon de la vie, il préside à la naissance du poète, l'initie aux enchantements, éparpille autour de lui les miracles de l'univers et, qu'elle se dérobe sous les linons de la fiancée, le manteau de l'épouse ou les voiles de l'amante, il le guide vers la Femme, aux seules fins de l'éprouver par de périssables délices, à un simulacre d'absolu.

S'il le retrouve alors, les bras tendus vers plus de lumière, d'un geste où s'affirme son triomphe, il lui dénoue les mains, y plante un flambeau d'or et le prosterne aux pieds de la Muse, gardienne de la Flamme Immortelle.

Bien que hantant les régions profondes d'un monde imaginaire, les amants que met en scène M. A. Mockel ne sont pas des fantômes. Ils participent à la vie par le drame dont ils se veulent les héros, jouissent de l'heure qui les unit, savourent l'amère volupté de se connaître, se quittent ou se rejoignent selon les normes de l'humaine aventure.

Mais à l'amante figée dans d'immuables prestiges, l'amant oppose bientôt la perfectibilité indéfinie de son rêve et, d'étape en étape, ils se sentent de plus en plus étrangers. Ces êtres qui se confrontent, que l'illusion plonge souvent dans une éphémère communion, ignoreront toujours la sécurité des abandons.

Sans doute, ils vivent, mais de quelle vie prédestinée, puisque dès la première heure ils connaissent le terme de leur voyage et, de leurs épreuves, le nombre et la rigueur !

Dans le duel qu'ils se livrent, le hasard n'interpose aucune embûche : *Elle* vit sous la contrainte du sacrifice. *Lui* dans la fierté d'une victoire pressentie. Ce qu'*Il* implore de hautaines conjectures, *Elle* le découvre sous le remous de ses certitudes et, malgré le sort qui les rapproche, ils se défendent contre une force ennemie née de leur mutuelle angoisse.

Pourtant, dans leurs pires conflits, ils ne cessent de se poursuivre, et leur chair irritée s'émeut sous une mystérieuse caresse.

Après s'être vainement interrogés des yeux, pourquoi ne laisseraient-ils pas parler leur âme ?

Silencieusement elle veille en eux, sans se courber au souffle des orages.

Peut-être est-ce au delà d'eux-mêmes qu'ils rejoindront l'amour dont ils n'ont jusqu'ici suivi que l'ombre vaine ?

Qu'ils se dépouillent de leurs haillons, délaissent l'injurieuse vallée et gagnent les cimes prochaines...

Mon âme sommeillait, mais tu l'as éveillée

. . . . .  
J'aspire....

murmure aussitôt l'Amante en qui l'Amant reconnaît l'Immortelle Habitante des hauteurs, cette Psyché dont

Les hanches ont la noble forme d'une lyre

et que depuis toujours il cherchait à travers elle-même.

A leur défaite charnelle succède ainsi un divin couronnement, et c'est dans la joie de l'amour révélé que se confondent leurs esprits libres. Ce noble poème, brûlant de la plus idéale des passions, M. Albert Mockel l'a conduit avec une maîtrise sans pareille. Déjouant les pièges romantiques, il évoque le couple humain dans sa nudité spirituelle et, comme le ferait un sculpteur pour un beau marbre, il expose aux outrages de la tempête des héros marqués du signe de la victoire.

Tout en se pliant souvent aux coupes classiques du vers français, il accorde, comme dans *Chantefable* et *Clartés*, ses préférences au vers libre.

Mieux qu'aucune autre, cette forme prosodique convient à l'effusion de ces grandes odes passionnées. Glissant avec une fluidité de source le long d'une impatiente pensée, elle éparpille et évapore en féeries d'arc-en-ciel les songes qui s'y concentrent.

Mais elle exige une souplesse avisée et un sens particulièrement délié de l'harmonie, qui sont, comme chacun sait, les apanages, depuis longtemps reconnus, de M. Mockel.

Les poèmes de *La Flamme Immortelle* ne profitent point d'ombre. Les mots y acquièrent une transparence de cristal et se nouent autour de l'idée en diadèmes de cristal.

M. Mockel les choisit, les soupèse et les juxtapose avec une minutie de lapidaire. Chacune de ses strophes est un délicat édifice de sons et de couleurs défiant l'ombre de ses flèches ailées.

De *Chantefable* où la pensée fléchissait sous une débauche d'ornements à *La Flamme Immortelle*, le pas est immense et le grand poète qu'annonçait *Clartés* se révèle et s'affirme.

Bien plus qu'à Racine dont il se revendique, c'est au chaatre d'*Adonaïs* que l'on songe, et si de Mallarmé M. Mockel a gardé l'amour de la pureté, c'est Ch. Van Lerberghe qui lui fit don de son ineffable grâce.

Toutefois cette double influence se contre-balance par celle des poètes du moyen âge, et les petits poèmes intercalés comme autant d'oasis, entre les brûlants dialogues de *La Flamme Immortelle*, évoquent les chansons des vieux trouvères renouant ainsi, comme l'avait déjà constaté M. Gustave Lanson, le symbolisme aux meilleures traditions françaises.

Dans la pénombre qui enveloppe la poésie actuelle, l'art d'un Mockel prolonge une aurore insolite.

La mode n'a pas influencé cet intransigeant lyrique, et les années n'ont altéré ni son allégresse ni sa fierté.

Sans doute d'un souffle plus viril, naguère attardé à la langueur des flûtes, il anime aujourd'hui l'éclat des trompettes. Mais les purs héros de son adolescence répondent toujours à son appel, et sur *La Flamme Immortelle* flotte le souvenir de Dante et de Béatrice, de Tristan et d'Iseult, de Lohengrin et d'Elsa, de Roméo et de Juliette. Son chant naît de leurs confidences. Il s'élève dans les ténèbres, se glisse parmi les étoiles et, avant de nous rejoindre, se mêle à la flamme immortelle du bûcher de Shelley.

De cet art tout en nuances, nos récents poètes dénoncent l'implacable intellectualisme moins proche, selon eux, de la vraie tradition que le dynamisme un peu confus dont ils se sont fait les apôtres. Et ils ne manquent pas, dans leurs œuvres, de le renier avec quelque dédain.

Les hautes spéculations les tentent moins que de plus immédiats spectacles, et Dieu sait s'ils sont servis par celui de la débacle universelle!

Empires, rythmes et lois se sont écroulés comme des cathédrales bombardées. Les vieilles idoles ont péri et, dans un monde

en fermentation, de jeunes esprits, frémissants de désirs, sont en quête d'un nouveau messie.

Aucune auréole n'a divinisé la boue des tranchées, et le ciel répond aux prières par la fumée des incendies.

Mages sans étoile, les adolescents enfiévrés s'accrochent à toutes les chimères, brutales lumières, musiques affolées, pîtres et jeux de cirque, comme autant de phares illusoire sollicitent la détresse de leurs ailes.

Pourtant leur misère a des cris poignants qu'étouffe à peine l'écho d'un rire mal refréné.

S'ils s'avouent des maîtres, ce n'est pas chez leurs voisins de France, souffrant du même mal qu'eux et dont ils ont fraternellement adopté la technique qu'il faut les chercher.

Par les résonances qu'éveillent en eux leurs fulgurantes prophéties, Rimbaud et Lautréamont les sollicitent davantage. Ils se retrouvent dans ces vastes âmes tourmentées, s'essaient à prolonger leur chant interrompu et boivent aux mêmes coupes le même vin amer.

Il suffit de feuilleter l'**Anthologie des Poètes Belges d'esprit nouveau**, publiée par les soins de *La Lanterne sourde* et précédée d'une étincelante préface de M. Paul Vanderborght, pour retrouver chez la plupart de nos jeunes écrivains l'influence de ces deux maîtres.

D'aucuns, croyant s'y soustraire, se jettent dans les bras de cet autre grand inquiet, Jules Laforgue, et tempèrent leur révolte d'une sanglotante moquerie.

Sous cette triple égide, tous s'évertuent à affirmer leur personnalité, qui puise déjà aux racines profondes de notre race une originalité indiscutable.

Certains d'entre eux, comme René Verboom, Odilon, Jean Périer, Emile de Bongnie, Léon Kochnitzky, Léon Chenoy, Paul Fierens, Mélot du Dy, Roger Kervyn, René Purnal, Jules Vingternier et Robert Vivier, ont leurs noms marqués dans nos mémoires et, quoi qu'en pensent les anciens « Jeune-Belgique », hallucinés par un conformisme désuet, tous sont dignes de continuer le bon combat entrepris jadis par Max Waller.

La littérature belge vient de perdre un de ses plus brillants représentants, M. **Iwan Gilkin**, décédé à Bruxelles le 28 septembre 1924.

La prochaine chronique de Belgique sera consacrée à l'étude de son œuvre.

MÉMENTO. — M. Pierre Broodevoren est mort le 11 août dernier, à l'âge de trente-neuf ans.

Disciple de Verhaeren et de Lemonnier, il avait, dans de nombreux écrits, affirmé un sincère amour des lettres qui, pour être influencé par ces deux maîtres, ne manquait pas de juvénile ardeur.

*La Vie Intellectuelle* publie de fort beaux poèmes de René Verboom. Dans *La Renaissance d'Occident* M. Eugène Herdies achève un curieux roman : *La Beauté trouble*.

GEORGES MARLOW.

### LETTRES PORTUGAISES

Raoul Brandão : *Os Pescadores* ; Aillaud et Bertrand, Paris-Lisbonne. — Agostinho de Campos : *Antero de Figueiredo* (Anthologie portugaise), Aillaud et Bertrand, Paris-Lisbonne. — A. Osorio de Castro : *O Sinal da Sombra* ; A. M. Teixeira, Lisbonne. — Bettencourt-Rodriguez : *Uma Confederação luso-brasileira* ; Lisbonne. — *Lusitania*. — Mémento.

En s'élançant sur les mers à la découverte de terres inconnues, en inaugurant l'ère féconde et tourmentée des aventures coloniales, le Portugal avait bien pu ouvrir à la poésie le champ des expériences directement vécues et fournir à Camoens les éléments d'une *Odyssée* plus grandiose que l'ancienne ; il avait pu faire lever une pléiade de chroniqueurs incomparables ; dès l'époque romantique, avec Garrett, avec Herculano, il avait pu faire un retour sur soi et convier les poètes à célébrer les beautés de la terre ancestrale ; nul ne s'était jusqu'ici promené avec amour le long de ses plages argentées d'écume, et n'avait songé à regarder agir dans leur cadre les humbles *praieiros*, à étudier les gestes de ce peuple de marins, pittoresque entre tous.

Or, cette population a été dans le passé la matière vivante des grandes découvertes, et il faut louer hautement le maître styliste Raoul Brandão d'avoir délaissé un instant les sombres peintures d'âmes ou d'histoire, pour reprendre la vibrante palette d'un Fialho d'Almeida, et pour explorer la côte portugaise. Je n'hésite pas à dire que ses **Pêcheurs** sont un pur chef-d'œuvre de vision sincère, nette et forte. La sortie en mer, la pêche à la sardine sont des tableaux d'une précision si troublante qu'ils pourraient suffire à assurer la gloire d'un écrivain moins connu que Raoul Brandão. D'aucuns regretteront pourtant que, à la façon d'un

Xavier Marquès dans ses *Praieiros* de la côte septentrionale du Brésil, il n'ait pas animé ses descriptions de figures pensantes et agissantes, de façon à composer un tout voulu et construit. Mais le charme musical de ces esquisses se fût peut-être en partie évaporé.

M. **Antero de Figueiredo**, qui a beaucoup lu, beaucoup voyagé, est également un descriptif. Il l'est par tempérament, ce qui n'est pas absolument, je crois, le cas pour M. Raoul Brandão, et l'exercice méthodique du sens visuel n'a pas peu contribué chez lui à l'enrichissement de la langue, ce qui lui vaut aujourd'hui de se voir consacrer un volume de l'*Antologia portuguesa*. Certes, l'on ne saurait dire que le vague à l'âme de ses premières proses lyriques (*Tristia, Alem, Pratindo da terra*) l'ait totalement abandonné ; mais les conseils de João Penha, plus sans doute que l'influence des *Simples* de Junqueiro, l'écartèrent des tendances morbides de son camarade Antonio Nobre et l'inclinèrent à la recherche attentive de l'objectivité en art. Dès *Recordações Viagens (Souvenirs et voyages)* il a découvert sa voie véritable. Au long des routes du monde il va glaner des images et des impressions qu'il assemblera en bouquets nuancés, pour la délectation de ceux qui le lisent. Successivement paraîtront ainsi *Jornadas em Portugal* (1918), où pieusement l'écrivain découvre sa propre patrie, et *Espanha* (1923) dont certaines pages nous dénoncent de place en place un essayiste amoureux, comme Thoreau, de spectacles qui font rêver et penser. Et nous allons ainsi de Galice à Navarre au long des Asturies et des pays cantabriques ; mais peut-être, en ces notations d'un style éperdument travaillé, regrettera-t-on l'absence de perspectives sur l'âme humaine, éternelle source d'intérêt passionné. Ce n'est pas à dire pourtant que le conteur émouvant et sobre de *Doida de amor*, de *Comicos*, de *Senhora do Amparo*, l'historien artiste et psychologue de *D. Pedro e D. Inês*, chef-d'œuvre d'évocation passionnée, de *Leonor Teles*, délaissée de parti pris l'exploration du monde moral. Au contraire il s'est affirmé maître en l'interprétation de l'Amour-Fatalité ; mais il n'aime pas confondre les genres.

C'est un classique, de volonté tout au moins.

L'attitude devant la vie et devant l'art d'un poète tel que M. Alberto Osorio de Castro, qui, le premier peut-être des Por-

tugais depuis Camoens, annexe, toutes proportions gardées, à son lyrisme nostalgique le monde entier, n'est pas sensiblement différente. A travers les multiples horizons de l'empire lusitanien, il cueille d'étranges fleurs au parfum subtil et troublant, puis revient saluer les tombes de ses compatriotes aux champs de bataille de l'Artois.

Ainsi le **Signal de l'Ombre** résume toute une vie d'artiste; c'est en même temps une sorte de florilège qui nous permet d'apprécier la place occupée par le Portugal dans le monde.

Aussi bien, en le quittant, ai-je tenu à rouvrir, au regard des discussions actuelles, le curieux livre de propagande publié en français par M. Da Costa Lobo : le *Problème mondial et l'action du Portugal*, où l'éminent professeur exalte à la fois l'alliance anglaise, l'amitié de France et le rapprochement avec l'Espagne.

Si chaque nation du monde n'avait sa grandeur propre, si chaque région n'avait son charme et sa douceur, il pourrait être licite que certains peuples privilégiés revendiquassent l'hégémonie; mais il n'est point de groupe humain civilisé, si déshérité qu'il semble, qui ne puisse donner naissance à un homme de génie et, au surplus, chacun selon ses forces et ses moyens doit apporter de l'huile au flambeau de l'universelle culture. La civilisation est œuvre de perfectionnement collectif, et l'émulation entre les divers ouvriers ne doit faire place ni à l'envie ni à la rancune. Malheureusement, la puissance matérielle conditionne presque toujours l'expansion intellectuelle et morale. De là, pour les faibles, la nécessité de chercher aide et protection, non seulement en s'associant entre eux quand la chose est possible, mais surtout en faisant des sacrifices d'amour-propre et d'intérêts vis-à-vis des forts.

Aucune grande nation toutefois ne s'est trouvée désignée par la grande guerre d'hier pour exercer dans le monde une hégémonie absolue et, si la France a pu conserver une certaine primauté artistique et intellectuelle, certaines activités de l'ordre social, moral et politique donnent la supériorité aux Anglo-Saxons, tandis que la technicité continue de placer l'Allemagne au premier rang. Ainsi, l'imparfaite victoire des Alliés n'a pu que désorbiter les petites nations qui étaient prêtes à rester groupées autour de la France, et qui se voient obligées maintenant de se

replier sur elles-mêmes et de vérifier leurs affinités de race, pour des rapprochements dictés à la fois par l'histoire et par l'instinct de conservation. Et nous ne trouvons pas si aventureuse cette idée d'une **Confédération luso-brésilienne** lancée par M. Bettencourt-Rodriguez, et qui pourrait être le premier pas vers la constitution d'un grand bloc luso-hispano-américain.

Certes, pour que cette union se réalise, il ne peut suffire qu'un poète de la valeur de João de Barros s'en soit institué le prophète, ni que deux aviateurs héroïques aient planté les jalons d'une nouvelle route atlantique ; il faut que l'opinion des deux pays en aperçoive nettement l'intérêt vital. Un livre comme les *Bastions de la Nationalité* de M. Elysio de Carvalho peut servir à éclairer vigoureusement, du côté brésilien, les points obscurs du problème. Le Brésil, en effet, n'a pas seulement besoin de pourvoir à son développement agricole et à la conservation de son unité fédérative ; il lui faut devenir une grande nation maritime. Seule, par conséquent, l'alliance entre les Etats-Unis du Brésil et les Etats-Unis du Portugal (métropole et colonies) peut mettre au service de la Race, comme le dit si bien M. Carlos Malheiro-Dias (*Lusitania*), les escales maritimes internationales, qui restaureraient dans l'Atlantique du Sud la vieille hégémonie lusitanique du XVI<sup>e</sup> siècle. Et si ce n'était là qu'un beau rêve, le seul fait d'engager les deux peuples frères à se rapprocher par l'étude attentive de leur passé commun, de leurs traditions communes, aurait déjà son prix.

A ce titre, il n'est pas un Brésilien, il n'est pas un Ibère d'Europe ou d'Amérique qui ne doive s'intéresser à l'histoire du Portugal, à l'évolution de sa pensée et de son art, et je ne pense pas que la France y puisse demeurer sans dommage indifférente.

Née avec l'année 1924, *Lusitania*, revue d'études portugaises, pourrait être offerte en exemple à plus d'un grand pays, pour la sûre méthode avec laquelle elle fournit le résumé des travaux de critique historique et artistique, de philologie, d'ethnographie, d'archéologie, de science pure ou appliquée, accomplis par l'élite portugaise. A sa tête, M<sup>me</sup> Carolina Michaëlis de Vasconcellos ; à la Rédaction, MM. Affonso Lopes-Vieira (qui publie une merveilleuse version du *Poema del mio Cid*), Agostinho de Campos, Antonio Sardinha, Antonio Sergio, (qui savent étayer leurs jugements littéraires d'arguments sûrs), Carlos Malheiro-



Dias (études luso-brésiliennes), Faria de Vasconcellos (Pédagogie), J. Leite de Vasconcellos (Ethnographie), Reynaldo dos Santos, José de Figueiredo (dont les savantes études sur la *Peinture primitive portugaise* — (Frei Carlos, Jorge Affonso) — excitent la curiosité de toute l'Europe érudite, Ricardo Jorge, etc.

Nous reviendrons en détail sur les matières de cette publication hors de pair, dont trois fascicules ont déjà paru, et qui agite tant de problèmes.

MÉMENTO. — Le délicat essayiste Severo Portela, poursuivant son œuvre de grâce harmonieuse et de bonté, nous fait admirer sous forme dramatique un délicieux vitrail : *La Légende de Santa Luzia* suivie d'une version nouvelle du *Cantique au Soleil* de saint François d'Assise, en commentaire symbolique et pieux. Nous analyserons prochainement quelques-unes des nouvelles mensuelles de M. le Vicomte de Villamoura : *O Imaginario*, *Irmã das Arvores*, le curieux livre de critique portugaise d'Almachio Diniz : *A Pepertua Metropole*, d'une inépuisable érudition, *Figuras e Sensações* de Pericles Moraes, et le choix si attrayant des poèmes de Camoens, traduits en français par M. Le Gentil, avec un talent si sûr, etc. Saluons l'acquisition par la Bibliothèque de Lisbonne du fameux recueil d'anciennes poésies portugaises, le *Cancioneiro de Colocci-Brancuti*. Au Brésil, *Terra do Sol*, éditée par l'*Annuaire du Brésil*, fait large place aux choses de Portugal. C'est une admirable publication.

PH. LEBESGUE.

### LETTRES RUSSES

V. Soukhomlinov : *Mémoires*, Edition universelle russe, Berlin.

Le général Soukhomlinov a eu la lourde responsabilité d'être ministre de la Guerre, en 1914. On sait que, quelques mois après l'ouverture des hostilités, les troupes russes manquaient presque totalement de munitions et, en certains secteurs, les soldats n'avaient que des bâtons et des baïonnettes à opposer aux mitrailleuses ennemies. On sait également que le nom du général Soukhomlinov fut prononcé lors du procès du colonel Miassoïedov, condamné à mort comme espion, et qu'en 1916, à la Douma, il fut ouvertement accusé de trahison. Cette accusation paraissait si fondée que Soukhomlinov fut non seulement révoqué, mais, par ordre de l'Empereur, incarcéré. Son procès devait être ins-

truit, mais on traînait en longueur, si bien que ce fut le gouvernement provisoire, présidé par Kerensky, qui traduisit le général Soukhomlinov devant la cour suprême, qui le condamna aux travaux forcés à perpétuité. La révolution bolcheviste ouvrit à Soukhomlinov les portes de son cachot. Par la Finlande il s'enfuit à l'étranger.

Les **Mémoires** que publie l'ancien ministre de la Guerre de Nicolas II ne sont qu'un long plaidoyer *pro domo sua*. Ce gros volume in-quarto de 438 pages semble bien n'avoir été écrit par son auteur que pour sa justification ; tout au long il y paraît comme un homme extraordinaire, qui loin d'avoir jamais trahi fut plutôt le sauveur de la patrie. La fin du volume — les cent dernières pages environ — est consacrée à l'analyse détaillée de son procès ; il donne le texte de son pourvoi en cassation, dans lequel il réfute point par point tous les griefs invoqués contre lui. Document unilatéral, écrit dans un certain but, ces *Mémoires* n'offrent de ce fait qu'un intérêt médiocre. Néanmoins la lecture de ce gros ouvrage n'est pas complètement inutile, et certains des faits rapportés par l'auteur sont intéressants.

L'impression générale qui se dégage de ces *Mémoires*, c'est que leur auteur est très francophobe. Soukhomlinov jure qu'il n'a pas trahi, mais toutes ses sympathies, ouvertes et cachées, vont à l'Allemagne. La convention militaire conclue entre la France et la Russie le 4/17 août 1892 avait établi que les chefs d'Etat-major russe et français se rencontreraient au moins une fois par an pour des entretiens personnels. On conservait les procès-verbaux très détaillés de ces entrevues qui, ensuite, étaient rapportés par le ministre de la Guerre à l'Empereur. Dans ses *Mémoires*, Soukhomlinov parle d'une de ses rencontres avec les généraux Joffre et Dubail, en 1912. Il note que, dans toutes les conversations qu'il avait avec les officiers français percevait leur crainte d'une ~~atta~~que de la part de l'Allemagne. Il dit :

En 1912, pendant mon séjour à Paris, Joffre soulignait ses craintes en indiquant le travail des Allemands pour améliorer leurs chemins de fer et les fortifications des camps militaires de l'Eifel. Nous étions de même opinion que le plan allemand est de porter d'abord quelques coups décisifs à la France, et ensuite de tomber sur la Russie. Nous avons conclu de là que notre but est d'attaquer simultanément l'Allemagne à l'Est et à l'Ouest. La France voulait préparer à cet effet

1.300.000 hommes ; la Russie, 800.000. Joffre pensait alors qu'il suffirait de menacer l'Italie par quelques troupes de réserve, qui seraient chargées de défendre les passages des Alpes. Au cas d'attaque du côté de l'Allemagne, Joffre comptait sur l'aide de l'Angleterre.

Notre situation n'était pas particulièrement favorable. L'Autriche avait amélioré considérablement sa puissance militaire et ses chemins de fer. La défaite que pourraient nous infliger les Autrichiens pouvait avoir des conséquences morales incalculables, et sur l'état intérieur de la Russie et sur nos opérations militaires. Nous n'étions sûrs ni de la Roumanie ni de la Suède, et, tenant compte de la propagande faite en Suède par l'Allemagne, en tout cas nous étions forcés de tenir en Finlande et autour de Pétersbourg des troupes nécessaires au front principal contre l'Allemagne.

Joffre objectait, entre autres, à mes observations, qu'une défaite de l'Allemagne suffirait à mettre de notre côté ceux qui hésitent. Alors, il fut convenu entre nous qu'on mènerait une guerre offensive, afin de vaincre l'Allemagne coûte que coûte. En vue de cela, l'armée russe était chargée d'une attaque énergique dans la direction de Berlin, pour affaiblir l'adversaire, en attirant sur elle le plus possible de forces allemandes. Nous n'entrâmes pas dans l'élaboration en détail des opérations militaires, car Joffre pensait comme moi que tous les projets d'opérations militaires élaborés en détail longtemps avant la guerre ne sont que travaux académiques qui, une fois les troupes mises en mouvement, peuvent rester dans les dossiers du ministère.

Le général Soukhomlinov considère les grands-ducs comme la plaie de l'armée. Mais l'empereur était toujours pour ses parents :

Même le pillage de la marine par le grand-duc Alexis Alexandrovitch, oncle de l'empereur, ne pouvait ouvrir les yeux de ce dernier sur le mal dû à l'irresponsabilité des grands-ducs. Presque aucun d'eux n'était élevé ni préparé pour une fonction sérieuse ; et chez la plupart d'entre eux, malgré la connaissance des langues étrangères, l'instruction générale était au-dessous du niveau de l'école primaire.

Soukhomlinov hait surtout le généralissime Nicolas Nicolaïevitch et le grand-duc Serge Mikhaïlovitch, directeur de l'artillerie. Parlant des révocations des hauts fonctionnaires de l'armée inutiles ou nuisibles, qu'il fit en prenant le portefeuille de la Guerre, Soukhomlinov ajoute :

Mais je n'ai pas pu écarter les ennemis principaux de l'armée : l'ambitieux et grossier Nicolas Nicolaïevitch et Serge Mikhaïlovitch.

Ailleurs, il affirme qu'en 1914 l'armée russe était si bien préparée

qu'on avait le droit d'accepter tranquillement la provocation, et le manque de munitions, il l'explique par le fait que tous les états-majors alliés ne comptaient que sur une guerre de quatre ou cinq mois et que, pour cette période, il y en avait assez.

Comme nous l'avons dit, au long de ses *Mémoires*, le général Soukhomlinov laisse percer ses sentiments francophobes. C'est ainsi qu'il va jusqu'à écrire :

Celui qui s'occupera un jour à dévoiler les dessous de l'histoire du commencement de la guerre devra apporter une attention particulière sur les journées que Poincaré passa à Pétersbourg, ainsi que sur celles qui suivirent ce séjour, environ du 24 au 28 juillet. Je suis fermement convaincu qu'en ce temps a été prise la décision de la guerre ou de la paix, et le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, Sazonoff et Poincaré se sont concertés pour paralyser coûte que coûte toute tentative pacifique. Pendant et après la visite du président Poincaré, j'ai été isolé de l'empereur, jusqu'au 2 août, quand l'appareil militaire était déjà mis en marche par la diplomatie et qu'on ne pouvait l'arrêter qu'en violant la parole donnée aux alliés. Pendant ces trois journées, on a pris évidemment des mesures pour que je ne reste pas en tête à tête avec l'empereur et l'on m'a empêché systématiquement de prendre connaissance de la situation politique. Sazonoff et le grand-duc, avant le départ du Président de la République française, agissaient dans la coulisse et, après le Conseil du 25 juillet, s'appuyant sur les décisions prises alors et sur un mandat donné au ministre des Affaires étrangères, ils ont agi sans aucun contact avec le ministre de la Guerre. Le grand-duc se chargea avant tout d'exciter en l'empereur des sentiments belliqueux et de les maintenir en lui. Sazonoff agissait selon les directives qu'il recevait d'Isvolsky, mais il n'était pas la personne la plus agissante. La situation qu'il occupait aux Affaires étrangères, il la devait avant tout à sa parenté avec Isvolsky et à la communauté de leurs vues concernant la politique orientale, au grand-duc Nicolas Nicolaïevitch et aux deux princesses monténégrines.

Après avoir lancé cette perfide insinuation, Soukhomlinov affirme, comme de juste, que seul l'Ambassadeur d'Allemagne, comte Pourtalès, travailla, en ces jours, à empêcher la guerre. Puis il se défend violemment de l'accusation portée contre lui, par ce dernier, dans une brochure parue après la guerre, où il relate la conversation qu'il eut avec le comte Fréderichs, ministre de la Cour :

Après avoir entendu le comte Pourtalès sur la catastrophe qui se préparait, le ministre de la Cour, presque avec les larmes aux yeux,

promit de faire tout ce qui dépendrait de lui, mais il ajouta que le ministre de la Guerre, Soukhomlinov, et le ministre de l'Intérieur, Maklakov, avaient insisté sur la mobilisation, le premier, par crainte d'être surpris, le second à cause de la situation intérieure, menaçante en Russie.

Il va sans dire que Soukhomlinov tâche de mettre à néant tout ce qu'a écrit M. Paléologue dans ses *Mémoires* ; mais il n'apporte aucune preuve à ses dénégations et se borne à dire qu'ils sont pure fantaisie politique.

Le chapitre XXXI, dans lequel il est question des premiers jours de la mobilisation, des débuts de la guerre, des insuccès en Prusse orientale, de la vie privée de l'auteur, du prince Andronnikov, est certainement le plus intéressant. Est surtout remarquable la caractéristique du prince Andronnikov, cet aventurier qui, sans occuper aucune fonction officielle, joua, à un certain moment, un rôle très important dans la politique intérieure de la Russie.

Nous avons dit que la fin du volume est consacrée au procès, mais, incidemment, l'auteur revient sur cette idée que le gage de la restauration de la Russie est dans le rapprochement, qui commence sous nos yeux, de la Russie et de l'Allemagne :

Le peuple russe est jeune et ses forces sont inépuisables. Les Russes et les Allemands sont faits pour s'entendre et travailler ensemble de façon productive, comme aucuns peuples au monde. Mais, pour conserver la paix de l'Europe ce n'était pas suffisant. Une triple alliance sur le continent était nécessaire. Tout cela ensemble constituait le terrain pour une coalition prédestinée par l'Histoire : Russie, Allemagne, France, coalition qui aurait garanti la paix et l'équilibre européen, et qui ne menaçait qu'une seule puissance européenne, l'Angleterre. Cette menace a forcé l'Angleterre à prendre l'initiative d'une autre coalition plus avantageuse pour elle : l'Entente cordiale. Albion ne s'est pas trompée dans ses calculs. Deux peuples, les plus forts du continent, paraissent écrasés, anéantis. Mais Albion n'a oublié qu'une seule chose : que rien n'unit aussi bien que le même malheur.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les *Mémoires* de Soukhomlinov, c'est sa conclusion : la glorification du bolchevisme.

Je vois un gage pour l'avenir de la Russie, en ce qu'elle a au pouvoir un gouvernement sûr de soi, ferme, qui se guide d'un grand idéal politique. Cet idéal politique ne peut pas être le mien. Les hommes qui entourent Lénine (1) ne sont pas de mes amis ; ils ne personnifient

(1) Les *Mémoires* étaient écrits avant la mort de Lénine.

pas mon idéal du héros national. Mais je ne puis plus les appeler ni brigands ni voleurs, après qu'il est devenu clair qu'ils n'ont fait que ramasser ce qui avait été abandonné : le trône et le pouvoir. Leur conception n'est pas acceptable pour moi ; toutefois en moi s'éveille peu à peu l'espoir qu'ils conduiront le peuple russe — peut-être malgré eux — dans la voie juste, vers un but certain et une puissance nouvelle... Que mes espoirs ne sont pas simple utopie, la preuve en est que mes anciens collaborateurs et camarades si dignes, comme le général Broussilov, Baltiëski et Dobrorolski, ont donné leur appui au nouveau gouvernement de Moscou. Il est hors de doute qu'ils l'ont fait après s'être convaincus que la Russie, sous le nouveau régime, se trouve dans la vraie voie d'une renaissance complète.

Après cela, il n'y aura pas lieu d'être surpris si, aux noms précités, s'ajoute bientôt celui du général Soukhomlinov, comme soutien du gouvernement communiste.

J.-W. BIENSTOCK.

#### BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Impératrice Alexandra Féodorovna : *Lettres à Nicolas II*, Payot. — Charles Daniélou : *Le Traité de Trianon*, E. Figuière. — Edouard Guyot : *Le Socialisme et l'évolution de l'Angleterre contemporaine (1880-1914)*, Alcan. — Paul Gentizon : *Le Drame bulgare*, Payot. — Berthe Georges-Gaulis : *La Turquie Nouvelle*, Librairie Armand Colin, 1924.

Les **Lettres de l'impératrice Alexandra Féodorovna à l'Empereur Nicolas II** sont un livre intéressant à tout point de vue, d'abord par le haut rang de celle qui les a écrites, ensuite par leur date (elles remplissent toute la période de la Grande-Guerre), enfin comme offrant, même en dehors de leur intérêt historique, un tableau vraiment attachant des sentiments et des pensées d'une âme qui n'était pas vulgaire. L'impératrice était loin d'être une sottise et savait écrire. Ce qui lui manquait, c'était le sens critique. Aussi pleine d'admiration que de tendresse pour son époux, à qui elle ne reprochait que de manquer de fermeté, elle avait adopté sa foi religieuse, ses idées politiques et son amour de la Russie. Comme lui, elle était superstitieuse et croyait au pouvoir des prières, des ikones, des reliques et des thaumaturges. De là, sa confiance passionnée en Raspoutine, « l'Ami » du Couple impérial. Pour lui plaire, elle subissait la société d'Ania Vyroubov, l'une des maîtresses du sadique personnage, quoique la trouvant souvent « insupportable ». Notre col-

laborateur J.-W. Bienstock a donné de ces 400 lettres une élégante traduction. Peut-être, comme il est arrivé si souvent, le talent du traducteur a-t-il ajouté des grâces à l'original, mais je suis convaincu que les lettres de l'impératrice en avaient déjà naturellement beaucoup.

L'honorable M. Daniélou, ayant été le rapporteur du **Traité de Trianon** au Palais-Bourbon, vient de publier son rapport en librairie, ayant jugé avec raison qu'il comblerait une lacune de notre littérature politique. M. Daniélou y expose franchement les côtés inquiétants des dispositions prises par les Alliés, mais ne trouve naturellement rien à indiquer comme meilleur. C'est que cette œuvre « wilsonienne » a cherché loyalement à établir des divisions aussi équitables que possible, et, si les intérêts économiques de certaines portions des populations se trouvent lésés, c'est que les différents Etats n'ont pu se résoudre à se faire mutuellement des concessions, pas plus qu'ils n'avaient pu avant la guerre se décider à laisser leurs sujets libres de parler et d'étudier la langue qu'ils voulaient. Si, comme le relève M. Daniélou, 3 millions et demi de Magyars sont séparés de la mère patrie, si les Croates et les Monténégrins sont réunis plus ou moins malgré eux avec les Serbes, si les ouvriers de Vienne, de Budapest et de Tchéco-Slovaquie manquent de pain, tandis que les Ruthènes sont réduits à manger du pain fait avec du maïs et des marrons d'Inde, c'est que la politique de « représailles » continue la politique impérialiste d'avant-guerre. En cherchant amicalement à s'aider, les peuples pratiqueront l'esprit de la théorie de Wilson, mais je crains bien que les Magyars, pour qui M. Daniélou ressent à bon droit de la sympathie, soient encore bien éloignés d'être « wilsoniens », car ce qu'ils demandent à la Société des Nations, ce n'est pas son intervention pour faire pratiquer le libre échange avec réciprocité, mais la permission d'augmenter leurs armements.

L'éloge du livre de M. E. Guyot, sur le **Socialisme et l'évolution de l'Angleterre contemporaine**, n'est plus à faire. La première édition, publiée en 1911, était épuisée depuis longtemps. L'auteur ayant revu son ouvrage et poussé ses statistiques jusqu'en 1914, une nouvelle édition vient enfin d'être publiée. Sans doute, il est fort regrettable que cette révision n'ait point été poussée jusqu'à l'année actuelle ; le tableau tracé y

eût gagné beaucoup. Tel qu'il est, il offre un intérêt puissant, dû non moins à l'importance du sujet qu'au talent de l'auteur. C'est un régal de lire un livre comme celui-là, où l'élégance et l'ampleur du style rehaussent tout ce qu'a de séduisant l'ingéniosité et la profondeur de la pensée.

Qu'est devenue la Bulgarie depuis le jour où les Alliés s'élan-  
cèrent à l'assaut des lignes bulgares le 14 septembre 1918? Sans  
doute, des télégrammes dans les journaux nous ont appris les  
faits les plus graves, mais le détail, l'enchaînement et surtout  
les observations du témoin clairvoyant et désintéressé nous man-  
quaient au sujet de cette période de la vie de ce peuple qui a joué  
et jouera encore un si grand rôle dans les Balkans (et même en  
Europe). M. Gentizon, envoyé spécial du *Temps* dans les Bal-  
kans, nous la fait connaître dans le **Drame bulgare**. Il  
raconte la chute de Ferdinand, nous peint ce souverain rusé (qui  
ne cachait pas ses goûts pour ce qui était français), puis décrit  
la dictature du parti agrarien de Stamboulisky, la soif de réfor-  
mes à tout prix qui animait ces paysans (elle alla jusqu'à réfor-  
mer l'orthographe sans consulter l'Académie bulgare et avec  
ordre à la poste de ne pas transporter les livres imprimés avec  
l'ancienne orthographe), les essais de réorganisation économique  
(suppression des intermédiaires : la récolte vendue par des fonc-  
tionnaires et par les coopératives), la mobilisation de la jeunesse  
masculine et féminine pour une année, afin d'exécuter des travaux  
utiles à l'Etat, l'institution de périodes de corvée de 10 jours  
(600.000 travailleurs de 20 à 50 ans convoqués ainsi en même  
temps et exécutant *utilement* des travaux utiles). Petit à petit,  
d'ailleurs, Stamboulisky inclinait au bolchevisme et le disait.  
Les Soviets commençaient à en faire un grand éloge quand il  
fut renversé le 9 juin 1923 par 20 conjurés. M. Gentizon raconte  
toute cette période intéressante de l'histoire de la Bulgarie avec  
un talent qui rehausse ce qu'elle a de curieux.

ÉMILE LALOY.

§

Feu Georges Gaulis se défiait des Turcs, M<sup>me</sup> Berthe Georges-  
Gaulis, sa veuve, leur réserve toutes ses sympathies. Elle s'est  
dévouée à leur cause, pensant, sans doute, servir les intérêts  
de la France, et elle a mis sa plume au service du kemalisme.



Trois livres témoignent de sa propagande zélée, qui rappelle désagréablement le bourdonnement de la mouche du coche. M. Poincaré, relancé par la dame à chacun de ses retours d'Orient, a dû être fort importuné de ses « admirations rapportées d'Angora » et publiées sous ce titre : **La Nouvelle Turquie**. Le lyrisme de M<sup>me</sup> Berthe Georges-Gaulis prêt à sourire aujourd'hui, et son livre de partisan qui reflète les passions politiques du moment (1920-1922) est bien caduc. L'avenir, je crois qu'on l'entrevoit, malgré le désastre récent et le traité de Lausanne, dans ces lignes de Richard Cobden :

Quel génie et quel goût ces peuples avaient ! *Et, prenez-y garde, ce génie est toujours là*. Tous les meilleurs exploits des temps anciens seront encore surpassés par les Grecs des générations futures. Ne croyez point les récits mensongers et remplis de médisance que l'ennui de certains voyageurs, l'envie des négociants levantins et les Francs de Constantinople publient contre le caractère des Grecs. La matière première de tout ce qui est noble, brillant, raffiné et glorieux, est toujours latente dans le caractère de ce peuple, écrasé, comme c'est naturel, par la ruse, la fausseté, la vilénie et autres vices inhérents à l'esprit des serfs (1).

N'allez point, toutefois, vous imaginer que je prédis la renaissance de la grandeur grecque, par le moyen de la ridicule petite monarchie actuelle de ce nom, qui disparaîtra comme les bulles d'air soufflées par nos hommes d'Etat bornés. Tout l'Orient sera grec, et Constantinople, sous quelque souveraineté nominale qu'elle se trouve placée, par la force de l'indomptable génie des Grecs, deviendra, en fait, la capitale de ce peuple.

AURIANT.

### PUBLICATIONS RÉGENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

#### Finance

Georges Broyard : *Pour conserver son argent* ; Alcan.

9 »

#### Littérature

Athanael : *Le jardin de la femme*, choix de remarques, précédé de deux Contes persans et d'une Ballade. Ilust. de Charles Guérin ; J. Fabre, Nîmes.

René Crevel : *Détours*. Avec un portrait de l'auteur par Eugène Mac-cown gravé sur bois par G. Aubert ; Nouv. Revue française.

10 »

Athanael : *Kravari ou la poursuite du désir* ; J. Fabre, Nîmes.

Ximénès Doudan : *Des révolutions du goût*, suivi de deux articles non

(1) La lettre de Cobden est datée du 18 avril 1838.

- recueillis précédemment. Introduction par Henri Moncel; Presses françaises. " "
- Gaston Gros : *Le réveil des lettres*; Baudinière. " "
- Théodore Jouffroy : *Le cahier vert, Comment les dogmes finissent, Lettres inédites*, publiés par Pierre Poux. Presses françaises. " "
- Jules Lefèvre-Deunier : *Les Vespres de l'Abbaye du Val*, avec une introduction sur la vie et l'œuvre de Jules Lefèvre-Deunier par Georges Brunet; Presses françaises. " "
- Laurent Tailhade : *Laurent Tailhade intime*, correspondance publiée et annotée par M<sup>me</sup> Laurent-Tailhade; « Mercure de France ». 7 50

### Ouvrages sur la guerre de 1914

- Robert Normand : *Prise de Nowo-Georgiewsk (Modlin) par les Allemands en août 1915*. Avec une planche; Berger-Levrault. 2 50

### Philosophie

- Auguste Forel : *Philosophie populaire, psychologie humaine et comparée*; l'École émancipée. 2 "
- Albert Keim : *L'épicurisme, l'ascétisme et la morale utilitaire*; Alcan. 8 "

### Poésie

- Blaise Briod : *Les saisons de la terre*; les Tablettes. " "
- Marcel Caruel : *Voyelles*; Edit. du Pampe, Reims. " "
- Jean Delacroix : *Les balsers de la Muse*; Presses universitaires de France. " "
- Lucien Forges : *Limbes*, suivies de Poèmes en prose; A l'enseigne de la Rose Bleue. 5 "
- Francis Jammes : *Le Troisième Livre des Quatrains*; « Mercure de France ». 5 "
- Jean Reboul : *Poésies inédites*, avec une étude sur Jean Reboul par Camille Pitoulet; Jo. Fabre, Nîmes. 5 "
- Henri de Régnier : *Œuvres*, IV (Les Lendemain. Apaisement. Sites. Episodes. Sonnets). Bibliothèque choisie; « Mercure de France ». 18 "
- Julien Sarlins : *Les heures, les ors, la mort*. Illustr. par L. Sarlins; S. n. d'édit. " "

### Politique

- J. Staline : *Le léninisme théorique et pratique*; libr. de l'Humanité. 2 "

### Questions coloniales

- José Germain et Stéphane Faye : *Le nouveau monde français : Maroc, Algérie, Tunisie*; Plon. 7 50

### Questions militaires et maritimes

- Commandant Thiéry : *La méthode d'instruction dans le cadre d'un combat de bataillon*. Avec 44 croquis; Berger-Levrault. 6 "

### Roman

- Marc Elder : *La maison du pas périlleux*, Férenczi. 2 50
- M. Quillardet : *Trois femmes aux idées bizarres*; Jouve. 5 "
- J.-H. Rosny aîné : *L'assassin surnaturel*; Flammarion. 7 50
- Mark Twain : *Le prince et le pauvre* traduit de l'anglais par J.-W. Bienstock; Fasquelle. 7 50
- A. Zwingelstein : *Vieux toits dans la montagne*, récits alsaciens et vosgiens; les Tablettes. " "

### Science

- J. Kunstler et F. Prevost : *La matière vivante. Organisation et différenciation. Origine de la vie. Colloïdes et mitochondries*; Masson. 18 "
- Arnold Reymond : *Histoire des sciences exactes et naturelles dans l'antiquité gréco-romaine*. Préface de M. L. Brunschwig; Blanchard. 12 "
- W. Vernadsky : *La géochimie*; Alcan. 12 "

**Sociologie**

C. P. I. *Première conférence internationale paysanne russe à Moscou en octobre 1923*. Thèses, messages et adresses; Bibliothèque paysanne. 2 50

*internationale*; Stock. 7 50  
André Marty : *L'amnistie intégrale*, discours prononcé à la Chambre les 9 et 10 juillet 1924; libr. de l'Humanité. 1 »

Pierre de Lanux : *Evell d'une intrigue*

**Théâtre**

Jean Azaïs et Charles Philippon : *Villon*, comédie héroïque en 5 actes et 6 tableaux; le bon Plaisir, Toulouse. 10 »  
Gil Cocambre : *Monsieur Champont*;

comédie en 3 actes; libr. moderne, Gand. » »  
Guy Dorrez : *Cyrano deux, empereur*, drame en un acte; Libr. G. Ondet. 1 50

**Varia**

E. Jourdenil : *Chasses et chasseurs de Bourgogne*; Avant-propos de Jean des Airelle; Nourry. 6 »

MERCURE.

**ÉCHOS**

Création et critique. — A propos de la « Circé du Désert. — Encore la « Circé du Désert ». — Comment Jacinto Benavente a eu le prix Nobel. — La crise de la dépopulation et le Maréchal de Saxe. — Au temps où on pouvait faire relire. — Comment on dépeignait Verlaine en 1874. — Centenaire. — Le Catalogue général de la Librairie française. — Erratum. — Publications du « Mercure de France ».

**Création et critique.**

Versailles, le 21 septembre 1924.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre d'ajouter un dernier mot sur la question « Création et Critique » ?

J'ai écrit un article sur Pascal et il ne m'est jamais venu la bizarre idée que cette étude pouvait m'égaliser à Pascal. Mais je pense :

1°) Que le phénomène « comprendre » déborde en littérature l'ordre intellectuel. Je m'explique par un fait. Lorsque parut *Atala*, un critique distingué, l'abbé Morellet, se plaça devant le livre dans l'attitude de celui qui veut comprendre un poème par sa seule intelligence. Le résultat fut amusant. Chateaubriand avait écrit : « Vous êtes les Grâces du jour et la nuit vous aime comme la rosée. » Qu'est-ce que les Grâces du jour ? s'écrie Morellet, pourquoi la nuit aime-t-elle la rosée ? Chateaubriand parle du secret mélancolique que la lune raconte aux grands chênes. Si la lune raconte, dit Morellet, comment cela peut-il être un secret et pourquoi conte-t-elle aux grands chênes plutôt qu'aux autres arbres ? Au point de vue de la compréhension intellectuelle, Morellet avait raison. Il avait tort cependant, car les phrases de Chateaubriand sont des caresses qu'on sent avec sa chair et dont le charme est fait d'échos obscurs éveillés au-dessous du plan de l'intelligence. En art,

comprendre met en jeu d'autres facultés que l'intelligence, ce qui m'amène aux conséquences suivantes :

2°) Tout effet d'art ne peut être compris que par la mise en activité des facultés qui ont donné naissance à l'effet considéré. Ribot, dans sa *Psychologie des Sentiments*, écrivait fort justement :

Qu'on n'objecte pas que tout ceci ne concerne que le créateur et qu'en lui seul est ce besoin, cette tendance, cette disposition à agir qui est la racine de l'émotion esthétique. Quiconque l'épouse à quelque degré, grossièrement ou finement, — spectateur, auditeur, dilettante, — doit refaire dans la mesure de ses forces le travail du créateur. Sans une analogie de nature avec lui, si faible qu'elle soit, le spectateur ne sentira rien.

C'est dire qu'en art, le fait de « comprendre » suppose entre le lecteur et le créateur similitude de nature, ce qui n'est pas tout à fait la même chose qu'égalité d'esprit.

3°) Au point de vue théorique, la compréhension parfaite d'un écrivain serait obtenue par un lecteur qui présenterait une identité complète de nature avec lui. Pratiquement, ce cas ne pourra jamais se présenter. Il ne peut y avoir coïncidence parfaite de l'esprit du lecteur avec celui de l'écrivain. C'est une des raisons pour lesquelles il s'introduit, dans le rapport du sujet (lecteur) à l'objet (écrivain), un élément de création de la part du sujet. « Lire, dit excellemment M. Anatole France, c'est créer à deux. »

4° Je parlerai quelque jour de « la critique objective ». Lorsque des critiques comme Taine et Brunetière prétendent appliquer la méthode des sciences, ils s'illusionnent quelque peu. La critique est bien plus près de l'art que de la science. Le Dantec disait qu'il n'est de science que du mesurable et Kant prétendait même qu'en physique, seule est vraiment scientifique la partie mathématique. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la quantité pure, le mot « objectif » se pénètre rapidement de subjectivité et ceci est une constatation expérimentale.

5°) Je voudrais enfin citer un fragment de Taine montrant comment la critique peut rejoindre la poésie, comment elle peut vous donner intuitivement, synthétiquement, artistiquement, la *sensation* d'une œuvre au lieu de la révéler par l'analyse intellectuelle. Cette page de Taine est consacrée à une sonate de Beethoven :

C'est une phrase d'une ligne, lente et d'une tristesse infinie, qui revient et revient incessamment comme un long et unique sanglot. Au-dessous d'elle, des sons étouffés se traînent ; chaque accent se prolonge sous ceux qui suivent, et meurt sourdement, pareil à un cri qui s'achève par un soupir ; en sorte que chaque nouvel élan de souffrance a pour cortège les anciennes plaintes et que, sous la lamentation suprême, on démêle l'écho affaibli des premières douleurs... etc. (*Thomas Graindorge*, chap. XXIV.)

Estimant moi aussi que j'ai suffisamment mis mon point de vue en

lumière, je considère de ma part la discussion comme close. Et je termine en assurant M. H. Bachelin que si les idées qu'il a exprimées diffèrent des miennes, cela ne m'empêche nullement de les avoir trouvées pleines d'intérêt. Il est des problèmes généraux que toute génération doit poser à nouveau et le *Mercur*, avec sa tradition de large éclectisme, a raison de présenter les thèses opposées, laissant au lecteur le soin de conclure selon son tempérament.

Veillez agréer, etc.

GABRIEL BRUNET.

§

**A propos de la « Circé du Désert ».**

Paris, ce 1<sup>er</sup> octobre 1924.

Monsieur et cher Directeur,

Habitué aux flagorneries des critiques intéressés ou complaisants, M. Henry Bordeaux s'est senti piqué au vif par le jugement motivé qu'en toute indépendance j'ai porté sur l'ouvrage de M<sup>lle</sup> Paule Bordeaux, sa fille. Après dix-sept jours de mûre réflexion, il s'est décidé à venir, par procuration, défendre *la Circé du Désert* devant les lecteurs du *Mercur*.

J'en suis vraiment désolé pour M. Henry Bordeaux, mais je dois avouer qu'il m'a paru aussi dénué d'esprit critique que M<sup>lle</sup> Paule Bordeaux. J'imaginai que le père s'ingénierait à démontrer que, contrairement à ce que j'ai assuré, sa fille n'a point pris M. de Sartine, secrétaire d'Etat à la marine sous Louis XVI, pour un navire, ni un grand Français, honneur de la Savoie, bienfaiteur de Chambéry, Benoit Laborgne de Boigne, pour un misérable aventurier portugais; qu'elle ne s'était nullement trompée sur le compte du voleur Loustaneau, qu'elle a chanté comme un héros... Toutes ces monumentales bévues, M. Henry Bordeaux les a prudemment passées sous silence. C'est à peine s'il y a risqué une allusion lointaine et voilée. En revanche il s'est appliqué à me chicaner sur tout ce que j'ai écrit, touchant la composition de *la Circé*. Inspiré par le ressentiment de sa fille, et pour la commodité de sa défense, il a malignement, d'une plume rageuse, faussé la portée et altéré le sens de mes notes et documents.

Il est impossible que M. Bordeaux ne sache pas que les mots qu'il emploie à mon égard : « erreurs et fausses allégations », sont absolument abusifs. Je le prouve.

1<sup>o</sup> Je n'ai pas contesté à M<sup>lle</sup> Paule Bordeaux le droit de prendre, pour les besoins de son commerce littéraire, le prénom de son père. J'ai tout simplement écrit que les honnêtes gens ne se soucient guère de l'enseigne et que, pour eux, le proverbe « tel père, tel fils ou telle fille », n'a pas cours en littérature, le talent ne se transmettant pas avec la vie.

2° M. Bordeaux me prête des insinuations que je n'ai pas hasardées. Quand j'ai écrit ceci :

On avait fait espérer [à M<sup>lle</sup> Bordeaux] que la Châtelaine ne serait autre que la « Circé du Désert » et la « Sorcière de Djoun ». Elle s'était hâtée de se réjouir de cette coïncidence vraiment providentielle, escomptant que le succès du roman de Benoit rejallirait sur son propre ouvrage...

je ne faisais que paraphraser cette note manifestement communiquée par M<sup>lle</sup> Bordeaux elle-même à l'un des *Treize* du courrier des lettres de l'*Intransigeant* :

M<sup>lle</sup> Paule Henry-Bordeaux... va publier très prochainement *Lady Stanhope, la Circé des Déserts*. Lady Stanhope est un personnage qui a existé réellement et qu'un roman fantaisiste va prendre pour héroïne ; mais l'ouvrage de M<sup>lle</sup> Paule Henry-Bordeaux, très documenté, paraîtra avant le roman fantaisiste.

3° Rien de plus commode que de désavouer de pareils communiqués. C'est une tactique qui relève de la stratégie littéraire. Mais tout le monde sait que les courriéristes tiennent leurs « indiscrétions » des intéressés eux-mêmes. Du reste, si les notes qui se rapportaient à la *Circé* et que j'ai fidèlement transcrites dans mon article n'étaient, elles aussi, que « fausses allégations », pourquoi M. Bordeaux n'a-t-il pas envoyé en temps utile, une rectification au journal qui les inséra ? Comment a-t-il laissé passer sans protestation cet autre entrefilet, paru le 15 septembre, et qui fait appel aux instincts les plus bas du lecteur :

Sait-on que M<sup>lle</sup> Paule Henry-Bordeaux, qui a publié la *Circé du Désert*... avait songé tout d'abord à un titre beaucoup plus expressif, si l'on peut dire ? Ce devait être, en effet, la *Sappho du Désert*, mais M<sup>lle</sup> Paule Henry-Bordeaux a craint de choquer ses lecteurs et de rappeler trop fortement certains emportements de la nièce de William Pitt.

4° Je me suis déjà expliqué sur la collaboration de M. Driault au livre de M<sup>lle</sup> Paule Bordeaux (*Mercury* du 1<sup>er</sup> octobre).

M. Bordeaux prétend maintenant justifier le retard apporté à la publication de la *Circé* non pas par le remaniement des pages qui traitent de Lascaris, mais par « la revision des épreuves des deux premiers chapitres modifiés en partie par la réception tardive de *The Life of lady Hester Stanhope by the Duchess of Cleveland* ». Cette explication ne prouve rien, sinon que M<sup>lle</sup> Bordeaux connaissait très mal son sujet et la bibliographie de lady Stanhope : le livre de la duchesse de Cleveland, compilation sans valeur, qui avait paru à Londres en 1914, se trouve à la Nationale (cote : 8° Nx, 3726) où l'auteur de la *Circé*, apparemment, n'est jamais allée, pas plus qu'au ministère de la Guerre.

Au surplus, si, selon le propre aveu de son père, M<sup>lle</sup> Bordeaux a pu reviser les épreuves des deux premiers chapitres de son travail, elle pouvait, à plus forte raison, en reviser les chapitres V et VI qui concer-

nent Lascaris. Elle n'y a point manqué. A l'aide des arguments que lui rapporta M. Driault, elle a essayé de tirer de la *Véritable histoire du chevalier de Lascaris* tout le parti qu'elle pouvait, afin de se vanter d'avoir, elle aussi, deviné la supercherie. C'est, en effet, un mérite que M. Bordeaux revendique en son nom. Le malheur veut que les sources citées par M. Bordeaux ne suffisaient pas pour mettre sa fille sur la piste. M. Bordeaux a beau dire, sans les documents publiés dans *les Nouvelles Littéraires* du 14 juin et dans le *Mercur* du 15 juin, il n'est pas possible de percer la mystification dont Lamartine a été dupe. La plaquette éditée par les soins de la Société Royale de géographie d'Égypte (j'en ai rendu compte dans le *Mercur* du 1<sup>er</sup> août 1924, p. 835-6) que M. Bordeaux invoque ne parle pas du séjour de Lascaris en Syrie, et quant au Docteur Meryon, il se borne à attirer l'attention du lecteur sur la contradiction du *Récit de Fathalla Sayeghir* avec sa propre narration. Prévenue par M. Driault, qui lui en a soufflé les arguments principaux, M<sup>lle</sup> Bordeaux a eu incontestablement connaissance de l'étude parue dans le *Mercur* et s'en est servie pour « soupçonner la mystification ». J'étais donc fondé à écrire :

5<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Bordeaux, qui s'intéresse vivement à l'effort et aux travaux d'autrui, n'aime point reconnaître, du moins publiquement, les emprunts qu'elle leur fait.

6<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> M. Bordeaux m'adresse ce reproche singulier :

Si M. Auriant s'en était rendu compte, il eût compris que Loustaneau raconte son histoire telle que lady Stanhope a pu l'entendre, telle que l'ont entendue le Docteur Meryon et Ferdinand Perrier...

En vérité, c'est, presque textuellement, ce que j'avais écrit :

Or, l'aide de camp de Soliman Pacha [F. Perrier] consigna dans son ouvrage l'odyssée de Loustaneau telle que le « général » la racontait à tout venant...

Seulement, il ne fallait pas croire Perrier, non plus que le Docteur Meryon que le « général » mystifia. Il fallait se montrer sceptique, et se distinguer des « ravaudeurs littéraires » en contrôlant soigneusement les histoires de ce Loustaneau. J'ai montré à M<sup>lle</sup> Bordeaux comment on parvient à démasquer un imposteur. Je souhaite que la leçon lui profite à l'avenir.

A la même documentation insuffisante, aggravée par une irrémédiable absence de sens critique chez M<sup>lle</sup> Bordeaux, les concitoyens de M. Henry Bordeaux et ses collègues de l'Académie florimontane devront imputer l'insulte faite à la noble mémoire de Boigne. Que M<sup>lle</sup> Bordeaux ait inventé le nom et le rôle de Boigne-Norolli, ou qu'elle les ait trouvés chez le Docteur Meryon, peu importe. Sa très grande faute fut d'avoir avec une candeur excessive endossé un tas de fables. Le « report des documents » à la fin d'un ouvrage ne va donc pas toujours sans danger.

C'est en vain qu'à la décharge de l'auteur de la *Circé*, M. Bordeaux plaide « la nature du livre — évocation romanesque de lady Stanhope » : le genre s'accommode si bien des renvois au bas des pages que Renan, qui y excella bien avant M. Maurois, en a bourré ses études.

8° A propos du colonel Boutin, j'ai déjà répondu à M. Bordeaux en répondant à M. Driault.

Enfin, je sais que les lecteurs de M. Henry Bordeaux ont fait à sa fille un gentil petit succès de librairie — ne l'avais-je pas prédit ? — Je sais aussi que des critiques, tous grands clercs en matières orientales, lui ont prodigué des compliments tournés comme en série : « livre écrit et composé avec soin », a déclaré celui-ci ; « l'écriture est jeune, espiègle, amusée », a imprimé cet autre ; ouvrage, « instructif et agréablement juvénile », a proclamé un troisième. Des gazettes provinciales ont même répandu cette prière d'insérer dithyrambique :

Le mystère de l'Orient attire les âmes les plus hautes et aussi, comme on l'a dit, ceux que la vie a déçus (1). C'est pourquoi tant de pèlerins passionnés ont foulé la même trace, de Bonaparte, secrètement hanté du rêve d'Alexandre, et Chateaubriand, à Lamartine et Byron, en passant par de simples aventuriers, tels Lascaris, au sujet duquel le poète des *Méditations* a été si étrangement mystifié, et lady Hester Stanhope, petite fille de Lord Chatham, nièce et collaboratrice de Pitt. Après avoir évoqué, en un livre ardemment coloré, la gloire évanouie de Palmyre, l'écrivain, qui porte si dignement un nom appartenant à la noblesse des lettres, a entrepris de restituer, en un récit fidèle, mouvementé comme un roman d'aventures, mais documenté au point de désarmer la plus sévère critique, les ambitions trahies, l'exil volontaire, les hardies chevauchées parmi les pillards du désert, en Terre Sainte, à Damas, à Baalbeck, aux ruines d'Ascalon, où elle recherche un trésor imaginaire, de l'amazone britannique en quête d'un chimérique empire, etc, etc.

On n'est jamais si bien louée que par soi-même.  
Veuillez agréer, etc.

AURIANT.

§

Encore la « *Circé du Désert* ».

1<sup>er</sup> octobre 1924.

Monsieur le Directeur,

Je suis encore obligé de vous adresser et de vous demander d'insérer une courte rectification au sujet de la lettre que M. Auriant vous a écrite « à propos de la *Circé du désert* ».

Je n'ai pas protesté que j'eusse collaboré à la *Circé du Désert* de Mlle Paule Bordeaux. J'ai protesté que je n'y avais pas collaboré. Il faudrait d'abord apprendre le français avant d'écrire dans le *Mercure de France*.

(1) Cfr. dans le *Mercure* du 15-vi-1924, l'épigraphe à la page 593.



Le reste est sans importance, M. Auriant ayant reçu une collection de démentis plus que suffisante.

Veillez agréer, etc.

E. DRIAULT.

§

**Comment Jacinto Benavente a eu le prix Nobel.** — On peut penser ce que l'on voudra de l'œuvre littéraire de Benavente. Une chose est certaine. C'est qu'il n'a obtenu le prix Nobel de littérature ni par ses mérites dramatiques, ni par une notoriété intellectuelle solidement établie sur le marché international des valeurs artistiques. Comment donc l'Académie Royale de Suède s'est-elle décidée en sa faveur et non, par exemple, en celle de Palacio Valdés, ou, un peu avant, en celle du grand Pérez Galdos, qui, de toute évidence, en était digne ? Pour des raisons fort simples et généralement ignorées du public, dont la moindre n'est pas la condition posée par Nobel à l'octroi de ses récompenses. Nobel, en effet, a exigé que, dans le cas de la candidature d'écrivains *suédois, français et espagnols* à la manne de son legs, il fallait que cette candidature fût lancée, ou apostillée par l'une des Académies dont les trois pays en question détiennent l'original privilège (car ailleurs il n'existe pas d'Académies spécialement instituées pour veiller sur le langage national, qui, d'ailleurs, ne s'en porte pas plus mal !). Or le vieux Maura (D. Antonio), président de l'Académie espagnole, s'il s'opposa avec acharnement, à deux reprises — la seconde, en dépit des instances de l'*Ateneo* de Madrid, — à promouvoir la candidature de Galdos, n'a eu, à huit ans de là, aucun scrupule pour patronner, et chaleureusement, celle de Benavente, porte-voix de tous les conventionnalismes sociaux sur la scène espagnole, représentant de tous les sophismes bourgeois, même les plus démodés. Les Suédois — et la lecture de leurs journaux, du commencement de 1922, est, à ce point de vue, révélatrice — ignoraient tellement le favori de Maura qu'ils n'étaient pas même capables d'en graphier correctement le patronymique ! Telle est la vraie histoire du couronnement de celui que cet excellent Sinesio Delgado a osé comparer à Shakespeare. Ce couronnement a été obtenu par voie diplomatique et à la suite de sourdes et persévérantes intrigues qui ne relèvent, hélas ! pas des belles-lettres, mais des lettres de créance. Que le ministre d'Espagne à Stockholm ose donc, si cet *écho* lui tombe sous les yeux, prétendre le contraire ! — C. P.

§

**La crise de la dépopulation et le Maréchal de Saxe.** — Il n'est pas de jour où quelque moraliste ne constate, pour la déplorer, la crise de la dépopulation qui menace l'existence de notre pays. Elle avait été prévue, dès le xviii<sup>e</sup> siècle, par un homme qui ne fut ni un socio-

logue — le mot n'était pas encore inventé — ni un moraliste, ni un économiste, mais tout simplement un homme de guerre — et cette perspicacité lui fait singulièrement honneur. Ce militaire, c'est le vainqueur de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld : le Maréchal de Saxe.

Je suis persuadé, écrivait-il vers 1740 dans ses *Réveries et Notes* publiées seulement après sa mort en 1757, qu'il faudra quelque jour modifier notre religion, pour ce qui est du mariage. Si l'on considère, en effet, les obstacles qu'elle met à la propagation de l'espèce, celle-ci décroîtra et sera menacée de disparaître.

Le maréchal regrettait qu'un homme ne pût se marier plus fréquemment et que « la fleur de la jeunesse d'une femme se fane dans l'attente d'un mari ». Celui, ajoutait-il, qui établirait toute la législation en vue de la reproduction fonderait une monarchie qui ne saurait manquer de devenir redoutable pour le monde entier.

Et tout de suite, se mettant à l'œuvre, le Maréchal proposait qu'aucun mariage ne put être contracté pour plus de cinq années. Ce temps écoulé, il n'aurait pu être renouvelé — sans permission spéciale — si aucun enfant n'en était né. Après trois renouvellements les mariages seraient devenus définitifs.

Tous les théologiens de la terre, ajoutait le Maréchal, ne pourraient me prouver que ce système soit impie, parce que le mariage n'a été établi par l'autorité divine qu'en vue d'un seul objet : la reproduction.

L'homme de guerre, devenu législateur, préconisait, en outre, des primes à la natalité, — tout comme de nos jours certains députés.

Pourquoi n'ont-ils donc pas encore suivi le Maréchal jusqu'au bout des réformes hardies qu'il leur a proposées ?

## §

**Au temps où on pouvait faire relier.** — Du *Journal des dames et des modes* (20 avril 1831) :

A Londres, on recouvre les livres usuels en calicot passé en couleur et glacé. Ce cartonnage est d'une solidité parfaite et très peu coûteux : car, pour un gros volume grand in-12, dos à la Bradel, c'est-à-dire sans colle-torte, on prend 8 sols de France. A Paris, on commence à imiter ce genre de cartonnage, et chaque couverture de livre ne reviendra qu'à 5 ou 6 sols. C'est une découverte précieuse pour ceux qui ont l'amour des livres, lesquels ne se conservent bien que reliés.

Allez donc demander à votre relieur de vous établir un bradel demi-toile, même pour un très petit in-12, à moins de cent sous !

## §

**Comment on dépeignait Verlaine en 1874.** — Du *Figaro* 11 août 1874 :

Dans ses « Coins de table », le peintre réaliste Fantin-Latour a peint les

physionomies de quelques convives du « dîner des Vilains Bonshommes ». Une tête étrange, livide, avec de grands yeux enfoncés dans leurs orbites creux, apparaissait dans ses tableaux : c'était la face sépulcrale de cet homme qui signa les *Poèmes saturniens*, et qui avait commencé par ce vers demeuré unique un poème sur Marat :

Jean-Paul Marat, l'Ami du Peuple, était très doux.

C'était donc tout ce qu'on connaissait de Verlaine sur le Boulevard ! Depuis les *Poèmes saturniens* « cet homme » avait pourtant publié les *Fêtes galantes*, la *Bonne Chanson* et, à l'imprimerie Maurice Lhermitte, à Sens, Edmond Lepelletier venait de faire composer, tirer et brocher (février-mars 1874) les cinq cents exemplaires qui forment l'édition originale des *Romances sans paroles*... Depuis la gloire est venue. — P. D.

**Centenaire.** — M. René Puaux annonçait récemment, dans un excellent article du *Temps*, que les Grecs se décident enfin à remettre sur pied les colonnes et architraves du Parthénon dont les morceaux encombraient le sol. Quelques plaques de marbre neuf boucheront les trous. Voilà qui va au mieux si l'ouvrage est intelligemment exécuté, et nous ne souffrirons plus du spectacle d'un Parthénon en deux morceaux. Mais, si l'on profitait de l'occasion pour inviter MM. les Anglais à restituer les frises volées par lord Elgin, voici près de cent ans? — FAGUS.

## §

**Le Catalogue Général de la Librairie Française.** — Il est intéressant de signaler que le Catalogue Général de la Librairie française, ayant jusqu'ici été rédigé par l'Allemand Lorenz, puis par le Suédois Jordell, devient français. L'éditeur Edouard Champion a racheté cette importante publication et en assure la continuation. La table de matières du tome XXVIII<sup>e</sup> (période 1916-1918) et le tome XXIX<sup>e</sup> partie Auteurs (période 1919-1921) viennent de paraître. Les tomes XXX et XXXI sont en préparation.

## §

**Erratum.** — Sous l'article « Questions religieuses », p. 224 du dernier numéro, lire ainsi la signature : MAURICK-LEVEL.

## §

**Publications du « Mercure de France ».**

ŒUVRES DE HENRI DE RÉGNIER, IV (Les Lendemain. Apaisement. Sites. Episodes. Sonnets). Vol. in-8 écu de la Bibliothèque choisie, sur beau papier, 18 fr. Il a été tiré 39 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 39, à 50 fr., de 275 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 40 à 314, à 30 fr.

LE TROISIÈME LIVRE DES QUATRAINS, par Francis Jammes. Vol. in-8 écu sur beau papier, 5 fr. Il a été tiré 100 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 100, à 15 fr., et 550 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 101 à 650, à 10 fr.

LAURENT TAILHADE INTIME, correspondance publiée et annotée par M<sup>me</sup> Laurent Tailhade. Vol. in-16, 7 fr. 50. Il a été tiré 15 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 15, à 40 fr., et 110 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 16 à 125, à 15 fr.

ŒUVRES D'ALBERT SAMAIN, I, II, III (Bibliothèque choisie). A l'occasion d'un tirage sur composition nouvelle de ces trois volumes, dont 49 ex. sur vélin d'Arches avaient paru à l'origine, on a tiré : 24 ex. sur Japon épais ancien à la forme, marqués à la presse de A à Y, à 125 francs le volume; 89 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 50 à 138, à 50 fr. le volume; 1100 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 139 à 1238, à 30 fr. le volume. Les tomes sur Japon et sur Arches ne se vendent pas séparément.

ŒUVRES DE JEAN-ARTHUR RIMBAUD (Bibliothèque choisie). Également à l'occasion d'une composition nouvelle de l'ouvrage, dont 25 ex. sur vélin d'Arches avaient paru à l'origine, il a été tiré : 25 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 26 à 50, à 50 fr., et 220 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 51 à 270, à 30 fr.

---

*Le Gérant : A. VALLETTE.*

---

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc TEXIER.